3 1761 06836518 8

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

ÉTIENNE DE LA BOËTIE

AMI DE MONTAIGNE

ÉTUDE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES

Imprimé chez Olivier-Fulgence et Comp., à Poissy.

LB
4223
.5

ÉTIENNE DE LA BOËTIE

AMI DE MONTAIGNE

ÉTUDE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES

PRÉCÉDÉE

D'un coup d'œil sur les origines de la Littérature française

PAR **LÉON FEUGÈRE**

AGRÉGÉ-PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU COLLÉGE ROYAL HENRI IV.

Ouvrons ces sources antiques dans lesquelles se rajeunira notre langue vieillissante.

(M. VILLEMAIN, Ire leçon *du cours d'éloquence française, en* 1822.)

PARIS

JULES LABITTE, LIBRAIRE EDITEUR,

QUAI VOLTAIRE, 3

1845

452280
4.10.46
Printed in France

PQ
1628
L23F4

AVANT-PROPOS.

Ce n'est pas une simple biographie que j'ai eu l'intention de présenter au public. Des travaux poursuivis depuis plusieurs années sur l'histoire du Bas-Empire et qui seront l'objet d'une publication prochaine, en me conduisant jusqu'à la fin du moyen âge, m'avaient fait toucher à la Renaissance. J'ai voulu étudier ce siècle dans un de ses

représentants les plus considérables à la fois et les moins bien connus.

La Boëtie m'offrait ce double intérêt : la critique s'est peu exercée sur cet écrivain qui, malgré sa célébrité, restait à juger. Les articles que les Biographies lui ont consacrés sont incomplets et fautifs. Si quelquefois on l'a jugé ailleurs, c'est légèrement et avec peu d'exactitude : il n'est fait de lui aucune mention, ni dans Bayle et son continuateur Chauffepié, ni dans le précieux Recueil de l'Académie des Inscriptions. Longtemps même ses opinions mal comprises attachèrent à son souvenir une défaveur imméritée. On ne s'occupa guère de lui dans le XVIIe siècle que pour le dénigrer (1). Lorsque, sous la dictature de Richelieu, l'Académie française rédigea pour son Dictionnaire le *Canon* de nos auteurs classiques, il fut laissé en oubli : injustice signalée et réparée de nos jours (2).

Avant de commencer une étude qui nous met si souvent face à face avec les grands événements et les grands hom-

(1) *V.* par exemple les notes de La Monnoye dans les *Jugements des Savants* de Baillet, au nom de la Boëtie.

(2) *V.* Préface du *Dictionnaire de l'Académie française*, dernière édition, p. 12.

mes d'une époque de rénovation et particulièrement avec Montaigne, il convenait de reporter les yeux en arrière, et, pour rassembler les éléments d'une appréciation plus sûre, de remonter jusqu'aux plus anciens monuments des lettres françaises, surtout de considérer le développement successif de la langue et la marche graduelle des esprits : de là cet aperçu rapide qui forme le début de notre livre et conduit le lecteur jusqu'au milieu du XVIe siècle.

Qu'il soit maintenant permis à l'auteur de dire quelques mots de lui. Honoré en 1834 d'une distinction (1) qui répondait bien plus à son ardeur qu'à son mérite, il n'a vu dans cette précieuse faveur qu'un encouragement à continuer, à compléter de premières études, autant du moins que le lui permettaient les devoirs sévères de l'enseignement. Aujourd'hui le nouvel essai qu'il publie méritera-t-il le suffrage de ses maîtres et de ses collègues? C'est là son plus vif desir : leur approbation formerait sa plus belle récompense.

Ce travail qui a besoin de trouver auprès d'eux tant d'indulgence, il l'offre plus particulièrement à l'écrivain

(1) Prix d'éloquence, décerné par l'Académie française.

illustre dont les ouvrages l'ont si souvent dirigé, dont la bienveillance lui a confié le poste qu'il s'honore de remplir. Pénétré du sentiment des obligations que lui impose un choix qu'il veut justifier, l'auteur s'estimera heureux si cet hommage d'une admiration sentie et d'une reconnaissance profonde ne paraît pas trop indigne de celui à qui sa pensée l'adresse.

Août 1845.

ERRATA.

Page 14 (note 3). Etude raisonnée ; lisez : analyse raisonnée.
Page 34 (note 2). T. 56, p. 73 ; lisez : pages 56 et 73.
Page 54 (note 2). Schegel ; lisez : Schlegel.
Page 67 (note 1re). Lettre de Pasquier ; lisez · *Lettres* de Pasquier
Page 71. Loïsel ; lisez : Loisel.
Page 82. Les plus élevées ; lisez : les plus élevés.
Page 84. Carière ; lisez : carrière.
Page 89. Pultôt ; lisez : plutôt.
Page 92. Saumarthane, Elog ; lisez : Sammarthani Elog.
Page 108. Perfectionné ; lisez : perfectionnée.
Page 114 Méchants non pas seulement ; lisez : méchant non pas seulement
Page 129 (note 4). C. 6 ; lisez : l. 7, c. 6.
Page 133. L'un et de l'autre ; lisez : l'un et l'autre.
Page 175. Mesnage ; lisez : Mesnagee.
Page 191. De Cicéron, de Sénèque ; lisez : de Sénèque, de Tacite.
Page 199 (note 2). De mortui ; lisez : demortui.
Page 205. Comme si ces biens ; lisez : comme si ces liens.
Page 221. A charge ; il ; lisez : à charge, il.
Page 233. Françoise à la vieille ; lisez : à la vieille Françoise.
Page 240. D'en donner ; lisez : d'en publier.
Ibid. Son amitié, comme ; lisez : son amitié pour Montaigne, comme.
Page 247. Nous ont averti ; lisez : nous ont avertis.
Page 249. Des cités de Hesdin et de Terouane à jamais détruites ; lisez : de Hesdin, et de Terouane à jamais détruite.
Page 251. (note 1re). l. 1 ; lisez : l. l. (loco laudato).
Page 259. (note 5). De Henri IV ; lisez : de Henri II.
Page 269. A leurs prince. » *Lettres* XII, 71 ; lisez : à leurs princes. » *Lettres*, XII, 7.
Page 295. (note *a*). ot ; lisez : et.
Page 297. (note *b*). (1517) ; lisez : (1567).

COUP D'ŒIL

SUR LES PRINCIPALES PRODUCTIONS

DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AUX ESSAIS DE MONTAIGNE

COUP D'OEIL

SUR LES PRINCIPALES PRODUCTIONS

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AUX ESSAIS DE MONTAIGNE.

Une injustice trop commune aux grandes époques littéraires, c'est de désavouer leur passé et de vouloir dater uniquement d'elles-mêmes. Ainsi le XVIIe siècle, ébloui de sa propre gloire, fut ingrat envers le seizième qui, lui aussi, avait dédaigneusement oublié le moyen âge. On ne pouvait, sous ce rapport, attendre du dix-huitième plus d'équité ou plus de lumières. S'érigeant, comme on sait, en modèle, les chefs-d'œuvre

de l'antiquité classique n'étaient à ses yeux que des ébauches : comment dès lors eût-il été meilleur juge de nos premières productions? Il appartenait à nos jours de montrer une préoccupation plus éclairée de notre ancienne gloire, de retrouver les vieux titres perdus, de remonter plus avant dans la vie intellectuelle du pays, et jusqu'aux débuts de cette histoire des lettres, qui, en pénétrant au fond des sociétés, analyse curieusement leur vie privée et publique. De là tant de recherches dont s'honore notre temps, et qui rappellent, avec des talents si divers, des noms si justement illustres.

Notre littérature jusqu'au XIIe siècle, on l'a vu par le savant et ingénieux ouvrage d'un de nos auteurs les plus goûtés (1), n'est encore que latine et pour ainsi dire l'arrière-saison de la littérature romaine. Dès le treizième, l'illustration et l'universalité de notre langue sont pressenties et comme annoncées. Les étrangers à cette époque proclament déjà la supériorité de la prose française. Un célèbre Italien, poète, historien et philosophe, Brunetto Latini, se fait gloire d'employer dans un de ses ouvrages (2) *ce plus delitable langage et*

(1) M. Ampère. Il termine son *Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle* par ces mots : « Arrivé, en finissant, au point où commence d'ordinaire l'histoire de la littérature nationale, je puis m'écrier : France! France! »

(2) *Le Trésor*, 1266, c. 1. Dante fait mention de Brunetto, dans le chant XVe de son Enfer. Consult. sur Brunetto un mém. de Falconnet, Rec. de l'acad. des inscript., 1re ser., t. VII, p. 292 ; quelques

plus commun que moult d'aultres (1). Peu après, un suffrage plus imposant encore, confirme le jugement de cet écrivain; celui de son disciple, du Dante, qui loue l'agrément de notre idiome, dont le privilége est, dit-il, de posséder tout ce qui est inventé en prose vulgaire (2). Dans cet âge, en effet, si l'on en croit Hallam (3), le français, répandu bien au delà des limites de notre territoire, était la langue usuelle des hautes classes en Angleterre, en Italie et en Allemagne.

A consulter les ouvrages qu'elle avait produits jusqu'alors, on s'explique peu toutefois une prévention si favorable. Dans cette France *tant jolie*, comme le disait le chroniqueur Jean de Troy, régnait avec l'ignorance la rusticité des mœurs. Si l'on excepte, dans les rangs privilégiés, quelques intelligences d'élite, il n'y avait aucune délicatesse dans les plaisirs, aucune élégance dans la civilisation : le sentiment des convenances et l'instinct du goût n'étaient pas nés ; on ne

détails pleins d'intérêt de M. Ch. Lenormant (Bibliothèq. de l'école des Chartes, t. II, p. 313 et suiv.); surtout l'article de M. Fauriel t. xx de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 276—304, et V. particulièrement p. 192.

(1) Un de nos vieux auteurs, Anselme, sous Louis IX, écrivait aussi : *La parlure romanse est de toz les langages la plus delitable*, c'est à dire, la langue française est de toutes les langues la plus agréable.

(2) M. Villemain, *Tabl. de la littérature au Moyen âge*, t. I, p. 345, 349. 2e édit.

(3) *Littérature de l'Europe*, t. I. p. 27.

saurait donc trouver dans les écrits de cette époque des qualités que la société de nos pères n'offrait pas encore.

De soi-même, remarque un ingénieux critique (1), l'esprit national n'allait qu'à la raillerie et à la satire : il ne devait avoir toute sa force que lorsque sa justesse serait développée par l'étude.

Ce temps n'était pas encore venu. Néanmoins une aurore meilleure commençait à poindre. De grands événements avaient frappé les imaginations. Mais la culture du savoir n'ajoutait rien aux inspirations des natures heureuses. Pour les poètes, (ce sont eux qui se montrent d'abord à l'origine (2) des littératures,) l'art et le travail n'avaient aucune part à leurs vers; ils chantaient sans calcul et sans effort les impressions qui les dominaient, les spectacles dont ils avaient été touchés; la sensibilité éveillée, l'émotion intime, telle était l'unique source de la *gaye science*.

(1) M. Villemain, *Moyen âge*, t. II, p. 267. Cf. un fragment de l'histoire philosophique de la langue française, lu par M. de Rémusat dans la séance des cinq académies, en 1844. On eût dit, remarque cet écrivain, morc. cit., que l'intelligence allait se trouver réduite aux genres secondaires, et que l'art dans sa dernière perfection n'arriverait plus à peindre que des tableaux flamands.

(2) M. Raynouard place vers l'an 1000 le plus ancien morceau de poésie écrite en français. Le sujet est la captivité de Boèce, et la pièce est en grande partie composée de fragments de sa *Consolation*: V. ce fragment, *Histoire littéraire de la France*, t. XVII, p. 604.

Souvent les seigneurs, au milieu du repos des armes, l'accueillaient dans leurs châteaux, comme un amusement de leurs loisirs : bienvenue à la cour des princes, elle charmait leurs fêtes et trouvait en eux des protecteurs : ils la cultivaient même ; et c'est une remarque qui frappe dans l'étude du débrouillement de notre langue, que plus d'un illustre nom de notre histoire se rencontre parmi les noms de ceux qui ont les premiers assoupli, en le maniant avec bonheur, un idiome rude et indocile. Chez nous, dans ces gracieux essais, ébauches d'une supériorité que nous gardait l'avenir, le privilége du talent se joint volontiers à celui de la naissance. L'esprit, indigène en France, de même qu'il y relève dès lors et jusqu'au niveau des plus hauts seigneurs, la plus humble condition, favorise aussi la noblesse et distingue avec prédilection les grands. L'illustration du rang se pare en eux de l'éclat du talent littéraire. Le comte de Champagne, Thibaut, protecteur des poètes au XIIIe siècle, en est à la fois l'émule et le prince : c'est dans notre France septentrionale la première réputation classique. Comme celui-ci passe pour le plus fameux des trouvères, le duc d'Aquitaine, Guillaume, s'était placé dans le XIIe siècle à la tête des troubadours.

L'instinct musical, déjà prononcé chez Thibaut, lui révèle une règle qui, peu observée après lui, ne devait l'être généralement que beaucoup plus tard, celle de la

succession alternative des rimes masculines et féminines. Plus savante dans Jean de Meung et son continuateur (1), notre poésie perd aussi une partie du charme primitif et gaulois qu'elle a naturellement sous la plume du comte de Champagne : ce mélange d'abstractions, de subtilités scolastiques, cette allégorie personnifiée, mythologie de l'époque, en détrônant le genre plus simple et plus vrai des trouvères, le fera souvent regretter. Toutefois l'embarras de ce costume qui trop fréquemment gêne chez nos auteurs la grâce des mouvements, l'aisance de la démarche, ne peut dans Charles d'Orléans comprimer l'essor d'une imagination tendre et sympathique. Elle se produit avec naïveté sous une parure étrangère. On connaît les malheurs de ce prince et sa captivité qui le fit peut-être poète : privé de son père par l'assassinat, bientôt doublement orphelin, ne semble-t-il pas, ainsi qu'on l'a dit (2), que sur ce fils de Valentine de Milan ait passé comme un reflet de la civilisation italienne?

Il serait superflu de rappeler sa gracieuse peinture du printemps, si brillante de fraîcheur et de coloris, tant de fois citée (3) et si digne de l'être. Au prisonnier, la nature vue de loin, paraît plus belle encore, et com-

(1) Guillaume de Lorris ; tous deux auteurs du célèbre roman de *la Rose*.

(2) M. Villemain, *Moyen âge*, t. II, p. 226.

(3) *Ibid.*, p. 232.

bien le captif, au souvenir de tout ce qu'il a perdu avec la patrie, n'exhale-t-il pas de touchants regrets? Laissez-moi, s'écrie-t il, assailli de mélancolie,

Laissez-moy penser à mon ayse ;
Hélas ! donnez-m'en le loisir ;
Ouy, je devise avec plaisir
Combien que (1) ma bouche se taise.
J'appelle plaisant souvenir
Qui tantost me vient resjouir.
Pour ce, par Dieu, ne vous desplaise ;
Laissez-moy penser à mon ayse,
Hélas ! donnez-m'en le loisir.

Beaucoup d'autres vers du même poète montreraient au besoin qu'on ne l'a pas proclamé sans raison le plus heureux génie du xve siècle, et qu'il a mieux encore que Villon (2)

Débrouillé l'art confus de nos vieux romanciers ;

que Villon, à qui toutefois il ne manqua, nous dit Marot, que « de demeurer en la cour des roys et des

(1) Quoique.

(2) M. Villemain, *Ibid.*, p. 226. Consult. aussi deux Mém. de l'abbé Sallier, Rec. de l'académie des inscriptions, t. XIII, p. 580, particulièrement la p. 589 où l'auteur déclare Charles d'Orléans supérieur à Villon, et t. XVII, p. 526. V. à ce sujet toutefois un morceau piquant de M. Nisard, *Précis de l'histoire de la littérature française*, in-12, p. 142-163.

princes, » ce qu'il faut à plusieurs égards regretter et pour lui et pour l'art même.

Il avait aussi l'âme du poète : après un sourire, après un sarcasme vulgaire, il devient rêveur, il s'attendrit : comme cette nature grossière s'ennoblit alors et s'épure, comme elle semble tendre et délicate! Il se moquait de tout, il y a un instant, et de lui-même, et de ses vices et de sa mort ; et soudain il s'émeut à la pensée de la beauté qui n'est plus, de la gloire qui passe aussi vite. Dans cet homme au parler populaire, on ne saurait en disconvenir, il y a un fond caché de sensibilité instinctive et touchante. La fortune, en le plaçant si bas, l'a défiguré et non perverti. Ses fautes sont plutôt ses malheurs, les torts de son triste destin, de sa misère :

Pauvre je suis dez ma jeunesse
De pauvre et de petite extrace (1)...

Ne faut-il pas quelque indulgence pour celui qui est né et qui toujours est demeuré pauvre ? Voyez comme il s'accuse avec un naïf abandon de son jeune âge perdu, de sa frivole imprévoyance :

Hé Dieu ! si j'eusse estudié
Au temps de ma jeunesse folle.....
Mais hélas ! je fuyois l'escole,

(1) Race.

Comme faict le mauvais enfant :
En escrivant cette parole
A peu que le cœur ne me fend.....

C'est qu'alors, ajoute-t-il, si mieux inspiré il avait mis le temps à profit,

J'aurois maison et couche molle.....

Et quelle fut la cause de ses égarements ?

Nécessité faict gents mesprendre,
Et faim faillir le loup du bois.

On sait comme il se *mesprit*....Mais souvent aussi avec quelle vigueur il se relève de son abaissement par la puissance d'une émotion vraie et l'attrait communicatif d'un talent original !

Louis XI, une fois clément, avait sauvé Villon de la mort. La poésie sera ainsi de plus en plus un titre à la faveur des princes. Ne se plaît-elle pas d'ailleurs à chanter leurs exploits, à perpétuer leur souvenir ? Martial d'Auvergne, l'un des plus féconds et des meilleurs esprits de son siècle (1), dans un poëme historique

(1) Né en 1440, mort en 1508.

de près de sept mille vers d'inégale mesure, célèbre, quelquefois avec verve, la mémoire de Charles VII (1), et pleure son trépas avec attendrissement ; mais il excelle surtout dans les sujets gracieux et légers. Disciple et imitateur des poètes provençaux, s'il veut décrire le bonheur de la campagne, il rappelle le charme de leur mélodie et la vivacité de leurs peintures :

Mieulx vault liesse
L'amour et simplesse
Des bergiers pasteurs,
Qu'avoir à largesse
L'or, l'argent, richesse
De ces grands Seigneurs ;
Car ils ont douleurs :
Mais pour nos labeurs
Nous avons sans cesse
Les beaulx prés et fleurs,
Et joye à nos cœurs,
Sans mal qui nous blesse.

A côté de Louis XII, Simon Bourgoing, son valet de chambre, réchauffant des passions qui commençaient à s'éteindre, exhortait sur un ton plus haut les puissances de l'Europe,

A battailler pour la foi catholique ;

(1) Il avait été le protecteur des poètes.

Et s'adressant au pape, il s'écriait :

O père sainct, vous devez exciter
Chrestienté par alliance unie,
Princes et Roys convoquer et citer
A subjuguer la faulse tyrannie.
Des mauldits Turcs (1).....

Peu après, il inscrivait son nom au rang des fondateurs de notre théâtre, en faisant représenter à Tours, séjour favori de nos rois, cité polie et littéraire entre toutes les autres, un poëme moral et dramatique : *L'homme pécheur et l'homme juste*.

Un perfectionnement sensible s'introduisit vers la même époque dans la versification française. On établit, contre l'usage qui l'avait permis jusqu'alors, que la césure des vers ne devait jamais tomber sur un *e* muet. L'auteur de ce progrès fut Jean Lemaire, natif de Belges (2). Clément Marot reconnaissait, nous dit Pasquier, qu'il avait appris de lui à « ne pas faillir en

(1) Extrait de l'ouvrage intitulé : *L'Espinette du jeune prince conquérant la voye de bonne renommée*.

(2) Cité du Hainaut. V. sur la vie et les ouvrages de Jean Lemaire sous Louis XII, un mémoire de l'abbé Sallier, Rec. de l'académie des Inscriptions, 1re série, t. XIII, p. 593.

la coupe féminine au milieu d'un vers ». Le premier, « à bonnes enseignes, suivant notre vieil annaliste (1), il donna vogue à notre poésie ; et nous lui sommes, ajoute-t-il (2), infiniment redevables, non seulement pour son livre de *l'Illustration des Gaules*, mais encores pour avoir enrichy nostre langue d'une infinité de beaulx traicts : Il florit sous le règne de Louis XII, et veid celuy de François Ier. »

Un autre écrivain qui traversa aussi avec gloire la vie de plusieurs princes, et qui dut aux productions gracieuses d'un talent peu prodigué une bienveillance soutenue et de brillantes faveurs, fut Mellin de Saint-Gelais (3). Son père Octavien avait cultivé l'art des vers avec autant de fruit pour sa fortune. Une ballade qui louait adroitement Charles VIII lui valut de ce roi l'évêché d'Angoulême. Mellin fut pourvu comme lui de riches bénéfices et de hautes fonctions ecclésiastiques. Les grandes charges de l'Église étaient souvent alors la

(1) Recherches de la France, l. 7, c. 5. La lecture des ouvrages de Lemaire n'avait pas été, si l'on en croit le même témoignage, inutile à Ronsard.

(2) *Ibid.*

(3) « Il écrivit peu et gratieusement, » dit Pasquier, *ibid.* On sait que poète et musicien il jouait de la lyre en chantant ses vers, comme Marie Stuart un peu après, pour consoler son veuvage, chantait les élégies qu'elle composait elle-même, et s'accompagnait du luth. (M. de Chateaubriand, *Etude raisonnée de l'Histoire de France*, Charles IX.)

récompense du génie poétique. De tels prélats faisaient moins honneur à la religion qu'aux muses. Celui-ci n'en continua pas moins à chanter les dames et souvent même, par des rapprochements profanes jusqu'au sacrilége, à s'efforcer de les fléchir (1). Plus étudié dans son style que ceux qui l'avaient précédé, épris même à l'excès des agréments du bel esprit, il donna le premier l'exemple de ce genre froidement recherché et faux par exagération, qui tout récemment s'était, avec d'autres influences funestes, répandu de l'Italie. Un mouvement heureux d'imagination, de l'éclat dans le coloris, percent cependant quelquefois à travers cette poésie galante et précieuse.

Il veut désarmer la rigueur de celle qu'il aime; il s'adresse à ses soupirs, il s'écrie:

Souspirs ardents, parcelles de mon âme,
Si vous voyez ma fin plaire àma dame,
Volez au ciel, et là hault m'attendez;
Mais si son œil, comme vous pretendez,
De quelque espoir vous daigne secourir,
Tournez à moy, et l'esprit me rendez;
Je n'auray plus merité de mourir.

(1) *V.* M. Ste-Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, t. I, p. 43, 44.

Le dernier vers est plein de cette grâce émue qu'inspire la passion et qui fait la beauté de la poésie lyrique.

Avec lui et par dessus lui remporta dans ce temps *le prix de la poésie française,* notre gentil Clément Marot, comme a dit le bon Pasquier (1). Poète, ainsi que le précédent, en vertu d'un droit de naissance (2), mais doué d'un mérite différent et supérieur, il écrivit, suivant le même critique, *beaucoup et fluidement*. Continuateur de Villon, et l'un des types les plus fidèles de ce vieil esprit gaulois, ingénu et gai, simple et malicieux, tendre et piquant, Marot n'a pas cessé de plaire. Son nom, gracieux comme ses vers, est bienvenu à l'oreille et au souvenir. Effacez chez lui quelques termes, modifiez quelques formes surannées (3), et vous aurez encore des productions faciles et charmantes.

Dans ceux qui l'avaient précédé, la naïveté n'était qu'un caractère pour ainsi dire négatif, l'absence de qualités que n'avait pas trouvées la langue : ici elle appartient à l'esprit de l'auteur; elle a conscience d'elle-même ; une délicatesse enjouée, un charme plein de

(1) *Recherches de la France,* l. VII. c. 5.

(2) Aussi sembloit-il avoir apporté (comme Mellin) la poésie du ventre de sa mère ; on avoit de son père plusieurs petites œuvres qui n'estoient pas de mauvaise grace. *Ibid.*

(3) Il n'y a guère, entre Marot et nous que la différence de quelques mots. La Bruyère, C. I de ses *Caractères.*

finesse l'accompagnent et la relèvent : dès ce moment la langue a de la souplesse, de l'abondance ; elle est aisée, savante, flexible à tous les caprices de la pensée, à toutes les nuances de l'imagination. L'instrument est trouvé : viennent les ouvriers habiles qui sauront s'en servir et le perfectionner encore.

Sans m'étendre davantage sur ce poète trop connu et trop populaire pour qu'il soit à propos d'en présenter des citations, si je considère la cour où il a vécu, je m'explique ce mouvement des esprits, ce perfectionnement du langage. Dans la famille qui occupe alors le trône de France, le goût des lettres est instinctif : on les protége avec passion ; que dis-je ? par une vocation qui est un autre privilége, on s'y applique, on s'y exerce à l'envi. Princes et princesses rivalisent d'ardeur à encourager de leurs regards, à favoriser, à embrasser eux-mêmes la culture de la poésie qui n'est à peu près encore que la *gaye science*. Le chef de cette maison royale, le grand roi François Ier, *le restaurateur des bonnes lettres*, pour parler avec Pasquier, donne lui-même l'exemple (1). Comme son caractère rappelle les paladins d'autrefois, on sent en lui quelque chose de la nature des troubadours. Il combat ; il chante, esclave de la beauté. A son retour de

(1) *Recherches de la France*, l. VII, c. 5. Son exemple, ajoute l'auteur, excita une infinité de bons esprits à bien faire. Cf. Essais de Montaigne, l. II, c. 12, au commencement.

Marseille, il apprend, en traversant la cité d'Avignon, que là repose celle que les sonnets de Pétrarque ont faite immortelle. Poésie, amour, ce double sentiment si puissant sur son cœur, l'a touché; il ordonne d'ouvrir ce tombeau, il y trouve des vers dont la lecture l'attendrit et lui inspire sur la belle Laure d'Avignon cette pièce si goûtée de son temps (1):

En petit lieu comprins (2) vous pouvez veoir
Ce qui comprend beaucoup par renommée :
Plume, labeur, la langue et le savoir
Furent vaincus par l'aimant et l'aimée.
O gentille ame ! estant tant estimée,
Qui te pourra louer, qu'en se taisant ;
Car la parole est tousjours réprimée
Quand le subject surmonte le disant.

Exprime-t-il une émotion personnelle, soupire-t-il, atteint d'un de ces traits dont il était souvent blessé; l'accent vrai de la passion se mêle à une teinte de mé-

(1) *V.* Pasquier, *ibid.* Ces vers furent insérés dans la même boîte de plomb qui renfermait les premiers. Sur *l'origine de Laure, mère de huit enfants, son mariage, sa sépulture*, on peut consulter un mémoire de Ménard, dans le recueil de l'académie des inscriptions, t. XXX, p. 756 ; et sur Pétrarque, plusieurs mémoires de la Bastie, t. XV, *ibid.*, p. 746, et t. XVI, p. 390, 431 et 460.

(2) Compris.

lancolie qui la rend plus touchante ; c'est, dit-il, en rêvant à l'objet de sa tendresse,

C'est fortune qui guerdonne (1)
De sceptre, empire ou couronne :
Mais le cœur d'elle est le trone
Où veut s'asseurer mon amour.
Adieu, visages de cour ;
Pour cœurs fauls sont les fauls biens :
En elle sont touts les miens (2).

Ainsi chantait ce poète couronné, tandis que son favori Clément Marot, guerrier comme lui, était, en combattant à ses côtés, blessé dans les champs de Pavie.

A peine cependant celui-ci avait-il cessé de vivre(3),

(1) Gratifie. *Guerdon*, récompense. « Ils espèrent pour guerdon de leur peine la liberté », dit La Boëtie, dans son traité de la servitude volontaire.

(2) On a conservé aussi des vers de Henri II à sa *mie*, *Diane de Poitiers;* on sait également que Charles IX ambitionnait la *couronne de poëte :* « Quand il pleuvoit, dit Brantôme, il envoyoit chercher Messieurs les poëtes en son cabinet et passoit son temps avec eulx ». Enfin Henri III composait lui-même ses harangues et ses dépêches ; on célébrait son éloquence. Telle fut, suivant la juste expression de M. de Chateaubriand, cette race lettrée des Valois. *Anal. raison. de l'Hist. de France.*

(3) 1544.

et au moment même où son brillant protecteur descendait tristement au tombeau (1), une révolution littéraire se préparait, qui, en traçant au talent de nouvelles voies à parcourir, devait changer le goût de la nation et menacer les noms alors en possession de la gloire.

Elle éclate après l'avénement de Henri II (2). Son but, hautement proclamé, c'est d'agrandir le domaine des lettres et de la langue. Elle se conquiert dès le principe tout ce qu'il y a d'intelligences jeunes et vigoureuses ; elle passionne les esprits : à ce seul souvenir, quarante ans après, le cœur du vieux Pasquier s'émeut et tressaille; son sang rajeuni bouillonne encore dans ses veines (3).

Jusque là, nous l'avons vu, Villon et ceux qui l'avaient précédé, s'étaient contentés de puiser la poésie dans l'inspiration personnelle. Ils la demandaient, incomplète et passagère telle qu'elle était, aux accidents d'une vie agitée et aventureuse, à l'émotion de l'espoir ou du regret, de la joie ou de la douleur, au desir de plaire ou de flatter ; elle n'avait d'autre principe que la facilité naturelle. Dès ce moment on veut associer l'art à la

(1) 1547.

(2) Deux ans après, en 1549.

(3) *Recherches de la France*, l. 7, c. 6.

nature, l'étude au talent. Fortifié par la réflexion patiente, capable de plus d'haleine et d'essor, il jaillira avec plus d'audace, il pourra aspirer à de plus glorieux résultats (1).

C'est au nom de ces vœux, de ces espérances, qu'une génération de hardis écrivains s'élève contre la littérature du temps et prend possession de l'avenir. Avec cet enthousiasme fougueux dont on a revu quelques traces dans d'autres époques, et qui accompagne toute réforme non moins en littérature qu'en politique, ils envahissent l'arène, ils rompent avec le passé, ils revisent tous les titres; Marot est détrôné, Marot

> Par qui chez nous, épitres, triolets,
> Rondeaux, chansons, ballades, virelais,
> Gente épigramme et plaisante satire,
> Ont pris naissance.....

comme l'a répété après Boileau, d'une manière un peu trop absolue, J.-B. Rousseau dans une épitre d'ailleurs assez faible (2). Tous ces genres qu'il avait perfectionnés

(1) Les études de la renaissance, remarque M. de Rémusat, morc. cit., nous donnèrent le sentiment du beau. Aussitôt les idées s'étendirent, le goût s'épura et le XVIe siècle vit naître les dignes précurseurs du siècle suivant.

(2) Epitre à Marot.

et embellis, qui, si longtemps goûtés de l'esprit national, remontaient au règne de Charles V, et dont Froissard avait dès lors offert de si gracieux modèles, sont frappés eux-mêmes de discrédit : on les renvoie aux *jeux floraux* de Toulouse (1).

Tel est l'arrêt de du Bellay, qui par un manifeste plein de chaleur et d'éloquence lève l'étendard de la révolte. Séïde de Ronsard, chef de la nouvelle école, avec une fougue juvénile et guerroyante, mais soutenue d'un incontestable talent, il l'inaugure, il en annonce les tendances, il en trace le plan. Trop longtemps les poètes indolents avaient chanté sans étude leurs plaisirs et leurs amours. Désormais, comme il le proclame, il faut entrer dans des voies plus larges, aborder de plus hauts sujets. Une conviction ardente, une véhémence inspirée enflamment son langage. C'est une croisade qu'il prêche contre l'insouciante oisiveté des auteurs d'autrefois, surtout contre leur ignorance. Le moment est venu d'en secouer la rouille, d'en rompre les entraves, de tremper son génie aux sources vives de l'antiquité grecque et latine, de le mûrir dans le mâle commerce des écrivains d'Athènes et de Rome. Développés par la méditation créatrice, fécondés par l'ap-

(1) Voir du Bellay, *Défense et illustration de la langue françoise*, l. 2; Pasquier, *Recherches de la France*, p. 616 de l'édition de Paris, 1621, in-fol.

plication solitaire et sérieuse qui exerce les forces, les assouplit et les double, ces germes se couronneront d'une brillante moisson de beaux fruits. « Qui veult voler par les mains et les bouches des hommes, continuait du Bellay, doibt longuement demeurer dans sa chambre. Là travaillons de concert à revestir des plumes d'aultruy cette langue qui nous a esté leguée si chetifve et si nue. Loin de la condamner comme frappée d'impuissance, sçachons l'enrichir. Imitons les anciens, digerons leurs ouvrages, convertissons les à nostre proufit en sang et nourriture. »

Le conseil était bon ; et renfermée dans de sages limites, la réforme littéraire, utile pour le moment, n'eût pas été moins précieuse pour l'avenir : mais trop enivrée d'elle-même, elle ne sut pas trouver ce point précis au delà duquel est le vice (1), et que rencontrent si rarement les réformateurs ; elle compromit la durée de son triomphe en le voulant absolu ; par sa violence à tout renverser, elle mérita de périr à son tour, et, victime de son ardeur, se perdit par son exagération même.

(1) Omnis virtus est, ut vetus academia dixit, mediocritas. Toute vertu, tout mérite consiste, selon l'ancienne académie, dans un juste milieu. Cic. Brut. c. 40. C'est cet ἄριστον μέτρον, suivant la citation de Montaigne, *la moyenne mesure*, *la plus parfaicte de toutes*, dont il parle dans ses *Essais*, l. 3, c. 13.

Toutefois il ne faut pas dans une prévention non moins injuste, en voyant cette orgueilleuse école *trébucher de si haut*, lui refuser tout mérite et tout éloge. Ses efforts, en dépassant le but, ne furent point entièrement stériles. Elle prépara par les voies où elle entrait, par ses égarements même, des tentatives plus fructueuses ; elle fit apercevoir avec un horizon nouveau un écueil à fuir ; enfin dans la lente formation des esprits et du langage, elle fut un pas en avant et le signal de plus heureux progrès. Téméraire et tumultueuse, cette insurrection contre le passé devait avoir enfin Malherbe pour pacificateur (1).

On ne peut nier, et cette observation doit porter à l'indulgence, que les plus imposants organes de l'opinion publique n'aient à cette époque salué, avec une confiance empressée, ce drapeau hardiment levé. Savants, magistrats, hommes d'état, tout ce qu'il y avait d'esprits sérieux, accueillent avec foi les promesses d'un sincère enthousiasme ; ils applaudissent à ces espérances, ils s'y associent; et par un dernier triomphe, L'Hôpital qui les embrasse, gagne à la réforme poétique Marguerite sœur de Henri II, et par elle le monarque lui-même.

(1) M. Sainte Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, t. I, p. 55.

On vit alors, par une défection presque générale, des poètes déjà avancés dans leur carrière, renier leur passé, et s'attacher à cette école qui seule désormais allait donner la renommée. « Le premier qui franchit le pas, dit Pasquier (1), feut Maurice Scève, lequel ayant suyvi la piste des aultres, en arrivant sur l'aage, voulut prendre un aultre train. » Aussi mérita-t-il que du Bellay, en le proclamant un *cygne nouveau* (2), lui adressât ces vers :

Gentil esprit, ornement de la France,
Qui d'Apollon sainctement inspiré
T'es le premier du peuple retiré
Loin du chemin tracé par l'ignorance...

Quoique, si l'on en croit Pasquier, son livre, à cause de l'obscurité qu'il y affectait sans raison, fût déjà mort avant lui.

« Mais vous eussiez dict, ajoute dans son style vif et animé le même contemporain, à veoir cette magnificque

(1) *Recherches de la France*, l. VII, c. 6.
(3) 59e Sonnet de son *Olive*.

flotte de poètes, Tiart, Belleau, Butet, des Masures, du Bellay et enfin Ronsard, qui rencontra si heureusement, que ce temps là étoit du tout (1) consacré aux Muses. » Quel empressement pour s'élancer aux cimes du Parnasse! Que de rivalité et d'ardeur! Quelle audace aventureuse! Au lieu de ces genres proscrits sur lesquels s'exerçait la veine de Marot, qu'avaient illustrés ses vers *plaisants*, et de tous ceux dont on peut lire dans l'art poétique de Thomas Sebilet, la longue énumération, *dialogues*, *chants royaux*, *estreines*, *complaintes*, *blasons*, etc., on transporta brusquement, par un emprunt servile, on transcrivit en français, pour ainsi dire, les plus difficiles compositions des anciens, celles qui supposent le plus haut degré de l'art comme du goût et pour lesquelles notre langue n'était pas mûre encore, sans reculer même devant l'ode et l'épopée. De là tant d'imitations sans originalité, de travaux sans à propos et sans avenir, tant d'efforts sans résultat; de là enfin cette culture hâtive et inféconde d'un terrain mal préparé. Alors aussi, pour laisser parler un peintre naïf de ce temps dont il a ressenti les passions(2), « alors introduisismes les sonnets, dont la façon fut prinse chez les Italiens. Chasque poëte eut sa maistresse qu'il magnifia; et chascun se promit une immortalité de

(1) De tout point.
(2) Pasquier, *Recherches de la France*, pass. cit.

nom par ses vers ; toutesfois quelques-uns se trouvent leur avoir survescu. »

La gloire récente de Pétrarque, le souvenir de Properce et de Tibulle donnèrent à cette espèce de poésie amoureuse une vogue incroyable. « Lisez, s'écrie l'écrivain que nous venons de citer (1), lisez la Cassandre de Ronsard, vous y trouverez cent sonnets qui prennent leur vol jusques au ciel. » Avant lui, du Bellay avait fait connaître et accrédité le genre « par une cinquantaine de pieces tres-favorablement receues, et dont il nous feit present en l'honneur de son *Olive* (2). » Lui-même il se proclame le premier sonneur de sonnets (3) :

Par moy les grâces divines
Ont faict sonner assez bien,
Sur les rives Angevines,
Le sonnet italien.

Cette composition, non plus que le nom, n'étaient pas

(1) Pasquier, *Recherches de la France*, pass. cit.
(2) Anagramme du nom de Viole, sa maîtresse.
(3) Pasquier, pass. cité. Au XVIe siècle on disait *sonner des vers* dans le sens de chanter des vers.

cependant tout à fait nouveaux dans notre langue. Déjà Mellin de Saint-Gelais s'était hasardé sur les traces du *Père des sonnets Italiens*, ainsi qu'on appelait Pétrarque. Avec cette forme ingénieuse si propre à donner du relief aux pensées, il avait su quelquefois reproduire la grâce savante de l'amant de Laure. Quant au terme lui même, il *tient*, comme on le disait alors, *de nostre ancien estoc* (1). Le comte de Champagne, Thibaut, s'en est servi. Au sortir d'un péril où Dieu l'a protégé, je veux, s'écrie ce trouvère, composer encore,

Quand eschappé je suis sans perdre vie,
Et maint sonnet, et mainte recoirdie;

C'est à dire qu'il se promet de faire mainte chanson, mainte belle pièce de vers (2). Mais depuis, les Italiens avaient en effet distingué de la chanson le sonnet, leur composition favorite, qui vers cette époque se répandit partout en Europe (3); et ce fut après ces premiers essais, que du Bellay le fit goûter et le popularisa parmi nous.

(1) Source, origine. *V.* Pasquier, *ibid.*
(2) Pasquier, *ibid.*
(3) Nous avons des sonnets de tous les grands écrivains du XVIe siècle. *V.* Hallam, hist. de la littérature de l'Europe, t. II, p. 182 et suiv.; t. III, p. 359.

Avec plusieurs jeunes poètes de son temps, comme épuisé de la lutte, du travail et des passions, il mourut avant l'âge : c'est qu'alors, dans l'ardent enthousiasme qui se mêlait à tout, on s'élançait en avant, sans mesurer ses forces. La fougue dévorante des esprits minait les ressorts de la vie. Brillantes d'un éclat rajeuni, les lettres enchantaient, enivraient ces nobles natures : les yeux tournés vers Rome antique, vers l'Italie moderne, on rêvait la gloire : Artistes, écrivains, brûlaient de la saisir, et beaucoup périssaient à l'œuvre.

Il faut donc respecter, au milieu du XVIe siècle, cette exaltation qui nous fait sourire, ces tentatives hardies, ces études opiniâtres, en songeant à ce qu'elles ont coûté, à ce qu'elles préparaient. Grâce à ces laborieux ouvriers dont s'est souvent raillé notre présomptueux orgueil, tout se créait en France : ce domaine littéraire dont les richesses ravivent la civilisation ou la propagent, s'agrandissait de jour en jour ; les conquêtes du savoir et du talent se multipliaient ; une culture, trop artificielle, il est vrai, y faisait germer sans cesse de nouveaux rejetons. Bientôt, grâce à l'un des auteurs de la Pléiade, satellites de l'astre de Ronsard, on voit fleurir le *premier plant,* comme dit un contemporain (1), de la poésie dramatique :

Alors Jodelle heureusement sonna

(1) Pasquier, *Recherches de la France,* l. 7, c. 6.

D'une voix humble et d'une voix hardie
La comédie avec la tragédie (1).

Aux *farces, jeux de la Bazoche*, *momeries et badinages*, seuls divertissements qu'un théâtre grossier avait jusqu'alors offerts, succédèrent, à la grande admiration du public *ces belles facéties et gentilles comédies* (2) que l'Italie avait inventées ou retrouvées depuis peu. Le charme de la musique, de la danse et des décorations se joignait dans ces jeux nouveaux de la scène à l'agrément des paroles : ainsi le rapporte Brantôme en s'extasiant devant cette merveille récemment acclimatée parmi nous, Brantôme, qui venait d'assister (3) avec Henri II et toute la cour à la représentation du drame d'Orphée (4). Dans cette pièce de Jodelle et dans celles dont il la fit suivre, les poètes du temps, telle était la réputation de cet auteur, remplissaient avec empressement des rôles ; une foule nombreuse se pressait

(1) Vers de du Bellay.

(2) Pasquier, passage cité.

(3) 1558, jeudi gras, fête donnée à l'Hôtel de ville.

(4) Il l'appelle Tragi-Comédie, dénomination, qui, comme on sait, se conserva jusqu'au milieu du dix-septième siècle pour désigner les pièces sérieuses : *Le Cid* fut aussi appelé une Tragi-Comédie. Quant au sujet d'*Orphée*, il avait été emprunté à Politien qui, le premier, en le traitant, rendit à l'Europe le drame antique. *V.* Hallam, *Hist. de la littérat. de l'Europe*, t. I, p. 213, texte et not.

pour les applaudir. Les savants y accouraient, et toutes les fenêtres étaient *tapissées de personnages d'honneur*, comme le raconte Pasquier, présent à l'une de ces fêtes *avec le grand Turnèbe* (1), nous dit-il lui-même, et non moins enthousiaste que le courtisan Brantôme (2).

Presque aussitôt, dans la carrière du théâtre, des disciples marchent sur les traces du maître. La Péruse donne une tragédie de Médée ; et Garnier, dont la réputation naissante est protégée par le dispensateur de la gloire, par Ronsard, en fait jouer huit successivement, qui, si Pasquier a bien jugé, « trouveront lieu dedans la postérité (3). »

Non content de régner sur la scène, le père du théâtre français,

Le grave, doulx et copieux Jodelle,

(1) C'est Adrien Turnèbe ou Tournebœuf, célébré par L'Hôpital ; *V.* sur ce savant les essais de Montaigne, l. 1, c. 24 ; l. 2, c. 17. Il était lecteur ou professeur royal de grec. Alors, et même bien auparavant, comme le remarque M. de Rémusat dans son ouvrage sur Abélard, « les cours des écoles s'appelaient des lectures. »

(2) *Recherches de la France*, l. 7, c. 6. On voit aussi vers la même époque, Catherine de Médicis faire représenter à Blois, *Sophonisbe*, « pour les nopces de M. d'Elbœuf. » Au milieu des troubles qui agitaient la France, on donne à Fontainebleau « une comédie sur le subject de la belle Genèvre de l'Arioste » où les rôles étaient remplis par madame d'Angoulême et les premières femmes de la cour. Cet usage de jouer des pièces, écrites il est vrai en latin, existait aussi dans les colléges, comme l'atteste Montaigne, *Essais*, l. 1, c. 25.

(3) Voir *Recherches de la France*, pass. cit.

pour parler avec du Bellay, veut, par une ambition que ne ratifiera pas toutefois son siècle, disputer au maître, au roi de la poésie lyrique, le sceptre de l'Ode. Quelle que fût, avons-nous dit, la hauteur imprudente de ces prétentions d'une littérature presque encore au berceau, il est curieux de voir cependant, en citant quelques traits de cette joute littéraire, combien ces essais incomplets avaient donné dès lors à notre langue d'élévation, de hardiesse et de vigueur.

Ronsard regrette l'indépendance qu'il a perdue, sa paisible insensibilité d'autrefois : il se peint libre et fier, alors qu'il était sans amour : Tel, ajoute-t-il,

..... un beau poulain farouche
Qui n'a masché le frein dedans sa bouche,
Va seulet, escarté,
Soucy n'ayant sinon d'un pied superbe
A mille bonds fouler les fleurs et l'herbe,
Vivant en liberté.
Ores (1) il court le long d'un beau rivage,
Ores il erre en quelque bois sauvage,
Fuyant de saut en saut.... etc.

(1) Tantôt. Ores doulcement, ores avecques violence, dit Montaigne, *Essais*, l. II, c. 1.

Pour Jodelle, il se prétend, par opposition, heureux de son esclavage. Cette liberté vantée par son rival, il la repousse : tout entier à la pensée de sa dame, sa seule ambition est d'être aimé ; il ne veut plus que servir :

Non au poulain semblable je veulx estre,
Mais au cheval qui, brave, sert son maistre
Et se plaist en son mords ;
Sans cesse il semble aspirer aux victoires,
Presque jugeant que du maistre les gloires
Le rendront glorieux.... etc.

« Cela s'appelle, s'écrie Pasquier, bien assaillir, bien deffendre (1). »

Ainsi, sous la double influence de l'imitation antique et italienne, notre littérature échauffée des rayons du génie étranger, en reproduisait çà et là quelques reflets; et déjà, dans l'illusion d'une confiance prématurée,

(1) *Recherches de la France*, l. 7, c. 6. *V.* dans ce passage la pièce entière de Ronsard et celle de Jodelle « qui vouloit le contrecarrer ».

elle osait se comparer à ses modèles, rivaliser avec eux. Dans son livre sur la *precellence de nostre langage*, Henri Etienne (1) en développe toutes les ressources, il en fait pressentir la supériorité future; enfin, par une prétention nationale que l'équité ne permettait pas encore d'accueillir, il ne craint pas d'affirmer que pour la grâce et la richesse, notre idiome l'emporte sur la langue de Dante et de Pétrarque(2). Que dis-je? Ronsard ne lui semble pas seulement « surmonter Arioste, mais quant et quant combattre Virgile (3). » Sans tomber dans la même exagération, on reconnaît du moins avec intérêt combien notre poésie, exercée dans tous les genres et laborieusement façonnée, recherche avec ardeur l'inspiration artificielle et l'appui de la science; comme elle s'efforce de se conquérir, de s'assimiler ce qu'elle admire (4), d'ajouter avec des fortunes diverses, par l'émulation et l'étude, à son fonds naturel; comment enfin la langue, en se *limant* à celles qu'elle imite, pour parler avec Montaigne, s'assouplit peu à peu et se perfectionne. Ici Desportes, en

(1) Consulter sur cet ouvrage la préface du dictionnaire de l'Académie française, derniere édit., p. XXII.

(2) *V.* dans l'édition in-12, publiée chez Patisson, Paris, 1579, t. 56, p. 73. La naïveté du temps se montre dans le frontispice du livre et la conclusion de l'ouvrage.

(3) Quelquefois combattre Virgile : *V. ibid.*, p. 22. cf. Pasquier, *Recherches de la France*, l. VII, c. 8 et 10.

(4) *V. ibid.*, p. 25, 26, 61, etc.

traduisant Bembo (1), reproduit quelque chose de son élégance et de son harmonie :

Lorsqu'un de vos rayons doulcement me blessa
Et que mon âme libre en prison fust reduite,
Mon cœur ravi d'amour aussitost me laissa
Et sans aultre conseil se meit à vostre suite.
Mais, comme un voyageur qui s'arreste pour voir,
S'il treuve en son chemin quelque chose nouvelle,
Alors qu'il veit vos yeulx de passer n'eut pouvoir,
Et demeura surprins d'une clarté si belle... etc. (2)

Là, il lutte sans trop de désavantage contre le charme attendri de Pétrarque et son soin curieux de la mélodie; d'après l'original, il accuse un cœur sauvage qu'il ne peut fléchir :

Car soit quand le printemps descouvre sa beauté,
Soit quand le froid hiver faict mourir la verdure,

(1) V. sur Bembo, Hallam, *Hist. de la littérature de l'Europe*, t. I, p. 265, 417 et suiv.
(2) Henri Etienne, ouvr. cité, p. 62.

Nuict et jour je me plainds de ma triste aventure,
De regrets et d'amour sans repos tourmenté.... (1)

Ailleurs, par l'emprunt de ces diminutifs qui, en rendant les langues anciennes plus gracieuses et plus expressives, varient les nuances de la pensée, et dont l'Italien a de tous temps recherché l'emploi jusqu'à l'abus (2), Remi Belleau donne à notre idiome un avantage qu'il ne saura pas assez retenir ; témoin ces vers *du peintre de la nature,* ainsi l'appelle Ronsard, où il célèbre tour à tour

Et les tresses blondelettes
De sa maistresse, et son sein
Tousjours plein
De mille et mille fleurettes....
Le gentil rossignolet
Doucelet,
Descoupant, dessoubs l'umbrage,

(1) *Ibid.*, p. 64. Il est curieux de comparer à cette traduction des vers de Pétrarque, celle d'Antoine de Baïf, donnée aussi par Henri Etienne.

(2) Politien en particulier présente ce défaut. *V.* Hallam, *Littérat. de l'Europe*, t. I, p. 196.

Mille fredons babillards....
Doulce et belle bouchelette
Plus fraische et plus vermeillette
Que le bouton églantin,
Au matin.... (1)

« Quelle bonne grace dans ces expressions, s'écrie H. Etienne, et quelle gentillesse! nostre langage est ployable à toutes sortes de mignardises, tant nous en faisons tout ce qu'il nous plaist (2). »

Dans cette préoccupation de progrès, dans cette série de hasardeuses tentatives, on alla, par fanatisme pour l'antiquité, jusqu'à imaginer de faire en français des vers métriques, rêverie qui devait encore, au XVIIIe siècle, séduire quelques bons esprits (3). Quoique cette innovation n'ait eu que peu de vogue, presque tous les auteurs du temps lui payèrent un tribut : Baïf, membre de la Pléiade, en fut l'auteur. Outré du froid accueil qu'avaient reçu les sonnets où, suivant

(1) Extrait des *Bergeries*.

(2) Ouvrage cité, p. 64, 67.

(3) Surtout Turgot. *V.* sur les vers métriques, Pasquier, *Recherches sur la France*, l. 7 c. 11; Marmontel, dans ses éléments de littérature, et l'abbé d'Olivet, dans sa prosodie française.

le goût dominant, il chantait ses amours, il jura, au rapport de Pasquier (1), de ne plus donner au public que des vers mesurés, ce qui d'ailleurs lui valut, à ce qu'il paraît, aussi peu de succès.

Tandis que les destinées de la poésie étaient encore si incertaines et si variables, que, livrée aux caprices du talent individuel, elle changeait souvent de ton, de genre, et pour ainsi dire de langue, la prose, moins prisée de l'opinion publique, car elle ne passait pas encore pour un art, moins tourmentée et plus fidèle à l'esprit français, accomplissait en silence un progrès réel. Plus sûrement et plus vite que sa brillante rivale, elle allait bientôt atteindre, grâce à quelques hommes supérieurs, ce point de justesse et de maturité qui forme la perfection des idiomes. Reportons un moment nos regards sur les développements qu'elle avait suivis, sur les productions qu'elle avait vues naître.

C'est au XIIe siècle, illustré par Pierre le Vénérable, par Abélard, par tant de mouvement dans les esprits, tant de querelles et tant de science, que le premier

(1) *Recherches de la France*, l. 7, c. 11.

débrouillement de notre langue achevé, elle devient capable d'agir sur les masses. Saint Bernard, dans les plaines de Vézelay, harangue en français et attache à sa parole des milliers d'auditeurs (1).

Dans le siècle suivant, grande époque pour la civilisation nationale qui préside dès lors à celle du monde, se montrent dans notre prose les premiers monuments dignes de mémoire. Les productions françaises entrent à partir de ce moment, remarque un de leurs plus habiles appréciateurs (2), dans le trésor commun du génie de l'Europe.

Inspiré, comme il semble, d'un goût alors nouveau dans son pays, de l'amour des lettres, par ce ciel qui avait donné naissance à tant de chefs-d'œuvre, un chevalier de Champagne, croisé pour combattre les infidèles et devenu l'un des maîtres de l'empire Grec, raconta, l'esprit frappé des grands tableaux qui l'avaient ému, les aventures de ses frères d'armes, ses propres exploits, les spectacles dont il avait été le témoin, la conquête de Constantinople.

(1) Saint Bernard, dit M. de Rémusat, morc. cit., ressemble à un Bossuet agissant et populaire, qui domine dans le siècle par la parole et commande aux rois...

(2) M. Villemain, *Moyen âge*, t. I, p. 288.

C'est à Geoffroi de Villehardouin, père de notre histoire, qu'est due la première relation en prose française(1), dont on ait conservé l'original (2). Guerrier valeureux, négociateur habile, orateur éloquent, il raconte avec mouvement, avec intérêt, avec précision, avec vérité. Sa candeur plaît, ses peintures de mœurs, beaucoup de détails qui expriment admirablement l'âge héroïque où il vivait, donnent à son ouvrage le charme et la grandeur d'une épopée. Il ne manque pas, comme on l'a dit, de clarté et d'élégance, mais l'idiome qu' il manie est encore peu formé, et la langue du Nord n'est pas chez lui bien dégagée de celle du midi, sur laquelle peu après elle doit prévaloir (3).

(1) Avant l'ouvrage de Villehardouin on ne trouvait guère en prose dans notre langue, remarque M. Villemain, *ibid.* p. 293, que quelques romans de la table ronde, *translatés en la parlure de France* par des Anglo-Normands, vers le milieu du XIIe siècle. Sur ces romans, on peut consulter un mém. de la Curne de sainte Palaye, Rec. de l'académie des inscriptions, t. XXIII, p. 236; et sur l'utilité de leur lecture, un autre mém. du même auteur, *ibid.*, t. XVII, p. 787.

(2) Consulter l'introduction de M. Paulin Paris, placée à la tête de la nouvelle édition de Villehardouin, donnée en 1838. *V.* aussi le juste éloge décerné à cet historien, t. XV, des mém. de l'acad. des inscriptions, 1re série, p. 388.

(3) Le son de *oil* finit les mots dont les terminaisons s'exprimeront plus tard par la syllabe *ueil*, *argoil*, *accoil*, *sommoil;* les mots en *eur* se terminent en *our*, *douçour*, *doulour*; on dit *precioux*, *délicioux*. Peu après, sous Louis IX, on voit notre langue, en se demêlant de l'idiome provençal, échapper aussi à la rudesse du français Normand de Robert Wace. *V.* Rec. de l'acad. des inscriptions, t. XXIV, p. 671, un mém. curieux de la Curne de sainte Palaye sur la langue française du XIIe et XIIIe siècle, comparée avec les langues provençale, italienne et espagnole de la même époque.

Henri de Valenciennes entreprit de continuer l'œuvre du maréchal de Champagne ; mais il ne fut pas peintre comme lui : son style, déparé par l'exagération de la forme poétique, a moins de netteté, d'exactitude et de clarté que celui de son devancier. Il est moins élevé et moins large ; l'allure en est moins franche : ce n'est plus l'esprit du chevalier et de l'homme d'état, mais plutôt du chroniqueur asservi aux opinions monastiques du moyen âge.

Près d'un siècle après, le caractère naïf de la prose française se retrouve, avec un mérite supérieur, dans l'ouvrage le plus populaire de cette période, celui du sire de Joinville (1) : son nom est recommandé à notre amour par l'intérêt, par l'admiration qui s'attache au souvenir du saint Roi, dont il s'entretient avec nous. Cet ami fidèle lui survécut près de cinquante ans : il veut, avant de l'aller rejoindre, le montrer à la postérité, bon et grand, tel qu'il l'a connu. Par là il s'associe à son immortalité. Avec la mémoire du cœur, le serviteur loyal, passionné pour ce qui est noble et beau, plein d'une religion éclairée et sincère, répand sur tout ce qu'il raconte un charme attendrissant

(1) Joinville n'écrivit ses Mémoires que très tard, après l'an 1305. Il avait alors quatre-vingts ans, et mourut en 1318. *V.* l'article de M. Ampère sur Joinville, *Revue des Deux Mondes*, N° du 1er fév. 1844.

qui nous gagne. Expression vivante de la chevalerie et des sentiments généreux du XIIIe siècle, il émeut parce qu'il est ému lui-même au souvenir du maître et des compagnons qu'il a perdus. A la manière grave, au ton solennel de Villehardouin il substitue une aimable familiarité, un abandon mêlé d'enjouement; il n'a pas sa précision, sa vigueur; mais par des qualités différentes, ses récits que colore une foi vive, que pénètre une douce chaleur, méritent la même gloire. Dans son style pittoresque, éloquemment expressif, empreint d'une grâce inimitable, il a su, en devançant le progrès de la langue, trouver par le don d'une nature privilégiée, les tours et les mots qui ne périssent pas.

Froissard, (1) qui touche au vieux sénéchal par plus d'une affinité, reproduit surtout sa vivacité et son coloris : de l'éducation de son temps, des révolutions et des guerres qui l'agitent, naît pour lui le talent d'écrire l'histoire ; mais tandis que dans quelque pays voisins (2) on raisonne sur les événements, on en démêle les causes,

(1) Froissard ou Froissart, né en 1337 ou suivant d'autres en 1333 : on s'accorde peu sur l'époque de sa mort, placée quelquefois en 1420. *V.* sur cet écrivain, sa vie et ses ouvrages, deux mém. de La Curne de sainte Palaye, t. X et XIII des mém. de l'acad. des inscriptions, 1re série.

(2) En Italie et en Espagne. Il suffit de rappeler les noms de Villani et d'Ayala.

on prévoit, on calcule les effets, le talent n'aspire encore et ne s'applique parmi nous qu'à conter les choses avec agrément, qu'à peindre heureusement les personnages.

Tel est le double mérite de Froissard. En sa qualité de poète, ami d'une vie joyeuse (1) et de la lecture des romans, il entreprend, au sortir de l'école et à la demande de son seigneur, de faire le récit des guerres contemporaines, particulièrement de celles qui suivirent la bataille de Poitiers (2). Mais, à l'imagination qui domine en lui se joint un merveilleux desir de connaître la vérité. Il en poursuit la recherche, il en achète la conquête au prix de tous les sacrifices et de toutes les fatigues (3); pour la découvrir il visite la plupart des cours de l'Europe, s'introduit auprès des plus grands sei-

(1) En chambre pleine de candeilles,
Jus et danses, et longues veilles;
Espices, clairet et rocelle,
Mon esperit se renouvelle.

V. poésies de Froissard : on peut consulter sur ces poésies un mém. de La Curne de sainte Palaye, Rec. de l'acad. des inscrip. 1re sér., t. XIV, p. 219.

(2) « Si empris-je assez hardiment, moi issu de l'escole, à dicter et ordonner les guerres dessus dictes....» et plus loin il ajoute que « ce feut à la prière de son cher seigneur et maistre messire Robert de Namur, chevalier. » (Prolog. du 1er livre.)

(3) *V.* le deuxième mémoire cité de La Curne de sainte Palaye.

gneurs, s'insinue dans leur confiance, pénètre, interroge, consulte et s'éclaire partout(1). Écrite, pour ainsi dire, sous la dictée de l'époque par un homme curieusement épris d'un rôle (2) dont il paraît comprendre toute la grandeur (3), comment dès lors l'histoire ne serait-elle pas en plusieurs rencontres animée et éloquente? Image vivante d'un siècle plein de discordes et de luttes, tumultueux même dans ses plaisirs, l'ouvrage de Froissard nous y transporte, il en réfléchit toutes les passions : quelquefois enfin sous leur influence, son style toujours net, agréable et facile, se teint d'éclat et s'élève jusqu'à la majesté (4).

A l'action favorable de ces premiers modèles sur l'esprit et sur le langage français, se joignait le gouver-

(1) Il nous avertit lui-même qu'il a fréquenté plusieurs nobles et grands seigneurs, tant en France qu'en Angleterre, en Ecosse et en plusieurs autres pays; et, ajoute-t-il, « ai eu la cognoissance d'eulx et ai tousjours à mon pouvoir justement enquis et demandé du faict des guerres et des adventures. » *Ibid.*

(2) Telles choses à dire et mettre en avant me sont grandement plaisantes... l. IV, c. 13 ; il parle encore après *de la plaisance qui l'a incliné à dicter. Ibid.*

(3) Prolog. et 1er ch. du 1er l.; chap. 1er du l. 3. *V.* à ce sujet Froissard défendu par M. de La Curne des reproches de partialité, en faveur des Anglais, de vénalité, etc. Toutefois celui-ci avoue qu'on desirerait dans cet écrivain plus de critique ; et que souvent le goût qu'on a signalé en lui pour les romans perce dans son histoire.

(4) *V.* M. de La Curne, 2e mém. cit.

nement sage de Charles V qui aima les lettres (1) et le premier de nos rois en recueillit les monuments (2). Charles VII, son petit-fils, héritier de ce noble goût, embrassa le même patronage, et après les désastres de longues guerres, rassembla et accrut les mêmes richesses (3). Son règne vit fleurir Jean Chartier, auteur des *grandes chroniques* de France (4), remarquable par sa

(1) On peut encore mentionner sous ce prince, *grand clerc*, suivant son historiographe Christine de Pisan, le *songe du vergier*, composé, dit-on, par son ordre ; œuvre où l'autorité ecclésiastique est soumise à un examen hardi, et plus remarquable encore sous le point de vue politique, comme témoignage de la direction des esprits que comme monument littéraire: consult. à ce sujet un mém. de M. Paris, Rec. de l'acad. des inscript., nouvelle série, t. XV, 2e partie, p. 388 et 397.

(2) Sur ce prince fondateur de la Bibliothèque royale, *V.* Hallam, *Littérat. de l'Europe*, t. I, p. 78, 79, et sur le mouvement qu'il communiqua aux esprits, les services qu'il rendit à la langue, le mémoire cité de M. Paris. Chaque roi de France se fit gloire d'augmenter la Bibliothèque royale de Paris, et dès 1556, il fut ordonné qu'un exemplaire de chaque livre imprimé avec privilége y serait déposé. *V.* Hallam, *Littér. de l'Eur.*, t. II, p. 360.

(3) *V.* dans le Rec. de l'acad des inscript., Ire série, deux mémoires de Boivin le cadet sur la Bibliothèque du Louvre, t. I, p. 310, et t. II, p. 747.

(4) Vulgairement appelées chroniques de Saint-Denys, redigées en français, depuis Pharamond jusqu'au décès de Charles VII : le même auteur a écrit en outre l'histoire de ce dernier prince. Sur les chroniques de France, dites de Saint-Denys, on peut consulter un mémoire de la Curne de sainte Palaye, inséré dans le recueil de l'Académie des inscriptions, et un travail de M. Léon Cabane qui, prenant la question où l'avait laissée sainte Palaye, a rectifié par quelques faits nouveaux l'opinion de ce savant. *V.* Biblioth. de l'école des Chartes, t. II, p. 57 et suiv.

vaste érudition, non par un style que déparent la dureté et la sécheresse ; mais surtout Alain son frère, si honoré de son temps, où il fut proclamé le père de l'éloquence. Secrétaire de deux rois, mêlé aux grandes affaires, le sentiment du patriotisme lui suggère de nobles accents : dans son traité *sur l'espérance*, avidement accueilli au milieu de l'excès des malheurs publics, il joint à un commencement d'élégance et d'harmonie, une certaine véhémence, une certaine vigueur.

Déjà, à l'époque où il vécut, notre idiome se fixait, les constructions en devenaient régulières, la syntaxe se rapprochait de celle que nous avons adoptée. Jusqu'alors si confus et si changeant, il se façonnait à la correction, à la clarté qui le distinguent; propre de tout temps à conter avec agrément, il gagnait de la force ; déjà enfin il offrait, suivant la remarque de Fénélon et de La Bruyère, *dans la vivacité pittoresque de ses tours, ce type national* qui devait durer et qu'il nous appartient de ne point laisser périr (1).

Un des écrivains qui contribuèrent le plus à décider ce caractère, à donner aux lettres françaises ce mérite de bon sens et d'esprit philosophique qui leur est parti-

(1) M. Villemain, *Moyen âge*, t. II, p. 278.

culier, fut, à la fin du xve siècle, le confident, l'historien de Louis XI, Philippe de Comines (1). Avec une morale peu scrupuleuse, celle de son époque, mais une sagacité admirable, une rare sûreté d'appréciation, il étudie, analyse, et pénètre l'homme qui transformait alors la société. Vieilli dans la politique et rompu aux intrigues, habitué à tout calculer, à tout deviner, il rappelle le genre *pragmatique* des anciens : son esprit éminement original y excelle : à ce cachet se reconnaît vraiment l'histoire, qui non seulement conte et amuse, mais juge et instruit. Cette nouriture plus solide est venue à point, lorsque les intelligences sont déjà dérouillées par les aimables causeries de Joinville et de Froissard. Comines, par la force d'une raison supérieure, développe et mûrit la raison du lecteur qu'il avertit de s'interroger elle-même. Avec la réflexion féconde, il accrédite un ton de convenance auparavant inconnu. Instruit à la prudence par de dures leçons, l'habitude dès longtemps contractée de veiller sur lui, la crainte toujours présente de se compromettre en écrivant, lui font une loi de voiler sa pensée, de la tempérer par la réserve des paroles. Il donne ainsi l'exemple de cette retenue de l'expression, de cette mesure qui deviendra parmi nous une qualité de l'esprit public, une

(1) Ses mémoires qu'il paraît avoir composés à cette époque, ne furent toutefois imprimés qu'en 1524. Il était mort en 1509.

règle du goût, et dans nos bons auteurs ajoutera aux richesses du style un attrait délicat et piquant (1).

Ainsi notre langue jusque là bornée le plus souvent au mérite d'une naïveté raisonneuse, d'une vivacité mêlée de finesse, d'une narration facile, assaisonnée de gaité et d'ironie, acquérait sous la plume de Comines quelque chose de cette netteté lucide, de cette précision sévère qui devaient la rendre si propre aux affaires, à la philosophie et à l'histoire. Le développement des institutions avait secondé ce progrès. Les bourgeois dans leur *parlouer* s'étaient exercés à parler, surtout à penser. Quoique, suivant M. de Chateaubriand (2), les états-généraux ne soient jamais bien entrés dans les mœurs du pays, on ne peut nier d'après les preuves mêmes qu'en offre cet auteur, qu'ils n'aient heureusement agi sur l'éducation nationale. Telle était, à la faveur de ces causes réunies, la marche lente mais continue du langage et de l'esprit français vers leurs grandes destinées futures, lorsque les circonstances politiques, en les mûrissant l'un et l'autre au foyer d'une civilisation plus

(1) On peut consulter avec fruit un précis de la vie et des ouvrages de Philippe de Comines par M. de la Fontenelle de Vaudoré, travail que l'acad. des inscript. et belles-lettres a honoré d'une mention en 1837.

(2) Etude raisonnée de l'Hist. de Fr., Henri IV.

avancée, leur communiquèrent une activité nouvelle et une impulsion puissante.

Ce fut sous le règne de Charles VIII, qu'entraînée par les illusions et l'ardeur de son jeune monarque, la France, que l'administration dure et triste, mais sage et utile de Louis XI avait affermie, s'engagea dans ces longues guerres d'Italie qui lui rapportèrent avec de brillants triomphes tant de pertes et de malheurs (1). Par delà l'horizon des Alpes, un monde inconnu s'ouvrit à ses regards : et quel spectacle pour les yeux, quel aliment d'inspiration pour la pensée, que la terre des Médicis dans la beauté rajeunie de son réveil !

Alors ce n'était pas seulement l'éclat des arts qui paraît ce pays, sorti le premier de la nuit du Moyen âge : ce sol classique semblait avoir retrouvé sa fertilité passée. La multiplicité des états, la lutte des intérêts opposés, les constitutions libres, l'agitation des villes tourmentées de leur indépendance, les grands souvenirs avaient fait jaillir des étincelles de ces cendres mal éteintes où était ensevelie tant de gloire. Là

(1) Il est curieux de voir l'opinion de L'Hôpital sur ces guerres, dans une épître qu'il composa sous Henri II et que l'on peut intituler : « Invective sur l'expéd. des Français en Italie, » 1556. *V.* ses œuvres latines, p. 162 et suiv. de l'édit. d'Amsterdam, 1732, in-8°.

s'était rallumé le flambeau de la science et du génie, lorsque partout ailleurs régnaient les ténèbres : pour montrer à la fin du xve siècle l'Italie dans toute la splendeur de sa rénovation littéraire, il ne faut que lui opposer, par une appréciation rapide, l'état de la culture intellectuelle dans les principales nations de l'Europe, les hommes et les ouvrages qu'elles avaient produits.

L'Angleterre qu'un siècle de guerres avait constamment mêlée à la France, qui entretenait avec elle un continuel échange de mots, d'usages et d'idées, dont les rois et les écrivains usurpaient notre langage (1), ne comptait guère qu'un poète, l'illustre Chaucer (2) : c'était à peine si à l'avénement d'Edouard III (3), l'usage de la prose anglaise avait commencé : on traduisit ensuite, on imita des romans français ; mais aucune œuvre originale (4) qui fût digne de mémoire n'avait paru, au moment où Henri VIII montait sur le trône (5) ; c'est alors seulement que dans cette contrée un grand changement se prépare : Thomas Morus, par

(1) *V.* M. Villemain, *Moyen âge*, t. II, p. 211 et 222.

(2) Né en 1328, mort en 1400.

(3) Né en 1313, roi en 1327, mort en 1377.

(4) *V.* Hallam, ouv. cit., t. I, p. 48.

(5) Il y avait à cette époque, 1509, entre l'Italie et l'Angleterre, suivant Hallam, plus d'un siècle de distance. *Ibid.*, t. I, p. 261.

son histoire d'Édouard V (1), bientôt par l'ingénieuse fiction de son Utopie (2), si pleine d'invention et de verve, inaugure le siècle qui verra naître Spenser, Bacon et Shakspeare. Vers le même temps, l'Écosse, en proie aux dissensions, et dont les grands, indiciplinés et sauvages, à défaut de guerre à repousser, la faisaient à leurs rois, apercevait à peine l'aurore d'un meilleur avenir (3).

Plus heureuse et plus calme, l'Allemagne devait toutefois attendre longtemps son âge littéraire. Depuis l'antique et nationale création du *Livre des Héros* et des *Nibelungen* (4), ces épopées d'auteurs inconnus, ces premiers poëmes chevaleresques du Moyen âge, elle avait sommeillé. Ses Troubadours, quoique nombreux (5), étaient loin de présenter la variété, la verve et l'éclat de ceux des Provençaux. Prudemment exacts, ses maîtres chanteurs (6) semblaient avoir redouté l'inspiration ; patients ouvriers de la poésie, ils n'é-

(1) Écrite en anglais, vers 1509. *V.* Hallam, ouv. cit., t. I. p. 314.

(2) Écrite en latin et qui parut en 1515 : Hallam ne craint pas de l'appeler une œuvre de génie, *ibid.*, t. I, p. 281.

(3) *V.* Hallam, *ibid.*, t. I, p. 280.

(4) *V. Id.*, *ibid.*, t. I, p. 39 ; et Fr. Schlegel, *Hist. de la littérat. ancienne et moderne*, t. I, p. 329 et suiv.

(5) *V.* Schlegel, *ibid.*, p. 362 et suiv. ; et Hallam, *ibid.*, t. I, p. 38.

(6) *V.* sur les *meister-singers* dans le XIVe siècle et les suiv. Hallam, *ibid.*, t. I, p. 40.

taient propres qu'à retenir la langue et les esprits dans l'enfance. Après ces productions désavouées des muses, la littérature allemande consistait tout entière dans la fable morale, le conte et la satire (1) : Maximilien Ier, par sa protection et son exemple (2), Frédéric de Saxe par d'utiles établissements (3), s'efforçaient cependant d'annoncer une époque plus brillante.

L'Espagne agitée de grands événements, émue de grands spectacles, foyer d'enthousiasme patriotique, avait puisé dans les luttes qui la rendirent libre, une inspiration vraie et originale que ne pouvait connaître la société des maîtres allemands formée par Charles IV (4). Sorti enfin de sa barbarie et du chaos de tant d'idiomes (5), ce pays, à l'aspect pittoresque et divers, avait fait éclater dans une langue affranchie et renouvelée une poésie nationale. C'est au règne d'Alphonse le Sage, ou, pour mieux parler, le *savant* (6), qu'elle se montre déjà singulièrement pure et vigoureuse. Son plus

(1) On citait aussi quelques sermons du dominicain Tauler, de Strasbourg, qui fut le premier prosateur allemand, mort en 1361.

(2) Empereur de 1493 à 1519. Auteur de l'ouvrage *der weise könig*, le roi sage, où il a, dit-on, voulu se peindre lui-même. *V.* à ce sujet Fr. Schlegel, ouv. cit., t. I, p. 402.

(3) La création de l'université de Wittemberg en particulier.

(4) 1378, *V.* Hallam, *ibid.*, t. I, p. 40.

(5) M. Villemain, *Moyen âge*, t. II, p. 75, 79.

(6) XIIIe Siècle.

curieux monument est le *Romancero*, cette espèce d'Iliade populaire (1), digne encore aujourd'hui d'admiration, ce poëme formé d'une suite de pièces différentes d'origine, d'auteurs et d'époque (2), mais qui exprime si bien les passions et le génie du Moyen âge, où respirent la vie chevaleresque, la ferveur chrétienne, l'amour du sol natal, la vivacité des sentiments primitifs, la simplicité de ces mœurs rudes et grossières, l'humeur généreuse et féroce d'une civilisation inachevée. Le Cid l'anime et le remplit tout entier, héros plus qu'humain, à la vie aventureuse mêlée de fortunes contraires, glorieux et vainqueur jusqu'au dernier terme de la vieillesse et au sein de la mort (3). Pendant que la Castille célèbre son grand capitaine, la *gaye science*, la poésie provençale fleurit dans d'autres parties de l'Espagne (4). Sous la plume d'Ayala (5), la

(1) M. Villemain, *ibid.*, t. II, p. 83.

(2) Beaucoup de ces chants ont été refaits vers le xv$_e$ siècle. Quant à l'ancien poëme du *Cid*, probablement, au dire d'Hallam, *ibid.*, t. I. p. 120, antérieur au milieu du xve siècle, il est déjà remarquable par le nerf et la verve. *V.* aussi M. Villemain, *Moyen âge*, p. 83 et 94; et Fr. Schlegel, ouv. cit., t. I, p. 406 et suiv.

(3) *V.* M. Villemain, *ib.*, t. II, p. 110.

(4) La Catalogne, l'Aragon et le royaume de Valence. *V.* Schlegel *ibid.*, t. II, p. 103. Dans un concours poétique, ouvert à Valence au xve siècle, sur la conception de la Vierge, entre trente-six concurrents, quatre avaient écrit en espagnol, un en italien, tous les autres en provençal ou valencien. Le livre qui renfermait ces pièces, le premier imprimé en Espagne, fut publié à Valence en 1474. *V.* Hallam, ouv. cit., t. I, p. 173.

(5) xive Siècle.

langue espagnole, naturellement majestueuse, se formait vers le même temps à la sévérité du style historique : grâce au talent de ce vigoureux chroniqueur, la prose s'était élevée à une éloquence simple et nerveuse. Dès lors on pouvait pressentir ce siècle de gloire de la littérature espagnole, préparé par Ximenès (1), fondé avec la monarchie de Charles-Quint, maintenu sous Philippe II, lorsque Boscan, Garcilaso, Mendoza, Ponce de Léon, Herrera le divin(2), Ercilla (3), devaient lui donner cette fécondité et cette puissance, dont Lope de Véga, Calderon, Cervantes furent presque la dernière, comme la plus populaire expression.

Toutefois ces espérances étaient encore peu de chose auprès de celles qu'avait réalisées l'Italie, auprès des grands talents qui l'avaient déjà illustrée et qu'elle continuait à produire. On eût dit que la sève du génie qui avait si longtemps fructifié dans ces climats, bien loin d'être épuisée, s'était ranimée en sommeillant. Partout

(1) Il fonda au commencement du XIVe siècle, à Alcala, un collége pour l'enseignement des trois langues savantes, hébraïque, grecque, et latine.

(2) *V.* sur ces écrivains, Hallam, *ib.*, t. I, p. 423 ; t. II, p. 203 ; Schlegel, *ib.*, t. 2, p. 111 et 112.

(3) C'est l'auteur de l'*Araucana*, *V.* Schlegel, *ib.*, t. II, p. 112 et suiv. Hallam signale cet ouvrage, *ib.*, t. II, p. 206, comme le meilleur des *vingt-cinq poëmes épiques* que l'Espagne vit naître dans la 2e partie du XVIe siècle.

ailleurs la scolastique et l'ignorance : ici la civilisation, les arts qui renaissent, et la voix du poète qui se fait entendre. Au commencement du XIVe siècle, l'Italie, grâce à la dure éducation de ses troubles politiques, surtout au gouvernement de ses papes, possède une langue formée, une littérature inaugurée par un chef-d'œuvre (1). Le Dante a immortalisé son nom, sa patrie et sa vengeance. Bientôt Pétrarque, par les chants sortis de son cœur, pénètre au fond des âmes : cet idiome qu'il revêt de souplesse et de douceur, Boccace le façonne à la régularité sévère de la prose dont il offre le modèle et presque la perfection, Boccace brillant tour à tour et nerveux, quelquefois par l'art de peindre rival de Thucydide et de Tacite.

Après un siècle de repos, comme si la nature eût été lasse, avec quelle vigueur le mouvement littéraire interrompu ne se rétablit-il pas sous les auspices des Médicis (2) ? Par eux, des bibliothèques, des académies se forment (3) : leurs exemples trouvent de nombreux

(1) Les premiers vers italiens connus paraissent dater de 1187; mais cette langue nouvelle avait été bien peu maniée jusqu'au Dante. *V.* Pasquier, *Recherches de la France*, l. 7, c. 4.

(2) *V.* sur l'Italie au XVe siècle un curieux morceau de Heeren, cité par Schœll, dans son *Histoire de la littérature grecque*, t. VII, p. 296 et suiv.

(3) Rem. entre plusieurs créations de ce genre, la bibliothèque fondée par Côme de Médicis, enrichie par son petit-fils, et qui reçut

imitateurs (1). Dès lors quelle succession continue d'esprits originaux, de talents vigoureux ! quelle variété piquante, quelle verve intarissable ! Presque simultanément on voit fleurir Politien (2), dont le nom rappelle Laurent de Médicis, son patron et son rival; Louis Pulci d'une imagination hardie à l'excès, mais si variée et si plaisante; Boiardo qui, au préjudice de sa réputation, eut un continuateur dans l'Arioste ; le gracieux Sannazar; Bembo, d'une élégance exquise, quelquefois même raffinée ; le Trissin, cultivant avec d'autres écrivains la tragédie antique ; Bibbiena, la comédie de Plaute ; Machiavel, supérieur dans des genres si opposés ; Bernardo Tasso (3), dont la gloire à peine répandue devait être éclipsée : son fils Torquato venait de naître.

de celui-ci le nom de Laurentine ; en outre, l'Académie platonique qui dut sa naissance à Laurent de Médicis.

(1) Alphonse, roi de Naples; Nicolas d'Est, marquis de Ferrare; Nicoli de Florence, dont le legs de huit cents manuscrits donna naissance à la bibliothèque de Saint-Marc, etc. Dès la première partie du XIVe siècle, Robert d'Anjou, le roi que l'on appela le Bon et le Sage, écrivait à Pétrarque : « Les lettres, je le jure, ont pour moi bien plus d'attrait et de prix qu'une couronne. S'il fallait renoncer au commerce des livres ou à mon diadème, le ciel m'est témoin que j'aurais bientôt fait ce dernier sacrifice. » *V.* sur ce prince et les autres protecteurs des lettres vers le même temps, Schœll, *Histoire de la littérature grecque*, t. VII, p. 280, 281. *V.* aussi Hallam, ouvrage cité, t. I, p. 81.

(2) Il s'appelait Ange Ambrogini : c'est lui-même qui a fait choix du nom qu'il a illustré. Né en 1454, mort en 1494.

(3) Il est loué par Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. V, p. 91 et suiv ; p. 108 et suiv. *V.* aussi Hallam, ouvr. cité, t. II, p. 192.

A cette culture des lettres, à ces fruits indigènes, se joignait encore pour nourrir des esprits si pleins d'activité et d'ardeur, le goût de l'érudition, l'amour de la science antique : elle était comme un patrimoine dont les Italiens se prétendaient à bon droit les héritiers naturels. Fiers de rapporter leur origine aux Romains, ils affectaient de conserver leur langage ; ils se paraient des coutumes de leurs illustres ancêtres ; ils rappelaient en toute occasion ces titres d'une noblesse qu'ils voulaient régénérer. C'était l'Italie qui, la première éveillée au sentiment du beau qu'on eût dit à jamais éteint, avait exhumé ou accueilli, remis en honneur et propagé la littérature classique : ces beautés si longtemps enfouies l'avaient, la première, saisie d'une admiration ou plutôt d'un enthousiasme tout national. Virgile était le dieu du Dante : on sait avec quelle persévérance Pétrarque poursuivait la recherche des vieux manuscrits (1) ; comment, par l'étude, approfondie des écrivains de Rome, il se pénétrait de leurs idées et devenait leur contemporain ; combien Boccace, à son exemple, s'était fait le curieux investigateur, l'adorateur constant de l'antiquité retrouvée.

Cette alliance d'une force créatrice et de patientes veil-

(1) *V.* de curieux extraits des lettres de Pétrarque à ce sujet; Schœll, *Histoire de la littérature grecque*, t. VII, p. 28 et suiv.; M. Villemain, *Moyen âge*, t. II, p. 22 et suiv.

les, de richesses étrangères conquises par le travail et d'une inspiration spontanée, n'a pas marqué seulement d'un sceau particulier le talent de ces trois écrivains si érudits avec une originalité si puissante; il est encore le caractère commun de la génération laborieuse qui leur succède. Politien n'est pas moins grand savant que grand poète: il se plonge dans l'étude des lois; il commente les Pandectes. Plus tard, on verra de même le futur peintre d'Armide et de Renaud composer des thèses sur la jurisprudence. De là sans doute, de ce soutien d'un savoir profond qui règle et affermit l'essor d'une pensée audacieuse, cette maturité précoce, ces fruits tout d'abord exquis du génie italien, qui semblent devancer la saison: de là ce précieux accord, dont il n'y avait à la fin du xve siècle, aucun autre exemple, du goût et de l'imagination perfectionnés.

On peut s'expliquer dès lors combien ces progrès intellectuels, cette brillante émulation d'études et de talents, dans le choc soudain qui mêla ces deux peuples, durent frapper les Français déjà assez avancés eux-mêmes pour y attacher leurs regards, pour y puiser des leçons, pour comparer et juger. A cette culture des esprits, se joignit une influence non moins directe sur nos mœurs, mais moins heureuse, lorsqu'elles furent pour ainsi dire surprises et enchantées par le spectacle prestigieux des mœurs de l'Italie. Toutefois, ces plaisirs délicats de la société que les Médicis surtout

avaient aimés et fait connaître, ces charmes d'une conversation spirituelle et polie qui, dans plusieurs cours, rapprochait les hommes des femmes, adoucirent, en s'introduisant parmi nous, l'âpreté des caractères, répandirent la finesse du tact, l'élégance qui manquait à notre vie privée, et tournèrent au profit du goût national (1).

Cette communication d'usages et d'idées devint encore plus immédiate et plus continue, lorsqu'une singulière fortune eut placé sur le trône de France les filles de ces marchands enrichis, maîtres d'une république dont ils avaient été les bienfaiteurs. Catherine de Médicis, la Junon de la cour, ainsi que l'appelle Brantôme, éprise de toutes les recherches d'une existence magnifique et raffinée, multiplia les cercles et les fêtes où la galanterie, lorsqu'elle est réglée par la décence, élève et cultive l'esprit public : on sait d'ailleurs que la politique de cette reine astucieuse, avant d'être barbare, comptait l'attrait des plaisirs (2) et la corruption parmi les plus sûrs et les plus puissants ressorts de gouvernement.

(1) Les courses transalpines de Charles VIII et de Louis XII avaient fait passer dans les Gaules ce goût des élégances de la vie, perdu depuis longtemps. (M. de Châteaubriand, *Analyse raisonnée de l'histoire de France*. — François Ier.)

(2) Nul ne l'égala, au rapport de Brantôme, pour faire les honneurs de la cour, où elle rassemblait les attraits de toutes les séductions et

Le nom de cette princesse, en qui se résument les traits principaux et surtout les vices du pays natal, témoigne assez combien nous ont coûté les progrès que dut notre littérature au spectacle et à l'influence de l'Italie. Un écrivain, né sur la lisière de cette contrée, adopté par la France et qui paya la dette de l'hospitalité en célébrant son roi Louis XII, Seissel (1), avait offert peu auparavant la première trace de ce perfectionnement : au mérite d'un jugement plein de sagacité, il joint du coloris et de la correction. Pour l'appréciation des faits, on voit qu'il appartient à l'école des Villani. Son style prend quelque chose de ce mécanisme savant, dont la liberté un peu désordonnée de nos formes indécises repoussait jadis la contrainte. De lui date, suivant la Monnoye (2), l'ère des écrivains qui façonnent notre langue à la netteté et l'harmonie.

Mais un auteur en qui l'influence italienne est plus

de tous les plaisirs. Il nous a laissé la liste infinie des dames qui en étaient l'ornement. « Sa compaignie et sa cour, remarque encore le même conteur, estoit un vray paradis du monde, en sorte qu'on disoit à sa mort qu'il n'y auroit plus jamais de cour en France. » *V.* aussi l'*Histoire de France* d'Anquetil, à l'année 1560.

(1) Claude de Seissel ou Seyssel, né en Savoie, 1450, mort archevêque de Turin, 1520. Son *Histoire singulière*, ou plutôt son panégyrique de Louis XII a été fort estimé. *V. Lettres de Pasquier*, XVI, 7.

(2) *V. Ses notes sur la Bibliothèque de la Croix du Maine*, au nom de Seissel.

visible encore, quoiqu'il y joigne un goût de terroir prononcé, c'est Rabelais. Tout original et tout indigène que doit paraître son génie, il reflète néanmoins, sans doute à son insu, le rapprochement intime qui existait entre les deux littératures et confondait leurs tendances et leurs idées. Dans son mélange d'esprit inventif et d'érudition, de sérieux et de burlesque, le plaisant historien de Gargantua est le successeur de Pulci, de Boiardo, de l'Arioste. De tout temps ces combinaisons bizarres, ces débauches d'imagination où le grave passe à la faveur du ridicule, avaient plu au delà des Alpes. Beaucoup de satire se voile sous les capricieuses fictions du *Morgante Maggiore*, et parfois le pathétique s'y mêle aux bouffonneries (1). On mettait en doute aussi, on cherche encore son véritable sens (2). Le poète parle-t-il sérieusement, ou se joue-t-il de son lecteur? Cette incertitude sur les intentions de l'écrivain lui est commune avec Rabelais : on discute sur le but que s'est proposé celui-ci dans son œuvre inouïe, pleine, au sentiment d'un excellent juge (3), « de science, d'obscénité, de comique, d'éloquence et de fantaisie, qui vous

(1) *V.* sur ce poëme de Louis Pulci, le *Jugement de Ginguené*, *Histoire littéraire d'Italie*, t. IV, p. 208 et suiv.

(2) *V.* Hallam, ouv. cit., t. I, p. 198 et les notes.

(3) M. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVI*e siècle*, t. I, p. 338.

saisit et vous déconcerte, vous enivre et vous dégoûte, et dont on se demande, après s'y être longtemps plu et l'avoir longtemps admirée, si on l'a bien comprise. » Sans prétendre expliquer cette énigme, on ne peut toutefois méconnaître que ces aventures extravagantes ne déguisent de fréquentes critiques, qu'il n'y ait beaucoup de sens et de hardiesse cachés sous le délire apparent de ces inventions désordonnées. La finesse, la verve de Rabelais charmaient Molière et La Fontaine : Voltaire lui-même, se repentant d'avoir été trop sévère envers lui, le proclamait le premier des bons bouffons (1).

A ce goût tout italien pour le genre facétieux traité par un esprit supérieur, se joint dans ce *fou* sublime, le contre-coup des événements et le reflet des passions contemporaines. Jamais son éloquence n'est plus haute et plus vraie que lorsque, indigné des malheurs publics, en frappant du même coup la rivalité sanglante des Charles-Quint et de son ennemi, il attaque l'ambition insatiable, les guerres, les préjugés funestes aux hommes, et que s'élevant contre les vices du clergé sans épargner l'exagération des novateurs, il soutient la cause de la tolérance. Alors surtout il mérite l'éloge de La Bruyère: « Où Rabelais est bon, a dit ce philosophe, il va jusqu'à

(1) *V.* Lettre à madame du Deffand, 13 octob. 1759 et 12 avril 1760 : Il avait auparavant assez mal traité Rabelais dans *le Temple du Goût,* surtout dans la 22e de ses *Lettres philosophiques:*

l'exquis et l'excellent ; il peut être le mets des plus délicats (1) ». Alors il exprime avec une vérité piquante, il déploie librement sous ses faces diverses l'esprit français (2) ; il enrichit la langue d'une infinité de tours et de mots, qui marqués à ce coin de justesse que devine le génie, ne sauraient vieillir.

Auprès de cet homme si savant et si profond penseur, qui aborde tout, politique, législation, morale, et qui rit de tout, des autres et de lui-même, se place une figure sévère, celle de Calvin, l'un des pères de notre idiome, comme Luther énergique et correct lorsqu'il écrit dans sa langue nationale en avait été l'un des premiers modèles (3). Inférieur à celui-ci par le génie, le réformateur francais, au jugement de Bossuet, l'emporta sur lui par l'étude : avec moins de fougue, il régla ses innovations, et sut à la même fermeté unir plus d'art et de méthode (4).

Devenu, après que Zwingle eût perdu la vie sur

(1) *Caract.* C. I, Des Ouvrages de l'Esprit.

(2) La raillerie en était un des traits principaux. Le double caractère de nos anciens écrivains, dit M. de Rémusat, morc. cit., c'est la tristesse et la moquerie. Notre peuple porta à sa perfection ce bon sens moqueur, l'esprit de nos grandes villes, et si j'ose le dire, l'esprit parisien.

(3) Hallam, *ibid.*, t. I, p. 375; Fr. Schlegel, *ibid.*, t. II, p. 303.

(4) Bossuet, *Histoire des Variations*, l. 9, passim. Cf. M. Villemain, *Vie de L'Hôpital*.

un champ de bataille (1), le chef du parti protestant qui se rallia sous son nom, Calvin entreprit dès lors de s'en faire l'apologiste et le défenseur : ce fut dans son *Institution chrétienne*, adressée à François Ier, qu'il remplit ce rôle avec le plus d'éclat. Politique dans cet ouvrage autant que théologien, il ne craignait pas, seul des novateurs de cette époque, d'aborder la théorie des gouvernements, d'en discuter la nature et les vices. On reconnaît que son raisonnement a été mûri par la lecture de Machiavel ; mais, bien loin d'appartenir à l'école du publiciste italien, il ne montre pas dans ses principes moins de sagesse que d'élévation morale. Il veut le bonheur des peuples ; il redoute les révolutions qui le compromettent ; et, modéré en même temps que hardi, il refuse aux individus le droit de changer la forme du gouvernement sous lequel ils vivent (2).

Cette exposition systématique et complète du Protestantisme est écrite avec régularité, mesure et concision. L'argumentation y est bien suivie et pressante. L'auteur, dit Bossuet (3), excelle à parler la langue de son pays. Mais c'est surtout lorsqu'il réclame con-

(1) 1531. *V.* Hallam. ouv. cit., t. I, p. 364.

(2) *Calvin. Instit.*, l. IV, c. 20, § 8.

(3) *Histoire des Variations*, l. IX. Il avait, remarque-t-il aussi, *ibid.*, une extrême peine à se contenter lui-même, comme il le dit dans sa préface.

tre la dureté d'un pouvoir ombrageux, et en faveur de ses frères traînés au supplice, que son style, habituellement triste, s'anime, se colore et s'élève jusqu'à la véhémence : par cette force de l'inspiration naturelle qui naît des grands intérêts et de la passion émue, il éclate en traits vifs et énergiques, il prodigue les mouvements impétueux, il est éloquent.

Ainsi la Réforme naissante se mettait en quelque sorte sous le patronage de notre idiome national. Au lieu de parler exclusivement ce latin de l'ancienne théologie, d'abord barbare, depuis plus pur, mais toujours fermé à la foule, elle adoptait, en vue de capter les sympathies des masses, de se faire entendre et juger, le langage vulgaire; circonstance qui en propage la culture. Pour combattre avec les mêmes armes, les catholiques l'emploient à leur tour; de là, sous l'influence de discussions passionnées, un exercice de chaque jour, qui tourne à son profit et accélère ses progrès. Il gagne, dans ces luttes opiniâtres, en clarté, en précision, en vivacité, en vigueur. « Les huguenots escrivent mieulx que nous », s'écriait avec dépit le fougueux Montluc; mais cet avantage, une fois signalé, ne devait pas, grâce à l'ardente rivalité des esprits, leur appartenir longtemps.

C'est qu'alors le talent de parler et d'écrire devient arbitre des plus hautes questions, des intérêts les plus

graves de l'humanité. La littérature entre dans la vie active, elle se mêle à la politique, elle se fait militante. Jusqu'à ce jour c'était un mets délicat à l'usage des grands, un plaisir de leur oisiveté: maintenant elle est une puissance et une arme. Par l'imprimerie (1), cette sœur aînée des Muses, comme l'appelle du Bellay, elle multiplie son action à l'infini; elle la répand en tous lieux, plus continue et plus efficace que la voix des anciens orateurs. La plume a remplacé la parole: le règne des pamphlets a commencé. Cet instrument de l'éloquence, retrouvé en quelque sorte, bien qu'il ait tellement changé de nature, de part et d'autre on aspire avec une égale ardeur à le perfectionner. L'art est appelé au secours de la conviction religieuse. Pour la rendre plus communicative, on poursuit le talent de persuader, on s'efforce de bien dire; on étudie, on fixe les règles et le génie de la langue. L'importance du but redouble l'émulation de ce travail. Par prosélytisme, on cultive à l'envi la grammaire: les meilleurs esprits ne dédaignent pas d'en tracer les lois. Jacques Pelletier, un de ceux qui « avoient commencé d'habiller notre poésie à la nouvelle guise, avec un très heureux succès, observe Pasquier,

(1) Le plus ancien livre imprimé en France, c'est, à ce qu'il semble, le roman de Baudouin, comte de Flandre, Lyon, 1474; après celui-ci, sont imprimées à Paris, en 1476, *les Grandes Chroniques de Saint Denys*.

remue le premier l'orthographe (1): car ce sont choses, ajoute-t-il, qui fraternisent ensemble, que la poésie et la grammaire (2). » L'une des victimes de ces temps de fanatisme, Dolet (3), orateur et poète, ne dédaigne pas de faire un traité de ponctuation. Ramus qui enseigne à penser, qui le premier, en donnant le signal de l'affranchissement de la raison, annonce Descartes, compose une *rhétorique française* (4). Alors l'écrivain ne court pas moins de dangers que l'homme de guerre : une mort violente sera aussi son partage. C'est vers le temps où tous ces efforts concourent presque simultanément à déterminer les formes, à perfectionner l'artifice de notre idiome, que paraît l'ordonnance qui consacre ses progrès et les seconde (5) : La rédaction en français des actes publics est prescrite. Déjà, bien auparavant, dans deux

(1) *Recherches de la Fr.*, Cf. Lettre de Pasquier, I, 2, III, 4. l. VII, c. 6. Il soutenait qu'il faut écrire comme l'on prononce.

(2) *Ibid.* J'ai souvent cité E. Pasquier; mais je me suis abstenu de faire entrer dans ce travail un jugement général sur ce savant écrivain, parce qu'à l'époque que je me suis assignée pour terme de ces recherches, il n'avait paru qu'une partie de ses ouvrages et la moins digne d'éloges, telle que *les Ordonnances d'Amour*, etc.

(3) Il avait embrassé la Réforme. Né, en 1509, brûlé comme athée, en 1546.

(4) Pierre Fabry, en 1521, avait déjà fait paraître « Son *Art de plaine rhétorique.* » Meigret écrivit après Dolet sur la grammaire, ainsi que Henri Etienne.

(5) Ordonnance de Villers-Cotterets.

pays voisins, moins féconds toutefois en talents heureux, l'exemple de cette pratique utile avait été donné. L'empereur d'Allemagne, Rodolphe de Hapsbourg obligeait, dès 1281, à écrire les actes impériaux en parler vulgaire; Edouard III, au XIVe siècle, défendait l'usage du normand dans les tribunaux anglais. Mais en France, remarque M. de Chateaubriand (1), il avait fallu, avant d'introduire cette réforme, attendre la langue ; et seulement alors elle était assez débrouillée pour être convenablement intelligible.

De cette époque date donc parmi nous une ère nouvelle de l'idiome et des esprits, à cause de l'union intime qui lie étroitement leur double marche. La littérature du moyen âge et, si j'ose l'appeler ainsi, la littérature Gauloise est terminée : la littérature moderne, notre véritable littérature a commencé. Un petit nombre d'années suffiront pour révéler ses destinées et manifester la hardiesse, la vigueur de son essor : Ce développement tardif, on le reconnaîtra tout d'abord, lui aura servi ; et parvenus de concert à la maturité, le langage et les intelligences pourront bientôt enfanter des chefs-d'œuvre (2).

(1) *Analyse raisonnée de l'Histoire de France* (François Ier).

(2) La première édition des *Essais de Montaigne* paraîtra en 1580.

D'une langue incertaine et flottante, mais travaillée en tout sens ; du goût individuel et capricieux, discipliné enfin et ramené à l'unité ; de la brillante anarchie des esprits resserrée dans les limites d'une sage indépendance, vont sortir la langue, le goût, l'esprit français, conquérants pacifiques, et, depuis le XVIIe siècle, immuables dominateurs de l'Europe librement soumise.

Mais au nombre des influences qui ont préparé cette suprématie intellectuelle de notre pays, il faut signaler l'étude des monuments classiques, l'amour de l'antiquité. Ce flambeau rallumé, comme on l'a vu, en Italie, plusieurs nations se l'étaient passé tour à tour. Cependant il n'avait nulle part jeté un plus vif éclat que parmi nous : nulle part cette culture ne semblait avoir mieux retrouvé son sol natal. Déjà, vers la fin du règne de Charles VII, les lettres anciennes, écrasées si long temps sous la logique et la philosophie scolastiques, avaient dans l'université de Paris commencé à refleurir (1). Ce progrès, entravé par d'interminables querelles (2), reprit

(1) Vers 1458. *V.* Crévier, *Histoire de l'Université de Paris*, t. IV, p. 243, Hallam, ouv. cit., t. I, p. 157.

(2) Surtout par la grande lutte métaphysique de cette période et de la précédente, celle des Réalistes et des Nominaux : *V.* à ce sujet Bruc-

son cours sous les auspices du vainqueur de Marignan (1). Frappé de la vue des écoles d'Italie, ce prince curieux de toutes les gloires, mérita par des dotations utiles, par de mémorables établissements (2), le surnom qui protége sa mémoire auprès de la postérité. Sous son règne, la France put opposer avec orgueil au souvenir de Ficin, de Philelphe, de Boccace, du Pogge, de Pic de la Mirandole, une élite de savants ou nés dans son sein ou adoptés par elle, qui la rendirent la terre classique, le foyer de la philologie (3). Ses écoles où brillaient les Toussain, les Danès (4), d'Aurat, maître de Ronsard, par leur réputation au loin répandue, attiraient de toutes les contrées une jeunesse innombrable. Juste Lipse, Henri Etienne (5), Muret, Turnèbe, montraient du génie dans l'éru-

ker, *Hist. crit.* cap. 3, sect. 3; surtout la préface de l'édition des *OEuvres d'Abélard*, publiée par M Cousin. Consult. aussi Hallam, *Littérature de l'Europe*, t. I, p. 18, 184 et suiv.

(1) Hallam, *ibid.* t. I, p. 336.

(2) Le collége de France où l'on enseignait les trois langues, hébraïque, grecque et latine, institué dans l'Université de Paris, 1531, 1534; Hallam, *ibid.*, t. II, p. 337. Plusieurs autres chaires furent ensuite ajoutées à celles-ci: *V.* Pasquier, *Recherch. de la France*, l. 9, c. 19.

(3) Hallam, ouvrage cité, t. II, p. 5 et 6.

(4) *Id*, *ibid.*

(5) «Le Traducteur par excellence,» suivant Huet. On peut voir la vie de ce savant écrite avec étendue et exactitude dans le 36e volume de Niceron. André Schott disait toutefois de lui, en écrivant au *grand* Juste Lipse: *Henricus Stephanus, in auctoribus græcis magnus, in latinis hospes.*

dition ; Erasme, jusqu'alors sans rivaux, voyait avec un sentiment d'effroi croître de jour en jour la renommée et la science de Budée, qu'il saluait du nom de prodige de la France, et que l'Europe proclamait son plus illustre helléniste (1). Cujas, avec une pénétration aussi prodigieuse que sa patience, parcourait les dédales, éclairait les ténèbres d'une législation appelée de nouveau à civiliser le monde. Cette race de savants, ardente et forte, qui lorsque tout était à créer, suffisait à tout, puisait dans les difficultés mêmes et dans la grandeur de sa mission une énergie infatigable : elle semblait par ses mœurs étrangère au siècle où elle vivait : la sévérité de sa vie étonnerait aujourd'hui notre mollesse. « Pithou, Cujas et moy, dit Loïsel, l'une des lumières du droit à cette époque, nous nous réunissions touts les soirs après souper dans la bibliothèque, et là nous travaillions jusques à trois heures du matin (2). »

Aussi c'est quelque chose d'extraordinaire que cette originalité créatrice qui se mêlait alors au sa-

(1) Sur Guillaume Budée ou Budé, premier bibliothécaire du Roi, on peut lire un mémoire intéressant de Boivin le Cadet, dans le *Rec. de l'Acad. des Inscrip.*, t. V, p. 350, première série.

(2) Pasquier, ou *Dialogue des avocats du Parlement de Paris.*

voir ; que ce cachet de science profonde qui marquait les talents les plus inventeurs. Au dévouement soutenu de tant de courage, se joignait en effet un fécond enthousiasme. Il respire dans les grands travaux que nous a laissés cet âge d'or des savants : rudes et courageux ouvriers (1), qui défrichaient avec tant de fatigues une terre abandonnée longtemps ; qui renouaient la chaîne rompue par laquelle la société moderne se rattache aux siècles passés ; qui, après avoir éclairé leur contemporains devaient léguer à l'avenir ces inépuisables trésors, dont nous-mêmes aujourd'hui, trop souvent oublieux de ceux qui nous les ont transmis, nous jouissons avec une indifférente et superbe ingratitude.

(1) *V.* sur les savants du XVIe siècle, un des plus justes appréciateurs de leur mérite, M. Patin, dans son *Éloge de l'historien de Thou.* (*Mélanges*, p. 240 et suiv.)

ESSAI

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

D'ÉTIENNE DE LA BOËTIE.

ESSAI

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

D'ÉTIENNE DE LA BOËTIE.

Dans ce XVIe siècle, si savant et si inventeur, si agité de passions et si aventureux dans sa marche; où tant d'idées et d'événements se sont heurtés, où tant de hardis progrès se sont accomplis; au milieu de cette élite d'hommes fortement caractérisés qui ont fécondé par leurs sueurs le champ de l'avenir,

mes yeux se sont souvent arrêtés sur un jeune écrivain, qui, dans une carrière courte, a laissé des traces durables, et chez qui se réfléchit sous plusieurs faces la physionomie de son époque. Il en eut l'enthousiasme et l'ardeur ; il s'associa aux pensées et aux travaux qui, en cultivant les esprits, devaient civiliser la société. En même temps, par le privilége d'une excellente nature, il se préserva des excès dont il fut témoin ; dans cet âge où la loi du devoir était si souvent méconnue ou profanée, il lui demeura toujours fidèle ; au sein du fanatisme et des égarements dont la religion était alors le prétexte, il puisa toujours dans un christianisme éclairé la règle et l'inspiration de sa conduite.

Au souvenir de l'influence précieuse qu'il a exercée par ses exemples et ses services, se joint encore, avec l'intérêt qui s'attache aux existences prématurément tranchées, l'écho prolongé jusqu'à nous des touchantes plaintes d'un ami inconsolable, du talent le plus original de ce siècle, de Montaigne. Prononcer ce nom, n'est-ce pas rappeler celui qui en est inséparable, celui de La Boëtie. Tous deux, en effet, à jamais unis, s'offrent ensemble à la mémoire, et réveillent ce qu'il y a au fond de nos cœurs de plus sympathique et de plus impérissable.

Mais si, grâce à cette alliance consacrée par l'or-

gane du génie, grâce au sentiment qui l'a cimentée, La Boëtie est sûr d'être immortel, ses différents droits à nos hommages ne sont pas toutefois également connus, également appréciés. En lui, souvent à nos yeux, l'ami obscurcit l'écrivain ; il semble même que pour beaucoup, ses titres personnels d'auteur aient disparu dans l'immense renommée de Montaigne. S'appliquer à les remettre en lumière, à faire voir en lui l'un des fondateurs de notre langage, des premiers modèles de notre littérature, ne sera-ce pas un à propos de justice?

Ce fut peu après la paix de Cambrai, lorsque François Ier devenait le beau-frère de Charles-Quint, sans cesser d'être son ennemi, que naquit à Sarlat, dans le Périgord(1), Etienne de La Boëtie. Vers ce moment, la sœur de l'empereur, la douairière de Portugal, Eléonore, accompagnée des deux fils du roi, avait trouvé à Bordeaux, suivant le chroniqueur de Lurbe(2), un accueil digne de la reine de France : car elle venait d'épouser François, près de Roquefort(3). Mais on songeait déjà de part et d'autre à recommencer la guerre :

(1) 1er novembre 1530. V. de Thou, *Hist.*, l. 35, c. 15.

(2) *Chroniq. Bourdeloise*, p. 40.

(3) Petite ville peu éloignée de Mont-de-Marsan.

l'horizon dans le présent était sombre et l'avenir chargé d'orages.

Au milieu de ces temps d'épreuve, où l'on grandissait vite sous l'éducation des malheurs, ces grands maîtres de la race humaine, comme l'a dit un illustre écrivain (1), s'écoula la première enfance de La Boëtie : elle fut entourée de soins qui secondèrent le développement rapide d'un heureux naturel. C'était au sein d'une maison noble et vertueuse, où d'antiques traditions perpétuaient la vivante leçon des bons exemples, qu'il avait reçu le jour. Sa famille se rattachait, dans le Périgord et la Guienne, aux parentés les plus illustres (2). Tout annonce, sans que l'on ait à ce sujet aucun détail précis, que son adolescence fut formée par ces études sévères qui étaient en honneur dans les classes élevées. « Nous estions debout à quatre heures du matin, raconte dans ses mémoires un des hommes célèbres du XVIe siècle (3), et ayants prié Dieu, allions à cinq heures aux estudes, nos gros livres sous le bras, nos écritoires et nos chandeliers à la main. » Dans les éco-

(1) M. de Châteaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France.*

(2) *V.* ses vers latins, p. 109, v° et p. 110 du *livret de ses œuvres* publié par Montaigne, 1571.

(3) 1545, Henri de Mesmes.

les, on discutait les textes des philosophes, on éclairait par la critique, on pénétrait les ténèbres de l'ancienne législation; on se reposait ensuite par des délassements littéraires; la lecture de Virgile et de Plaute, des tragiques grecs et d'Aristophane, charmaient les récréations d'une jeunesse ardente et appliquée.

C'est qu'alors la ferveur de l'érudition classique était à son comble. Avec une fougue que n'avait pas encore réglée l'expérience, on s'élançait dans les voies inconnues d'études nouvelles; on s'y égarait quelquefois. Un vague desir du bien engendrait une foule d'efforts confus et indisciplinés. L'histoire ne nous le fait que trop connaître, on recherchait plus avidement la science qu'on n'était habile à s'en servir; et, comme le remarquait un judicieux contemporain (1), l'esprit se *remplissoit beaucoup plus encore qu'il ne s'eslargissoit :* tant on savait imparfaitement manier cet instrument d'une utilité merveilleuse, mais qui peut blesser d'imprudentes mains (2). Quelle force, quelle netteté d'intelligence n'eût-il pas fallu pour apercevoir, pour surmonter tous les périls dont la raison, à sa renaissance, était environnée?

(1) Montaigne. *Ess.* l. I, c. 24. Cf. l. III, c. 8 et 12.
(2) *Id. Ibid.* l. I, c. 24 et 25 : Cf. Cicer., *Tusc.* quæst. l. II, c. 4.

La partie de la France où La Boëtie avait vu le jour, où devait s'écouler son existence, était remarquable, entre toutes, par la passion d'étudier et d'apprendre, par le mouvement des esprits. En 1554, la ville de Bordeaux s'était enrichie d'une colonie de savants qu'elle avait appelés de Paris pour se conder cet élan et lui confier l'éducation de la jeunesse (1). C'étaient G. Buchanan, à la vie agitée et aventureuse, telle que l'était souvent celle des gens de lettres, si profond érudit, avec une imagination si ardente et si mobile; Nicolas Grouchi; Guillaume Guerente; Marc-Antoine Muret, que la France et l'Italie reconnaissaient pour le meilleur orateur du temps (2); Elie Vinet, dont l'historien de Thou a dignement loué le savoir modeste et utile; plusieurs autres encore, alors célèbres, maintenant inconnus, Mathieu Corder, Jean Coste, Jacques Tevie (3), enfin Simon Millanger (4), qui après avoir longtemps enseigné les lettres anciennes, leur rendit, en fondant une belle imprimerie, un dernier service; création qui exigeait autant d'activité et de science que de désintéressement (5). Grâce aux vives lumières de cette docte compagnie, et sous les auspices de Govéa, ce grand

(1) De Lurbe, *Chronique Bourdeloise*, p. 40.

(2) Sur ce savant et les précédents, *V.* Montaigne, *Ess.* l. I, c. 25.

(3) De Lurbe, ouvrage cité, p. 48.

(4) *Id.*, *Ibid.* p. 48; de Thou, *de vita sua* l. II.

(5) On sait la fin de Henri Etienne.

principal, le premier entre tous, comme le proclamait un de ses élèves, qui fut un homme de génie (1), la Guienne possédait à cette époque *le collége le meilleur et le plus florissant de France* (2).

Il est permis de supposer que le brillant enseignement de ces hommes voués au culte de l'érudition, en répandant le goût d'une éducation littéraire, en échauffant pour ainsi dire des rayons de la science toute une contrée où la vivacité naturelle des esprits porte à la rechercher, ne fut pas sans une heureuse influence sur la direction des jeunes années de La Boëtie. Ce qui est certain, c'est qu'il sembla dès lors prédestiné à la gloire. La précocité de ses talents et de ses travaux, en frappant aussitôt les regards, le fit placer au nombre de ces enfants privilégiés que la célébrité vient surprendre presque au début de la vie (3). A une époque où la préoccupation des progrès de tout genre était

(1) Montaigne, l. I, c. 25. Sur ce Govéa, fameux légiste et suivant quelques uns supérieur même à Cujas, *V.* Hallam, *Littérature de l'Europe*, t. II, p. 171.

(2) Montaigne, passage cité de Thou, dans les mémoires sur sa vie, rend aussi hommage à la supériorité du collége de Bordeaux, déjà si célèbre, dit-il, dans les siècles précédents, et cite avec éloge les professeurs que nous avons fait connaître.

(3) Baillet, *Jugement des Savants*, édition de Lamonnoye, t. VI, p. 73.

extrême, où l'étude, ce besoin nouveau, passionnait les âmes, promptes à s'ouvrir aux illusions de l'espérance, les exemples de ces intelligences d'élite, mûres avant l'âge, se montraient plus souvent : on les accueillait, on en saluait l'augure avec enthousiasme. A six ans, l'auteur des *Essais* savait le latin ; et ce langage, pour emprunter ses propres paroles, *il l'avoit si prest et si à main que ses plus illustres maistres craignoient de l'accoster* (1). Juste Lipse composait à neuf ans des poëmes ; il donnait dans son adolescence un ouvrage, prodige d'érudition pour son temps (2). Peu après, comme on le rapporte, d'Aubigné, cet écrivain impétueux, que ne devait guère épuiser ce développement hâtif, traduisait à huit ans un des dialogues les plus élevées de Platon (3).

C'était en effet par des traductions que s'exerçaient alors et s'assouplissaient les talents, que se façonnait et s'épurait notre langage. En s'appliquant à une lutte aussi inégale que fructueuse, nos vieux auteurs, par la reproduction grossière des modèles, cultivaient

(1) L. I, c. 25.

(2) *Variæ lectiones*, à 19 ans. Tout le monde sait que Pic de la Mirandole, au même âge, parlait 22 langues, et que dès sa plus tendre enfance, il était placé au premier rang des orateurs et des poètes. *V.* sur ce dernier, Hallam, *Littérature de l'Europe*, t. I, p. 206.

(3) Le *Criton*.

et débrouillaient un idiome informe (1). Presque tous les écrivains du XVIe siècle sont traducteurs (2). Dolet fait passer en français les épitres de Cicéron ; Des Masures traduit tout Virgile ; Habert, les Métamorphoses d'Ovide ; Pelletier, avant de composer son Art poétique (3), avait donné en vers celui d'Horace. Le nombre de ces travaux se multiplie même à tel point que du Bellay croit devoir conseiller de s'en abstenir (4). Il faut, suivant lui, imiter les anciens, « les digerer, non plus les traduire, surtout les poëtes, sauf commandement exprez des princes et grands seigneurs. »

Toutefois, comme par un instinct qui lui révèle les besoins de notre langue, il se livre à un exercice

(1) Dès l'an 1350, sous Jean II, la traduction de Tite-Live est entreprise par Berchoire, bénédictin français, l'un des plus savants hommes de son époque. *V.* sur les plus anciennes traductions françaises, des mémoires de Falconnet et de l'abbé Lebeuf, *Recueil de l'Académie des inscriptions*, t. VII, p. 292, et t. XVII, p. 709 et 729, 1re série. Cf. Lettres de Pasquier, II, 6.

(2) *V.* Pasquier, *Recherch. de la France*, l. VII, c. 5, 6, 7. Il convient d'autant mieux de rappeler le rôle qu' a joué parmi nous la traduction, ce merveilleux exercice des langues dans leur enfance, que son influence heureuse n'a pas été bornée à cette époque. Suivant Voltaire, *le premier bon livre écrit purement* est la traduction de Quinte-Curce par Vaugelas, en 1646. Elle lui avait coûté 30 ans de travail. (De l'éloquence et de la poésie, dans le règne de Louis XIV.)

(3) Loué par Baillet, ouvrage cité, t. III, p. 351 ; par Goujet dans sa bibliothèque, t. III, p. 97.

(4) *Défense et illustration de la langue françoise*, l. I.

qui la dénoue, pour ainsi dire : Après qu'il a conseillé de s'abstenir *des translations poétiques*, il donne celle du IVe et du VIe livres de l'*Énéide;* il s'aperçoit lui-même de la contradiction et s'en excuse d'une manière naïve (1) : « Il n'est pas stoïque au point de vouloir tousjours persister en son avis, surtout en matière de lettres .» Des femmes érudites comme les hommes se signalaient dans la même carière. Madeleine de l'Aubespine, d'une naissance et d'un rang illustres, par sa beauté et son esprit l'un des ornements de la cour de France(3), composait, aussi vers cette époque, une traduction des épitres d'Ovide.

Le champ de la littérature grecque n'était pas défriché avec moins d'ardeur et de succès. Tout récemment de nobles exilés avaient répandu dans toutes les contrées de l'Europe, avec les germes de la civilisation, la connaissance de leur idiome et de leurs chefs-d'œuvre (5). Parmi les climats où fructifia le plus heureusement cette semence étrangère, la France, terre d'hospitalité fut au premier rang. Propagée par les brillantes leçons

(1) V. Préface de cette traduction, dans le recueil des œuvres de Du Bellay.

(2) Elle a été célébrée par Ronsard et Bertaud.

(3) Frédéric Schlegel, *Histoire de la Littérature ancienne et moderne*, c. 11.

d'Hermonyme de Sparte (1), la culture de cette langue tourne au profit de la nôtre et l'enrichit. Dès la fin du XVe siècle, l'historien Seissel donne parmi nous le droit de cité à Thucydide et Xénophon. Hugues Salel (2), sans craindre un si rude jouteur, se hasarde à mettre en français l'*Iliade* d'Homère. Le laborieux Dolet qui déjà, dans un autre ouvrage, s'était attaché, suivant du Bellay, à former l'orateur, veut, en traduisant Platon, servir la cause de la philosophie; mais au moment de mettre la dernière main à son travail, il est arrêté par le bourreau. Amyot surtout, Amyot, ce traducteur de génie, cet écrivain si durable, comme on l'a dit (4), en prêtant sa naïveté à Plutarque qu'il nous fait paraître plus aimable, pénètre notre idiome d'une harmonie, d'une dignité inconnues, assouplit ses périodes, rend sa marche plus régulière et plus ferme. Ce langage qui ne semblait propre encore qu'à l'usage familier, il

(1) Il professa en 1476 à Paris. *V.* Schœll, *Histoire de la Littérature Grecque*, t. VII, p. 353.

(2) Sous François 1er, Pasquier, *V. Recherches de la France*, l. VII, c. 5 et 7.

(4) Le mot est de Bernardin de Saint-Pierre. Un style grave, sérieux scrupuleux, va fort loin, remarque La Bruyère : On lit Amyot. (Chap. des Ouvrages de l'Esprit.) Nous savons en effet que Racine lisait Amyot à Louis XIV. Les paroles d'Amyot lui paraissaient avoir une telle grâce « qu'il ne croyoit point pouvoir égaler dans notre langage moderne le vieux style de ce traducteur. » (Préface de Mithridate.)

l'élève, grâce à l'appui d'une pensée étrangère, au niveau des grands sujets, à l'élégance, à l'éclat, à la vigueur antiques.

La Boëtie marcha sur ses traces : non content d'admirer les modèles classiques, il voulut comme lui tenter de les reproduire. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'était placé au premier rang des savants, si nombreux à cette époque. Il possédait dès lors une connaissance approfondie des langues anciennes ; on voit qu'il en poussait l'étude et le goût jusqu'à transcrire des auteurs entiers de sa main. Il les envoyait à ses amis (1). C'étaient là de ces présents qu'aimaient à échanger entre eux les hommes illustres du XVIe siècle. On le citait surtout parmi ceux qui avaient pénétré le plus avant dans la culture du grec. Ce fut à cette littérature qu'il emprunta les ouvrages sur lesquels il s'exerça pour ainsi dire à penser : de là quelques traductions qui, en le préparant à des compositions originales, ne furent pas sans influence sur la formation du style français.

Son premier essai en ce genre eut pour objet un

(1) *V.* ses poésies latines, p. 106.

fragment d'Aristote : il payait un tribut à la réputation, à l'autorité imposante de l'écrivain dont s'occupèrent le plus ses contemporains. L'Église, en adoptant sa philosophie, semblait lui avoir communiqué quelque chose de son infaillibilité; Mélanchton lui-même avait combattu pour maintenir sa domination attaquée par Luther. Séduit par l'attrait de ce grand nom, le jeune La Boëtie entreprit de traduire un Traité que l'on regardait alors comme son ouvrage, mais dont une faible partie paraît seulement lui appartenir, celui de l'*Economique* (1). Il faut présumer que la difficulté et la sécheresse du style le rebutèrent : il laissa cette œuvre inachevée (2).

Un auteur qui se prêtait bien mieux à la nature de son esprit, et dont notre langue était d'ailleurs plus propre à reproduire dès lors le mérite, c'était Xénophon. Sans sortir du sujet qui l'avait captivé, il tourna vers lui ses efforts ; car nous avons aussi de cet athénien un traité sur l'économie, plus méthodique même, plus complet que le précédent et dont l'authen-

(1) *V.* Schœll, *Histoire de la Littérature Grecque*, t. III, p. 294.

(2) Le premier livre seul de l'*Economique* d'Aristote a été traduit ; c'est, des deux livres qui composent cet ouvrage, le moins considérable de beaucoup.

ticité n'est point douteuse (1). Cet ouvrage allait merveilleusement au goût et plus encore au besoin de l'époque. Les traditions de l'ancienne simplicité, de la vie sévère et frugale de nos pères, s'étaient affaiblies; mais elles n'étaient pas tout à fait éteintes : il fallait les remettre ou plutôt les maintenir en honneur. Religieusement conservées au sein de vertueuses familles, elles se retrouvent encore chez quelques grands, objets de l'admiration publique. Avec quelle émotion, avec quel charme les chanceliers Olivier et de L'Hôpital ne s'entretenaient-ils pas du *mesnage des champs* (2)? Qu'ils s'y intéressaient passionnément! Ecoutez Montaigne discourir de cette science économique qu'on appelait *la mesnagerie*. Il n'est plus sceptique, ni railleur; il la loue avec sérieux, avec respect; il la regarde comme le principe du bonheur; il dit avec ce vieux bon sens français, dont il nous offre plus d'un modèle : « La plus utile et honnorable science et occupation à une mère de famille, c'est la science du mesnage : c'est sa maistresse qualité.... je requiers au dessus de toute aultre vertu la vertu œconomique (3). »

(1) Seulement quelques uns, au lieu d'y voir un ouvrage séparé l'ont regardé comme le 5e livre des *Entretiens mémorables* de Socrate.

(2) *V.* M. Villemain, *Vie de l'Hôpital*.

(3) *Essais*, l. III, c. 9. Cf. Lettre de Pasquier, VII, 10, t. 2, p. 187, de l'édit. d'Amsterdam, 1723, in-f°.

Ce fut sous la préocupation de cette idée qu'il avait puisée dans les habitudes de son antique et sévère maison, que le jeune La Boëtie traduisit, suivant la manière de s'exprimer usitée à cette époque, « *La mesnagerie de Xenophon.* » Cette version peut encore être lue avec plaisir ; le charme naturel de ce style attique, si simple et si délicat, si plein de finesse et de grâce (1), cette parure qui se cache, ce mérite d'une expression juste, facile et légère, qu'on sent plus qu'on ne le définit, tous ces caractères de l'original, bien altérés sans doute, n'ont pas toutefois disparu entièrement dans le langage naïf et l'abandon souvent heureux de l'écrivain français. Le mérite du fond, le choix, l'habile disposition des idées, l'agrément soutenu d'une narration variée et piquante, donnent d'ailleurs beaucoup d'attrait à cet ouvrage de Xénophon. Sous la forme du dialogue si fort goûtée des anciens, et, à leur exemple, du XVIe siècle, dans un entretien entre Socrate et Critobule, l'un de ses disciples, c'est moins une théorie qu'expose l'auteur, que l'éloge de l'économie rurale ; ou pultôt, c'est un traité de morale appliqué à la vie domestique et champêtre. On y remarque une peinture touchante d'une bonne mère de famille (2),

(1) *V.* Cicéron, *Orat.*, c. 61 ; Quintilien, Inst. orat., l. X, c. 1.
(2) *V.* C. 7. Socrate conversant avec Ischomaque.

des détails instructifs sur l'état de l'agriculture chez les anciens, quelques anecdotes qui n'ont pas perdu leur intérêt. Cicéron, formé à l'école des Grecs, avait traduit cet ouvrage; Virgile le relisait souvent, comme l'indique plus d'un emprunt dont il a embelli ses *Géorgiques*. Il est curieux de voir un des plus jeunes représentants de cette ardente et studieuse génération du siècle de la Renaissance, aux prises, pour ainsi dire, avec le génie antique, et se faisant l'interprète d'un des talents les plus exquis de cette contrée où brillèrent avec tant d'éclat la civilisation et les arts (1).

La puissance, l'attrait d'une imagination sensible qui teint de vives couleurs toutes les impressions qu'elle reçoit, le charme d'une expression pittoresque qui donne un corps à la pensée, attirèrent encore La Boëtie vers un autre écrivain de l'antiquité, vers ce philosophe, peintre des héros, qui trace leur caractère et leur vie avec une vérité impérissable, et fait aimer la vertu en parlant au cœur le langage de la raison. Il y a dans Plutarque je ne sais quoi de sympathique qui captive les natures supé-

(1) *V.* dans l'appendice II, des extraits de cette traduction et des suivantes.

rieures et les avertit d'elles-mêmes (1). Dans ses ouvrages philosophiques, vaste et amusant répertoire de l'antique sagesse (2), dans ces petits traités si gros de pensées, La Boëtie a choisi deux chefs-d'œuvre; il a su les reproduire, de manière à rivaliser avec Amyot. Le premier, sous le nom de *Règles de mariage*, offre, dans le cadre piquant d'un discours tenu à de jeunes époux, le tableau des devoirs qui ont pris naissance pour eux, et les conseils propres à maintenir l'union conjugale, gage de leur bonheur. La peinture même de cette félicité que Plutarque paraît avoir connue, colore son langage d'un doux éclat. Rarement il a plus d'éloquence; rarement plus de sentiment et d'images animent sous sa plume les préceptes de la raison.

L'autre fragment fut inspiré au philosophe de Chéronée par un malheur domestique. C'est une lettre de consolation qu'il adresse à sa femme, au sujet de la perte d'une fille presque au berceau, dont elle vient de lui apprendre la mort. Là respire, avec cette émotion d'une douleur simple et vraie qui

(1) Consult. sur Plutarque un fragment de M. Villemain, dans ses mélanges, 3e édition, t. II, p. 345.

(2) V. M. Villemain, volume cité, p. 363.

sied bien aux âmes les plus élevées, cette pieuse résignation qui la rend plus touchante. A ces tristes images doucement tempérées se mêle le gracieux portrait des vertus d'une épouse et d'une mère : enfin ces allusions poétiques où se complaît l'auteur, cette teinte des mœurs antiques qui se reflète partout chez lui, répandent sur cet ensemble un attrait indéfinissable.

Ce sont là les deux sujets qui dans Plutarque ont séduit l'âme tendre et aimante de La Boëtie. Aussi semble-t-il, non pas tant exprimer une idée étrangère, qu'obéir à une inspiration personnelle. Dans ses traductions le texte est fidèlement étudié, reproduit avec exactitude, souvent avec bonheur (1); mais ici, comme s'il eût dépouillé son rôle, il pense, il sent par lui-même : on dirait que sa plume n'est dirigée que par son cœur, ou, si l'on peut parler ainsi, qu'il a écrit sous la dictée de Plutarque.

Tels étaient les travaux de La Boëtie, ses paisibles études, lorsque les événements politiques en troublè-

(1) *Sammarthane, Elog.* l. II : Pauca extant e Xenophonte et Plutarcho patria lingua, cujus munditia multum pollebat, fidelissime conversa. *V.* Sur ces Eloges de Sainte-Marthe, Lettres de Pasquier, XVI, 7.

rent brusquement le cours. Au fond de son âme fermentait le desir d'être utile à ses concitoyens : il s'y préparait en méditant les écrivains de l'antiquité, en se nourrissant de leur lecture. Bordeaux, qui offrait plus de moyens d'instruction à son avidité de savoir, était devenu sa demeure. Pendant qu'il y vivait dans le commerce d'Aristote, de Xénophon, de Plutarque, qu'il puisait chez eux, avec les mœurs d'une autre époque, de salutaires conseils et de nouvelles forces pour son esprit, une catastrophe soudaine, en l'arrachant à ce repos actif, fit jaillir la flamme encore cachée de son génie original.

On sait que sous François 1er, par l'effet de ses prodigalités autant que de ses malheurs, les impôts avaient toujours été croissant. Henri II, à peine sur le trône, en augmenta le poids : ce fut alors que les habitants de la Guienne, de plus en plus accablés, virent encore leur échapper les dernières ressources qui soulageaient leur misère (1). De nouveaux droits furent perçus sur une denrée de première nécessité, libre jusque là, et dont la possession leur semblait acquise, sur le sel ; les alarmes, les faux bruits que les

(1) V. de Thou, histor. l. V, c. 13.

intérêts froissés ont coutume de répandre, se joignirent à d'anciens ressentiments; ils y mirent le comble. Propagés au loin, ils éclatent par des violences, des soulèvements. Les séditieux saisissent avidement l'occasion de courir aux armes, ils fomentent l'indignation d'une populace égarée, ils se placent à sa tête. Le pillage, le meurtre signalent leur marche; et bientôt devenue presque générale, triomphante, et de jour en jour plus terrible, la rébellion s'étend jusqu'à la capitale de la province, jusqu'à Bordeaux (1).

Là surtout d'horribles excès en attestèrent la fureur. Les arsenaux forcés livrent leurs armes aux mutins. Cette multitude criminelle qui, dans les calamités civiles, usurpe le nom de peuple, se précipite dans tous les désordres et s'abreuve de sang. Un lieutenant du roi de Navarre, Moneins, appelé pour les contenir, tombe sous les coups de ces forcenés. Dès lors, aucun frein, aucune crainte ne les arrêtent. La ville est à leur merci, et pour la sauver de tels maîtres, les citoyens paisibles, les premiers magistrats eux-mêmes sont obligés de paraître dans leurs rangs.

A ces nouvelles, la terreur de la cour fut grande ;

(1) *V.* De Thou, *Hist.*, *Ibid*, pour ces détails et ceux qui suivent.

et, comme c'est l'usage des pouvoirs faibles, elle résolut d'égaler le châtiment à son effroi. Le connétable de Montmorency, *ce grand rabroueur de personnes*, comme l'appelait Brantôme, fut choisi pour cette mission de rigueur. Avec l'activité d'un ressentiment personnel (1), il s'empresse de remplir sa tâche : une armée considérable, des généraux expérimentés le suivent (2). L'appareil des châtiments, les fourches patibulaires annoncent son passage; et bientôt arrivé en ordre de bataille sous les murs de Bordeaux, il y entre par la brèche comme dans une place prise d'assaut (3).

Alors se renouvelèrent d'autres horreurs, ce furent les vengeances d'un pouvoir sans pitié (4). Dépouillés de leurs armes, déchus de leurs priviléges et de leurs droits, forcés d'être les destructeurs de leurs propres monuments, les habitants de la ville asservie durent encore deterrer avec leurs ongles, en expiation du crime de lèse-majesté, le corps de Moneins:

(1) Il était parent de Moneins; *V.* l'*Histoire de France* d'Anquetil, à l'année 1548.

(2) Chronique Bourdeloise, p. 43.

(3) 20 août 1548.

(4) Chronique Bourdeloise, p. 43, 44; de Thou, l. V, c. 13.

Aucun instrument pour soulever la terre qui couvrait le cadavre ne pouvait, par défense expresse, aider leurs mains. Frappés dans leur honneur, les citoyens ne le furent pas moins durement dans leur fortune (1). Beaucoup en outre furent condamnés aux galères, beaucoup à périr, les uns par la corde, les autres par la hache, plusieurs dans les flammes ou rompus vifs (2). Enfin, par une dernière recherche de rigueur, qui ajoutait un caractère dérisoire à tant de châtiments les principaux, au nom de tous, furent contraints de se prosterner à genoux devant l'hôtel du connétable, pour crier miséricorde et rendre grâces au roi du traitement plein d'indulgence qu'ils recevaient de lui et qu'ils n'avaient pas mérité.

L'historien de Thou a peint éloquemment (3) la consternation de *cette miserable cité* (4) inondée de sang,

(1) Une contribution de 200,000 livres, somme considérable pour cette époque, fut levée sur eux. *V.* de Thou, *ibid.*

(2) *V.* de Thou. *ibid.* Gabriel de Lurbe nous dit que les capitaines de la ville et des châteaux furent exécutés à mort, « ores qu'ils (quoiqu'ils) feussent gents de bien et d'honneur. » *Chronique Bourdeloise*, p. 44.

(3) L. 5, c. 13.

(4) L'expreesion est d'un *tesmoing de veue*, Gabriel de Lurbe, Chronique citée, p. 44.

pleine de l'appareil des supplices et muette devant les ministres implacables de la vengeance royale. On vit alors, remarque l'écrivain qui a tracé ce sombre tableau, combien les princes ont les mains longues (1), combien les coups qu'ils frappent, par la multitude des bras dont ils disposent, sont sûrs et inévitables. On vit que leur puissance, étayée de tant de soutiens, grâce à l'intime union qui les rassemble, se communique si bien de l'un à l'autre qu'il s'en forme une espèce de réseau qui enveloppe les hommes et les enchaîne nécessairement. Ce fut pour le prouver, ajoute notre judicieux annaliste (2), qu'à cette occasion La Boëtie composa son discours de la Servitude volontaire (3).

Qu'on se représente ce jeune admirateur des Grecs

(1) On sait que les rois ont les mains longues, disait déjà Suger dans sa vie de Louis le Gros, t. VIII, p. 50, c. 14. *V.* pour cette citation et les remarques qui l'accompagnent, M. Guizot, t. IV de son *Histoire de la Civilisation en Europe*, p. 111.

(2) De Thou, Hist. l. V, c. 13. On reconnaît par là que l'anecdote de d'Aubigné qui attribue à un ressentiment de l'amour propre froissé l'origine du travail de la Boëtie, (*V.* cette anecdote rapportée par M. Charpentier, *Tableau de la Littérature française aux* XVe *et* XVIe *siècles*, p. 101,) est entièrement fausse. Il ne faut pas croire davantage Montaigne lui-même, lorsqu'il dit que son ami « escrivit ce discours par maniere d'essay, à l'honneur de la liberté contre les tyrans; » et plus loin « qu'il traicta ce subject en son enfance par manière d'exercitation seulement. » *Ess.* l. I, c. 27 (consult. l'édition in-4° de 1588); cf. l. I, c. 25.

(3) Ou *le Contr'un*, de Thou l. I, le nomme avec assez peu d'à-

et des Romains, tout à coup enlevé à la société imaginaire où il vit, par l'aspect de ces lugubres scènes. Cetriomphe sanglant d'unroi sur ses sujets le révolte : sa fierté s'indigne de cette attitude immobile d'un peuple courbé sous la main qui le châtie. Comment un tel spectacle eût-il laissé calme cette âme naïve et généreuse ? En proie à l'émotion qui l'a saisi, il oublie le crime de quelques uns de ses compatriotes ; il gémit sur le sort de tous. Bien plus, sa vive sympathie le transporte dans l'avenir, lui montre de semblables malheurs, le fait souffrir pour d'autres opprimés. Pendant que son cœur s'attendrit, son esprit est frappé de cette imposante action du pouvoir suprême ; de ce concert, de cet ensemble d'efforts qui le rendent si menaçant. Sa raison ferme avant l'âge mesure et embrasse tous les périls qu'il faut en redouter. Il sent combien avec de telles armes, ses coups, s'ils portent à faux, seront funestes. Sous l'impression douloureuse du présent, dans une sollicitude active pour tous les temps, il éprouve le besoin de prémunir les hommes contre les maux qu'il a vus; de les protéger contre le souverain en découvrant la source

propos *Anthenoticon*, mot qui ne présente qu'imparfaitement le sens de *Contr'un*. Cette origine du livre, si propre à jeter du jour sur la manière dont il doit être compris et apprécié, n'a été rappelée par aucun des éditeurs. *V.* à ce sujet Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVII, p. 357 (édition de 1833), c. 11.

où il puise les moyens de les opprimer ; de les instruire à se défendre, en leur révélant avec leurs droits le secret de leurs forces. C'est ainsi que d'une de ces passions énergiques qui échauffent et fécondent le génie, va naître un ouvrage marqué au coin durable de la vraie éloquence (1) : c'est ainsi que va se placer au premier rang des publicistes et des écrivains dans son siècle, au premier rang des hommes puissants par la parole dans tous les âges, *ce garçon de seize ans* (2).

On comprend, d'après cet exposé, sa véhémence et sa colère : il n'est pas bien remis des spectacles qui ont affligé ses regards. Il est tout irrité encore de l'abaissement des vaincus, de l'odieux orgueil des vainqueurs : il semble d'abord accuser et proscrire l'autorité royale ; mais ce n'est qu'une vengeance qu'il veut tirer du pouvoir absolu, un combat qu'il

(1) Pectus est quod disertos facit, a dit Quintilien, *Inst. orat.*; l. 9, c. 7; et Vauvenargues : Les grandes pensées viennent du cœur.

(2) Mais oyons un peu parler ce garson de seize ans, dit Montaigne, *Ess.*, l. 1, c. 27. Toutefois il ne faut pas prendre ce passage à la lettre. Ailleurs Montaigne nous dit que la Boëtie avait, lorsqu'il écrivit ce discours, 18 ans ; De Thou lui en donne 19 *à peine* (vix tunc XIX annos natus). Il est bien évident, d'après la date de sa naissance et de la révolte de Bordeaux, (1530-1548), que La Boëtie approchait du moins de 18 ans.

lui livre. On le verra bientôt, ses coups n'auront frappé que la tyrannie ; et la raison ne sera pas forcée de condamner l'erreur d'un talent généreux.

La marche de La Boëtie est aussi régulière que son but élevé(1). Il montre d'abord à quel point la liberté est précieuse ; il veut apprendre aux hommes à ne pas abdiquer ce bien *si plaisant*, qu'il est très facile de conserver ou de reprendre. Tous les êtres ne protestent-ils pas à leur manière contre une servitude que repoussent le vœu et les lois de la nature ? Comment donc, la tyrannie, cette plante souterraine, qui suivant un illustre écrivain (2), ne végète que dans les ténèbres, a-t-elle poussé partout de si profondes racines ? C'est en s'appuyant sur la coutume qu'elle est devenue forte et florissante. Habitués à servir, les peuples la nourrissent de leurs larmes et de leurs sueurs. Pour qu'ils soient délivrés du joug, que faut-il donc? qu'ils cessent d'être complices du tyran:

(1) *V.* Sur cet ouvrage Hallam, *Histoire de la Littérature de l'Europe*, t. II, p. 135, c. 4, (jugement vague et superficiel) ; surtout M. Charpentier, *Tableau de la Littérature française au* XVe et XVIe *siècles*, p. 99 et suiv.

(2) M. de Lamennais, préface de son édition du *Contr'un*, 1835. Dès le début M. de Lamennais observe que cet ouvrage et son auteur sont demeurés beaucoup moins connus qu'ils ne semblent mériter de l'être.

« Soyez résolus, leur dit-il, de ne le servir plus, et vous voilà libres. Je ne veulx pas que vous le poulsiez, ny l'esbransliez ; mais seulement ne le soubstenez plus : et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a desrobbé la base, de son poids mesme fondre en bas et se rompre.... Celuy qui vous maistrise tant, ajoute-t-il, n'a que deux yeulx, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a aultre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de vos villes ; sinon qu'il a plus que vous touts l'advantage que vous lui faictes pour vous destruire. D'où a il prins tant d'yeulx dont il vous espie, si vous ne les luy donnez ? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous ? Ses pieds dont il foule vos cités, d'où les a il, s'ils ne sont des vostres (1) ? »

C'est donc avec le secours de chacun qu'il asservit tout le monde. Telles n'ont pas été les vues de la Providence en fondant parmi les hommes la société. Son objet est d'assurer leur bonheur commun, résultat de leur assistance mutuelle ; sa base est dans leur

(1) *Traité de la servitude volontaire*. Ici, il faut remarquer avec Montaigne : « Quand je vois ces braves formes de s'expliquer, si vifves et si profondes, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. Le sens esclaire et produict les paroles, non plus de vent, mais de chair et d'os. » *Ess*, l. 1, c. 25. Cf. Bossuet, Lettre au souverain pontife sur l'éducation du Dauphin, §. VIII.

égalité native que proclame l'Évangile. Si la nature nous a tous créés semblables, c'est afin, nous dit la Boëtie avec une expression gracieuse, « que chascun peust se mirer l'un dans l'aultre. En faisant aux uns les parts plus grandes et aux aultres plus petites, elle vouloit faire place à la fraternelle affection. » La servitude qui viole ce principe est contraire à tous les droits. Dans les tyrans, ou, suivant sa propre explication, dans les *meschants princes*, il distingue trois espèces ; mais il montre que l'effet de leur domination est le même, celui d'avilir les hommes : Par ce moyen, ils les retiennent dans l'obéissance. Sous les tyrans, plus de communication entre les esprits, plus de nobles exercices, plus de mœurs. Tout cela leur porte ombrage ; bien plus, ils décréditent et ruinent la religion en osant la prendre pour complice : Ils calomnient la divinité jusqu'à s'en autoriser, « à se la mettre devant comme garde corps, à en emprunter quelque eschantillon : » dès lors, plus de croyance.

Ainsi La Boëtie déroule sous nos yeux dans quelques pages l'histoire de la tyrannie en tout temps, en tous lieux : seule elle est en cause dans ce discours Si l'on ne doit pas, comme on l'a fait trop légèrement, y voir un manifeste d'insurrection, un appel à la révolte, ce n'est pas davantage une déclamation, comme on l'a dit quelquefois ; mais une œuvre de conviction et de patriotisme, un plaidoyer pour l'hu-

manité contre ceux qui l'oppriment (1). L'arme de l'éloquence y défend les intérêts les plus sacrés. On croirait lire, pour rappeler une frappante image, un manuscrit antique trouvé dans les ruines de Rome sous la statue brisée du plus jeune des Gracques (2). Semblable à ce patricien qui périt pour avoir eu pitié du peuple, une tendre compassion a ému La Boëtie en faveur de ses concitoyens. Il combat le despotisme, c'est à dire ce qui dans toute époque a été le plus antipathique à nos mœurs, le plus contraire aux principes de notre monarchie, aux maximes de notre ancien droit national.

Que l'on reporte en effet les yeux en arrière, que l'on parcoure les monuments de notre vieille histoire, on admirera quelles étaient l'étendue de nos franchises et les garanties qui les cimentaient : on sentira combien nous sommes redevables au XVIe siècle et à La Boëtie, pour avoir pris en main la cause de nos institutions menacées, et réclamé, sous une dynastie oublieuse du passé, les priviléges de nos ancêtres.

Appelé dès la seconde année du XIVe siècle à siéger dans les états-généraux, le peuple y avait

(1) *V.* à ce sujet de Thou, Hist. l. V, c. 13; l. XXXV, c. 15.

(2) M. Villemain, Ouverture du cours d'éloquence française, 1822.

bientôt acquis une puissance qui balançait celle des deux autres ordres. Cinquante ans s'étaient à peine écoulés, et l'éducation libérale de la France avait fait d'immenses progrès (1). Les idées les plus nettes des droits publics, les notions les plus claires du gouvernement représentatif subsistaient solidement. Tel avait été parmi nous le développement extraordinaire des principes politiques, grâce à la vigueur naturelle d'un sol et d'intelligences disposés à les accueillir.

C'est que la promptitude, la hardiesse de l'esprit français contribuèrent singulièrement à faire éclore ces germes d'une sage constitution que devaient pour longtemps encore étouffer tant de calamités. Le bon sens et la liberté d'examen étaient dès lors les deux traits les plus marqués du caractère national.

A la naïveté de nos pères se mêlait une sagacité malicieuse, une aversion singulière de tout ce qui choquait la raison : de là cette arme dont se couvre leur faiblesse, la raillerie. C'est par elle qu'ils préparent et conquièrent leur émancipation : c'est par le ridicule qu'ils minent les fondements des injustes pouvoirs qui les oppriment. Leur verve satirique éclate à tout propos et les venge : la pensée est libre bien avant le corps, et l'arrache enfin au servage de la glèbe.

(1) *V.* M. de Châteaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France.* Les trois États.

Sous nos rois les plus impérieux, ce génie moqueur nous protége. Le bourgeois du moyen âge a son franc juger et souvent son franc parler. Lorsque cet instinct est fortifié par le savoir, lorsqu'à cette qualité native se joignent les lumières dont nous avons salué l'aurore, qu'on ne s'étonne pas si l'audace de la pensée parvient au comble; si quelquefois même elle est aventureuse comme l'action : que l'on songe plutôt aux périls qu'il s'agissait de conjurer. Alors on excusera ses écarts : ils disparaîtront dans le nombre et l'éclat de ses services. Au milieu des luttes et des orages, se décidait à cette époque, le sort de l'avenir. Sous des princes tels que Henri VIII, Philippe II et les derniers Valois, ne fallait-il pas combattre pour tous les droits, pour tous les progrès de la civilisation? C'est l'esprit libre penseur, cette qualité de notre terroir, c'est la plume hardie de nos écrivains qui les ont défendus et sauvés.

Jamais cette hardiesse n'avait été plus nécessaire qu'au moment où de tous côtés on voyait le pouvoir conspirer contre les peuples, se fortifier contre leurs priviléges; les formes qui les protégeaient autrefois, éludées ou détruites; les monarchies devenir absolues, heureuses encore, quand elles demeuraient tempérées par l'épigramme. Alors mêlée aux débats politiques, la littérature ne pouvait manquer de ressentir le contre-coup des passions qui troublaient le siècle. Elles

marquent de leur empreinte tous les ouvrages. Le dictateur littéraire de cette époque, Erasme, peu sensible à la faveur, aux adulations dont les rois le comblaient, les accable dans ses *Adages* des traits de la plus violente et de la plus injurieuse satire (1). Thomas Morus, son ami, avec un ton plus mesuré, mais non moins de hardiesse, s'élève dans la cour d'un tyran contre les vices du pouvoir (2). L'opinion publique, d'accord avec plusieurs causes qui l'avaient décrédité, en rend alors l'attaque populaire (3). La Boëtie n'en combat que les abus et l'excès, comme l'ont fait vers la même époque Montaigne (4), de Thou (5), Bodin (6). Avec autant de véhémence, il montre plus de raison que beaucoup de ses contemporains, que François Hotman (7), que Hubert Lan-

(1) *V.* Hallam, *Histoire de la Littérature de l'Europe,* t. I, p. 285.

(2) Pour l'*Utopie* de Morus, *V. Id. ibid.,* t. I, p. 281.

(3) *Id. ibid.*, t. II, p. 132 et suiv.; t. III, p. 261.

(4) Dans ses *Ess*; part. liv. I, c. 3; liv. III, c. 12 et 42. Je ne vois pas même que sous l'absolue domination de Louis XIV, La Bruyère, au commencement de son chapitre, d'ailleurs maigre et tronqué « du souverain ou de la république », traite moins mal la tyrannie que ces libres esprits du XVIe siècle.

(5) *Hist.*, pass.

(6) Dans sa *République. V.* sur cet ouvrage, publié en français et en latin, Hallam, *Littérature de l'Europe*, t. II, p. 132 et 149.

(7) Auteur de *Franco-Gallia* : sur ce liv. et sur cet écrivain consult. Hanke, *de Script. rer. Rom.*, t. I, p. 249, et t. II, p. 387.

guet (1), que Buchanan qui, précepteur d'un roi (2), n'en proclame pas moins hautement la légitimité et la gloire du régicide (3).

Qu'on ne s'étonne donc pas si la fermentation qui agitait les esprits se trahit dans les paroles de La Boëtie. Il appartient comme publiciste à l'école de ces généreux et hardis penseurs, dont les vœux ont appelé de tout temps l'amélioration et la félicité du genre humain. Plein de la fierté des grands hommes de Rome et d'Athènes, nourri de leurs préceptes et coloré pour ainsi dire de leur génie, c'est vers leurs constitutions que se reportent son admiration et ses regards (4). Beaucoup de bon sens s'allie d'ailleurs à son enthousiasme et lui donne un caractère vrai et soutenu. Son argumentation est ferme, austère, pressante et serrée. On ne saurait attendre d'un adolescent cet esprit d'observation,

(1) On lui attribue le livre *Vindiciæ contra Tyrannos;* *V.* Hallam, ouv. cité, t. II, p. 134.

(2) Jacques VI d'Ecosse.

(3) *V.* p. 96 de son traité écrit en forme de dialogue « *De jure regni apud Scotos.* »

(4) Il eust mieulx aymé estre nay à Venise qu'à Sarlat, *et avecques raison,* dit Montaigne, *Ess.*, liv. I, c. 27. On peut voir dans le *Traité de la servitude volontaire*, l'éloge que fait La Boëtie des Vénitiens; et sur la prospérité de leur république à cette époque, consult. l'*Histoire littéraire de l'Italie*, par Ginguené, t. VIII, p. 186.

cette sagacité pénétrante qui résume tant de choses par quelques traits principaux, cette variété si précieuse de détails instructifs. C'est qu'un sentiment pur et profond l'avait élevé au dessus de son âge et de lui-même (1). De là ces pensées fortes qui partout étincellent : de là ces réflexions et ces vues pleines de maturité qui se mêlent au mouvement que suggère la passion. Dans cette alliance réside l'originalité de La Boëtie comme écrivain. La noblesse, la sincérité de ses opinions revêt son langage d'un charme qui se communique au lecteur. L'élocution est en outre correcte et saine; vigoureux et précis, le style semble formé par la lecture des anciens et de Machiavel. L'auteur annonce à beaucoup d'égards les écrivains du XVIIe siècle.

On sait que Fénélon, doué dans les lettres et les arts d'un sens si exquis, au moment même où perfectionné par tant de chefs-d'œuvre, notre langue en devenait peut-être fière et dédaigneuse à l'excès, se prenait à regretter quelquefois « ce je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif et de passionné que lui offraient Marot, Amyot, le cardinal d'Ossat, les ouvrages de cette époque les plus enjoués

(1) *V.* Préface de l'édition du *Contr'un* donnée par M. de Lamennais.

et les plus sérieux (1). » Par le même retour vers nos auteurs gaulois, dont il goûtait toutefois la finesse railleuse plus encore que la naïveté, La Bruyère exprimait les mêmes regrets. Il admirait la fortune de certains mots, surtout il déplorait la proscription de plusieurs autres ; quelques tours tombés en désuétude, des formes surannées lui semblaient à revendiquer (2). Il se demandait enfin si nos ancêtres ont mieux écrit que nous, et laissait la question indécise (3).

Sans accepter ce parallèle, nous serait-il permis par quelques nouvelles citations du *Contr'un*, de montrer que cette prédilection pour notre vieux langage peut avoir son explication et son excuse ? « Quel malheur ou quel vice, dit La Boëtie, que de voir un nombre infiny non pas obéir mais servir, souffrir les

(1) *Lettre à l'Académie française*, III. Sur cette question « n'a-t-on pas trop ébranché le vieux chêne gaulois ? » *V.* aussi la préface du *Dictionnaire de l'Académie française*, dernière édition, p. 19 et surtout 22.

(2) Voltaire lui-même voulait, en traçant un plan nouveau du Dictionnaire de l'Académie française, faire revivre toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, d'Amyot, etc., qu'a perdues notre langue. *V.* registre de l'Académie, séance du jeudi, 7 mai 1778. (Cette note est empruntée à la préface citée du *Dictionnaire de l'Académie.*)

(3) C. 14, *des Caractères*, à la fin.

pilleries, les cruautez, non pas d'une armée, non pas d'un camp barbare, mais d'un seul ! non pas d'un Hercule ny d'un Samson, mais d'un hommeau..., non pas accoustumé à la pouldre des battailles, mais encores à grand'peine au sable des tournois ; non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette !.... Vous rompez à la peine, reproche-t-il ailleurs à ses semblables, à fin que le tyran se puisse mignarder en ses délices.. » *Hommeau* a péri ; *Femmelette, mignarder* nous échappent : De tels mots cependant rendaient notre langue plus abondante. Pourquoi délaisser ces diminutifs dont elle se trouvait si bien ?

Ne faut-il pas aussi envier à nos pères ces longues et pleines périodes qui, conservées du latin, nous permettaient d'en reproduire la marche constante et majestueuse ? Depuis Pascal, comme le remarquait Condorcet dans l'éloge de cet écrivain, notre langue, par une fausse délicatesse, abdique de plus en plus ces formes qui rappelaient son origine : moins puissante pour l'effet, moins capable de la dignité oratoire, elle affecte plus que jamais une allure heurtée, brusque, sautillante ; d'autre part, elle s'est avec une circonspection timide, refusé ces constructions souples et indépendantes, quelquefois même jusqu'au désordre, mais propres à suivre toutes

les ondulations de la pensée et à courir avec elle. Par là peut-être, elle s'est perfectionnée, a dit un écrivain (1) qui en connaît toutes les ressources, au point d'être affaiblie. La liberté d'inversion, celle de supprimer en beaucoup de cas les articles superflus pour le sens, les particules oisives, ne semblent-elles pas en outre avoir été trop rigoureusement restreintes? Notre idiome, sans consentir à rien perdre de sa précision lucide, n'eût-il pas retenu avec avantage cette variété, cette aisance, cette marche souple et dégagée, ce tour capricieux et indigène dont La Boëtie nous offre un piquant modèle?

Animé d'une douce sensibilité, voyez comme son style reçoit docilement l'empreinte d'une imagination flexible et brillante. Veut-il nous faire sentir les charmes de la liberté? Suivant lui *les bestes elles-mesmes, affriandeez à sa possession*, nous en montrent tout le prix, les bêtes qui si elles sont prises « ne font plus que languir ; et si elles continuent leur vie, c'est plus pour plaindre leur ayse perdu que pour se plaire en servitude. » Quant aux peuples qui n'ont jamais connu la franchise, il ressent de leur ignorance une

(1) M. Villemain, *Eloge de Montaigne*.

tendre pitié. Ce sont pour lui ces Cimmériens dont parle Homère, «que le soleil, aprez leur avoir esclairé six mois continuels, laisse sommeillants dans l'obscurité, sans les venir reveoir de l'aultre demie année : ceulx qui naistroient pendant cette longue nuict, s'ils n'avoient ouy parler de la clarté, s'esbahiroit-on si n'ayants point veu de jour, ils s'accoustumoient aux tenebres ou ils sont nays, sans desirer la lumiere ? » Les hommes apprivoisés par le temps à la sujétion, il les compare à des coursiers généreux « qui au commencement mordoient le frein et se ruoient contre la selle, qui se portent maintenant dans le harnois, et touts fiers se gorgiasent sous la barde (1). »

Ce qu'on appelle l'imagination du style peut difficilement être porté plus loin. Un brûlant patriotisme anime ce langage. Telle n'est pas cette éloquence de rhéteur qu'on cherche vainement dans des feuilles inanimées. Le souffle qui a inspiré ces paroles y

(1) C'est à dire se pavanent sous l'armure. C'est là une expression regrettable. Montaigne se rit, l. III, c. 5, de ces auteurs qui, « au lieu de naturaliser l'art, artialisent la nature, qui dans leur miserable affectation d'estrangeté, de deguisements froids et absurdes, pourveu qu'ils *se gorgiasent* en leur nouvelleté, se soucient peu de l'efficace. » *Gorgias*, dans notre ancien langage, signifiait, beau, agréable ; *se gorgiaser*, s'applaudir. Les plus *gorgiases* de toute la Grèce, dit encore l'auteur des *Essais*, l. II, c. 8, à la fin, ce sont, les plus belles filles de toute la Grèce.

circule encore; et je ne suis point surpris qu'on ait pensé qu'au besoin il susciterait des orages (1).

A ces images qui répandent sur le style de La Boëtie tant de coloris et pour ainsi dire de lumière, se joignent des mouvements pleins de vivacité et de grâce, beaucoup de mots heureusement trouvés. Quel charme pittoresque « dans cette naturelle semence de raison qui, entretenue au fond de notre ame par bon conseil et coustume, fleurit en vertu (2) ? » Quelle tendre émotion et quelle vigueur dans ce reproche adressé aux peuples esclaves, « opiniastres en leur mal et aveugles en leur bien, de se laisser despouiller des meubles anciens et paternels. Traistres d'eux-mêmes, il sembleroit que ce leur seroit grand heur de tenir à moitié leurs biens, leurs familles, et leurs vies... » Toutes les qualités dont nos grands

(1) Allusion aux intentions qui firent publier le *Contr'un*, d'abord en 1578, *à mauvaise fin*, remarque Montaigne, *Ess.*, l. I, c. 27, et *pour venir*, disait-on alors, *en ayde aux circonstances ;* ensuite en 1789. Sur les véritables sentiments de l'auteur, *V.* de Thou, Hist., l. V, c. 13 et l. XXXV, c. 15.

(2) Ainsi Montaigne signale Homère comme « un aucteur fleurissant tousjours en nouvelle grace; *Ess.*. l. II, c. 36. Ailleurs il loue « cette divine police Lacedemonienne, si longtemps fleurissante en vertu et en bonheur », l. II, c. 12.

écrivains revêtiront la prose française se trouvent en germe et sont comme annoncées dans ce discours.

Des tours nerveux et concis, des métaphores frappantes relèvent l'énergie de la pensée : *C'est la populace ouverte aux plaisirs deshonnestes ; c'est la venimeuse doulceur de César qui sucre la servitude aux Romains* (1). Le dictateur mort, quel désespoir dans le peuple? *Il avoit encores à la bouche ses banquets , en l'esprit la souvenance de ses prodigalitez.* Par une singulière vivacité d'expression, l'auteur nous montre ce que son esprit a conçu. Les cinq ou six complices qui entourent le tyran, méchants non pas seulement de sa méchanceté mais de la leur, voyez par quels ressorts ils font mouvoir la nation ; voyez l'enchaînement de la servitude: « Ces six *Tyranneaux* ont, pour complices et instruments, six cents qui proufitent soubs eulx... Ces six cents tiennent soubs eulx six mille, qu'ils ont eslevez en estat, auxquels ils ont faict donner ou le gouvernement des provinces ou le maniement des deniers... Grande est la suite qui vient aprez, et qui vouldra s'amuser à devuider ce filet, il apercevra que

(1) Sur les moyens que César employa dans ce but, on peut consulter un mémoire de M. Pastoret, *Rec. de l'Acad. des Inscript.* t. III, p. 431, nouv. série.

non pas les six mille, mais les cent mille, les millions, par cette corde, se tiennent au tyran, s'aydant d'icelle, comme en Homere, Jupiter qui se vante, s'il tire la chaisne, d'amener vers soy touts les Dieux. » Quelle ferme déduction et en même temps quelle image expressive ; une vaste et effrayante perspective est ouverte devant nos regards.

Ces supports de la tyrannie ; quel sèra toutefois leur sort? Il fera pitié à ceux mêmes qu'ils oppriment, s'ils en contemplent la peinture dans La Boëtie, s'ils les voient « l'œil au guet, l'aureille aux escoutes, ayants tousjours le visage riant et le cœur transy, ne pouvants être joyeux et n'osants être tristes! » Avides de biens, loin d'en avoir qui leur appartiennent en propre, ils ne sauraient dire d'eux-mêmes qu'ils s'appartiennent. Et puis « les peuples, les nations, tout le monde à l'envy jusques aux païsans, jusques aux laboureurs, sçavent leurs noms, deschiffrent leurs vices, amassent sur eulx mille outrages, mille vilenies : toutes leurs oraisons, touts leurs vœux sont contre ceulx-là ; touts les malheurs, toutes les pestes, toutes les famines, ils les leur reprochent... » Enfin dans l'avenir qu'ont-ils à attendre? « Leur réputation deschirée dans mille livres et leurs os mesmes, par maniere de dire, sont traisnez par la posterité, les punissant encores aprez la mort de leur meschante vie. » Bossuet lui-même n'aurait

pas désavoué cette véhémente imprécation, cette flétrissure imprimée aux ennemis de l'humanité.

Ces apostrophes rappellent quelque chose de l'éloquence indignée de Tacite. Comme l'auteur latin, La Boëtie est pathétique et impétueux, parce qu'il est bouillant encore d'une colère qu'il a fallu renfermer. Aussi, entre lui et ce grand peintre de l'antiquité, il y a plus d'un trait de ressemblance et de famille. On remarque avec intérêt l'empreinte de ce puissant génie sur ce jeune talent qui sait s'approprier les imitations et leur donne un cachet original. Ne retrouve-t-on pas la touche de l'historien de Tibère « dans ces Romains contraincts d'abandonner leurs biens à l'avarice, leurs enfants à la luxure, leur sang mesme à la cruauté des magnificques empereurs qui la veille les avoient gorgés d'un festin publicque (1)? »

Non content de se former par ce commerce, La Boëtie, si riche de son propre fonds, empruntait à

(1) La Boëtie appelle Tacite « aucteur bon et grave des plus, et certes croyable. » Bossuet lui a donné aussi le titre « du plus grave des historiens. » Orais. funèb. de la duch. d'Orl., vers la fin. Plusieurs traits, dans le *Contr'un*, indiquent combien La Boëtie l'avait *pratiqué*.

toute l'antiquité classique. Il en possédait la substance, il s'en attribue souvent les pensées (1). De fréquentes et heureuses citations témoignent combien il s'était pénétré de cette étude, combien la connaissance de l'histoire lui était familière. Méditée avec fruit, elle lui suggère beaucoup d'exemples pleins d'à-propos, de vues sages, de réflexions judicieuses et utiles. Les principales autorités qu'il allègue sont, outre Tacite, Homère, Hérodote, Hippocrate, Platon, Xénophon, Plutarque dont il tire beaucoup de services (2), Suétone, Térence, Virgile enfin, dont il a, dans son discours, traduit un beau passage en vers français frappés avec une certaine énergie.

Le goût de la poésie qu'ils annoncent est un nouveau trait distinctif du caractère de La Boëtie. Comment cette âme sensible, où tout ce qui était beau et grand avait son écho, eût-elle été fermée au charme d'un

(1) Remarq. en particul. cette pensée de Salluste : Hæc inter bonos amicitia, inter malos factio est (*Jugurth.*, c. 34), traduite ainsi par La Boëtie : Entre les meschants c'est un complot non pas compaignie; ils ne sont pas amis, mais ils sont complices. La même idée est exprimée en ces termes par Voltaire : « Les méchants n'ont que des complices. Les hommes vertueux ont seuls des amis. » *Dict. philosoph.* artic. : Amitié.

(2) Dans les passages qu'il lui emprunte, La Boëtie emploie la traduction d'Amyot son contemporain, ce qui indique assez quel en avait été le succès. *V.* à ce sujet, Montaigne, *Essais*, l. II. c. 4.

langage si propre à exprimer ce qu'il y a de meilleur dans notre nature ? Épris de ce penchant, et dans sa préoccupation de la gloire nationale, il veut que la France soit célébrée « par nostre Ronsard, nostre Baïf, nostre du Bellay : » leur génie lui persuade que, sous leurs auspices, bientôt égalée à celle des Grecs et des Latins, notre langue ne sera plus primée de leur côté « que par le droict d'aisnesse. A Dieu ne plaise qu'espluchant avec un soin trop minutieux nostre histoire il en bannisse *les beaulx contes du Roy Clovis* (1) et les disputes à *la Franciade* que son siècle attend (2). » Dans cette digression soudaine qui fait oublier le publiciste, on reconnaît l'enthousiasme du poète. C'est que La Boëtie avait aussi, et avec amour, comme il le rappelle dans cet ouvrage, cultivé les muses. On voit qu'il était uni de cœur, associé par l'ardeur de ses travaux aux maîtres du Parnasse de son temps : leur admirateur, il se montra leur rival.

Toutefois, avant de poursuivre, avant de signaler

(1) Sur plusieurs de ces traditions relatives aux Fleurs de Lys, à la Sainte-Ampoule, à l'Oriflamme, dont nous attribuons, dit Pasquier, l'invention à la divinité, on voit que d'accord avec ce contemporain, (*Recherches de la France*, l. II, c. 16, l. VIII, c. 21) la Boëtie était un peu disposé à *mescroire*.

(2) On sait néanmoins qu'elle ne fut pas achevée. Ronsard ne compléta que quatre chants de son poëme.

la part que prit La Boëtie à la culture, aux progrès de notre poésie, il faut exprimer un regret, celui d'avoir perdu une partie de ses titres, comme prosateur, aux suffrages de son siècle, à notre étude et à notre estime. On sait en effet qu'il avait composé des mémoires que nous ne possédons plus. Si l'on songe au développement prématuré, à l'éclat de ce genre de littérature parmi nous, aux qualités de ce génie pénétrant et nerveux, si propre à la discussion et aux succès de la polémique, on jugera sans doute qu'en nous privant de cet ouvrage, le temps nous a causé un fâcheux préjudice. C'était l'époque où la fermentation des esprits, la lutte des opinions et des intérêts donnait naissance à une foule de ces productions souvent éphémères, mais alors même curieux témoignage, expression fidèle des mœurs et des passions contemporaines. D'innombrables pamphlets (1), en prose, en vers, en français, en latin et jusqu'en prose latine rimée, avec moins d'esprit encore que de haine, éclataient, combattaient, se poussaient, se remplaçaient : chaque événement, chaque jour en enfantait de nouveaux, dignes pour la plupart de l'oubli où ils tombaient vite : mais en fécondant, en propageant la pensée, ils assouplissaient les esprits et le langage (2). Les

(1) *V.* Lettres de Pasquier, X, 6 ; XIII, 9.

(2) L'éloquence, dit M. Philarète Chasles, *Tableau de la Littérature au* XVI*e siècle*, prit à cette époque un essor nouveau. Les pamphlets,

mémoires multipliés aussi à cette époque secondaient cette influence ; et comme il s'était débrouillé autrefois en bégayant des romans de chevalerie, notre idiome se mûrissait alors par le récit des faits historiques, par la discussion pratique des affaires. Animés de l'ardeur des partis, de convictions ou de sentiments qui se traduisent par fois en paroles éloquentes, ces mémoires formaient plus qu'à aucune autre époque un brillant apanage de l'esprit français, un des riches monuments de la littérature nationale.

On doit supposer, d'accord avec d'imposantes autorités, d'imposants suffrages (1), que la sûre raison, le style énergique de La Boëtie ne lui avaient pas fait défaut dans un sujet qui convenait si bien à la nature de son talent. Il traitait en effet de l'édit qui, en janvier 1562, avait accordé aux calvinistes, sauf quelques restrictions toutefois, l'exercice public de leur religion (2). Grâce au vertueux L'Hôpital, qui sans autre préoccupation que celle de l'équité et du droit,

dont les mémoires de Condé, et les recueils du temps ont conservé les plus marquants, étincellent de traits hardis.

(1) *V.* l'Avertissement de Montaigne au lecteur, qui forme la préface des œuvres de la Boëtie, 1571.

(2) Consult. les *Lettres de Pasquier*, III, 13, sur cet *edict de janvier*, 1561, a-t-il écrit, parce qu'alors l'année ne commençait qu'à Pâques. A partir de 1564 seulement, il fut ordonné qu'elle « prendroit commencement au 1er jour de janvier. » *V.* Mézeray, abrégé chronol., t. III, p. 259 de l'édit. d'Amsterdam, 1755, in-4°.

poursuivit dans sa vie entière un but unique, l'alliance de la philosophie et de la législation, la tolérance avait obtenu un de ses derniers triomphes. Mais cette mesure de pacification, en inspirant aux dissidents l'orgueil indiscret du triomphe, avait dans le parti opposé rencontré de violents contradicteurs. Plusieurs parlements, en particulier celui de Paris, l'avaient repoussée (1). Néanmoins ceux de Rouen, Bordeaux, Toulouse et Grenoble, s'y étaient montrés plus favorables.

Les mémoires de La Boëtie (2) avaient-ils pour objet de combattre cet édit, ou s'appliquait-il à le défendre? Quoique nous manquions de tout renseignement à cet égard, son bon sens élevé, son caractère droit nous autorisent à trancher cette question : il appartenait au parti de ces hommes toujours rares dans les révolutions, qui veulent ériger en maximes d'état les pensées que la science et la médi-

(1) On voit par un passage de Juste Lipse, l'un des savants les plus éclairés du temps, combien la tolérance avait peine à se faire accepter même des meilleurs esprits. Il déclare dans sa *Politique* : « De religione curam principi esse retinendam; puniendos, nisi aliter expediat, qui dissentiunt; falsam pacem esse tolerantismum; hunc esse divini numinis irrisionem, publicæ felicitatis et legum destructorem. » Sur ce savant, *vrayement germain à mon Turnèbus*, disait Montaigne. *V. Essais*, l. 2, c. 12, à la fin.

(2) *V.* au sujet de «quelques mémoires de nos troubles sur l'édict de janvier 1562 », l'Avertissement cité de Montaigne et aussi les *Essais*, l. 1, c. 27.

tation suggèrent au sage : sa plume ne pouvait servir que la cause de la justice et de la liberté ; et la modération relevait en lui le mérite d'une piété sincère.

Outre ces précieux matériaux de l'histoire du temps, beaucoup de vers de La Boëtie ont péri (1) : ceux qui nous restent, bien que presque tous composés dans sa grande jeunesse, doivent les faire vivement regretter : on ne sera pas surpris de trouver dans leur auteur, si l'on s'est pénétré des qualités de sa prose, la pensée et l'expression du poèt (2).

C'est, on le sait, un caractère commun des littératures qui se forment ou qui finissent, que la multitude des versificateurs, plus nombreux à proportion que la poésie vient à peine de paraître ou se retire : alors que le goût n'a pas pris naissance ou s'est éteint, la marche est sans flambeau qui l'éclaire, l'illusion facile : car rien ne prévient l'indiscrétion des efforts. On aborde tous les genres, on prétend à tous les mérites avec une sécurité hardie, sans que la confiance de l'amour-propre trouve, dans la crainte

(1) *V.* Montaigne, Avertissement cité.

(2) Poemata sive Gallica, sive Latina, quo lepore, qua elegantia, qua facilitate concinnabat? Sammarth. *Elog.*, l. II.

d'un public difficile à satisfaire, un frein qui l'arrête. C'est ainsi qu'au XVIe siècle, suivant un ingénieux critique (1), on faisait des vers comme on faisait de la médecine, de la jurisprudence, de la théologie ou de l'histoire. Tout lettré pouvait à la rigueur, être compté parmi les poètes : cette espèce de confusion de limites entre le talent et la science, ne cesse, ajoute-t-il, que dans les siècles où le goût est épuré.

Aussi ceux mêmes que la nature, leurs études ou leur vie éloignaient le plus des muses, ne les courtisaient pas avec moins d'empressement. Les savants surtout se délassaient de leurs recherches en se jouant sur les sujets les plus frivoles et les plus minces (2), en faisant péniblement des pièces légères fort admirées sur la foi du nom de l'auteur (3). « Rien ne m'a pleu davantage, disait Pasquier (4), bon écrivain, mais seulement en prose, que de composer à mes heu-

(1) M. Sainte-Beuve, *Histoire de la Poésie Française au* XVIe *siècle*, t. I, p. 45, 46; cf. M. Villemain, *Moyen âge*, t. II, p. 279.

(2) *V.* les nombreuses pièces des savants de l'époque sur la *puce* et sur la *main*, tome II de Pasquier, édit. citée d'Amsterdam, p. 949 et suiv., p. 1001 et suiv.; consult. aussi sur l'occasion de ces joutes poétiques, les lettres de Pasquier, VI, 7; VIII, 10; en out. *Biographie universelle*, t. XV, p. 235 et t. 33, p. 93.

(3) La qualité nécessaire au succès de cette poésie, l'esprit, dans l'acception moderne de ce mot, n'était pas née. *V.* M. Villemain, éloge de Montaigne.

(4) *Recherches de la France*, l. 7, c. 6.

res de relasche, des vers latins ou françois. » En effet en versifiait indistinctement en français, en latin, en grec, et quelquefois même en hébreu (1).

La Boëtie paya tribut sous ce rapport au goût de son siècle : mais il ne doit pas être placé seulement au nombre de ces versificateurs érudits dont l'enclume ne jette point d'étincelle. Il est poète d'imagination, plein d'un art facile, d'agrément et de verve dans sa langue et dans celle de Virgile.

Alors la poésie latine avait conservé le pas sur la poésie nationale : elle était même quelquefois cultivée exclusivement et à son préjudice. La faveur dont elle jouissait depuis tant de siècles (2), ne pouvait que s'accroître (3) dans une époque éprise pour l'antiquité d'un enthousiasme fanatique, lorsqu'on s'efforçait

(1) Pétau, l'un des écrivains distingués qui suivirent cette période, composa également des vers latins, grecs et hébreux. *V.* sur ce savant le Recueil de l'Académie des Inscriptions, t. XXVIII, p. 623. Cette diversité d'instruments faisait beaucoup d'honneur à l'ouvrier. On se piquait plus encore de savoir que de talent. Ainsi, peu auparavant, le prisonnier d'Azincourt, Charles d'Orléans, et l'anglais Gower versifiaient indifféremment en français, en latin et en anglais.

(2) Le petit-fils de Clovis, Chilpéric, *escrivit*, nous apprend Pasquier, *plusieurs livres en vers latins*. Lettres, II, 7.

(3) C'est dans le XVIe siècle que la poésie latine a fleuri en effet avec le plus d'éclat. Alors les hommes d'état eux-mêmes la cultivent: dans la première partie du XVIIe siècle, elle devient moins féconde.

de copier non seulement son langage, mais ses mœurs ; que la plus belle gloire était celle de l'érudition, que le jeune de Thou (1) croyait voir en songe le grand Turnèbe, comme autrefois Ennius, le vieil Homère. On sait que l'auteur de la *Divine Comédie* avait bien longtemps hésité avant de confier à l'idiome vulgaire ses inspirations sublimes (2), avant de créer par elles la poésie italienne. En ceignant de lauriers au Capitole le front de Pétrarque, on honorait bien plus l'auteur de *l'Africa* que le poète amant de Laure. Lui-même partageait l'illusion commune et faisait reposer sur son épopée inconnue l'espoir de son immortalité (3). Naguère encore, par une tentative heureusement infructueuse, on avait voulu détourner l'Arioste d'illustrer sa jeune langue par les brillants caprices de sa riche imagination (4).

Cultivée avec enthousiasme par les Politien (5),

(1) De vita sua, l. I.

(2) Schlegel, *Histoire de la Littérature ancienne et moderne* au commencement du ch. IX.

(3) Schlegel, *Ibid. V.* sur cet usage de couronner les poètes et les savants, Hankius, *de rer. roman. scriptorib.*, t. II, p. 127.

(4) Sadolet, dit Hallam, suivant d'autres, Bembo, l'avaient engagé à écrire son poëme en latin. *V.* Biographie de Feller, au nom de l'Arioste.

(5) Grand poète italien et le plus ingénieux des poètes latins modernes, a dit M. Villemain, *Vie de L'Hôpital.*

les Bembo, les Sadolet (1), les Sannazar, les Fracastor (2), la poésie latine était parvenue en Italie à son plus vif éclat (3). Dans plusieurs contrées voisines, des talents heureux, encouragés par la faveur des princes, l'avaient fait aussi fleurir. Tout récemment, Conrad Celtes, qui s'y distinguait en Saxe, venait d'être par Frédéric II couronné de lauriers (4).

Habilement maniée par Mélanchton qui réveillait en Allemagne l'ardeur des études classiques, par Jean Second qui rappelait dans la Hollande la grâce attendrie de Tibulle, elle avait principalement trouvé parmi nous son âge d'or. Plus qu'aucun autre pays, la France opposait d'illustres noms, ceux des L'Hôpital, des de Bèze, des Sainte-Marthe (5), aux noms des poètes fameux de l'Italie ; et, si l'on en croit des témoigna-

(1) Sadolet ne voulut jamais écrire qu'en latin.

(2) Son poème de la *Syphilis* a eu plus de vingt éditions. Il a été de nos jours traduit en vers français. *V.* sur Fracastor, Hallam, ouvrage cité, t. I, p. 434.

(3) Léon X, grand admirateur de la poésie latine, lui donna par sa faveur une vive impulsion ; *Id. Ibid.*, p. 269.

(4) 1487. *V.* Hallam, t. I, p. 210, 211. On voit aussi que sous l'empereur Maximilien, des poètes latins furent couronnés. Fr. Schégel, ouvr. cité, c. 9.

(5) On pourrait encore citer parmi ceux qui faisaient alors des vers latins en France, presque tous les littérateurs et savants, en particulier Dolet, Jodelle, etc., Montaigne aussi, comme il nous l'apprend dans ses *Essais*.

ges contemporains d'un grand poids (1), nul ne pouvait avec plus de titres balancer leur gloire que La Boëtie lui-même.

Ses vers latins ont d'ailleurs à nos yeux un mérite particulier : celui de nous ouvrir l'âme de leur auteur, de nous faire asseoir pour ainsi dire à son foyer domestique. Grâce à cette langue riche et sonore dont il possède tous les secrets, si docile à toutes les impressions, à toutes les nuances de la pensée, si habile à reproduire la physionomie du cœur, les événements, bien plus les sentiments de sa vie ont laissé après lui comme un écho plein de charme. Ces poésies remplies de feu, de mouvement, et d'une qualité plus rare encore à cette époque, d'esprit, quoique plusieurs d'entr'elles datent de sa première adolescence, nous le font mieux connaître que toutes les biographies : surtout elles expriment avec éloquence son amour de la vertu, son jeune enthousiasme, son élan passionné vers la gloire (2).

(1) Sammarthani Elog. l. II. Omnino hic ille est cujus magna ex parte ingenio et industria id Aquitania tandem obtinuit, quod ab Ausonii temporibus ne tentare quidem ausa fuerat, ut serio poetandi gloriam, vel Italia invidente, sibi quoque hoc tempore arrogaret.

(2) *V.* Poésies latines, p. 104 et passim. A l'égard de ces poésies, on trouvera plus de détails, et des citations étendues à la fin de l'ouvrage, Appendice I.

Mais ce n'est pas seulement comme poète latin, c'est aussi comme poète français qu'il l'a poursuivie et méritée. Ses titres trop oubliés sous ce rapport doivent être remis en lumière. De son temps, sur notre Parnasse, une révolution violente mais salutaire à beaucoup d'égards venait de s'accomplir. Des esprits jeunes et ardents, à qui ne suffisaient plus le badinage élégant de Marot, sa grâce légère, son enjouement délicat, ces qualités secondaires presque stériles dans ses émules, avaient osé concevoir pour notre poésie de plus hautes destinées. Sans pouvoir encore les réaliser, ils les avaient aperçues ; ils étaient revenus, à l'étude des anciens : d'autres mieux inspirés devaient après eux en retrouver le goût et par cela même reprendre enfin le simple et le naturel (1).

En attendant, ces réformateurs trop absolus cherchaient la poésie française, *qui ne sera pas vaincue du temps*, celle que nous donna Malherbe. A la tête « de » leur grande flotte qui faisoit profession, suivant » Pasquier, de plus contenter les esprits que l'opi- » nion du commun peuple (2) » était Ronsard, *L'Ho-*

(1) La Bruyère, c. 1, Des Ouvrages de l'esprit.

(2) L. VII, c. 7, des *Recherches de la France*.

mère, le *Pindare françois* (1), déifié par l'aveuglement de son époque, puis bafoué avec aussi peu de justice, jusqu'à ce que de nos jours, par un retour sensé à l'opinion d'un de ses plus judicieux contemporains (2), on reconnût en lui : « un beau genie venu par » malheur dans un temps où la langue n'estoit pas » faicte. »

Nourri dans les fortes études qui exerçaient la jeunesse de cette époque, Ronsard fut l'idole des érudits, dont il parlait le langage. Par eux il se conquit les suffrages du vulgaire, qui à mesure qu'il le comprenait moins l'admira davantage (3). On se rappelle que pour le commenter, Muret le cicéronien ne dédaigna pas d'écrire en français (4). A titre de classique, on l'expliquait dans les universités étrangères avec Homère et Virgile. Les monarques briguaient sa faveur et ses vers (5) : ils étaient, et je leur en sais gré, le charme

(1) Bibliothèque de Duverdier, t. III, p. 326; cf. Pasquier, *Rech.*, l. 7, c. 10; l. 8, c. 3.

(2) Du Perron, *V.* Bibliothèque de la Croix du Maine, t. II, p. 319. Balzac disait de lui : Ce n'est pas un poëte bien entier, c'est le commencement et la matière d'un poëte. (31e entretien.)

(3) La Bruyère, Des Ouvrages de l'esprit, c. 1, au commencement.

(4) *Recherches de la Fr.*, c. 6.

(5) On connaît ceux qui sont attribués à Charles IX :

Touts deux également nous portons des couronnes ;
Mais roy je la receus, poëte tu la donnes.

et la consolation de Marie Stuart captive. Par un honneur plus grand que ceux dont le comblaient tous ces princes, Ronsard était visité, consulté (1) de celui qui chanta Renaud et Armide. Des statues s'élevaient en son honneur, et sa gloire n'ayant pas un contradicteur, on eût dit qu'il avait survécu à l'envie. Enfin, quand il mourut, enseveli dans son triomphe, comme si la France assemblée dans ce qu'elle avait de plus grand eût mené le deuil du génie (2), les membres du Parlement, de l'Université, du clergé, les premiers de l'état, les princes du sang versaient des larmes à son oraison funèbre prononcée par du Perron (3).

Mais loin de railler froidement cette apothéose, quelque peu superstitieuse et justiciable du bon goût

(1) En 1571.

(2) On sait que par un anachronisme prémédité on l'a fait naître le jour même de la bataille de Pavie pour avoir l'occasion de dire que la Providence compensait au même moment par un grand bienfait un funeste désastre. De Thou, Histor., l. LXXXII.

(3) Constatons d'ailleurs ici que du Perron se méprenait étrangement sur les véritables titres de gloire de Ronsard, en disant : Touts ses hymnes sont beaulx ; l'éternité admirera ses saisons ; *sa lyre n'a pas réussi dans les sonnets ni dans les petits sujets au dessous de luy.* » *V.* Bibliothèque de la Croix du Maine, t. II, p. 319. Cf. M. Vilmain, *Littérature au* XVIIIe *siècle,* t. I, p. 41, (dernière édition.)

ne peut-on pas l'opposer avec fierté à l'ingratitude des autres contrées envers les grands écrivains qui les illustraient. Vers le même temps, Le Tasse, victime de cette cour orgueilleuse qu'il avait daigné immortaliser, languissait dans un cachot, condamné à ne plus écrire(1); Cervantes, après avoir donné à l'Espagne son unique chef-d'œuvre, n'avait pas de pain ; Camoëns, qui avait chanté l'Orient retrouvé, célébré les Portugais et combattu pour eux, demandait, par les mains de son esclave(2), et ne recevait pas l'aumône; Spencer, l'auteur de la Reine des Fées, ce grand poète qu'aujourd'hui l'Angleterre place à côté de l'Arioste, périssait de faim (3). Quel contraste à ces tableaux que le culte rendu parmi nous à celui qui avait entrevu le beau, et en s'efforçant de l'atteindre l'avait dépassé le plus souvent. Dès lors, par ses hommages empressés la France sollicitait le mérite à naître. Il était un court chemin à la fortune (4) ; les lettres faisaient des

(1) « Non avendo Candella per escrivere i suoi versi. » comme il l'a dit lui-même. C'est par suite de cette dure captivité, que Montaigne atteste qu'il l'a vu à Ferrare « survivant à soy-mesme, mescognoissant et soy et ses ouvrages. » *Ess.*, l. 2, c. 12.

(2) *V.* M. de Chateaubriand, Analyse raisonnée de l'Histoire de France, Henri III.

(3) *V.* sur Spencer ou Spenser, Hallam, ouvrage cité, t. II, p. 234 et suivant.

(4) Un sonnet fut plus d'une fois payé d'une abbaye, et Desportes dut à ses sonnets d'être le plus riche abbé de son temps.

évêques et des cardinaux : un pays qui récompensait ainsi la gloire ne pouvait en être stérile. Par un si bon accueil aux talents, il se montrait digne de les produire : dans ces hommages attribués à Ronsard, on pouvait déjà apercevoir ce principe d'émulation et d'honneur qui devait donner naissance au siècle de Louis XIV, au règne de ce monarque dont les ministres avaient, nous dit Fontenelle (1), des espions pour découvrir le mérite.

A ce moment où sous Henri II l'astre de Ronsard entouré, d'après un souvenir antique, de sa brillante Pléiade, rayonnait du plus vif éclat, comment le jeune La Boëtie, épris, il nous l'apprend lui-même (2), du goût de *nos rimes françoises*, se fût-il soustrait à cette influence dominatrice? Il ne pouvait manquer, à l'exemple de tous les esprits distingués du temps, de s'enrôler sous ces bannières : aussi faut-il reconnaître en lui un des plus heureux représentants de l'école inaugurée par du Bellay.

Ce qui le distingue, c'est qu'en recevant de la réforme littéraire les améliorations réelles qu'elle

(1) Éloge de Rolle.

(2) *Traité de la servitude volontaire.*

avait introduites, il n'abdique pas la trace de l'esprit français, et cette netteté, cette précision qu'affectionne notre langue. Plus de force, plus d'élévation dans le style, plus de cadence dans la période poétique, tels sont les perfectionnements des novateurs qu'il sait, par une habile conciliation, réunir aux qualités de leurs devanciers. En lui des formes plus savantes s'accordent avec l'originalité nationale. Naïf en général et simple, quoique élève de Ronsard, il échappe au double écueil de l'affectation italienne et du fatras pédantesque. Son excellent esprit le dérobe aux dangers d'une maladroite imitation. Ce ton de mélancolie rêveuse qu'on trouve quelquefois dans Villon, cette grâce et ce tour facile que tenait de lui Marot, ce langage badin qu'il avait épuré par une vie plus élégante, ce génie libre penseur, type vraiment gaulois qu'offre l'un et de l'autre, on va les voir reparaître dans La Boëtie, et s'allier à la physionomie nouvelle qu'avait empruntée de la réforme la poésie française.

Les vers que nous avons de lui sont de trois espèces : c'est d'abord une pièce assez étendue, *en rime tierce*, pour parler comme nos anciens critiques (1); ensuite une traduction d'un fragment de

(1) V. l'abbé Goujet (Biblioth. de), t. XII, p. 139.

l'Arioste, avec une dédicace qui l'accompagne; ce sont enfin des Sonnets qui se distinguent eux-mêmes en deux parties. De tous ces morceaux, le premier est la plainte d'un amant qui accuse l'humeur volage de sa maîtresse. L'amour était alors encore le principal élément des vers; on sait que pendant plusieurs siècles il avait été presque l'unique source de l'inspiration poétique (1). C'était l'âme des chants du troubadour, de ce *gay-sçavoir* qui se répandit dans toutes les contrées de l'Europe (2). Excitée par les croisades, l'humeur chevaleresque avait ennobli, en le développant jusqu'à l'exaltation, le sentiment de l'amour. A la rudesse d'une existence belliqueuse se mêlaient les plus tendres penchants; du sein de l'héroïsme le plus fougueux naissait, comme une fleur, la sensibilité la plus fine et la plus délicate (3). Les guerriers devenaient poètes, pour célébrer la passion qui charmait leur cœur et aiguillonnait leur courage. Ainsi de plus en plus dominant, de plus en plus chanté, l'amour avait fini par envahir tous les sujets et souvent s'y substituer. De là en grande partie,

(1) Pasquier, *Recherches de la Fr.*, l. 7, c. 3 à la fin; Lettres II, 7.

(2) On voit que sous l'empereur Louis le Pieux, il avait paru nécessaire en Allemagne d'interdire aux religieuses de chanter aussi fréquemment qu'elles le faisaient les chants d'amour, les Wynelieder. V. Fr. Schlegel, *Histoire de la littérature ancienne et moderne*, t. I, p. 361.

(3) Schlegel, *ibid.*, t. I, p. 363.

dans cette époque, la poésie inspirée et de convention : à défaut de l'objet d'une affection réelle, *on se mettoit en butte*, dit Pasquier (1), *une maistresse imaginaire : on la magnifioit en tercets, en dizains* avec toute l'ardeur d'un enthousiasme ou factice ou spontané.

Dans le morceau, où d'après le goût de son temps, La Boëtie, en peignant sa passion, accuse une amante infidèle, le style, souvent inculte et confus, mérite peu d'éloges : mais ce qui doit attirer notre attention, c'est la régularité du mètre, l'alternative suivie des rimes masculines et féminines : l'autorité de Ronsard, en donnant l'exemple de cet entrelacement (2) si favorable à l'harmonie, venait d'en établir la règle. Les strophes, composées de six vers de dix syllabes, forment deux parties dont l'une et l'autre contient deux rimes féminines séparées par une masculine correspondante : rhythme qui ne manque pas d'effet et dont l'emploi était alors fréquent. Quelques traits,

(1) *Recherches de la France*, l. VII, c. 6.

(2) *V. Recherches de la Fr.*, l. VII, c. 7. Déjà toutefois cet entrelacement avait été recommandé par Lemaire ; *V. Lettres de Pasquier*, II, 12. Consulter aussi à ce sujet M. Chasles, *Tableau de la littérature au* XVI*e siècle ;* et M. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie au* XVI*e siècle*, t. I, p. 96.

quelques vers faciles dans cette pièce d'un ton trop peu soutenu, annoncent çà et là toutefois une heureuse nature de poète : il s'adresse à celle qui l'a trompé ; oui, lui dit-il, en la poursuivant de ses reproches,

L'automne abbat moins de feuilles aux plaines,
Moins en refait le plaisant renouveau,
Que tu desfais et fais d'amours soudaines.

Le second vers est gracieux et le mot qui le termine est digne de regret.

Puis, après l'avoir comparée à la mer, il ajoute :

Encor la mer mainte fois est bonnasse ;
Le vent par fois est paisible et serein,
Mais de changer tu ne fus oncques (1) lasse...

C'est un souvenir classique (2) ; dans ce morceau se montrent encore d'autres traces des lectures de La Boëtie, et en général, un attrait qu'il présente, ce

(1) Jamais.

(2) Non ita Carpathiæ variant aquilonibus undæ, etc. Properce, l. II, eleg. V; cf. *id.*, eleg. XII. v. 7; eleg. XXV, etc.

sont, dans ses vers comme dans sa prose, ces imitations, bien fondues qui relèvent le mérite d'un langage original. Souvent on reconnaît les pensées des anciens qui ont passé dans son style, leurs expressions mêmes, dont nous saluons avec plaisir la vue comme celle d'un ami retrouvé.

Par sa traduction d'un fragment de l'Arioste, La Boëtie paya tribut au goût et à l'admiration de son temps pour la littérature italienne. C'était son influence qui, avec celle de l'antiquité, présidait à nos premiers pas (1). Le chantre de Roland en particulier jouissait d'une faveur et d'un renom qui devaient lui donner de nombreux imitateurs. Les merveilleuses prouesses de ses paladins, ses fictions si heureusement appropriées aux mœurs et aux idées contemporaines étaient dans toutes les bouches : on ne se lassait pas de relire ces aventures pleines de variété et de charme, ces séduisants épisodes, de répéter les noms de Cloridan et Médor, Zerbino et Isabelle ; d'admirer cette verve d'invention intarissable, ce mélange piquant de gaîté et de passion, la légèreté et l'abandon d'un récit sans entrave et sans contrainte. C'était au XVIe siècle le poète populaire de l'Europe (2). Au morceau

(1) Les Italiens se vantent, dit Montaigne, et avecques raison, d'avoir communément l'esprit plus esveillé et le discours plus sain que les aultres nations de leur temps, *Ess.* l. 1, c. 51.

(2) Plus de soixante éditions de l'*Orlando furioso* furent publiées

qu'il essaya d'en reproduire, La Boëtie joignit une dédicace pour la personne qui le lui avait demandé et qui devait être sa femme.

Cette pièce, écrite d'un ton facile et gracieux, renferme des aperçus pleins de finesse sur les inconvénients du rôle de traducteur :

Car à tourner d'une langue estrangere
La peine est grande, et la gloire est legere.

Ce rude et ingrat labeur (1) est plaisamment caractérisé :

Le traducteur ne donne à son ouvrage
Rien qui soit sien que le simple langage.
Que mainte nuict dessus le livre il songe,
Que depité les ongles il se ronge,
Tousjours l'auteur vers soi la gloire ameine,
Et le tourneur n'en retient que la peine (2).

dans le XVIe siècle; *V.* Hallam, *Litt. de l'Europe*, t. I, p. 306 et suiv. Les quarante premiers chants avaient paru en 1516, les six derniers en 1532.

(1) Il est curieux de rapprocher de la pièce de La Boëtie quelques lettres de Pasquier, qui renferment tout à fait les mêmes idées, II, 6; XI, 6; XIV, 10.

(2) Il est à remarquer que l'alternative régulière des rimes mas-

Rarement le savant, dans sa prédilection pour l'original, s'occupera-t-il de le lire : quels seront donc ses juges ?

L'ignorant seul, ses escripts voudra voir :
Mais quel honneur en pourroit-il avoir?
Jamais en rien d'un ignorant l'estime
Ne fit honneur ny gloire légitime.

Ces tours libres et vifs, les inversions légères qui préviennent la monotonie, sans troubler le sens, tel est le type national qu'on se plaît à retrouver chez ces premiers créateurs de notre langue littéraire. N'est-ce pas là ce qu'il convient, en les étudiant, de s'attacher à leur reprendre ; n'est-ce pas ainsi qu'il faut rétrograder par progrès vers le passé, et sans se jeter dans les voies d'une innovation dangereuse, sans altérer la signification des mots et le caractère de notre idiome, chercher la nouveauté dans l'imitation intelligente de ces formes rajeunies par la désuétude (1)?

culines et féminines signalée dans la pièce précédente ne se rencontre pas dans celle-ci. On s'explique aisément cette dérogation à un usage qui ne faisait alors que de s'établir. *V.* Pasquier, *Recherches de la Fr.*, l. VII, c. 7.

(1) *V.* M. Villemain sur ce sujet, XVIIIe siècle, t. II, p. 257 ; t. III, p. 430 et suiv.

Elles abondent dans La Boëtie. Profitons à la fois de son exemple et de ses conseils : qu'ils soient d'abord riches, nous dit-il, de leurs propres inventions, ceux qui prétendent vivre

Maugré (malgré) la dent du temps et de l'envie (1)...
Donc qu'à trouver de soy-mesme on se range,
Si l'on a faim de la belle louange.

Naïvement expressif et plein d'effet dans sa simplicité familière, ce dernier vers est l'accent qui s'échappe du cœur de celui qui rêvait la gloire. Animé par cette pensée, il montre comment on doit la poursuivre :

Qu'on s'aventure et qu'on se mette en lice ;
Qu'en mille nuicts quelque œuvre l'on polisse.

Mais quelle n'est pas la mollesse de nos desirs et la lâcheté de nos efforts ?

Nous espargnons, paresseux, nos esprits,
Et voulons part à la gloire du prix !

(1) . . . . . *Lædere vivos*
Livor et injustæ carpere dente solet,

a dit Ovide, *Epist. ex Ponto*, l. III. ep. 4, v. 73.

Ne calomnions pas la nature de l'esprit humain, en prétendant qu'on n'aura pas grand profit

A labourer une terre si lasse....

Le germe de l'invention n'a pas péri. Ce langage plein de confiance, une comparaison juste et gracieuse (1) le relève, l'éclaire et le colore :

Ainsi veoit-on en un ruisseau coulant
Sans fin l'une eau après l'aultre roulant :
L'une suit l'aultre, et l'une l'aultre fuit...
Par cette-cy celle-là est poulsée,
Et cette-cy par l'aultre est devancée ;

Et toujours est-ce néanmoins :

Mesme ruisseau, et tousjours eau diverse.

Malgré les titres de prééminence incontestable assurés au génie d'Homère, et bien qu'il regarde fort au

(1) Elle est citée par Montaigne, *Ess.* l. III, c. 13.

dessous de lui tous ceux qui sont entrés dans la carrière, Virgile et tant d'autres n'ont eu garde de s'arrêter. D'ailleurs, loin d'épuiser un sujet poétique en le traitant après qu'il a été traité plusieurs fois, n'est-il pas vrai que souvent on le ravive, on le régénère?

> Certes, celuy que la muse amiable
> Veoit en naissant d'un regard favorable,

mille et mille autres aient-ils chanté avant lui, renouvellera pour ainsi dire l'objet même de ses chants; et si dans un sentier déjà battu

> . . . . . Après plusieurs il passe,
> En y passant il efface la trace.

Idée fine et délicate, rendue avec précision et bonheur. La Boëtie n'hésite donc pas à l'affirmer,

> . . . . . Il ne fault jamais craindre
> Que d'inventer le fond on puisse atteindre.

Néanmoins, laissant là cette gloire, et bien qu'il re-

vienne à ses premiers scrupules, qu'il les exprime encore, avec une naïveté attrayante, dans les mêmes termes qu'au début de son épitre, bien

Qu'il ayme mieulx de luy-mêmes (1) escrire
Quelque œuvre sien, encore qu'il soit pire.

Puisque sa Marguerite (2) a commandé, pourrait-il ne pas se soumettre?

Quoiqu'à tourner sa muse soit craintive,
Quand tu le veux, si fault-il qu'elle suive (3).

(1) Orthographe que l'on admit en vers jusque dans le XVIIe siècle. *V.* épitre VIII et X de Boileau; Racine, acte III, sc. V de *Mithridate:* consulter à ce sujet la note de M. Aimé Martin dans son édition de Racine, t. III, p. 73.

(2) « C'est le nom bienheureux dont sa dame est nommée. »

Marguerite de Carle : elle était parente de Lancelot de Carle, évêque de Riez, célèbre poëte latin et français, comme dit La Croix du Maine. Nous avons de ce prélat, loué par L'Hôpital, Ronsard et du Bellay, une relation de la mort de François de Guise qu'il assista dans ses derniers moments.

(3) Tour suranné qu'il y aurait eu profit à retenir.

C'est, ajoute-t-il, en terminant par une de ces saillies qui rappellent l'enjouement du vieux caractère gaulois, c'est que

> Pour te servir il n'est rien d'impossible:
> Je tournerois pour toy non pas des vers,
> Mais bien, je croy, tout le monde à l'envers.

Le choix de l'épisode qu'il était sollicité de traduire, fait du reste honneur au goût qui l'avait désigné. Emprunté au 32e chant du Roland furieux, il est un de ceux qui montrent avec le plus d'éclat le talent de l'auteur italien. Ce sont les plaintes de Bradamante, lorsqu'en proie à d'inconsolables regrets, elle redemande son cher Roger (1); ce sont les accents enflammés que la jalousie fait sortir du fond de son cœur. Jamais la passion n'a parlé un langage plus véhément et plus énergique. Par la vérité des couleurs, par la vivacité des traits que lui suggère sa souple et puissante imagination, l'Arioste, dans ce tableau d'une âme agitée des plus fougueux mou-

(1) L'unité du poème de l'*Orlando furioso*, consiste dans les amours et les noces annoncées de Roger et de Bradamante, auteurs imaginaires de la maison d'Este. *V.* Hallam, ouv. cit., t. I, c. 4, p. 308.

vements, se place au niveau des grands peintres de l'antiquité. Euripide, Apollonius et Théocrite; Catulle Virgile et Ovide n'ont pas prêté plus d'éloquence aux douleurs touchantes de la tendresse qui s'alarme, aux fureurs de l'amour désespéré.

Par malheur la trace des beautés de l'original est fort affaiblie dans les vers français : c'était une entreprise hardie et critique que de vouloir répéter, avec un instrument indocile encore, les sons d'une harmonie si savante et si inimitable ; que de lutter dans l'expression ardente des orages de l'âme avec l'un des plus vigoureux génies de tous les temps. Nous n'hésiterons donc pas à le confesser: la copie est bien infidèle. Avec l'abondance du style, a disparu surtout le coloris merveilleux de la poésie. Comme la pièce précédente, cette traduction est d'ailleurs composée de vers de dix syllabes, partagés en stances, ainsi que dans l'Arioste : ce sont, d'après l'usage du temps, des *huitains*, où les rimes sont mélangées, sans toutefois que l'alternative des masculines et des féminines soit exactement suivie. Ils se terminent par ce cri de Bradamante :

Au ciel n'a point de justice, je pense,
Si ce forfait demeure sans vengence.

Çà et là quelques accents de la passion ne manquent pas, il est vrai, de vivacité et de naturel : mais trop souvent l'écrivain, privé de l'appui d'une inspiration personnelle, n'a plus pour interprète qu'une langue inculte. A travers l'enveloppe de ce français mal façonné, où les hiatus abondent, on aperçoit peu l'allure aisée et gracieuse, le mouvement pathétique, la beauté soutenue du chef-d'œuvre italien.

Pour retrouver le poète, cherchons-le dans une composition originale : étudions les sonnets de La Boëtie. Alors florissaient, comme on l'a dit, ces passions romanesques dont la chevalerie avait accrédité la mode. Au penchant naturel de la galanterie française, s'était jointe l'influence de l'imitation étrangère. Dès le XIVe siècle, le Portugal mit en honneur le genre amoureux de la romance pastorale; de là, il se propagea de toutes parts : mais ce fut dans l'Italie que cette littérature rencontra le plus de faveur, qu'elle reçut la plus riche et la plus brillante culture. Naguère l'expression de ces sentiments passionnés y avait trouvé, surtout grâce au talent de Pétrarque (1),

(1) Il n'inventa pas le sonnet, dit Hallam; mais c'est peut-être à cause de lui que le sonnet est resté si longtemps à la mode : *Littérature de l'Europe*, t. I, p. 43. Sur l'invention ou le perfectionnement du sonnet, déjà précédemment en usage chez les poètes provençaux, *V. id.*, *ibid.*, not.

une forme que le goût public accueillit avidement, la forme du sonnet : elle se répandit en France, principalement sous Henri II. Toutes les contrées de l'Europe l'adoptèrent avec le même empressement : on peut dire qu'à cette époque le sonnet régna sur la poésie. Ses destinées si brillantes devaient n'être pas moins durables (1). On se rappelle le superstitieux hommage que lui rendait encore le grand siècle. Son influence n'a pas d'ailleurs laissé que d'être efficace : cette forme régulière et étroite, dont la sévérité bannit tout mot inutile, tout vers de pur ornement, a mérité son succès ainsi que notre reconnaissance. C'est que pour une littérature dans l'enfance elle avait, comme l'observe un habile appréciateur des œuvres de l'esprit (2), l'avantage inestimable de forcer le talent à beaucoup de soin et de pureté. Les sonnets si curieusement travaillés de Pétrarque, où il se reprochait néanmoins *de n'avoir pas assez serré son mètre et rendu son style assez rare* (3), avaient, par leur exquise élégance, enchanté tous les cœurs et créé en tous lieux des émules de ses chants et de sa gloire. Les Laures

(1) Hallam, *Ibid.*, t. I, p. 423; t. 3, p. 359, 370.

(2) M. Villemain, *Moyen âge*, t. II, p. 27.

(3) *Id.*, *Ibid*, t. 2, p. 28.

s'étaient multipliées à l'infini, mais sans que leurs adorateurs fussent tous aussi bien inspirés par leur éloge. A ces maîtresses vraies ou feintes s'adressaient souvent jusqu'à cent sonnets, ou même davantage (1). La verve de notre auteur fut plus discrète : pour la Marguerite dont il nous a entretenus, dont la prière l'avait porté à rivaliser avec l'Arioste, il n'en composa que vingt-cinq. Ils présentent une suite de tableaux agréables, de gracieuses rêveries ou d'intéressantes fictions. Une émotion vive et sincère sauve en général le poète de la subtilité et de la recherche que les imitateurs de Pétrarque substituaient aux purs accents d'un amour idéal et mystique. La Boëtie ne veut que chanter le mal, le tourment qu'il endure, l'espoir qui flatte sa peine ; et se pourrait-il qu'il n'y eût pas quelque chose de ce charme qui tient au langage du cœur, à l'alliance d'une sensibilité douce et d'un enthousiasme vrai, dans ces vers qu'à bon droit il offre *à sa dame comme siens*, puisque c'est elle qui les lui a dictés, *qui les a faicts en luy.* Non toutefois qu'il ne faille signaler çà et là l'abus de ce faux esprit trop contagieux pour n'avoir pas ici laissé plus d'une trace ; ces formules admiratives, ces fades exagérations de galanterie que l'humeur du siècle contribuait à faire aimer ; ces méta-

(1) Pasquier, *Recherch. de la France*, l. 7, c. 6.

phores sans naturel, ces pointes, ces ornements ambitieux, enfin ces défauts séduisants, dont un goût encore mal assuré, dans la vogue de l'imitation italienne, ne pouvait entièrement préserver les talents même les plus originaux. Au sortir de la barbarie, comment se garder de l'extrême opposé où nous porte notre faiblesse, de la délicatesse outrée et de la recherche? On sait combien alors il eût été malséant de ne pas rendre jaloux de sa dame le soleil, la lune, les étoiles ; et dans une comparaison dûment établie entre leur éclat et celui de son teint, entre l'escarboucle et ses yeux, de ne pas lui donner l'avantage. De tels traits alors si estimés sont comme la date de ces vers. Mais un ton plus digne de la poésie reparaît peu après, ou pour mieux dire, La Boëtie redevient bientôt lui-même. Ici, dans l'affliction qu'il éprouve d'une maladie de celle qu'il aime, il demande aux cieux que, s'il se peut,

Il meure de sa mort, ell'vive de sa vie.

Là, il joue avec grâce sur le nom de Marguerite, celui de sa bien-aimée ; il célèbre son jour de fête, si prisé de son cœur :

Car de ce jour tout l'an, ce luy semble, est paré.

Mais veut-il entreprendre son éloge et d'abord esquisser les traits de son esprit, il s'aperçoit presque aussitôt qu'il fait de vains efforts;

Qu'à ce travail il passeroit son aage ...
Car le vanter, comme il fault, c'est l'ouvrage
De quelqu'esprit, hélas, non pas du mien,
Mais d'un esprit qui soit pareil au sien.

C'est que *sa doulceur, ses yeulx, sa grace aimée* avaient, il est vrai, vivement touché son cœur;

Mais à son esprit seul il a voulu se rendre.

Et ce n'est pas là le vain langage d'un amant,

Maint homme qui m'entend, lorsqu'ainsi je la vante,
Croira qu'à mon plaisir ces louanges j'invente. : .

Si j'ai menti pour elle, ajoute-t-il,

Je consens que je sois de son amour privé.

Il est prêt à faire, si l'on veut,

Non serment qui l'oblige à l'aimer davantage,

mais serment de son inviolable sincérité. Encore ne sont-ce pas seulement, continue-t-il, ses *riches propos* qu'il admire, c'est bien autant

La belle majesté de son grave silence.

La variéte piquante de ses impressions égale sa vivacité à les peindre. Tantôt de riantes pensées le bercent et l'enivrent : des bagatelles, comme il arrive pour les cœurs épris, suffisent à son bonheur. Dans sa joie d'avoir reçu en présent des mains de sa dame un livre, *dont la tranche est richement garnie et le dessus reluit d'or*, il s'écrie plein d'un enthousiasme d'amoureux et de savant :

O livre bien-heureux ! Mon Maron, mon Horace,
Mon Homer, mon Pindar, ce semble, te font place...

Mais ensuite, vaincu d'amour, il se prend à gémir :

Trop mortelle est la guerre où l'on n'a jamais trefve !

Et c'est là l'etat où il languit : l'image de celle qu'il aime *ne l'abandonne jamais ;* le repos a fui loin de lui :

impatient de l'absence, doit-il souhaiter de la voir quand sa présence aigrit la blessure dont il est atteint? Malheureux de près et de loin, il ne sait plus rien,

Fors que le mal present luy semble tousjours pire.
Las, en ce rude choix, que luy faut-il eslire?

Aussi dans le regret de sa *franchise perdue*, il interpelle d'un ton de reproche et de colère le Dieu qui la lui a ravie :

Enfant aveugle, nain, qui n'as aultre proüesse,
Sinon en trahison quelque flesche tirer,
Qui n'as aultre plaisir sinon de deschirer
En cent pieces les cœurs de la folle jeunesse,...
Quel mal me feras-tu que je n'ayé enduré?

Il ne peut néanmoins, tout entier à sa passion, en distraire sa pensée :

Ce souvenir luy plaist, encor qu'il le tourmente.

Jamais, quoiqu'il souffre de son servage, il n'y renoncera ; il en prend à témoin ce Dieu

Qui ramenant pour nous les saisons à leur tour,
Vire les ans legers d'un éternel retour.

C'en est fait, la vie du poète est enchaînée : Entendez-le s'attendrir et s'engager pour toujours :

Encor mourant, de toy, j'auray la souvenance.

Il disait vrai : A ce noble, à ce fier génie s'unissait l'âme la plus tendre, la plus capable d'un attachement fidèle. Il ne se révolte pas plus longtemps contre l'amour, puisqu'*on ne l'evite pas en le fuyant :* mais d'un ton animé il célèbre sa puissance :

Ta force en terre, au ciel, par tout le monde est une.
L'oiseau, par l'air volant, sent la force d'aimer,
Et les poissons cachés dans le fond de la mer,
Et des poissons le roy.....

Enfin, le noir Pluton lui-même, atteint de tes flèches,

Sortit veoir les rayons de l'estrange lumiere.

Bientôt, grâce à l'hymen, La Boëtie est heureux. Comme sa pure félicité se reflète alors doucement dans son langage, quand il nous peint, après que la *chaleur alterée du soleil* a cessé de jaunir les moissons,

sa Marguerite et lui goûtant le frais d'une belle soirée, n'ayant point de souci des rois, de la cour, de la ville,

Et traçant dans les bois quelque voye esgarée;

quand il fait entendre ces accents pleins de mélancolie et de bonheur :

O Medoc, mon païs solitaire et sauvage (1),
Il n'est point de païs plus plaisant à mes yeulx :
Tu es (2) au bout du monde et je t'en aime mieulx ;
Nous sçavons, après touts, les malheurs de nostre aage !

Un contemporain toutefois, excellent juge, mais malicieux critique (3), à ces sonnets de La Boëtie *qu'il avait faicts à la poursuite de son mariage*, *en faveur de sa femme*, empreints déjà, suivant lui, *de je ne sçais*

(1) Ce vers rappelle le titre d'un prétendu livre « Sur le sauvage et solitaire païs du Medoc, » mentionné par quelques biographes au nombre des travaux de La Boëtie. Il me paraît évident qu'il n'a été l'auteur d'aucun ouvrage semblable.

(2) Plus d'un siècle après La Boëtie, La Fontaine et Molière n'ont pas redouté des rencontres de voyelles dont le choc n'était pas plus dur que celui-là (*V.* M. Sainte-Beuve, *Poésie au* XVIe *siècle*, t. I, p. 189), et Marmontel les a approuvés.

(3) Montaigne, *Ess.*, l. I, c. XXVIII, au commencement.

quelle froideur maritale, en préférait d'autres de la même main qui, nous dit-il, *ont quelque chose de plus brouillant*, et qui rappellent, *œuvre de sa plus verte jeunesse* (1), une belle et noble ardeur, dont elle s'était embrasée : De là ces poésies pleines d'enthousiasme qui renferment l'expression exaltée d'un brûlant amour et ces plaintes poignantes qui ne manquent guère de naître du sein même du bonheur.

. . . Quoniam medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angat (2).

Des cris d'angoisse qui se mêlent aux chants d'une âme enivrée, des élans de joie et de douleur qui

(1) Montaigne, *Ibid.* On voit qu'avant son discours de la *Servitude volontaire*, La Boëtie s'était déjà essayé dans la poésie, puisque, vers le début de cet ouvrage, après avoir cité deux vers français qui ne se retrouvent pas ailleurs parmi ceux que nous avons conservés de lui, il ajoute : « Comme j'ai dict ailleurs aultrefois, passant le temps à nos rimes françoises : Car je ne craindray point, escrivant à toy, ô Longa, mesler de mes vers desquels... tu me fais glorieux. » C'est à ce *Longa*, personnage d'ailleurs inconnu, qu'est adressé le discours de la *Servitude volontaire*.

(2) « De la source même des délices sort l'amertume qui les empoisonne ; c'est l'épine cachée dans les fleurs. » Lucrèce, l. IV, v. 1126. V. cette citation et les remarques qui l'accompagnent dans les *Essais* de Montaigne, l. 2, c. 20 au commencement.

se succèdent; les faiblesses et les violences d'une passion tumultueuse qui se nourrit de craintes et de soupçons, qui éclate en fougueux transports (1); c'est là ce qui remplit les vingt-neuf autres sonnets de La Boëtie (2).

On sent combien ces mouvements déréglés qui se heurtent, animent le langage des muses : Le poète est vaincu, il reconnaît, il proclame sa défaite :

Pardon, amour, pardon; ô Seigneur! je te voue
Le reste de mes ans, ma voix et mes escripts,
Mes sanglots, mes souspirs, mes larmes et mes cris :
Rien, rien tenir d'aulcun que de toy, je n'advoue (3).

Il s'accuse d'avoir lutté trop longtemps contre lui-même, d'avoir trop défendu son cœur :

Si j'ay pour le garder retardé ta victoire,
Ne l'en traite plus mal; plus grande en est ta gloire :

(1) *V.* Goujet (Bibliothèque de), t. XII, p. 139.

(2) Insérés par Montaigne dans le c. XXVIII de ses *Essais*, l. I.

(3) Dans plusieurs de ces sonnets, les vers sont, comme on le voit, de douze syllabes; souvent aussi ils n'en ont que dix ou même que huit.

Et si du premier coup tu ne m'as abbattu,
Pense qu'un bon vainqueur, et né (1) pour estre grand,
Son nouveau prisonnier, quand un coup il se rend,
Il prise et l'ayme mieulx, s'il a bien combattu.

Depuis que *sa franchise est morte, un venin mortel* circule dans ses veines. Il le peint en paroles de flamme :

C'est amour, c'est amour, c'est luy seul, je le sens,
Mais le plus vif amour.....
Ce cruel n'a pas mis un de ses traicts perçants
Mais arc, traicts et carquois, et luy tout dans mes sens.

Si là aussi quelques bizarreries se rencontrent et nous choquent, si le poète célèbre *les yeux verts* (2) de sa

(1) On écrivait au XVIe siècle *né* en poésie, *nay* en prose.

Il ne fut onc homme de mere né
Qui n'ait esté en ses jours fortuné
Diversement....
(Amyot, Traduction de Plutarque, Consolation à Apollonius.)

Un homme bien *nay*, un homme mal *nay*, lit-on dans les *Essais* l. I, c. 42.

(2) C'est la traduction du *cœruleus* des Latins, du γλαυκός des Grecs. Cette expression, alors fort goûtée, se retrouve partout : *sein verdelet*, dit Ronsard. Plus loin, dans La Boëtie, il est question des *muses aux yeulx verts*.

dame, s'il la compare avec une subtilité précieuse à la Dordogne, à la Vezère, cette empreinte du temps n'a-t-elle pas elle-même son intérêt ? En tout cas elle ne saurait faire disparaître le mouvement, la verve de ce langage passionné. Voyez comme La Boëtie continue à peindre l'émotion irrésistible dont il a été saisi :

Froid, sans cœur me laissa son œil victorieux,
Tout estourdy du coup de sa forte lumiere :
Comme un surpris de nuict aux champs, quand il esclaire,
Estonné, se pallist si la flesche des cieulx
Sifflant lui passe contre, et lui serre les yeulx ;
Il tremble, et veoit, transy, Jupiter en cholere.

Dans ce style vieilli, il y a encore une étincelle du feu qui échauffait l'auteur. A côté de ces touches fermes, de ces teintes vives et colorées, on remarque des détails doux et gracieux, autre trait de ce souple talent, lorsqu'il peint par exemple une rivière aux replis sinueux,

. . . . . Et qui va s'escartant
Toujours flottant, mal seure, en son cours inconstant.

Sans nommer sa dame, il indique un moyen facile de la trouver : qu'il promène ses yeux sur toutes les

beautés, celui qui veut la découvrir, et les arrêtant sur la plus parfaite,

Lors, s'il a voix, qu'il crie hardiment, la voylà !

Comme ses charmes l'élèvent bien au dessus de toutes les autres, il s'éloignera, pour chanter sa tendresse et ses peines, de tous ceux qui l'ont devancé. Il ne suivra les traces « ny du Florentin aux regets langoureux, ny de Catulle, l'amoureux folastre, ny du sçavant Properce » ; car, ajoute-t-il avec naïveté,

Ils n'ayment pas pour moy, je n'ayme pas pour eulx :
Qui pourra sur aultruy ses douleurs limiter,
Celuy pourra d'aultruy les plainctes imiter :
Chacun sent son tourment et sçait ce qu'il endure,
Chacun parla d'amour ainsi qu'il l'entendit.
Je dis ce que mon cœur, ce que mon mal me dit...

Plus loin, il s'adresse aux vents, aux nues, à l'orage qui dans le moment où il se rend auprès de sa maîtresse semblent conspirer à lui fermer le chemin. Mais son courage, nous dit-il, loin d'en être abattu, s'en embrase :

De leur malice en mon cœur je me ris...

Me pensent-ils pour cela faire rendre?
Je veulx, je veulx, et le declaire ainsi
S'il fault mourir, mourir comme Léandre...

Comme Léandre, qui osait jadis,

Armé d'amour, contre l'eau se deffendre,
Et qui vaincu par les flots rigoureux...

Un soir leur jeta cette voix :

Pardonnez-moy maintenant que j'y veoys (vais)
Et gardez-moy la mort quand je retourne.

Souvenir et vers gracieux qui nous rappellent ceux d'un grand poète (1) :

Léandre, conduit par l'amour,
En nageant disait aux orages :
« Laissez-moi gagner les rivages,
Ne me noyez qu'à mon retour. »

(1) Voltaire. La Boëtie lui-même avait emprunté *cette épigramme à l'Anthologie grecque* ou à Martial qui l'a traduite en latin, lib. *de spectaculis*, XXV.

De tristes images, à côté des tableaux de l'amour heureux, c'est ce que se plaisait à nous offrir la fable antique : de cruelles alternatives, d'amères déceptions à côté de ses espérances et de ses joies, c'est ce que présente la vie réelle. Tout-à-coup un cri de douleur et de vengeance interrompt ces chants fortunés. Le cœur aimant a été trompé : « un parler double, une humeur légère, une malice couverte, une venimeuse douleeur » ont abusé l'âme simple et confiante de La Boëtie : sûr de lui-même, il s'est endormi dans la crédulité : écoutez son soudain réveil et son ardente plainte :

Ce n'est pas moy que l'on abuse ainsi :
Je sçay aimer, je sçay haïr aussi.

Mais presque aussitôt ce courroux va s'éteindre. Une *bien-heureuse lettre*, *un sainct papier*, comme il l'appelle, l'a éclairé : il condamne ses soupçons, les blasphèmes qu'ils lui ont inspirés. Honteux de leur injustice, il a demandé son pardon. Lui-même, dans un sonnet où des traits heureux se mêlent aux défauts du temps, et que, par ce motif je rapporterai tout entier, proclame sa faute et son repentir :

Je tremblois devant elle, et attendois, transy,
Pour venger mon forfaict quelque juste sentence,

A moy mesme consent (1) du poids de mon offence,
Lors qu'elle me dict, va, je te prends à mercy.

Que mon loz (2) desormais par tout soit esclaircy :
Employe là tes ans : et sans plus, meshuy (3) pense
D'enrichir de mon nom par tes vers nostre France,
Couvre de vers ta faulte, et paye moy ainsi.

Sus donc, ma plume, il fault, pour jouyr de ma peine,
Courir par sa grandeur d'une plus large veine.
Mais regarde à son œil, qu'il ne nous abandonne.

Sans ses yeulx, nos esprits se mourroient languissants :
Ils nous donnent le cœur, ils nous donnent le sens.
Pour se payer de moy, il fault qu'elle me donne.

Par un beau dévouement de poète il venge sur ses vers, en les poursuivant de ses imprécations, l'honneur qu'il a attaqué :

O vous, mauldits sonnets, vous qui printes l'audace
De toucher à ma dame ! ô malings et pervers,
Des muses le reproche, et honte de mes vers !...

(1) *Consent*, *conscius*, ayant le sentiment, la conscience de..
(2) *Loz*, *laus*, éloge.
(3) *Neshuy*, dorénavant.

Dans sa colère contre ces *deux enfants* dont il rougit, s'il a un jour « quelque part à la postérité, » ainsi qu'il l'espère,

Il veult que l'un et l'aultre en soit desherité.

Désormais, il ne fera plus que savourer, chanter son amour :

N'ayez plus, mes amis, n'ayez plus cette envie
Que je cesse d'aymer ; laissez moy obstiné,
Vivre et mourir ainsi, puis qu'il est ordonné :
Mon amour, c'est le fil auquel se tient ma vie.

Toutefois cette tendresse qui l'enivre n'est pas sans aiguillons importuns, sans mélange d'amertume; l'inflexible sévérité de sa maîtresse lui refuse tout allégement. Il accuse sa rigueur :

Car quand de te parler parfois je me hazarde,
C'est lors que mon espoir desseiché se tarit.

Sa maîtresse en effet n'est pas moins vertueuse que belle : dans ses yeux, *avec le petit archer,* brille *la promesse du plaisir :*

Mais aprez, la rigueur de son triste langage
Me monstre dans son cœur la fiere honnesteté ;

Et condamné je veoy la dure chasteté
Là gravement assise et la vertu sauvage.

De là son martyr, son découragement profond qui s'exprime avec une émotion touchante :

.....Rien ne me reconforte ;
Tout m'abandonne, et d'elle je n'ay rien,
Sinon tousjours quelque nouveau soustien,
Qui rend ma peine et ma douleur plus forte...

Nymphes des bois, qui avez, estonnees
De mes douleurs, je croy, quelque mercy,
Qu'en pensez-vous ? puis-je durer ainsi,
Si à mes maulx trefves ne sont donnees ?

Ce que j'attends, c'est un jour d'obtenir
Quelques souspirs des gents de l'avenir :
Quelqu'un dira dessus moy par pitié :

Sa dame et luy naquirent destinez,
Egalement de mourir obstinez,
L'une en rigueur, et l'aultre en amitié.

Mais ne jouit-on pas, dans l'amour, de ses douleurs autant que de ses plaisirs? Ces peines mêmes ne sont-elles pas autant de liens qui attachent le cœur vraiment épris? Loin de rebuter une affection solide, elles l'affermissent : c'est son caractère de croître par elles et de les bénir. Aussi, sous l'impression du sentiment qui le domine, La Boëtie se

reproche-t-il bientôt d'avoir été rebelle à son tourment : il s'y complaît, il le célèbre avec enthousiasme :

Vive le mal, ô Dieux, qui me devore,
Vive à son gré mon tourment rigoureux !

Dans son malheur même, il s'estime, il se proclame

Et bien-heureux et bien-heureux encore !

Voilà le mouvement, voilà le cri de la passion. Ne reconnaît-on pas à ces traits sa mystérieuse et tyrannique puissance ?

Toute dure, tout impitoyable qu'elle est, à combien de titres ne semble-t-il pas au poète qu'elle soit *digne de sa foy*, celle qu'il nous montre, en terminant, comblée de toutes les faveurs, parée de toutes les grâces de la nature,

Quand des thresors qu'elle luy reservoit
Sa grande clef luy feut abandonnee.

Ces deux vers que je ne cite pas comme les meilleurs

rappellent un passage de Ronsard : le maître avait dit :

Nature ornant Cassandre qui devoit
De sa doulceur forcer les plus rebelles,
La composa de cent beautez nouvelles
Que dez mille ans en espargne elle avoit.

Hélas ! comme la Cassandre que célébrait Ronsard et qu'il suppose, par une de ses plus heureuses conceptions, un moment douée, pour lui répondre, du don de prévoir l'avenir, elle eût pu avec plus de vérité, cette belle tant aimée, faire entendre à La Boëtie ce funeste oracle :

De peu de jours ta fin sera bornee.
Avant le soir se clorra ta journee ;
Trahis d'espoir, tes pensers periront !...

Dans l'imitation des premiers vers remarquons d'ailleurs un tribut d'hommage payé par le jeune poète à la suzeraineté de cette grande renommée contemporaine. Comme tout ce qu'il y avait de distingué dans cette époque, il s'inclinait devant le génie de Ronsard, ce génie qui, pour le laisser parler, « avoit tant advancé nostre langue et rendu son premier honneur à *nostre rhythme :* car j'use, ajoute-t-il, volontiers de ce mot et il ne me desplaist. » On voit s'il en

avait le droit. Il connaissait *la veine, la portée*; il admirait *l'esprit aigu, la grace de l'homme* qui venait avec du Bellay *de refaire à neuf la poësie Françoise* (1).

Les titres de La Boëtie, comme prosateur et poète, nous les avons placés sous les yeux du lecteur : il sera juge. Nous n'ajouterons qu'une observation. A cette époque où, comme l'ont remarqué des écrivains habiles à étudier les mœurs dans la littérature, une chose manquait essentiellement, le sentiment de la décence, il donna la preuve d'un jugement anticipé, en respectant et sa plume et le public. On sait combien les plus graves auteurs du temps s'affranchissaient de ce devoir. Ce goût délicat qui consiste à tenir l'imagination sous sa dépendance et à en tempérer l'ardeur par la réserve de l'expression, n'avait pas encore pris naissance : d'indiscrètes peintures offensaient souvent la pudeur et la vertu. Ce reproche

(1) *Traité de la servitude volontaire.* L'Hôpital, aussi enthousiaste, ne craignait pas de comparer à Virgile Ronsard

Qui veteres unus scribendi laude poetas
Æquavit, dubiamque facit tibi, Mantua, palmam.

V. l'épitre au cardinal de Lorraine, dont le sujet est l'éloge de Ronsard, p. 128 de l'édition d'Amsterdam, 1732, in-8; cf. de Thou, *hist.* l. XCII; Pasquier, *Recherches de la France*, l. VII, c. 6, 7, etc. et ses *vers latins*, où il dit que tous les poètes anciens

Ronsardum nequeant simul referre,
Unus qui reliquos refert poetas.

s'appliquait surtout aux poètes. Tous, pour ainsi dire, dans leurs compositions conformes au goût dominant, oubliaient la modestie qui sied si bien à leurs fictions et à leur langage. Loin de les combattre, ils favorisaient les tendances dissolues du siècle. Un historien (1) compte, parmi les causes de la corruption générale sous le règne de Henri II, le déréglement de la poésie « qui commença, dit-il, de florir avec plus de beauté et de grace qu'elle n'avoit fait auparavant... Alors, ajoute-t-il, les muses qui doivent estre vierges, changerent leurs chastes attraits en mignardises affectees; elles n'eurent presque plus d'autre metier que de chatouiller et d'exciter de honteuses passions. » Cette influence funeste, apportée surtout d'Italie, ne s'étendit pas à l'auteur que nous avons apprécié. Par un mérite dont il faut faire honneur à ses mœurs et à son esprit, il demeura pur de cette licence que tant d'exemples semblaient autoriser; il pressentit, il observa les lois rigoureuses de la convenance moderne : aucun détail, aucun mot dans ses ouvrages qu'on éprouve le besoin de faire disparaître.

Ces travaux littéraires ne furent d'ailleurs pour La Boëtie que le délassement de travaux plus graves. On

(1) Mézeray, *Histoire de France*, t. II, p. 722, de l'édit. in-fol. de Paris, 1646.

a peine à comprendre comment il put les concilier avec les longues et difficiles études du légiste qu'il poussa si loin. Les mémoires dont il était l'auteur annonçaient, ainsi qu'on l'assure, un des premiers jurisconsultes du siècle. On eût dit, à le voir exceller dans toutes ces parties qu'il avait embrassées à la fois, poésie, langues, antiquité, politique, jurisprudence, que chacune d'elles avait eu seule toute son application (1) : c'est que l'heureuse vigueur de son génie se jouait des difficultés. Pour sa vue perçante rien ne semblait impénétrable, et les connaissances les plus diverses se réunissaient pour entrer sans confusion et sans effort dans son esprit comme dans leur séjour naturel.

La Boëtie dut surtout approfondir celle du droit : car il appartenait au corps de la magistrature; il était conseiller au Parlement de Bordeaux. A l'époque de la révolte de cette ville, la cour de justice avait, il est vrai, été interdite par le terrible connétable (2) : mais cette déchéance, aussi bien

(1) Sammarthani Elogia, l. II. Homo excellenti natura præditus, parique culturæ diligentia expolitus,... ut qui præter eam, cui peculiari voto sese dederat jurisprudentiam, philosophiæ partes omnes et eam præcipue quæ est de moribus non calleret modo, sed etiam in omni vita præclarissime exprimeret, etc. ; cf. de Thou, *Hist.* l. XXXV, c. 15.

(2) V. De Lurbe, *Chronique Bourdeloise*, p. 43 v°.

que toutes les autres dont il s'était plu à frapper cette malheureuse cité, n'avait eu que peu de durée. Bientôt Henri, comme honteux d'avoir été servi trop fidèlement, s'était empressé d'effacer la trace de ces rigueurs. Dès l'année suivante, dit un contemporain (1), « les Bourdelois furent restitués eulx et leur postérité en leur honneur, bonne fame (2) et renommée. » Un an après, avec les autres priviléges et libertés, furent rétablis *la cour de justice et le corps de ville* (3).

Des quatorze Parlements successivement institués en France, le Parlement de Bordeaux avait été créé le quatrième. Il datait de 1462 (4) : son influence était considérable dans les provinces du midi, et les troubles mal éteints qui les avaient agitées augmentaient encore cette importance (5). La faveur du prince

(1) De Lurbe, *Ibid.* p. 42.

(2) *Fama*, renom, réputation. *V.* la remarque de La Bruyère sur ce mot et sur plusieurs autres que nous avons perdus; c. XIV, *des Caractères*.

(3) *V.* De Lurbe, *Chronique Bourdeloise*, 44, v°.

(4) Avant lui, Paris, 1302; Toulouse, 1444; Grenoble, 1453; après lui, Dijon, 1494; Aix, 1501, etc. La gloire de ces parlements a permis de dire : La France a été longtemps une monarchie militaire et judiciaire, formée par l'épée, réglée par le droit. (M. Mignet, éloge de M. Siméon.)

(5) *V.* M. Villemain, Vie de L'Hôpital, où il dit que souvent le parlement de Bordeaux attira l'attention de ce magistrat.

semblait d'ailleurs attentive à lui faire oublier sa disgrâce. Naguère encore, dans une rivalité qui s'était élevée entre les Parlements de Dijon et de Bordeaux, la préséance avait été accordée à celui-ci comme au plus ancien (1).

Jamais il n'avait compté un plus grand nombre d'hommes distingués dans son sein. Une noble émulation d'études et de travaux existait entre eux : delà ces lumières et cette sagesse qui lui donnaient tant d'autorité et l'entouraient de tant de respect dans la Guienne et les pays voisins. Les archevêques de Bordeaux regardaient comme un de leurs plus précieux titres d'honneur d'y avoir, comme conseillers-nés, droit de séance et voix délibérative (2). Parmi ces magistrats que signalaient leur capacité ou leurs écrits, on remarquait Brassac (3), Pomiers, Alesmes, Malvin (4), Gaultier, La Chassaigne, Benoît de Largebaston (5), « non moins doctes, suivant le chroni-

(1) De Lurbe, *Ibid.*, p. 45.

(2) *Id. Ibid.*, p. 45.

(3) Nous le voyons cité dans les poésies latines de La Boëtie, ainsi que La Chassaigne. On se rappelle que la femme de Montaigne, Françoise de La Chassaigne, était fille de ce dernier.

(4) Pour Malvin, *V.* de Thou, *De vita sua*, l. II.

(5) Depuis premier président ; *V.* sur ce magistrat, de Thou, *De vita sua*, l. II.

gueur de Lurbe, en bonnes lettres qu'en droict (1); » le président Christophe de Roffignac, auteur de livres fort estimés en matière bénéficiale (2); Arnaud de Ferron (3), aussi fameux par ses observations sur nos lois que par ses ouvrages historiques (4), l'un des trois grands hommes que la France, comme le remarque de Thou, perdit en 1563 (5); les deux autres furent Jean Brodeau (6) et La Boëtie lui-même.

L'amour de l'ordre, uni à celui de la liberté, une piété vive et sincère animaient les membres de ce sénat : ainsi l'appelait-on (7), par un sentiment de vénération mêlé à cette passion de l'époque pour tous les usages et les souvenirs de l'antiquité. Les traditions des beaux temps de la Grèce et de Rome s'associaient en eux aux traditions naïves de nos vieilles mœurs gauloises ; et de cette fusion où la science et la nature

(1) *Chronique Bourdeloise*, p. 44 et 45 v°.

(2) De Lurbe, *Ibid.*, p. 45 v°.

(3) *Id. Ibid* p. 44 v° ; et Sammarthani, Elog. l. II.

(4) *V.* de Thou, *Hist.*, l. XXXV, c. 15.

(5) *Id. Ibid.*

(6) *Ibid.* Brodeau, mathématicien, savant et littérateur, est surtout connu par l'ouvrage intitulé : *Miscellanea*, contenu dans le *Thesaurus criticus* de Gruter.

(7) *V.* De Lurbe, *Ibid*, p, 45 ; de Thou, *Hist.*, pass.

avaient une égale part, résultait un caractère aussi élevé qu'original. Austérité de principes, intégrité, conscience ferme et éclairée qui plaçait la plus impartiale justice au premir rang de ses devoirs; tels étaient, avec une haute intelligence, nourrie de fortes études, les traits communs qui faisaient la gloire de ces magistrats. Tout récemment encore, en présence de cette cour assemblée, le premier président, François de Laage, avait été enseveli publiquement en habit de cordelier, touchant symbole de la foi fervente de nos pères. Peu après, dans une entreprise formée par des factieux, sous le masque de la religion, contre la tranquillité publique, le Parlement avait signalé sa vigilance et son énergie en étouffant le complot, en frappant les coupables (1). Une circonstance moins funeste mit bientôt au grand jour son respect du droit naturel, son amour d'une juste indépendance qui l'en rendait partout et en toute rencontre le protecteur, ses nobles idées de philanthropie qui devançaient les lumières de la civilisation moderne : Un marchand avait amené à Bordeaux, pour les vendre, une cargaison de nègres et de Maures esclaves : tous furent déclarés libres par un arrêt

(1) De Lurbe, *Ibid.* 45 v°. Il s'agit de l'entreprise formée en 1561 par les Huguenots sur la ville et le château Trompette.

de la cour. « *La France*, y disait-on, *mère de liberté, ne pouvoit souffrir aulcun esclave* (1). »

Représentant d'une de ces familles *à la vieille marque* (2), où se perpétuaient avec la gravité des fonctions la science et la vertu, et qui depuis longtemps fournissaient des membres au Parlement de la Guyenne, La Boëtie y avait pris place, au sortir de l'adolescence (3). Entouré de collègues pour la plupart recommandables par la double autorité de l'expérience et du savoir, à cet âge où il eût été déjà beau de marcher sur leurs traces, de s'éclairer de leurs conseils, il se montra dès l'abord capable de les diriger par ses lumières (4). Son application aux affaires ne souffrait aucun préjudice de ses études spéculatives. Par son zèle à les aborder, par l'habileté qu'il faisait paraître à les résoudre, enfin par sa droiture inflexible dans l'administration de la justice, il était digne de servir de modèle à ceux dont

(1) De Lurbe *Hist*, , p. 47, v°. Cf. *Lettres de Pasquier*, I, 2 : Nous portons le nom de François, observe-t-il, c'est à dire de francs et de libres.

(2) Montaigne, *Ess.* l. II, c. 17.

(3) Adolescentiam vix egressus, in Aquitaniæ senatu sedit. *Sammarth.* Élog. l. II.

(4) Sammarthani Elog., l. II ; cf. *Bibliothèque du Maine* au nom de La Boëtie.

il était déjà l'honneur par la supériorité de ses talents (1).

A son incorruptible équité, au dévouement qui le liait à tous ses devoirs, et pour se résumer par un mot, à toutes les vertus d'un citoyen antique, se joignaient dans la Boëtie toutes les vertus d'un chrétien. Aussi la confiance de ses compatriotes ne lui manqua-t-elle pas : elle réunit entre ses mains ces charges modestes où l'honnête homme ne brigue qu'une récompense, celle de s'être rendu utile. Suivant un témoignage contemporain (2), il fut honoré des dignités « de son quartier qu'on estime des grandes, et jamais nul n'y apporta plus de suffisance et n'y acquit plus de vraye reputation. » Mais pour chercher à se produire sur un plus vaste théâtre, il lui manquait cette ambition vulgaire, que dédaignent les âmes fières et indépendantes. Ainsi sa force « trop mesnage (3) » peut-être, se concentra dans le cercle d'une vie presque entièrement privée, et des affections domestiques.

(1) De Thou, *Hist.*, l. V, c. 13 : Boëtianus Burdigalensis senatus magnum ornamentum ; et l. XXXV, c. 15 : multiplici eruditione cum exquisita facundia conjuncta insignis, quam ad civilem scientiam inflexerat, rara et supra ætatem prudentia.

(2) *V.* Lettre de Montaigne à l'Hôpital.

(3) *Ibid.*

Il fut heureux par elles : c'est que la richesse de ses propres sentiments prévenait en lui, pour ainsi dire, le besoin éprouvé par la plupart des hommes d'une existence dissipée et extérieure. Jeune, il était devenu l'époux de celle qu'il avait célébrée dans ses vers. On voit par quelques épanchements de son cœur, combien il savoura la douceur de cette union desirée (1), combien sa carrière, qui se prolongea si peu, dut aux trésors de son âme affectueuse, de paraître pleine. Car ce ne fut pas seulement l'amour qui en charma le cours trop rapide; le sentiment qui, avec autant de bonheur, lui donna plus de célébrité, n'est-ce pas celui qui lui fit chercher, rencontrer, embrasser avidement un ami tel qu'à peine l'imagination eût pu le concevoir? Plus d'un trait dans ses ouvrages annonce que La Boëtie était né pour l'amitié, qu'il était capable d'en goûter l'exquise saveur. Presque adolescent encore, dans l'ouvrage qu'une mâle indignation lui suggère, il montre la passion qui l'entraîne vers un autre lui-même : « *L'amitié*, s'écrie-t-il, *c'est un nom sacré*, *c'est une chose saincte* (2). » Dans ses sonnets, cette pensée lui revient et lui inspire ce vers :

Aussi qu'est-il plus beau qu'une amitié fidele (3)?

(1) *V.* ses poésies latines, p. 103, et appendice I.

(2) *Traité de la servitude volontaire.*

(3) Neuvième des sonnets cités par Montaigne, *Essais*, l. I, c. 28.

Cet ami que son âme impatiente avait rêvé, il le trouva parmi les conseillers qui siégeaient comme lui au Parlement de Bordeaux (1) : c'était le magistrat, alors obscur, et assez mécontent de l'étude des lois, de l'embarras des affaires, qui devait plus tard porter l'épée, suivre la cour (2), et après avoir enfin ressaisi sa liberté, immortaliser son nom par le livre le plus populaire du XVIe siècle, celui de cette époque qui renferme le plus d'idées, et qu'il se contenta d'appeler modestement ses *Essais* (3).

Tous deux, La Boëtie, publiciste et poète, et le rêveur Montaigne, étaient dignes de cette étroite union des cœurs qui semble exclusivement réservée aux natures d'élite. Ils avaient une soif naturelle de cette jouissance intime des âmes : mais aussi tous deux en

(1) De Thou, histor., l. CIV, c. 7.

(2) *Id.*, de vita sua, l. III.

(3) «Modestiore profecto nomine conatus appellavit,» disait déjà de son temps Sainte-Marthe, son panégyriste. Elog., l. II; cf. la lettre I du liv. XVIII de Pasquier, un *des familiers* de Montaigne ; J. Lipse. Epist. cent. II ad Belg. Ep. XX ; de Thou, hist. l. CIV, c. 7 : «Conatus ejus... immortalia sui ingenii monumenta». Si l'on croit Montaigne lui-même, il n'avait pas eu d'autre but que de faire « l'essay de ses facultez naturelles. » L. II, c. 10, au commencement.

comprenaient la grandeur ; ils se la peignaient sous les mêmes traits, sous une image sublime, et la rapportaient au même principe, à la vertu.

Si jamais le style de La Boëtie emprunte des généreuses passions qui l'animent quelque chose de noble et d'élevé, c'est quand il parle de cette amitié, que les tyrans, suivant lui, ne peuvent ni faire éprouver, ni ressentir ; quand il proclame « qu'elle ne se met jamais qu'entre gents de bien, qu'elle ne se prend que par une mutuelle estime, qu'elle s'entretient non tant par un bienfait que par la bonne vie(1) : » c'est à bon droit qu'il place « son gibbier en l'equité ; dez lors elle ne clochera pas, mais sera tousjours eguale (2); » et comme s'il était à l'aise dans ces idées, il s'y étend avec charme, avec abondance : « ce qui rend, continue-t-il, un ami asseuré de l'aultre, c'est la cognoissance de son integrité ; les respondants qu'il en a, c'est son bon naturel, la foy et la constance ». Cette conviction qu'un heureux intinct lui a suggérée s'affermit en lui avec l'âge et par l'expérience. Quand il jouit de ce sentiment dont il avait entrevu l'excellence

(1) *Traité de la Servitude volontaire.*

(2) *Ibid.*

et pénétré si bien la source, échauffé de la douce émotion qui le possède, il revient sur cette première pensée; dans cette langue d'Horace et de Virgile, dont il aurait pu dire aussi « c'estoit la mienne maternelle (1), » il adresse à son ami ces accents sortis de son cœur (2) :

« La plupart de ceux qu'on appelle sages (3), en garde contre le vulgaire, ne se fient à l'amitié que lorsqu'éprouvée par le temps, elle a résisté aux vicissitudes de la fortune, aux assauts multipliés du malheur. Pour nous, l'affection qui nous unit ne date guère que d'une année, et déjà elle est au comble; on ne saurait plus ajouter à la force des nœuds qui nous enchaînent... Peut-être notre volonté n'y a-t-elle pas eu de part : mais c'est ce qu'on ne saurait dire; et personne d'une raison si chagrine, qu'il puisse, s'il connaît nos deux cœurs et nos goûts et notre caractère, s'enquérir du jour où remonte notre union et refuser d'applaudir de bon cœur à une intimité si étroite. Nulle crainte que nos descendants, si les destins le permettent, nous envient la gloire

(1) *V.* Montaigne, *Essais*, l. I, c. 25; l. II, c. 17; l. 3, c. 2.

(2) La Boëtie, dit Montaigne, *Essais*, l. I, c. 27, escrivit une satyre latine excellente, qui est publiee, par laquelle il excuse et explique la precipitation de nostre intelligence si promptement parvenue à sa perfection.

(3) *V.* Poésies latines, p. 110, v° et appendice I.

de joindre nos noms à ceux des amis célèbres (1). Le cerisier greffé ne veut point porter de pommes, et le poirier n'adopte pas la prune : ni le temps ni les soins ne peuvent triompher de cette antipathie naturelle. Bientôt la même greffe, entée sur d'autres arbres, cesse, par une loi secrète de la nature, d'être stérile ; on voit presque à l'instant les bourgeons gonflés se réunir et par un commun travail produire tous deux un même fruit: la branche étrangère croît pleine de force, et tandis que le tronc nouveau qui la supporte s'empresse de lui dispenser la sève paternelle, elle change de nom et passe sans peine dans une autre famille. Il en est ainsi des cœurs : telle est l'affinité de ceux-ci que jamais rien ne pourrait les disjoindre ; entre ceux-là aucune alliance possible. Pour toi, Montaigne, ce qui a confondu nos deux destinées sans qu'il soit au pouvoir d'aucun événement de les séparer, c'est le vœu puissant de la nature (2), et l'attrait qui cimente l'amitié avec le plus de charme, la vertu ; c'est elle, qui sans jamais rassasier les esprits

(1) Mon frère, disait La Boëtie, au lit de mort, à Montaigne (*V.* la lettre V de celui-ci, adressée à son père), « vous que j'avois choisi parmi tant d'hommes pour renouveller avecques vous cette vertueuse et sincere amitié... de laquelle il ne reste que quelques vieilles traces en la memoire de l'antiquité ..... etc. »

(2) Cf. Montaigne, Ess., l. I, c. 27.

auxquels elle se fait connaître, les remplit d'une passion infinie pour sa beauté idéale : aucun lien plus efficace pour rapprocher les hommes et créer entre eux un noble attachement (1). »

On comprend dès lors pourquoi l'amitié véritable est un phénomène si rare ici-bas. A cette époque toutefois subsistaient encore dans certaines classes privilégiées pour les mœurs, quelques traces de ces vieilles traditions plus favorables à l'amitié : elles se rencontraient surtout chez les magistrats et les savants. Telle était cette alliance de l'esprit et du cœur qui unissait l'historien de Thou et le modeste Pierre Pithou, si estimé que, *sans magistrature il était comme le juge perpétuel et universel de toutes les affaires* (2). Le sévère L'Hôpital déposait toutes ses pensées, toutes ses joies,

(1) Faictes guider ce harnois (de deux inclinations unies), par la vertu... Comme aussi est-il du tout impossible de l'atteler sans cela. Montaigne, *Ibid*... En cette vraye amitie, en laquelle on negocie du fin fond de son courage, certes, il est besoing que touts les ressorts soient nets et seurs parfaictement. *Ibid*. On connait aussi les beaux vers de Voltaire :

Amitié, don du ciel, plaisir des grandes âmes, etc.

Henriade, chant VIII.

(2) V. De Thou, Hist., l. CXVII ; et M. Patin, éloge de J. A. de Thou, p. 241 de ses Mélanges, en note.

toutes ses peines dans le sein de Jacques Dufaur (1). Deux frères jumeaux ne s'embrassaient pas d'une affection plus étroite; ils avaient vieilli ensemble, de plus en plus identifiés l'un à l'autre par la bonne et la mauvaise fortune (2). Lorsque la mort avait frappé ce compagnon de son enfance, sa douleur éclatait en plaintes touchantes : « O mon ami, s'écriait-il, ton unique peine était de ne pas me voir à tes côtés et de penser que tu allais faire couler mes larmes. » Ensuite se consolant à la vue de ses cheveux blancs : « Tu m'as précédé, ombre chère, mais c'est pour peu de temps. Ah! puisse bientôt un même lieu nous recevoir! Puissions-nous y goûter à jamais les charmes de ce sentiment qui nous ravissait sur la terre ! »

La vie littéraire formait et consacrait plus d'un de ces liens, dont l'amour de la gloire et l'émulation de nobles études resserraient les nœuds (3) : c'est ainsi que Ronsard nous a laissé un témoignage de la sympathie qui l'attachait à Remi Belleau, lorsque, dans

(1) *V.* poésies latines de L'Hôpital, la pièce « *de obitu Jac. Fabri,* » p. 381, de l'édit. citée ; et fin de l'appendice I.

(2) *Ibid.*

(3) L'amitié, a dit M. Saint-Marc Girardin, dans son discours de réception à l'Académie française, est de tous nos sentiments celui peut-être qui s'accorde le mieux avec le goût des lettres.

des vers adressés *à cet excellent poëte françois*, il exprime le vœu que les siècles futurs

> Ne celent que Belleau et Ronsard n'estoient qu'un,
> Et que touts deux avoient un mesme cœur commun.

Ces accords, ces harmonies précieuses de deux volontés qui se complètent l'une par l'autre, s'étaient ainsi réfugiés dans leur dernier asile, la république des lettres, où subsistait quelque chose de la simplicité et de la candeur qui faisaient autrefois un des principaux traits de notre caractère national. Mais toutes ces amitiés, obscures et vulgaires aujourd'hui, ont été éclipsées par l'éclat qui immortalise celle de La Boëtie et de Montaigne (1).

Déjà elle les rendait fameux entre tous leurs contemporains; déjà on se plaisait à les unir dans les mê-

(1) L'auteur des *Essais*, *si expert en cette matière* (l. III, c. 9), a dit lui-même : Dans une telle amitié... chascun se donne si entier à son amy qu'il ne luy reste rien à despartir ailleurs : au rebours, il est marry qu'il ne soit double, triple ou quadruple, et qu'il n'ayt plusieurs ames et plusieurs volontez, pour les conferer toutes à ce subject, l. I, c. 27. C'est dans ce sens qu'un grand écrivain de nos jours remarque en parlant de deux amis : Les plus beaux dévouements n'étaient chez eux que l'accomplissement des facultés de leur vie... Ils ne faisaient qu'obéir à un instinct sublime. M. de Chateaubriand, *Natchez*, l. XII.

mes louanges, en célébrant leur intimité touchante. Parmi les panégyriques consacrés aux hommes illustres de cette époque, Sainte-Marthe associait ces deux noms dans un seul éloge. Avec une émotion qu'il devait à son sujet, et ces formes de l'éloquence antique rajeunies par le sentiment (1) : « Salut, âmes heureuses, disait-il, nourrissons jumeaux des muses, agréez avec bonté ce commun hommage que je vous offre ; il m'eût paru insensé de ne pas confondre dans un même tribut d'admiration, après la mort, les noms de ceux dont un si étroit attachement avait confondu la vie (2).

Les rapports et les différences mêmes de leurs esprits si indépendants les avaient tout-à-coup rapprochés et les rendirent presque aussitôt inséparables. On se convient aussi, observe un spirituel écrivain (3),

(1) Ce mouvement rappelle la sublime apostrophe de Virgile, dont l'âme tendre connaissait aussi la douceur des nœuds de l'amitié, lorsqu'il s'adresse à Nisus et à Euryale :

> Fortunati ambo, si quid mea carmina possunt,
> Nulla dies unquam memori vos eximet ævo !
>
> *Æneid.*, l. IX.

(2) Sammarthani Elog. l. II ; cf. de Thou, hist. l. CIV.

(3) Fontenelle, éloge de Malezieu.

par ne pas trop se ressembler. Réunis dans le même goût de l'étude, la même élévation de pensées, les mêmes principes d'honneur, il semblait, grâce à leurs qualités diverses, que l'amitié ne fît de ces deux hommes qu'un seul en qui tout se trouvait dans un juste degré. Certes, ils auraient pu s'appliquer ces paroles d'un poète de l'antiquité à son ami (1) :

Non equidem hoc dubites, amborum fœdere certo
Consentire dies et ab uno sidere duci;
Nostra vel æquali suspendit tempora libra
Parca tenax veri, seu nata fidelibus hora
Dividit in geminos concordia fata duorum...
Nescio quod, certe est, quod me tibi temperat astrum (2).

Mais bien plutôt, puisque c'est le privilége des grands talents de consacrer tout ce qu'ils touchent, puisque sur les sujets qu'ils ont traités ils conservent un droit

(1) Perse à Cornutus, sat. V.

(2) N'en doutons pas : nos existences unies par un nœud indissoluble sont réglées par la même constellation, soit que la Parque immuable en ses décrets, ait placé nos jours de niveau dans la balance, soit que l'heure où nous sommes nés, favorable aux amis fidèles, ait partagé notre double destinée entre les gémeaux.... Un astre, un astre quelqu'il soit a produit cette sympathie qui me joint à toi.

imprescriptible, laissons parler l'auteur des *Essais*. A celui-là seul qui éprouva de tels sentimens, il doit appartenir de les peindre. Toutefois, comment les paroles ne seraient-elles pas faibles auprès de la noble passion qui remplit ces deux grands cœurs? Montaigne lui-même, pour exprimer *son vol haultain et superbe*, se plaint que la langue *fleschisse et ploye sous luy*. Les discours que l'antiquité a laissés sur ce sujet lui paraissent lâches au prix de ce qu'il sent. Jamais dans les écoles des philosophes, il n'a été rien dit d'aussi exact du droit et des devoirs de cette sainte affection que *ce qu'en ont pratiqué ensemble et ce personnage et luy* (1).

Si un contemporain (2) a pu appeler avec raison les *Essais* « le breviaire des honnestes gents », n'est-ce pas surtout au chapitre de l'amitié (3) que doit s'appliquer ce nom; ou plutôt ne sera-ce pas à jamais le bréviaire des vrais amis? Il suffira de le lire pour

(1) Lettre V de Montaigne, adressée à son père; cf. *Ess.*, l. I, c. 27.

(2) Le cardinal du Perron.

(3) La fille d'alliance de Montaigne cite parmi les plus beaux passages de son livre ce qu'il dit de l'amitié, « Sur laquelle, ainsi qu'elle l'ajoute, l'aucteur a rencontré ce que les aultres semblent avoir seulement cherché jusques icy. » (*V.* sa préf.)

venger l'auteur des soupçons de ceux qui, par un injuste éloge donné à son esprit, ont vu un roman dans cette histoire de sa vie morale. Rien de calculé dans ses paroles. Elles jaillissent spontanément de son cœur comme le sentiment qu'elles expriment : Car, nous apprend Montaigne, « ce ne feut pas une speciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille qui nous attirerent : c'est je ne sçay quelle quintessence de tout ce meslange qui ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre en la sienne, d'une faim, d'une concurrence pareille : je dis perdre, à la vérité, ne nous reservant rien qui nous feust propre, ny qui feust ou sien ou mien ; et si on me presse de dire pourquoy je l'aymois, je sens que cela ne se peult exprimer qu'en respondant : *parceque c'estoit luy; parceque c'estoit moy* (1). Il y a, au delà de tout mon discours, je ne sçay quelle force inexplicable et fatale, mediatrice de cette union. Nous nous cherchions avant de nous estre veus, et par des rapports que nous oyons l'un de l'aultre, et je croy par quelque ordonnance du ciel (2). Nous nous embrassions par nos

(1) Aristote a défini l'amitié « Une âme dans deux corps. » *V.* sa vie dans Diogène Laërce, l. 5. C'est là ce mariage d'âmes, dont parle aussi Montaigne.

(2) Les poètes, nos pères et nos guides, en fait de sagesse, observe Platon, dans son dialogue de Lysis ou de l'amitié, nous disent

noms, et à notre premiere rencontre, qui feut par hazard en une grande feste et compaignie de ville, nous nous trouvasmes si prins, si cogneus, si obligez entre nous, que rien dez-lors ne nous feut si proche que l'un à l'aultre (1). »

Ainsi ces deux cœurs qui devaient encore « s'affiner par l'usage, » n'en formèrent aussitôt qu'un seul. Dès lors reconnaître, proclamer dans celui qu'il affectionne un meilleur, un plus vertueux, un plus accompli que soi, telle fut la seule ambition de ces deux amis (2). Mais que dis-je ? ce n'étaient pas deux amis, c'étaient deux frères. Leur choix réciproque, non le hasard de la nature, les avait rendus tels. Ils se plaisaient à se donner l'un à l'autre *ce nom plein de dilection* : s'ils en avaient connu un plus tendre et

que c'est un Dieu lui-même qui fait les amis en les conduisant l'un vers l'autre. Cf. Homère, *Odyss.*, l. XVII, v. 218.

(1) *Essais*, l. I, c. 27.

(2) De mesme qu'il me surpassoit d'une distance infinie en toute aultre suffisance et vertu, dit Montaigne de La Boëtie, aussi faisoit-il au devoir de l'amitié. L. I, c. 27; et La Boëtie sur Montaigne, épit. de l'amitié :

. . . haud dubie meliora capessis, eoque
Miror victorem, lætor quoque... etc.

plus beau, il eût cimenté leur alliance (1). Je me plais à les imaginer, ou seuls, ou au milieu d'un cercle d'amis dignes d'eux, devisant de nouvelles, de politique, de philosophie ; que de piquantes et fécondes réflexions il me semble entendre ! que de vives reparties dont j'aperçois la trace dans les Essais, « *Ce livre de bonne foy,* où le survivant fut si souvent inspiré par les souvenirs d'une amitié fidèle. Je crois en le lisant assister aux conversations de ces deux grands hommes, tour à tour sérieuses et plaisantes, animées de tant de gaité, de mouvement, de hardiesse et de passion, auxquelles la diversité même des caractères prêtait un charme et un intérêt nouveau. Car tous deux offraient, avons-nous dit, plus d'une dissemblance qui contribuait à les rapprocher. L'un plus ardent, plus fougueux, plus hardi ; l'autre plus calme, plus mesuré, plus circonspect ; l'un se servant plus volontiers de l'arme de l'indignation, l'autre de celle de la raillerie ; l'un plus naïf, plus dévoué à tous ; l'autre plus confiant en lui et même un peu vain, plus porté à vivre *tout d'une pièce* et à son profit ; l'un plus prompt à attaquer sans ménagement, à combattre sans réserve tout ce qui offensait son esprit et son cœur ; l'autre plus enclin aux ménagements dont s'accommodait son repos, comptant

(1) *Ess.*, l. I, c. 27.

avec les opinions et calculant le crédit des erreurs(1); celui-là plus impétueux et plus énergique, celui-ci plus fécond, plus fin, plus profond dans ses aperçus ; tous deux épris des études de l'antiquité, des arts de l'imagination, savants et enthousiastes, philosophes et poètes; pareillement curieux de *frotter*, *de limer leur cervelle* contre celle d'autrui; partisans des propos variés, légers et solides, amusants et instructifs, où l'imagination et le bon sens avaient une égale part. La fin de leur commerce, c'était, pour continuer à parler la langue de Montaigne, l'exercice des âmes. Dans leurs entretiens ils abordaient tout sujet : quelquefois le poids, la profondeur; la grâce et la *pertinence* y étaient toujours. Tout y était teint d'un jugement mûr et constant, et mêlé de bonté, de franchise, de gaité et d'amitié. Leur esprit montrait dans ces *confabulations* privées sa beauté et sa force, *autant qu'aux affaires des roys* (2).

A ces deux amis, conteurs plaisants, bons compagnons et francs parleurs, se mêlaient souvent quelques uns de ces esprits fiers et libres qu'avait enfantés

(1) Je suivray le bon party jusques au feu, mais exclusifvement si je puis; *Essais*, l. III, c. 1.

(2) *V.* pour ces expressions et plusieurs des suivantes, les *Essais*, l. I, c. 25; l. III, c. 3, *passim*.

le XVIe siècle. C'étaient ces magistrats et ces savants, double élite de l'époque, dont la vie occupée sans relâche, les utiles travaux, formaient un si frappant contraste avec la stérile dissipation des courtisans, qui jugeaient dès lors que la science déroge et qu'il n'y a rien de plus noble que de ne rien savoir (1). Dans leur *librairie* (2), où Montaigne et La Boëtie se plaisaient à les réunir, combien ne furent pas agitées sans doute de ces questions neuves et fécondes qui ne devaient pas être entièrement perdues pour l'avenir (3). Mais c'était surtout dans les épanchements intimes *des deux frères* que se déployaient la richesse, la beauté de leurs sentiments, l'éclatante fraîcheur de leur jeune imagination. Le goût, encore si peu formé de leurs jours, semblait s'élever en eux et s'épurer. Avec quelle admiration sentie, avec quel enthousiasme naturel et sincère ne parlaient-ils pas de Cicéron, de Sénèque, d'Horace, de Virgile,

(1) Fontenelle, *Éloge du marquis de L'Hôpital*. On sait combien ce préjugé a été funeste à notre ancienne monarchie.

(2) Bibliothèque. Pasquier parle (Lett. II, 6.) de la *Librairie* du grand roy François, établie à Fontainebleau. Pour honorer la memoire du (jeune Marcellus), dit Amyot, Octavia, sa mère, dedia *la librairie*, et Auguste Cæsar le theatre qui sont appelés jusques aujourd'huy le theatre et la librairie de Marcellus. Traduction de Plut., fin de la vie de Marcellus.

(3) Grâce aux *Essais*. Qui que je regarde avecques attention, disait Montaigne, m'imprime facilement quelque chose du sien, l. III, c. 5.

de tant d'auteurs que l'on embrassait d'une si ardente affection, que l'imprimerie retrouvait et propageait, que l'érudition rendait de plus en plus accessibles ! Mais de tous ceux qu'ils interrogeaient tour à tour, il n'en était pas dont le souvenir, dont l'éloge revînt plus souvent parmi eux que Plutarque : tel était leur zèle à le *pratiquer*, surtout depuis qu'il *estoit François* (1), à savourer ses ouvrages (2). Certes, comme un écrivain illustre (3), qui depuis imita l'un et l'autre de ces amis (4), ils auraient, dans la littérature ancienne, supporté toute autre perte avec moins de peine que celle du philosophe de Chéronée.

Tous deux si éclairés appréciateurs des Grecs et des Romains, d'un goût si vrai, d'une intelligence si exquise dans cette partie de la critique, si habiles, en les admirant, à se colorer de leur style, s'égaraient un peu, quand, dominés par un enthousiasme qui n'avait pas de contradicteur, ils prononçaient

(1) *Ess.*, l. 1, c. 43; l. 2, c. 10.

(2) *V.* les nombreuses citations de Plutarque dans le *Contr'un;* et Montaigne, *Essais*, l. I, c. 25 et 46 ; l. III, c. 6, 9 et 12.

(3) J. J. Rousseau.

(4) La Boëtie, dans son *Contrat social ;* Montaigne, dans son *Emile* et ailleurs.

sur leurs compatriotes des jugements que devait casser l'avenir. Mais alors même on retrouvait en eux l'expression piquante de l'opinion contemporaine dont ils n'étaient que l'écho. A leurs yeux, la poésie avait atteint le plus haut degré où elle serait jamais (1), « grâce à l'abondance de bons artisans qui l'avoient mise en vogue; » aux travaux des Mont-Doré, de Bèze (2), d'Aurat (3) : surtout du Bellay et Ronsard, dans les parties où ils excellent, ne leur semblaient guère éloignés de la perfection des modèles (4). Mais un instinct heureux les ramenait plus volontiers vers l'éloge, vers l'étude de l'antiquité que trop fréquemment alors on adorait comme la divinité, sans la comprendre. Ils y avaient puisé cette science, seule digne de leur estime, *qui ne nage pas à la superficie du cerveau*, qui ne se borne pas à *posseder la mesure d'un vers de Plaute ou l'orthographe d'un mot latin,* mais qui rend les hommes en même temps

(1) Montaigne, *Essais*, l. II, c 17; cf. La Boëtie, *Servitude volontaire.*

(2) V. sur Théodore de Bèze, « brave poëte latin et françois, » l'opinion de Pasquier qui rappelle de lui un tableau poétique « si bien retiré au vif, dit-il, qu'il faisoit tomber les larmes des yeux. » *Recherches de la France*, l. VII, c. 6.

(3) V. sur ces poètes, *Essais*, l. II, c. 17.

(4) *Ibid.* V. pour le même jugement La Boëtie, *Servitude volontaire.*

que plus doctes, plus habiles et plus grands en toute espèce d'action (1).

Quel que fût, du reste, avec leur juste admiration pour les vrais savants, leur culte un peu superstitieux pour les hardis littérateurs qui renouvelaient alors la poésie, des réflexions pleines de sagesse et de discernement ne laissaient pas de s'y mêler. « Ce qui donne du prix à une langue, remarquait Montaigne, c'est le maniement et l'emploi des beaulx esprits, non pas tant en l'innovant qu'en la remplissant de plus vigoreux et divers services. Je treuve, quant à moy, en nostre idiome, assez d'estoffe, mais un peu faulte de façon : assez abondant, il succombe d'ordinaire soubs une puissante pensee. A son default, le latin se presente au secours et le grec au besoing. C'est un genereux terrein à emprunter; car les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant (2). Pour moy qui ay une condition singeresse et imitatrice (3), je n'y ferois default, si j'avois assez d'esprit et de memoire

(1) *Essais*, l. I, c. 24 et 25. Le c. 38 du même livre, les chap. 12 et 17 du l. II, 8 du l. III, sont encore remplis d'attaques dirigées contre la fausse science. On sait qu'il semblait meilleur à Montaigne «de forger son ame que de la meubler». Sur ces idées, cf. Lettres de Pasquier, I, 2.

(2) *Id.* l. III, c. 5, passim, avec quelques changements; cf. Pasquier, *Recherches de la Fr.*, l. VII, c. 8, l. VIII, c. 3; et ses Lettres, I, 2, II, 12, XIV, 10.

(3) *Id. Ibid.*

pour prendre le mestier d'aucteur (1). Mais quoy, on ne sauroit escrire que pour bien peu d'hommes et bien peu d'annees : tant nos expressions et nos tournures deviennent promptement chenues. Selon la variation continuelle qui a suivy nostre langage jusques à cette heure, qui peult esperer que sa forme presente soit en usage d'icy à cinquante ans (2). Aulcuns, je le sçay, le disent actuellement parfaict (3) : mais autant en dict du sien chasque siecle. Je n'a ygarde de l'en tenir là tant qu'il fuyra et s'ira deformant comme il faict. Touts les jours il s'escoule de nos mains(4). Aux bons et utiles escripts il appartient de le clouer à eulx (5) ; et vous estes de ceulx mon frere, qui debvez le fixer pour tousjours. »

Souvent aussi il se plaisait, en attaquant l'éducation pédantesque de son temps, qui au lieu d'inspirer la

(1) *Essais*, l. III, c. 12.

(2) *Id*, l. III, c. 9. Pellisson fait la même remarque : *V.* la citation de ce passage et les observations qui l'accompagnent, Préface de la dernière édition du dictionnaire de l'Académie française, 1835.

(3) Lemaire de Belges, prosateur et poète, s'écriait déjà sous Louis XII, que notre langage était fixé à jamais; cf. Pasquier, l. VIII, c. 3 de ses *Recherches*.

(4) Consuetudo loquendi est in motu, disait Varron, *de lingua lat.*, l. IX, c. 17 ; cf. Horace, *Art poétique*, v. 70 et suiv. ;

(5) *Essais*, l. III, c. 9; cf. *Lettres de Pasquier*, II, 12, et préface de la *Franciade*.

vertu et la prudence, en imprimait la *derivation et l'etymologie* (1), à rappeler de quelle manière indulgente et sensée il avait été élevé lui-même par un père plein d'une tendre sollicitude. On lui avait fait goûter le devoir par son propre desir (2). « Ouy, ajoutait-il avec cet amour-propre complaisant qu'il ne faut pas trop lui reprocher, puisque nous lui devons les *Essais* (3), George Buchanan qui feut mon precepteur domestique, m'a dit, lorsque je l'ay veu à la suite de monsieur le marechal de Brissac, avec charge d'eslever son fils, qu'il s'occupoit à escrire de l'institution des enfants, et qu'il prenoit modele sur la mienne (4). »

Les deux amis, appelés par leurs fonctions à être les ministres et les organes des lois, en déploraient d'autres fois les incertitudes, les contradictions, les erreurs (5), enfin la multitude insidieuse et oppressive. N'avaient-ils pas en France plus de lois que tout le reste du monde ensemble, et plus qu'il n'en faudrait pour régler tous les mondes d'Epicure (6) ?

(1) *Essais*, l. II, c. 17.

(2) *Id*, l. I, c. 25.

(3) On sait qu'il est à lui-même son propre sujet, son étude et son entretien constant dans les *Essais*.

(4) *Essais*, l. I, c. 25.

(5) *Id.*, l. III, c. 13, *passim*.

(6) Cette plainte était déjà formulée par Tacite dans cette phrase que cite Montaigne : Ut olim flagitiis, sic nunc legibus laboramus. *Annal*, l. III, c. 25.

A cette époque, malgré la sage ordonnance de François 1er qui prescrivait dans les jugements et les actes l'emploi de la langue française, plusieurs parlements, et en particulier celui de Bordeaux, demeuraient fidèles à la routine (1) : ils préféraient un idiome qui leur paraissait mieux voiler aux regards du public le sanctuaire de la justice. La Boëtie et Montaigne condamnaient cet usage qui rendait les arrêts impénétrables au grand nombre : ils regrettaient aussi que notre langage commun, si aisé en toute autre occasion, devînt, en matière de contrat et de testament, obscur et inintelligible (2) ; surtout ils gémissaient, magistrats philosophes, sur ce luxe de rigueurs qu'étalait une législation barbare et monstrueuse (3) ; citoyens, sur les désordres et les malheurs dont le pays était alors le théâtre (4). Mais quelles que fussent le imperfections de son organisation sociale, ils n'hésitaient pas à reconnaître qu'il fallait se soumettre à l'ordre établi. Dans un temps malade comme celui où ils vivaient, lorsque la plupart se glorifiaient de leurs déportements, on pouvait, suivant eux, demander de plus heureuses conjonc-

(1) *V.* Biographie universelle au nom de *Montaigne.*

(2) *Essais,* l. III, c. 13.

(3) *Id.*, l. II, c. 17.

(4) *Id.*, l. II, c. 11 et 17, l. III, ch. 12 ; cf. Les vers latins de La Boëtie, passim.

tures, mais non pas faillir aux présentes ; appeler de ses vœux d'autres magistrats, mais non pas refuser déférence à ceux qui commandaient. « A l'adventure y avoit-il plus de merite à obeir aux mauvais qu'aux bons. Aussi, tant que l'image des loix receues et anciennes de la monarchie reluiroit en quelque coing, on les y verroit plantés (1). »

Pendant qu'ils puisaient dans leur liaison même une ferme assurance contre les assauts de la fortune, et qu'au milieu des luttes et des dangers publics, ils se livraient ainsi avec confiance au sentiment d'un bonheur intime, sous leurs pas s'ouvrait un précipice dont leurs yeux n'eussent pu mesurer la profondeur. Le moment approchait où les bras de l'amitié, quelque longs qu'ils fussent (2), ne sauraient plus les réunir ; où frappé dans la partie qui lui était la plus chère, l'un d'eux, et le plus à plaindre ne vivrait désormais qu'à demi, et accoutumé à être deuxième partout, ne serait désormais que la moitié de lui-même (3). « Le lundi, neufviesme d'aoust 1563, » nous dit Montaigne, car ici n'est-ce pas lui plus que

(1) *Essais*, l. III, c. 9; cf. l. I, c. 27, à la fin.

(2) *Id.*, l. III, c. 9.

(3) *Id.*, l. I, c. 27.

jamais qu'il faut laisser parler (1), « comme je revenois du palais, j'envoyai convier à disner chez moy M. de La Boëtie; il me manda qu'il me mercioit; qu'il se trouvoit un peu mal, et que je luy ferois plaisir, si je voulois estre une heure avecques luy, avant qu'il partist pour aller en Medoc. Je l'allay trouver bientost aprez disner. »

Ainsi commence ce récit touchant, adressé par Montaigne à son père, que dis-je, à la postérité, des derniers moments, des dernières paroles de son ami. Il ne faut pas lire, il faut savoir cette lettre où respirent d'un bout à l'autre les plus nobles, les plus tendres sentiments (2). Pour bien connaître La Boëtie, pour comprendre l'affection et les regrets de Montaigne, recueillons de sa bouche les témoignages qu'il a religieusement conservés « de ce courage invincible dans un corps atterré par les furieux efforts de la mort et de la douleur, » de cette âme à qui tout ici-bas échappe, mais qui, loin d'être étonnée d'un coup si inattendu et si rude, « se monstre pleine de repos, de tranquillité et d'asseurance. »

(1) Lettre *V*.

(2) Mortem Boëtiani disertissime descripsit Montanus, de mortui que operibus a se collectis in perenne amoris erga illum sui pignus adjungi voluit. Sammarthani El. l. 2.

Trop souvent dans ces temps de troubles et de malheurs, les fléaux de la nature se joignaient, à ceux de la guerre, aux discordes religieuses et politiques. Des maladies contagieuses que l'on appelait du nom de pestes, n'étaient pas rares à Bordeaux et dans tout le pays d'alentour (1); la dyssenterie surtout y sévissait fréquemment avec rigueur durant les chaleurs de l'été (2). C'était des atteintes de ce mal que souffrait La Boëtie. Plus d'une fois il l'avait déjà éprouvé ; mais alors il se manifestait avec des symptômes alarmants ; presque aussitôt leur gravité parut extrême : de vives inquiétudes gagnèrent les plus chers objets de son affection. Seul il demeura, sinon sans appréhension, du moins sans alarmes. Comme il tombait dans de fréquentes faiblesses, « cela n'est rien, mon frere, » lui disait Montaigne, avec cette sollicitude curieuse d'affaiblir le danger en dissipant la crainte qu'il suscite et qui l'aggrave ; « ce sont accidents ordinaires à telles maladies : — Vrayement non, ce n'est rien, mon frere, » répondit La Boëtie, « quand bien mesme il en adviendroit ce que vous craindriez le plus. Quoy donc, » venait-il de remarquer au sortir d'un évanouissement, « la mort n'est

(1) *V.* Chronique Bourdeloise, p. 34, 40 au v°, 41, 43, 45, etc.

(2) *Ibid*, pass.

pas pire que cela : mais alors n'a rien de si mauvais, mon frere (1). »

L'état de la Boëtie empirait cependant d'heure en heure. Dès le premier moment, il s'était montré dégoûté des objets qui occupaient le plus souvent sa pensée, de tout propos d'affaires publiques (2). Tandis que ses souffrances redoublent et que son esprit se détache de tout ce qui l'avait captivé autrefois, un sentiment croît encore dans son cœur, celui de l'amitié : affaibli et mourant, il semblera bientôt ne plus vivre que par elle et pour en savourer les dernières douceurs. Mais les craintes qu'il n'éprouve pas pour lui-même, il les ressent pour son ami. Fort abattu déjà, il se ranime pour lui dire que « sa maladie est mélancholique et mal plaisante, qu'elle est un peu contagieuse (3). » Il le prie donc de n'être avec

(1) Lettre citée.

(2) *Ibid.*

(3) Ce mot, en se liant au souvenir d'une autre parole célèbre, rappelle une amitié qui illustra la fin du XVIIIe siècle (*V.* Biographie universelle, t. XXXIII, p. 215), celle de Pechméja et de Dubreuil. Celui-ci, atteint d'un mal mortel, voyait avec peine beaucoup de personnes le visiter, l'entourer de leurs soins. Il craignait pour elles les exhalaisons d'un air corrompu. « Mon ami, disait-il à Pechméja, faites retirer le monde qui remplit la chambre : ma maladie est contagieuse; *vous seul devez rester ici.* »

lui que par intervalle, *mais le plus cependant qu'il pourra :* touchant mélange de tendresse et de sollicitude. Montaigne était digne de l'exciter et de le comprendre : *Je ne l'abandonnay plus*, ajoute-t-il avec une simplicité sublime.

Dans le spectacle qui s'offre à nos regards, comme tout est grand dès lors et « plein de bon exemple! » La Boëtie, dans la fleur de son âge, se voit sans regret enlevé à toutes ses espérances : il ne croit plus à sa guérison. Il en prévient son ami et le console. Pour dernier gage de son attachement, il va lui léguer la leçon et le souvenir de la plus courageuse, de la plus belle mort. Montaigne ne peut s'empêcher de frémir à la pensée « de perdre la compaignie d'un si grand, si sage et si certain amy, et tel qu'il seroit asseuré de n'en trouver jamais de semblable. » La Boëtie le plaint aussi de cette perte qu'il sait irréparable; il a des larmes encore pour son oncle, alors près de lui et qui avait été son second père, pour sa femme qu'il avait jadis chantée, et qu'il n'a point cessé de chérir; il les recommande à son ami, il l'excite lui-même à s'armer de résignation pour supporter fermement « tout ce qu'il plaira à la majesté divine d'ordonner de luy. »

Une pensée se mêle en outre aux témoignages de

son affection pour tous ceux dont il va être séparé : c'est qu'il pouvait, c'est qu'il eût voulu faire davantage pour son pays; « par adventure, mon frere, n'estois-je point nay si inutile que n'eusse moyen de faire service à la chose publicque. » Ah! combien l'état ébranlé, battu de passions et d'orages, n'avait-il pas besoin pour le diriger, de ces âmes droites et intrépides ! Mais si pour son pays et pour l'amitié il eût souhaité vivre encore, grâce à la paix d'une conscience sûre d'elle-même, la mort n'a rien qui puisse l'effrayer. Aussi l'attend-il « gaillard et de pied coy. » Que dis-je ? il la voit venir, rempli d'espérance et de joie; elle n'éveille en lui que le pressentiment d'une félicité « admirable, infinie, indicible, » qui le rend étranger à ses douleurs présentes. Un songe plein de douceur a calmé ses sens : à ses yeux, c'est l'emblème du dernier sommeil. Oui, « si Dieu luy donnoit à cette heure pouvoir de choisir, ou de retourner à vivre encores, ou d'achever le voyage qu'il a commencé, il seroit fort empesché au choix : c'est qu'il sçavoit, nous dit-il, sa leçon par cœur ; » de longue main il s'était préparé à ce redoutable passage. Bien plus, il s'applaudit d'échapper aux peines, aux dangers qu'il eût rencontrés ici-bas : jusque là n'avait-il pas été toujours en possession du bonheur ? « Pour l'inconstance des choses humaines, cela ne pouvoit gueres durer... J'estois prest à entrer dans ma trente-troisieme annee... Il estoit temps de se mettre aux affaires et de veoir mille choses mal plaisantes...

J'eusse vescu avec moins de simplicité : maintenant, je suis certain, je m'en veoys (vais) trouver Dieu et le sejour des bien-heureux. »

Son calme d'esprit subsiste tout entier et permet de reconnaître en lui sans altération les traits de son caractère. Comme autrefois savant enjoué, il emprunte, pour converser avec son ami, quelques souvenirs à l'idiome de Virgile qu'il avait si bien parlé : d'heureux à-propos, des saillies d'érudit rappellent ses études chéries, ses auteurs familiers. La vue de l'eau lui suggère une citation de Pindare (1), tant l'heure suprême est pour lui sans trouble ! S'il se montre préoccupé de quelque soin, c'est de donner à ceux qui l'entourent un espoir qu'il n'a plus lui-même. Son ami est le seul qu'il ne veut pas tromper : n'est-ce pas un autre lui-même ? Par une pieuse fraude il le presse même de conspirer avec lui pour entretenir quelques instants encore dans une trompeuse sécurité les autres objets de son affection : « Ma semblance (2), dit-il à sa femme, en l'appelant d'un nom que sa tendresse s'était plus jadis à inventer pour elle, vous vous tormentez avant le temps : Voulez-vous pas avoir pitié de moy ? Prenez courage :

(1) Ἄριστον μὲν ὕδωρ, l'eau la meilleure des choses, début de la première Olympique.

(2) « Ainsi l'appeloit-il souvent, pour quelque ancienne alliance qui estoit entre eulx. » Lettre de Montaigne à son père.

Je porte plus la moitié de peine pour le mal que je vous veois souffrir que pour le mien. »

D'accord avec son ami qui le connaît assez pour lui en donner le conseil, il veut « mettre ordre à ses affaires domesticques. » A son oncle, en qui il a rencontré « un très-sage, très-bon et très-liberal Pere, » à sa femme « qu'il a cherie et estimee autant qu'il lui a esté possible », il lègue avec ses biens un gage de sa reconnaissance et de son amour. Puis se tournant vers Montaigne : « Mon frere, lui dit-il, que j'avois choisi parmi tant d'hommes pour renouveller avec vous cette vertueuse et sincere amitié, de laquelle l'usage est par les vices dez longtemps esloigné d'entre nous, je vous supplie de vouloir estre successeur de ma bibliotheque et de mes livres que je vous donne : present bien petit, mais qui part de bon cœur et qui vous est convenable pour l'attachement que vous avez aux lettres ; ce vous sera μνημόσυνον tui sodalis (1). »

Comme si ces dettes d'affection et de gratitude qu'il était heureux de payer, comme si ces biens dont il venait de s'entretenir l'avaient rattaché à la

(1) Un souvenir de votre ami.

vie, il semblait, par miracle, avoir repris quelque nouvelle vigueur: son teint était devenu plus vermeil, son pouls plus fort. Ce délai qui lui est accordé à cette heure suprême, il se hâte d'en user pour répandre sur ceux qui l'entourent les trésors de son âme aimante et de son dévouement. Il s'applaudit, il remercie le ciel « d'estre entouré dans une telle necessité des plus cheres personnes qu'il eust dans ce monde; n'est il pas beau de veoir une assemblee de quatre si estroictement unies ? » Il les recommande les unes aux autres : dans ces adieux, son visage est sans émotion. Oublieux de ses maux, il veut leur rendre profitables ses derniers moments. Les accents de sa voix mourante qui se raffermit sont des conseils de sagesse, de touchantes leçons de vertu. Il songe ensuite à sa conscience, il veut mourir en chrétien: «Tel il a vescu, tel il est deliberé de clorre sa vie : » au milieu de « cette chambre pleine de cris et de larmes, » il s'y prépare avec calme. Seul, par son attitude, il enseigne la résignation et le courage: je me trompe; Montaigne aussi commande à sa douleur : il honore, il admire trop son ami pour pleurer sur son sort (1); il le connaît trop

(1) Bien longtemps après, en rappelant ce trépas, « brave et fortuné, » il n'hésitait pas à dire (*Essais*, l. III, c. 18) : « qu'il avait veu une fin si pompeuse, qu'à son avis les courageux desseings du mourant n'avoient rien de si hault que feut leur interruption. » C'est que suivant lui « ce maistre jour, juge de tous les autres, peut donner reputation en bien ou en mal à toute la vie. » *Ibid.*

pour ne pas tenir *à l'interest de sa reputation* plus qu'à la conservation de ses jours. Dans la noble jalousie qu'il n'a cessé d'avoir d'une gloire qui ne lui est pas moins chère que la sienne, ce qu'il veut par dessus tout, « c'est luy continuer cette grandeur de courage, c'est qu'il ayt plus de tesmoings de sa magnanimité. » Un moment toutefois sa résolution faiblit; son visage a trahi l'émotion qu'il ne peut contenir; et c'est le mourant qui par un tendre reproche le rappelle à lui-même : «Mon frere, lui dit-il, me voulez vous faire peur? Si je l'avois, à qui seroit ce de me l'oster, qu'à vous ? » Montaigne a rougi de honte : jusqu'alors il n'avait pas cru que l'âme put prendre sur les accidents humains tant d'avantage ; il n'avait pas ajouté foi à ce qu'il en avait lu dans les histoires. Instruit maintenant par des preuves, il rend grâces à Dieu de les lui avoir placées sous les yeux : « Cela lui servira d'exemple pour jouer ce mesme roole à son tour (1). »

(1) Au chevet de son ami, il avait, comme il dit ailleurs, (*Essais*, l. II, c. 13), « essayé par avance et gousté la mort. » Montaigne fit bien voir, pour emprunter son expression (l. I, c. 18), « que ces discours luy partoient non de la bouche mais du cœur. » *V.* Le récit de sa mort dans une lettre d'Etienne Pasquier adressée à M. de Pelgé, maître des comptes, Lettre I du livre XVIII. Ce récit montre l'injustice du reproche que fait Pascal à Montaigne (c. 28 de ses pensées), lorsqu'il l'accuse de ne songer qu'à se faire un oreiller contre la mort: comme si l'homme qui se préparait à bien mourir n'apprenait pas par cela même à bien vivre. *V. Essais*, de Montaigne, l. I, c. 18 et 19; l. II, c. 13 etc.

De telles paroles ont rempli d'une dernière émotion de joie le cœur de La Boëtie. Il en remercie son ami, il lui dit adieu de nouveau avec une effusion pleine de reconnaissance : car c'est ainsi qu'il montrera par des effets que les discours qu'ils ont tenus en santé ils ne les avaient pas seulement sur les lèvres, mais gravés bien avant au fond d'eux-mêmes : « ainsi se revelera la vraye pratique de leurs estudes et de la philosophie. » Tous ceux qui l'entourent, il les exhorte à l'union dans la foi, à la douceur, à la concorde dans la vie, principe du bonheur. La tendresse, la pureté de ses sentiments, surtout la sévérité de ses mœurs se peignent dans les recommandations qu'il adresse à sa nièce et à sa belle-fille ; sa haute raison, sa modération éclairée, dans ses avis au frère de Montaigne, avis qui tirent de l'état où il se trouve, comme il le remarque lui-même, « tant de poids et d'auctorité. » Alors, qu'elle est grande et sublime cette âme qui s'etait tenue si éloignée « de ce vilain bourbier du vice ! » Quelle sérénité de conscience, lorsque ses yeux prêts à se fermer, ne rencontrent rien dans le passé qui puisse troubler la paix du sommeil ! Ceux qui déplorent un tel trépas, ne lui paraissent-ils pas à bon droit envieux de son bonheur ?

Cependant, ajoute l'ami qui conserva avec un culte pieux tous ces souvenirs, « le cœur luy failloit », la vie lui

échappait par degrés; il ne conservait plus qu'un sentiment, celui qui devait jusqu'au bout échauffer sa courte existence, celui de l'amitié : Mon frère, disait-il à Montaigne, « tenez-vous prez de moy, s'il vous plaist. » De plus en plus il sentait les poignantes morsures de la douleur, et les approches de la mort. Sa voix s'élevait plus éclatante; il se remuait avec effort; le délire s'emparait de lui: « Mon frere, mon frere, » répétait-il avec violence, et des mots sans suite, inexplicables, sortaient confusément de sa bouche. Un instant le mal sembla vaincre sa constance : « Il y a trois jours, s'écria-t-il que j'ahanne (1) pour partir. » Ce fut sa seule plainte (2). « Estant sur ces destresses, continue son ami,

(1) *Ahanner*, s'efforcer, souffrir :

Cependant que *j'ahanne*,
A mon blé que je vanne
En la chaleur du jour.

(Du Bellay, *en ses Jeux rustiques.*)

Ahan, fatigue, peine :

Le vilein mot de concluer
M'a faict *d'ahan le front suer*.

(Roman de la *Rose.*)

Suer d'ahan se trouve aussi dans les *Essais*, l. II, c. 13. *V.* sur ce mot regrettable un curieux passage de Pasquier dans ses *Recherches*, l. VIII, c. 6 : « Des mots qui par leur prononciation representent le son de la chose signifiee, que les Grecs appellent Onomatopees, et signamment des mots *ahan* et *ahanner*. »

(2) Le cœur vous serre de pitié, disait bien longtemps après Montaigne, d'ouïr les plaintes des amys. *Essais*, III, 9.

il m'appela souvent pour s'informer seulement si j'estois prez de luy ; enfin il se meit un peu à reposer, ce qui nous donna bonne esperance..... Mais une heure aprez ou environ, tirant à soy un grand souspir, il rendit l'esprit, en me nommant une fois ou deux... » C'était le 18 août, 1563 : il avait vécu près de 33 ans (1).

Là se termine par un éloquent silence la lettre de Montaigne, cette lettre émanée du cœur qui, en déployant à nos yeux un si noble tableau, nous fait pénétrer plus avant dans les opinions, dans l'âme de Montaigne : on entend mieux ses écrits, on comprend comment il a dit qu'on ne pouvait être que deux dans l'amitié (2) ; comment il s'est élevé à ces hautes et pures idées d'une liaison fraternelle, « inimaginable à qui n'en a gousté(3), et que la fortune arrive à peine à former une fois en trois siecles (4). » Tant qu'il y aura des hommes affectueux et sensibles, la lecture de la lettre

(1) Lettre V, adressée par Montaigne à son père ; cf. de Thou, hist. l. 35, c. 15. Observons seulement que ce fut à Germignac, et non pas à Sarlat, comme le dit celui-ci, que mourut La Boëtie.

(2) *Essais*, l. I, c. 27. *V.* la même opinion dans un traité de Plutarque « Sur la multitude d'amis. »

(3) *Ibid.*, l. I, c. 27.

(4) *Ibid.*

où il nous a montré La Boëtie mourant, les remuera jusqu'au fond des entrailles.

Ainsi s'éteignit par un coup soudain et prématuré une de ces existences chères au pays, dont on regrette toutefois pour le bien public que l'action précieuse se soit exercée dans une sphère trop étroite : ainsi expira La Boëtie. Jusque là, dit-il lui-même, il avait vécu plein de santé (1) : de longues années lui paraissaient destinées. Son mérite qui se faisait jour semblait, malgré sa modestie, lui assigner un rôle important parmi ses concitoyens (2). Beaucoup de regards s'étaient tournés vers lui avec confiance, lorsqu'au milieu des intrigues et des discordes, la vertu était difficile et dangereuse ; lorsque dans la tempête on cherchait de tous côtés d'habiles, de courageux pilotes. On avait pu espérer qu'appelé au rang dont ses rares et précoces talents le rendaient digne, il signalerait sur un plus grand théâtre la sagesse de ses opinions, la droiture de son cœur, la sincérité, l'énergie de son patriotisme. Certes, si sa carrière se fût prolongée,

(1) Lettre de Montaigne à son père.

(2) De Thou, l. XXXV, c. 15. Admirando vir ingenio (Boëtianus), rebus maximis gerendis par, nisi longius ab aula positus et præmatura morte ereptus esset, quæ et divini hujus ingenii fructus publico invidit.

La Boëtie, dans les nouvelles calamités qui se préparaient pour la France, ne fût pas demeuré oisif, on l'eût compté parmi les plus nobles membres de ce parti *politique* (1), qui, fort de ses lumières autant que de son courage, combattit tous les excès, dont la Ménippée fut l'arme et le manifeste, et qui fit triompher parmi nous, avec la cause du droit et du bon sens, la royauté d'Henri IV.

A voir en effet les intentions et la conscience (2), remarque son ami, à qui seul il s'était communiqué *jusques au vif* (3), nul ne semblait né plus que lui pour l'élévation périlleuse d'un poste illustre (4) : c'était un préjudice pour le pays qu'il eût pour ainsi dire passé sa vie dans les cendres du foyer domestique : car s'il avait, dans les charges moyennes auxquelles il était parvenu, éclipsé tous les autres, sa supériorité à remplir les premières n'eût pas été moins assurée et moins réelle. Mais, ajoute Montaigne (5), avec cette fierté qui sied bien au sentiment qui l'inspire, la fortune en rendant inutiles beaucoup de grandes

(1) *V.* Sur le parti des *Politiques*, l'abrégé chronologique de Mézeray, t. III, p. 313 de l'édition citée.

(2) Lettre de Montaigne au chancelier de L'Hôpital.

(3) *Id.* à M. de Foix.

(4) *Id.* à L'Hôpital.

(5) *Ibid.*

qualités qui brillaient en lui, avait porté préjudice au bien commun, non à sa gloire et à son bonheur : tant son âme, indépendante de tout ce qui lui était étranger s'élevait naturellement au dessus des plus hautes positions ainsi que des fonctions les plus humbles et les plus vulgaires !

Aussi la nouvelle de l'événement qui rompait ces espérances fut-elle accueillie comme un malheur. La perte de La Boëtie eut plus de retentissement que celle d'un homme privé : on peut voir dans les écrivains du temps quelle préoccupation douloureuse elle excita et quelle éclatante justice fut rendue à sa mémoire (1). Après les larmes de Montaigne, le deuil de ses concitoyens fut son plus bel éloge. En rassemblant les traits que nous fournissent leurs témoignages, il est aisé d'achever de reproduire, au physique comme au moral, une image fidèle de celui que nous avons voulu faire connaître.

Au premier abord (2), l'extérieur de La Boëtie était peu

(1) *V.* de Thou, l. XXXV, c. 15; Sainte-Marthe in Elog.; de Lurbe dans la *Chronique Bourdeloise*, p. 46; *la Bibliothèque* du Maine, au nom de La Boëtie; Lettre de Montaigne à L'Hôpital, etc.

(2) *V.* particulièrement, pour le portrait de La Boëtie, les *Essais*, l. III, c. 12.

prévenant : c'est ce que nous apprend son ami. On sait quel prix Montaigne attachait à ces dehors avantageux qui parlent en faveur de celui qui les possède, et la nature l'en avait doué lui-même, comme il a pris soin de nous en instruire (1). Il se *despitoit* dans Socrate de ce corps et de ce visage disgracieux, si mal asssortis avec sa généreuse nature. Mais, ajoute-t-il, « la laideur qui revestoit une ame tres-belle en la Boëtie n'avoit rien de cette difformité qui semble porter prejudice à l'estat de l'esprit. » Superficielle seulement, elle était de celles qui consistent dans de légères causes, telles que le teint, une tache, une contenance rude (2) : l'expression générale de sa physionomie rachetait d'ailleurs ces imperfections particulières. Des membres bien formés, une taille droite, un port noble, des yeux vifs, les faisaient oublier aisément. Comme son ami nous le dit de lui-même, il marchait « la teste haulte, le front et le cœur ouverts (3). » Les qualités qui brillaient en lui imprimaient à toute sa personne un cachet distingué et un charme sévère.

L'égalité d'une âme réglée par le devoir, une vertu

(1) *Essais*, l. III, c. 12.
(2) *Id.*, *Ibid.*
(3) *Id.*, l. III, c. 1.

rigide pour lui, douce et indulgente pour les autres, une inaltérable franchise, une piété éloignée de toute superstition (1), sans mollesse comme sans raideur, beaucoup de poids et de sûreté dans le jugement, une élévation habituelle de vues et de pensées, une humeur facile et agréable, beaucoup de savoir joint aux grâces d'une imagination vive et féconde, la pénétration et la vigueur si rarement réunies, un tendre attachement pour « cette miserable patrie, » alors livrée aux ennemis du dedans et du dehors (2), un amour ardent de ses semblables et de la liberté, une aversion profonde pour tous les vices, surtout pour ce trafic odieux de la justice qui en usurpe et déshonore le nom (3), une modestie singulière qui s'attachait à couvrir tant de richesses, et qui, en le voilant, rehaussait leur éclat : tels étaient les traits de l'esprit et du caractère de « ce grand homme de bien, » comme l'appelle Montaigne (4). L'enthousiasme qui rêve la perfection trouvait, dans la sagesse et la droiture de ses sentiments, son contrepoids et sa règle. A une époque où

(1) *V. Servitude volontaire.*

(2) Montaigne ; *Essais*, l. II, c. 17.

(3) *Id.*, Lettre à M. de L'Hôpital.

(4) *Id.*, Lettre à M de Foix.

l'ardeur des réformes était téméraire et aveugle, il sut demeurer l'ennemi de ces nouveautés « qui coustoient si cher au pauvre estat de France (1). » Enfin l'homme privé, le citoyen, le magistrat, le littérateur se montrèrent constamment en lui dignes l'un de l'autre.

Nul ne remplit son existence de plus de travaux ; nul ne vécut, pour me servir d'une expression de son ami, plus avant dans la mort (2). Et doit-on regretter pour lui que sa carrière ait été si vite interrompue ? Ne paraîtra-t-elle pas au contraire s'être terminée à propos ? Passionné comme il l'était pour son pays, que de douleurs lui furent épargnées ! Du moins à ses derniers instants il put espérer pour la France, dont les calamités affligeaient cruellement son cœur, le retour de l'union et de de la paix. Un moment les haines des partis avaient été suspendues : c'était dans cet intervalle de repos et sur le consolant aspect d'un avenir meilleur que se fermaient les yeux de la Boëtie. A la réconciliation apparente des principaux

(1) Montaigne, Lettre à sa femme; cf. l. I, c. 27, à la fin.

(2) *Essais*, l. II, c. 21.

chefs (1), se joignait un événement qui semblait de nature à la confirmer et donner de solides garanties au maintien de la tranquillité publique : Charles IX, à l'âge de 15 ans et un jour, venait d'être déclaré majeur au Parlement de Rouen (2). Cette cérémonie avait suivi de près la prise du Hâvre sur les Anglais. Salué par les espérances et les acclamations du peuple, cet avénement d'un pouvoir nouveau promettait aux amis du pays et de la modération un point de ralliement : Parmi nous la monarchie n'avait pas cessé, malgré d'amères déceptions, d'être profondément nationale (3) : on se persuadait que sous les auspices de son jeune roi, la France si longtemps déchirée par les divisions, guérirait ses plaies; que réservant pour elle son sang et ses trésors, elle pourrait développer enfin tous les éléments de sa prospérité d'autrefois.

Sans doute La Boëtie, avec l'empressement crédule

(1) Rapprochement du duc de Montmorency et du prince de Condé, suivi de l'édit d'Amboise, 19 mars, 1563.

(2) 28 juin, 1563.

(3) On ne peut trop louer son roi, disait encore dans le grand siècle le bon La Fontaine, et par cette parole il rappelait en vieux français l'alliance intéressée de la couronne et du peuple, (M. de Rémusat, Fragment sur l'*Histoire philosophique de la Littérature française*). Pour lui comme pour Pasquier, le roi était «le premier aucteur de nos grandes polices et de nos libertez. » *V.* à ce sujet, dans les œuvres de celui-ci, le plaidoyer pour la ville d'Angoulesme, t. II de l'édition citée, p. 141, et particulièrement p. 146.

du malheur, partagea les illusions que faisait naître dans l'âme des gens de bien l'aurore de ce gouvernement (1). Vain espoir qui devait presque aussitôt être déçu ! Rêve trompeur, dont il n'eut point le réveil ! Il ne vit pas se renouveler cette affreuse tragédie dont *le pauvre peuple*, pour emprunter l'énergique expression de Pasquier, *formoit le chœur* (2) ; les discordes fomentées par l'étranger jusqu'au sein de la cour se réveiller plus terribles, éclater par le pillage, l'incendie et le meurtre ; tout ce qu'il avait craint lui-même de ces causes de troubles (3) surpassé par les effets ; son ami chassé de sa demeure par tous les fléaux réunis (4); les passions politiques et religieuses multipliant à tel point les haines et les forfaits, qu'au dire d'un contemporain (5), quiconque n'était que sacrilége et parricide était homme de bien et d'honneur ; les deux factions dont les fureurs ravageaient l'état, devenant de plus en plus irréconciliables par les injures et les vengeances ; cette guerre sans frein où chaque combat

(1) *V.* Anquetil, *Histoire de France*, 1568.

(2) *Lettres*, X, 6.

(3) *V.* Lettre de Montaigne à son père.

(4) *Essais*, l. III, c. 12, où il est question de la guerre civile et de la peste.

(5) Montaigne, *Essais*, l. II, c. 17. C'est aussi en présence de tels désastres que le bon Pasquier écrivait : « Les grosses larmes me tomberent des yeux;.. comme bon citoyen, par la douleur que je portois de la misere de ce temps... la parole me mourut en la bouche. » *Lettres*, XIII, 12.

était un crime, chaque victoire un désastre; et plus funeste que la guerre même, une paix meurtrière offrant au glaive de la trahison des milliers de victimes, il ne vit pas ce jour où ceux qui manquaient d'ennemis, pour les égorger trouvèrent dans leurs amis des assassins (1), ce jour dont il ne faut évoquer le souvenir que pour répéter le cri d'une indignation vertueuse, les vers que Christophe de Thou, au rapport de l'historien son fils, avait si souvent à la bouche :

Excidat illa dies ævo, nec postera credant
Secula ! nos certe taceamus ; et obruta multa
Nocte tegi propriæ patiamur crimina gentis (2).

La pitié, que font ressentir les coups inopinés du destin, nous la réserverons donc tout entière pour l'ami qui survécut. Dès lors il ne fit plus que traîner languissant (3) : l'existence lui parut vide et décolo-

(1) Quibus deerat inimicus per amicos oppressi. Tacit, *Hist*. l. I, c. 2.

(2) « Puisse la mémoire de ce jour périr à jamais et la postérité refuser de croire qu'il ait existé. Nous, du moins, couvrons du silence et enveloppons d'une profonde obscurité les forfaits qui ont souillé notre race. » Telle est la traduction des vers cités par l'historien, l. LII, et empruntés à une Silve de Stace, l. V, carm. 2, v. 86. On sait combien le président de Thou, qui sur l'ordre du prince, avait fait l'apologie de la saint Barthélemy, gémissait de cette honteuse obéissance.

(3) *Essais*, l. II, c. 27.

rée : elle avait perdu pour lui son plus vif éclat, sa plus douce saveur. Quoiqu'il l'eût du reste passée, nous dit-il, exempte d'affliction pesante, et pleine de tranquillité d'esprit, « s'il la comparoit aux quatre (1) annees qu'il lui feut donné de jouyr de la compaignie et societé de ce personnage, ce n'estoit que fumee, ce n'estoit qu'une nuict obscure et ennuyeuse. » Les plaisirs même qui l'avaient captivé autrefois lui tournaient en amertume : ils réveillaient l'image de l'absent, le regret de sa perte : « Estant à moitié de tout, » jouir sans lui, n'eût-ce pas été « lui desrober sa part (2) ? »

Toute sa joie il la chercha désormais dans ses souvenirs : désormais il se nourrit du passé ; un culte tendre et dévoué lui rendit son ami. Le faire revivre pour tous, ce sera le but de son existence. Ses talents moissonnés dans la fleur, il les célèbrera sans relâche ; son génie, il ne se lassera pas de nous en entretenir ; ses pensées, il nous en conservera religieusement la mémoire. Enfin, il ne cessera de mener le deuil du frère qui

(1) Montaigne dit ailleurs (*Avertissement au lecteur*), qu'il connut La Boëtie environ six ans avant sa mort.

(2) *Essais*, l. I, c. 27.

n'est plus ; et par la perpétuité de ses éloquentes plaintes, il nous mettra de moitié dans sa douleur. Pour l'exprimer, pour pleurer sa solitude, pour faire connaître à son siècle, à la postérité, le coup qui l'a frappé, on dirait qu'il n'a pas assez de sa propre voix. Tous les accents de tendresse, tous les gémissements qu'a exhalés la poésie antique se représentent à lui, et il se les approprie (1) : ils deviennent le cri de son cœur, ils font en quelque sorte écho à son affliction sans bornes.

La salle même du Parlement, où La Boëtie siégeait à ses côtés, semble lui être odieuse : comme s'il eût voulu affranchir ses yeux d'un aspect qui lui est à charge ; il renonce à la magistrature ; il s'éloigne de la ville où il avait été heureux près de son ami ; mais loin de Bordeaux et partout le suivra la mémoire de l'ami perdu. Pour la chasser, l'agitation des guerres et des voyages, le tumulte des affaires, l'éclat des fêtes, l'enivrement des plaisirs seront sans pouvoir. De là ces imaginations de la mort qui le surprennent parmi les dames et les jeux (2). A tout moment renaît pour lui ce vide qu'il n'est plus en lui de combler :

(1) *Essais*, l. I, c. 27 à la fin.
(2) *Ibid.*, c. 19.

« comme si eust-il bien faict à moy! » se dit-il(1) : auprès de lui personne qui le conseille, qui reçoive ses plus secrets épanchements et le paie de retour (2). Voyage-t-il, combien alors cet ami ne lui manque-t-il pas (3)? C'est une précieuse fortune et de soulagement inestimable, songe-t-il en soupirant, que d'avoir dans un honnête homme, d'entendement ferme et de mœurs conformes aux vôtres, un compagnon fidèle et affectionné; et quand la vieillesse nous ramène au logis, quel besoin n'en avons-nous pas encore pour nous tirer du monde? C'est pour le service d'une telle occasion surtout qu'un ami sûr s'achèterait chèrement. Pense-t-il, ses *plus gaillardes pensées*, il lui fâche de les avoir produites seul et pour en jouir seul (4). Il croit, avec Archytas, qu'au ciel même et dans ces corps admirables, ouvrage et séjour de la Divinité, il serait déplaisant de se promener sans avoir qui nous accompagne (5); tant un commerce affectueux semblait chose nécessaire à cet homme né, comme il le déclare lui-même, pour la

(1) *Essais*, l. I, c. 27.

(2) De là ce cri si vrai et si profond : « Oh! un amy! » *Essais*, l. III, c. 6. Combien est vraye, ajoute-t-il, cette ancienne sentence : que l'usage en est plus necessaire et plus doulx que des elements de l'eau et du feu. *Ibid.*

(3) « Il me faict faulte extrême. » *Ibid.*

(4) *Ibid.*; cf. Sénèque, epist. 6., Ciceron, de offic., l. I, c. 43.

(5) *Essais*, l. III, c. 9.

société et l'amitié (1). Du moins il ne se séparera pas de sa douleur. Elle l'élève à ses propres yeux ; elle est sa plus douce consolation , après celle qu'apporte, ainsi qu'il le remarque, « la science de n'avoir rien oublié à dire ; » d'avoir eu avec celui que l'on pleure une parfaite et entière communication (2) : « O mon amy (3), s'écrie-t-il, en vaulx-je mieulx d'en avoir le goust, ou si j'en vaulx moins ? J'en vaulx certes bien mieulx. Son regret me soulage et m'honore. Est ce pas un pieux et plaisant office de ma vie, d'en faire à tout jamais les obseques. Est-il jouissance qui vaille cette privation? (4) » Aussi l'expérience qu'il avait faite dès sa jeunesse de cette intimité exquise, *en l'affriandant*, comme il nous le dit, l'avait-elle dégoûté de toute autre (5). C'est que, délicat jusqu'à l'excès à la pratique des hommes (6), il les lui fallait *triés sur le volet* (7). Cette image

(1) *Essais*, l. III, c. 3.

(2) *Id.*, l. II, c. 8.

(3) Ce mot, chez Montaigne désigne toujours La Boëtie qu'il n'a pas besoin de nommer.

(4) *Essais*, l. II, c. 8.

(5) *Id.*, l. III, c. 3, et l. II. c. 17.

(6) Lui-même nous dit que pour juger les autres à sa mode, « il les esclairoit de prez ». *Ess.*, l. II, c. 17.

(7). C'est à dire choisis entre tous. *Essais*, l. III, c. 3 ; et pour la même expression, V. Pantagruel, l. III, c. 30.

accomplie, dont les traits étaient demeurés empreints au fond de son cœur, en devait rendre dans l'avenir l'accès difficile ou plutôt fermé (1).

C'est ainsi que l'étude de ce sentiment, qui donna quelques années de bonheur à Montaigne, éclaire à nos yeux le reste de son existence : bien plus, en nous faisant pénétrer, comme on l'a dit, dans une intelligence plus complète de ses ouvrages, elle forme de ses opinions, de toutes ses pensées un commentaire plein de charme. Je ne m'étonne plus, par exemple, de ces sarcasmes dont il ne cesse de poursuivre la médecine et ceux qui la professent (2); je comprends la guerre implacable qu'il leur a déclarée. La médecine n'a pu sauver son ami (3); il ne croira plus dès lors à l'art de guérir : son cœur plus fort que sa raison l'a condamné (4).

Cette émotion, cette vivacité de souvenirs sera une

(1) *Essais*, l. III, c. 3.

(2) *Id.* V. particulièrement l. II, c. 37; en outre, l. I, c. 23; l. III, c. 13. cf.; *Lettres de Pasquier*, XIX, 16.

(3) « Ils me tuerent un ámy qui valoit mieulx que touts tant qu'ils sont. » *Essais*, l. II, c. 37.

(4) Il jugeait avec Platon (*de republic*, l. III,) que « c'est une mauvaise provision de païs que jurisconsultes et medecins ; » l. III, c. 13.

des sources de l'éloquence de Montaigne. Dans son style inégal elle répandra, pour parler avec un habile appréciateur de son génie (1), ces images frappantes, ces mouvements soudains, ces paroles de poète qui doivent animer le style de l'orateur. Par cette passion, son langage sera impétueux, naturel, pénétrant comme sa douleur. Que dis-je? n'est-ce point elle en grande partie qui a fait de Montaigne un écrivain (2)? C'était en lisant le *Contr'un* qu'il avait appris à connaître et à aimer La Boëtie (3); c'est en publiant les ouvrages dont celui-ci l'a laissé dépositaire, qu'il entre dans la carrière des lettres (4); c'est pour transmettre, pour recommander à la postérité le nom de son ami. Ce patronage d'une gloire qui lui est plus chère que la sienne, il ne l'abandonnera plus. Il prélude aux

(1) M. Villemain, Discours d'ouverture du cours d'éloquence française, 1822, t. I des Mélanges, p. 278.

(2) Ne semble-t-il pas l'indiquer lui-même par ces paroles : « C'est une humeur mélancholique, et une humeur par conséquent très-ennemie de ma complexion naturelle, produicte par le chagrin de la solitude en laquelle, il y a quelques annees, je m'estois jesté, qui m'a mis premierement en teste cette resverie de me mesler d'escrire. » *Essais*, l. II, c. 8, au début.

(3) L. I, c. 27.

(4) Auparavant il avait seulement et pour obéir à son père traduit la Théologie naturelle de Raymond Sebonde, (Paris, 1669 in-8. *V. Essais*, l. II, c. 12.

Essais (1) en composant les préfaces des écrits, et plus volontiers encore l'apologie de celui qu'avant tout il brûle d'immortaliser (2): avec le désintéressement des affections sincères, il s'oublie pour lui; il n'a d'ambition que pour lui (3), ou plutôt cette ambition, cette cause ne lui est-elle pas personnelle? « Ce n'estoit pas un autre, dira-t-il, c'estoit moy (4). » Et combien de fois, des vivants même, ainsi qu'il l'observe, ne parle-t-on pas autrement qu'ils ne sont? « Certes, si à toute force je n'eusse maintenu l'amy que j'ay perdu, on me l'eust deschiré en mille contraires visages (5). » Mais il ne tiendra pas à lui « que le grand homme qu'il a seul

(1) La publication des deux premiers livres des *Essais*, Montaigne nous l'apprend lui-même, l. III, c. 9, ne date que de l'an 1580; c'est neuf ans auparavant qu'il avait fait paraître les œuvres de La Boëtie.

(2) *V.* ses *Lettres*. Dans ses *Essais* même, que de fois Montaigne nous parle de son ami ou s'entretient avec lui? L'étude comme l'a dit M. de Chateaubriand, *Mélanges littér.*, t. XII de ses œuvres complètes, 1829, p. 25, ne nous rend pas, il est vrai, les amis que nous pleurons, mais elle adoucit le chagrin que nous cause leur perte; car elle mêle leur souvenir à tout ce qu'il y a de pur dans les sentiments de la vie et de beau dans les images de la nature.

(3) Toutes aultres choses tombent en commerce: Nous prestons nos biens et nos vies au besoing de nos amis: Mais de communiquer son honneur et d'estrener aultruy de sa gloire, il ne se veoid gueres. Montaigne, *Essais*, l. I, c. 41.

(4) *Essais*, l. I, c. 27.

(5) *Id.* l. III, c. 9.

cogneu tout entier (1) » ne soit placé dans son véritable rang : tant sa conviction a de puissance, tant son amitié ingénieuse sait varier les formes d'un éloge toujours nouveau et toujours inépuisable.

Ce sont principalement les intelligences et les âmes d'élite qu'il s'efforce de mettre dans les intérêts de son plus ardent desir : c'est aux hommes éminents du siècle, aux organes les plus imposants de l'opinion publique qu'il veut faire *aimer et embrasser* (2) cette mémoire qui ne périra point. A ses yeux les personnes d'honneur et de vertu sont seules dignes de recevoir en garde et de conserver un si précieux dépôt(3). Par lui la gloire de son ami devient la compagne de toutes ces illustrations : bien plus, il ne craint pas de l'élever au-dessus d'elles(4). Aux de Foix (5), aux de Mesmes, aux L'Hôpital, il affirme, en leur dédiant les œuvres de La Boëtie, *qu'il estoit en tout si prez du miracle,* que pour

(1) Lettre à M. de Lansac ; cf. *Essais*, l. II, c. 17.

(2) Lettre au chancelier de l'Hôpital.

(3) *V.* Lettre à M. de Mesmes, à M. de L'Hôpital, à M. de Foix.

(4) *V.* la lettre à M. de Mesmes où Montaigne appelle La Boëtie « le plus grand homme de son siecle ».

(5) *V.* sur *Messire Paul de Foix*, un mémoire de Secousse, dans le recueil de l'Académie des inscriptions. t. XVII, p. 620 ; et sur de Mesmes, les notes de l'édition des *Essais* donnée par M. Leclerc.

atteindre à la vérité en le louant, il faudrait *se jeter hors des barrieres de la vraysemblance* (1). C'est à lui de l'attester, lui qui a eu la bonne fortune et l'honneur de jouir de son intimité la plus étroite; c'est à lui de déposer avec confiance d'une supériorité qu'il semble impossible d'exagérer par les paroles (2). Il en est fier « pour sa Guyenne, qui, parmy les hommes de sa robe n'a rien produict de pareil(3). » Après l'avoir aimé plus que tout ici bas, laisser évanouir la renommée de tant de perfections, ne serait-ce pas faillir à son devoir? De tels offices touchaient, il en avait confiance, et réjouissaient encore celui dont le souvenir habitait, dans son cœur, si entier et si vif que la mort n'avait rien pu sur leur commerce (4).

A la sollicitude de la plus tendre amitié nous devons ainsi ce qui nous est parvenu des œuvres de la Boëtie (5) : quant à lui, avec la sévérité qui sied bien aux

(1) Lettre à M. de Lansac.

(2) *V. Ibid*, et lettre à M. de Foix.

(3) Lettre à M. de Lansac.

(4) Lettre à M. de Mesmes.

(5) Michaelis Montani, singularis ejus amici, cura factum est ut non omnis mortuus sit (Boëtianus), publicatis aliquot scriptis posthumis quæ elegantiam miram et sensuum reconditorum acumen sapiunt. De Thou, hist. l. XXXV, c. 15; cf. Sammarthani Elogia, l. II.

vrais talents dans le jugement de leurs productions, il n'avait songé qu'à se préparer par ces ébauches à de plus importants travaux (1). Il ne trouvait en elles rien qu'il estimât digne de porter son nom (2). On a entrevu dans « ses passe-temps » ce qu'il eût pu faire (3) : outre le mérite distingué qu'ils révèlent, on admirera cette modestie qui, du fruit de ses études, lui interdisait la pensée de laisser à la postérité aucun témoignage (4) ; et l'on rendra grâces à Montaigne de n'avoir pas permis que ces richesses qu'il appartenait à la Boëtie seul de dédaigner(5), fussent complètement perdues pour nous, ensevelies dans ce tombeau prématurément ouvert (6) ; d'avoir avec un soin religieux rassemblé tout ce qui se trouvait d'entier parmi ces papiers épars et jouets du vent (7), lorsqu'un coup soudain de la destinée trancha dans sa fleur cette existence si pleine et si vigoureuse, dont il nous a été donné de connaître, pour emprunter à Montaigne une gracieuse métaphore, « non le vray suc et la moëlle, mais seulement l'escorce et les feuilles (8). »

(1) *Avertissement au lecteur*, ou préface donnée par Montaigne aux œuvres de la Boëtie, 1571.
(2) *Ibid.*
(3) Lettre au chancelier de L'Hôpital.
(4) *Ibid.*
(5) *Avertissement* cité.
(6) Lettre à M. de Foix.
(7) *Ibid.*
(8) Lettre au chancelier de l'Hôpital.

Son insouciance à conserver ce qu'il avait écrit égalait sa facilité à le produire. Tout ce qui lui venait à l'esprit, il le jetait sur le premier papier qui lui tombait sous la main, sans autre soin de s'en ménager la possession(1). Aussi, quelle qu'eût été, pendant l'espace de sept ans, l'attention de son ami à rechercher, à recueillir ces précieux débris, quoiqu'il n'eût pas même, par une sorte de superstition que nous devons honorer, négligé ce qui avait échappé à son enfance (2), la plus grande partie, çà et là dispersée, avait péri (3). Mille et mille fois, du reste, comme il nous l'apprend, avait-il en ses propos ordinaires « veu partir de luy choses plus dignes d'estre sceues, plus dignes d'estre admirees » que celles qu'il put sauver et nous transmettre (4).

La réimpression, assez prompte pour ce temps, des œuvres de la Boëtie annonce le succès qui les accueillit(5).

(1) *Avertissement* cité.

(2) Lettre à M. de Foix.

(3) *Avertissement* cité.

(4) Lettre à M. de Foix. « Si en l'aage que je l'ai cogneu plus advancé, » dit ailleurs Montaigne, *Essais*, l. I, c. 27, « il eust pris un tel desseing que le mien de mettre par escript ses fantaisies, nous verrions plusieurs choses rares et qui approcheroient bien prez de l'honneur de l'antiquité : car notamment en cette partie des dons de nature je n'en cognois point qui luy soit comparable. »

(5) On sait combien alors étaient rares et difficiles les succès littéraires.

Mais dans leur publication ne fut pas compris, d'après la remarque de Montaigne (1), avec les mémoires dont nous avons regretté la perte, le discours de la *Servitude volontaire*. Lui-même en allègue une raison qui aurait besoin de commentaire : c'est qu'il trouve à ces ouvrages « la façon trop delicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison (2). » Dans la suite, la pensée lui vint, lorsqu'il écrivait un chapitre des *Essais*, d'enrichir son livre en y insérant le *Contr'un* (3). Il voulait offrir en lui un modèle de cette éloquence accomplie qu'il a si bien caractérisée (4), mais à laquelle il se défend d'avoir lui-même aspiré (5). Toutefois il ne réalisa pas ce projet : à ce morceau il substitua les 29 sonnets dont il fait hommage « à la belle Corisandre (6); » et la cause de ce changement, c'est que l'on avait donné à l'œuvre de la Boëtie

(1) *Avertissement* cité.

(2) *Ibid.* Sainte-Marthe leur fait allusion quand il dit : « Cætera liberius paulo scripta quam ut hæc tempora ferre possent, amicorum consilio latuere. » Elog, l. II.

(3) *V.* l. I, c. 27.

(4) L. III, c. 5.

(5) L. I, c. 54, à la fin; l. II, c. 17; l. III, c. 9.

(6) C'est à dire, à Madame de Grammont, comtesse de Guissen ; *V.* à ce sujet les notes de M. Leclerc dans son édition de Montaigne, au l. I, c. 28.

une fausse interprétation, et dénaturé par des applications perfides l'intention de l'auteur (1).

Parmi ceux de ses ouvrages que publia son ami, voué à la pieuse mission de répandre sa gloire, il en est un que sa dédicace recommande particulièrement à notre sympathie, celui qu'il adresse à « madamoiselle de Montaigne(2), sa femme. » C'est la traduction de la lettre de consolation que Plutarque, privé d'une fille chérie, envoie à la mère qui partage sa perte et l'amertume de ses regrets. Le motif de cette dédicace a pour les cœurs sensibles un tendre intérêt. Montaigne « est bien marry, de quoy la fortune a rendu ce present si propre à sa femme, et que n'ayant enfant qu'une fille longuement attendue, au bout de quatre ans de mariage, il a fallu qu'elle l'ayt perdue dans le deuxieme an de sa vie : » triste et touchant à-propos (3).

(1) *Ibid.*, fin du c. 27. « Parce que j'ay trouvé que cet ouvrage a esté depuis mis en lumiere, et à mauvaise fin, par ceulx qui cherchent à troubler et à changer l'estat de notre police,.. je me suis dedict de le loger icy. »

(2) Les femmes de qualité on les nomme dames, les moyennes, *damoiselles*, et dames encore celles de la plus basse marche. *Essais*, l. I, c. 54; cf. Pasquier, *Recherch. de la Fr.*, l. VIII, c. 5.

(3) Qu'il me soit permis toutefois de remarquer que la tendresse paternelle ne paraît pas avoir été puissante sur l'âme de l'auteur des *Essais*. Il n'a pas pour ses enfants cette vivacité d'affection que

Bon mari, comme il s'était montré bon frère(1) et excellent fils(2), (car il veut, avec sa femme, se tenir à la façon du vieil âge et vivre (3) françoise à la vieille), il appartenait surtout à Montaigne de montrer ce qu'il y a de plus délicat, de plus affectueux, de plus dévoué dans le cœur d'un ami. Chez les âmes privilégiées en particulier, il est certains sentiments exquis qui se subordonnent et paraissent absorber les autres. Mais aux natures excellentes seules il est donné de les exciter;

l'on attend d'un cœur tel que le sien. Lui-même dit qu'il en a perdu deux ou trois en nourrice, sinon sans regret, au moins sans fascherie (*Essais*, l. I, c. 40, au milieu.) Le *deux* ou *trois* est odieux. « Ils me meurent touts en nourrice, » remarque-t-il ailleurs avec négligence, l. II, c. 8. Aussi il ne peut « recevoir cette passion de quoy on embrasse les enfants à peine encore nays (*Ibid.*) et il nous apprend qu'il « n'a jamais estimé qu'estre sans enfants feust un default qui deust rendre la vie moins complette et moins contente. » l. III, c. 9. J'aime bien mieux l'historien, le compagnon de saint Louis, lorsqu'il se représente, après avoir pris la croix, s'éloignant triste du château de ses pères et ne détournant pas les yeux pour le revoir, de peur que le cœur ne lui faillit à la pensée *de ses deux enfants*. (Mémoires de Joinville, p. 23 de l'édit. de Du Cange, in-f°.)

(1) Il s'applique lui-même, l. I, c. 27, ce vers d'Horace, l. 2, ode 3 :

Notus in fratres animi paterni.....

(2) L. III, c. 13. On sait qu'il se plaisait à conserver les meubles gothiques de son père, parce qu'il les avait choisis, et à s'envelopper de son vieux manteau, « non par commodité mais par delices, » disant qu'il « luy sembloit s'envelopper de luy. » Cf. *Essais*, l. I, c. 17; l. II, c. 11, 12, 17, 18; l. III, c. 9.

(3) Lettre de Montaigne à sa femme.

aussi pour terminer dignement l'éloge de La Boëtie, suffisait-il de rappeler, avec cet attachement passionné dont il fut l'objet jusqu'à la mort, ce souvenir plus fort que le temps, ce culte respectueux d'une vie désormais solitaire : Car on sait que Montaigne « ne se laissoit pas prendre par les dehors (1); » il pensait que « l'estimation et le prix d'un homme consiste au cœur et en la volonté, que c'est là où gist son vray honneur (2). » L'amertume de ses regrets, loin de s'adoucir avec l'âge, ne devait que s'accroître. Dans son inconsolable douleur, il songeait qu'il n'aurait pas à qui commettre une vieillesse disgraciée et nécessiteuse; qu'il ne pouvait plus se réfugier entre les bras d'une affection solide, vigoureuse et fortunée (3). C'est là ce qui lui eût été bien nécessaire, à lui qui assistait au spectacle lamentable de notre mort publique (4), alors que le repos n'était nulle part et que le jour du jugement semblait venu pour tous (5). Ce souvenir qui s'attache à lui, souvent il cherche à le vaincre, à en rejeter le fardeau. Dans ce but, il appelle à son secours ces passions (6) qui jadis avaient

(1) Lettre à L'Hôpital, vers la fin.

(2) L. I, c. 30.

(3) *Essais*, l. III, c. 12.

(4) *Ibid.*

(5) *Id.*, l. I, c. 25.

(6) . . . . Neque enim est Dea nescia nostra
Quæ dulcem curis miscet amaritiem....

a-t-il dit avec Catulle, c. 27 du l. I.

aussi trouvé place dans son cœur, en compagnie, jamais en comparaison de l'amitié (1). Impuissants efforts : vainement cherchait-il à tromper ses propres sentiments; vainement, pour amortir la vivacité de ses regrets, avait-il compté sur le temps, ce souverain médecin de nos passions, comme il le nomme(2) : le temps vaincu ne pouvait rien sur cette douleur. C'est, pour le laisser parler, « qu'un sage ne veoid gueres moins son amy mourant au bout de vingt-cinq ans qu'au premier an, et suyvant Epicurus, de rien moins (3). » Jusque sur le sol de l'Italie, où son imagination s'échauffe, où il se rêve Romain, la pensée de « ce cher frere, de ce compagnon inviolable(4) » ne devait pas l'abandonner. Cette contrée, dont les ruines éloquentes parlent à son âme, le spectacle de la ville éternelle dans le deuil majestueux de sa grandeur déchue, lui inspirent, il est vrai, de riches souvenirs, de nobles et fécondes idées (5), comme ils avaient inspiré de beaux vers à l'un de ses contemporains (6) : mais il n'a pas en qui les verser. C'est ainsi que son ardeur contenue se tournant contre

(1) *Essais*, l. III, c. 4.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) Lettre de Montaigne à sa femme.

(5) *V.* en partic. *Essais*, l. II, c. 24.

(6) Du Bellay : V. ses *antiquitez de Rome*.

lui-même, il oublie Rome et son antique gloire, et sa moderne magnificence, et le contraste du présent et du passé pour songer uniquement à son ami : « Je tombay, écrit-il au célèbre d'Ossat(1), dans un pensement si penible de M. de La Boëtie, que je feus longtemps sans me raviser, et que cela me fit grand mal. » Il y avait dix-huit ans qu'il n'était plus !..... Mais du moins la providence avait voulu, en lui donnant une seconde vie dans la mémoire, dans les œuvres de Montaigne, propager le salutaire exemple de tant de vertus; perpétuer le souvenir du citoyen dévoué, de l'écrivain généreux et délicat, du cœur ouvert à tous les sentiments tendres et honnêtes, de l'ami vrai, du *grand homme de bien*.

(1) Depuis cardinal; habile négociateur. Montaigne était alors aux eaux de la Villa : *V.* t. II, p. 175, de son *Voyage en Italie.* (Paris, 1774.)

LA BOËTIE, POÈTE LATIN

—

APPENDICE I

LA BOËTIE

POËTE LATIN.

APPENDICE I.

Voltaire affectait de mépriser les vers latins modernes, quoique ses œuvres nous en offrent quelques uns dont il est l'auteur. Pour venger de sarcasmes frivoles ce genre de poésie, il suffirait de rappeler les grands esprits qui l'ont cultivée. Ne semblerait-il pas dès lors qu'il y eût mauvaise grâce à traiter avec

dédain cette littérature qui nous a donné les poèmes de Masénius, de Vanière, de Polignac ; les vers de Commire, de La Rue, de Santeuil ; dans laquelle se sont exercés Le Tasse, Milton, Fléchier, Corneille et Leibnitz.

Nous ne craindrons donc pas de rappeler l'attention vers ces travaux trop oubliés. Au XVIe siècle en particulier, leur étude n'est pas sans intérêt et sans fruit. On ferait une histoire curieuse des passions et des événements qui ont agité cette époque, et souvent une biographie piquante des personnages eux-mêmes, avec les seuls vers latins des hommes qui l'ont illustrée. Presque tous alors, d'un bout de l'Europe à l'autre, aimaient à exprimer leurs pensées dans ce langage de la poésie antique qui les rendait en quelque sorte concitoyens. Un recueil de ces pièces, et l'illustre Pope n'a pas dédaigné d'en donner un de ce genre, en ajoutant à notre connaissance des faits et des caractères, ne nous ouvrirait-il pas en outre une source vive d'inspirations inconnues ? C'est ce que j'ai voulu du moins montrer au sujet de la Boëtie.

Déjà j'ai donné la traduction de quelques uns de ses vers latins : on a vu comme ils peignaient son amitié, comme ils en découvraient surtout avec charme la source dans la vertu. On peut apprendre encore quelle généreuse rivalité les animait tous deux à la

poursuivre : « Moi-même (1), écrit La Boëtie à Montaigne, moi qui peux à peine m'élever jusqu'à elle et en accomplir les devoirs, je m'attache cependant à sa recherche, je redouble d'efforts pour l'atteindre : là où je l'aperçois, je l'embrasse avec ardeur. Ne pas déshonorer du moins pas mes vices le tendre sentiment qu'elle a créé entre nous, tel est désormais le but de toute mon ambition. » Mais que de sacrifices n'impose-t-elle pas au cœur capable de l'aimer et d'y prétendre : La Boëtie le sait, et pour la pratiquer il ne reculera devant aucune fatigue, aucun péril. « L'austère vertu, nous dit-il (2), façonne à son gré l'âme dont elle a fait choix ; elle refuse de pénétrer dans un cœur que la nature ne lui a point ou-

(1) Ipse ego virtuti vix ulli affinis et impar
Officiis, tamen hanc fugientem impensius ultro
Insequor, atque ubivis visam complector amoque ;
Ac ne dedecorem vitiis quam cognita virtus
Junxit amicitiam, studio jam totus in hoc sum. P. 111.

Ailleurs dans une pièce adressée « Ad Michaelem Montanum, » p. 104, il commence par cette belle apostrophe à son ami qu'il montre « s'efforçant sur les traces paternelles de gravir le rude sentier de l'honneur et déjà presque à l'extrémité de la carrière, sur le point de remporter le prix de la vertu. »

An te paternis passibus arduos
Luctantem honesti vincere tramites
Et ipse fervidus juventa
Ridiculus monitor docebo ?
Te sponte promptum, te volucri pede
Jam jam coronas tollere proximum,
Jam meta in extrema, pudendis
Exacuam stimulis volantem ?

(2) Severa virtus, quam legit indolem,

vert, elle fuit une race profane. Ni les châtimens, ni les exhortations d'un maître ne sauraient l'appeler : c'est du haut des cieux qu'elle descend ; elle ne consent à se montrer qu'aux mortels nés pour triompher des obstacles. Ainsi, sur les bords fertiles de l'Asope, elle apparut, dit-on, au jeune Hercule : le héros soutint d'un œil ferme la vue de cette divinité, l'éclat de ses regards. Mais pendant qu'elle se tient d'un côté, de l'autre la volupté le presse, la volupté à la chevelure embaumée de couronnes odoriférantes, sur les blanches épaules de laquelle erre négligemment un collier

Hanc fingit ultro : mentibus inseri
Nativa non suis recusat
Et refugit sobolem profanam.
Flagris nec illam, nec monitis queat
Vocare doctor; cœlitus advolat,
Et sponte concedit videri
Dura viris superare natis.
Asopi ut illam fertilis ad vada
Spectasse pubes dicitur Hercules (*a*),
Numenque fulgentemque vultum
Intrepidus tolerasse coram.
Hinc illa stabat ; parte sed altera
Urget voluptas, cui madidis comæ
Florent odoratæ coronis,
Et niveis humeris solutum
Vagatur aurum...
Quis cultus almæ, quis fuerit status

(*a*) On trouve cette fiction dans Xénophon, *Entret. mémorab. sur Socrate*, l. II ; Cicéron, des *Devoirs*, l. I, c. 32 ; saint Basile, de la *Lecture des auteurs païens*, c. 10 ; et Lucien : *le maître de rhétorique*. Le poète anglais Lowth l'a mise en vers.

d'or.... Quelle était la parure, l'attitude de l'auguste vertu; quelle beauté éclatait sur son noble visage; mortel, je n'essaie pas de le décrire, et aucune voix ne pourrait l'exprimer. Alcide, s'écrie-t-elle, toi que l'on donne pour le fils de Jupiter, est-ce donc là une illusion trompeuse, un mensonge de l'inconstante renommée? Quoi, tu chancelles honteusement, tu laisses captiver tes yeux par d'indignes attraits?... Oh! combien, sous mes auspices, combien de monstres ces bras nerveux ne doivent-ils pas immoler? Que de villes courbées sous de cruels tyrans, dont la colère des dieux te fera le vengeur? Voilà le sort qui t'attend: mais n'espère pas l'acheter par de légers sacrifices. Il est au prix d'une vie pleine de luttes, de fatigues, et dont tous les moments sont occupés par de pénibles soins. Au travail

Virtuti et ori quis decor aureo;
Nec tento mortalis, nec
Fas fuerit memorare linguæ.
Alcida, dixit num Jove te satum
Vulgavit error famaque mobilis
Frustra? En nefas! jamjam labanti
Degeneres oculos voluptas
Pellicit.....
O quot lacertis me duce, me duce,
Debentur istis monstra; quot urbium
Cervicibus graves tyranni
Quos superum tibi servat ira!
Hæc te manet sors: haud levibus tamen
Sperare noli conditionibus;
Sed nulla si gnavi laboris,
Nulla tibi vacet hora curæ:

seul le maître des dieux ne refuse rien. L'empire mobile des ondes, la terre, les voûtes de l'Olympe, ce n'est pas du sein d'un lâche repos que lui-même il les gouverne. Qu'est-ce que l'existence pour l'homme inutile, qui vivant ne diffère en rien de ceux que renferme la tombe ? Il devance l'heure du trépas, celui qui passe ses jours dans le silence, et laisse ses années s'écouler dans un profond sommeil sans être compté parmi les hommes. »

Une si belle âme, on n'en sera donc pas surpris et déjà on a eu occasion de l'observer, aspirait à la gloire : par un secret témoignage qu'il se rend à lui-même, La Boëtie l'entrevoit. Aussi, à côté de ce pressentiment que ses jours sont comptés, perce l'espérance qu'elle ne lui manquera pas ; il s'élance vers elle avec toute la chaleur de l'enthousiasme, il est prêt à tout souffrir pourvu qu'à sa courte existence soit ajouté quelque peu de cette seconde vie que donnent les let-

Tantum labori nil Deus abnuit;
Quippe nec undas ipse volubiles
Terrasque pendentemque Olympum
Imperio regit otioso.
Quid vita inerti, si minimum interest
Vivus sepultis ? Occupat is mori
Qui desides edormit annos,
Et tacitum innumeratus ævum. P. 104 et suiv.

tres (1). Jamais du reste cette vigueur, cette puissance de l'homme courageux, personnifié par l'antiquité sous les traits mâles d'Hercule et dont La Boëtie nous a peint la rude et noble carrière, n'avait eu pour se déployer plus d'occasions qu'au temps où il vécut, temps de cruelles discordes, où le sang coulait dans la paix non moins que dans la guerre (2). Avec quel accent de vérité n'en retrace-t-il pas la lugubre image! Comme il est inspiré et malheureux de son amour du pays! Il nous le montre en proie aux désordres, aux ravages, à la désolation (3). Dans des vers (4), où il

(1) O Vide, versu si queam superstite
Fugacis ævi prorogare terminos,
Factis ve laudem demereri posteram,
Hæc una, Vide, cura jam restat mihi
Quidvis parato ferre, dum vitæ brevi
Memores nepotes aliquid addant gloria. P. 110.

(2) «Tempus discors seditionibus, ipsa etiam pace sævum.» Tacite, *Hist.*, l. I, c. 2.

(3) Il signale avec effroi

Tot contagia seculi nocentis,...
Cum regnat scelus et viget libido,
Omnis cum probitas jacet relicta
Et fides velut obsoleta sordet. P. 109.

(4) P. 102 et suiv. On peut rapprocher de ces vers la satire.

épanche les sentiments qui l'oppressent (1), on apprend quel était alors le désespoir des gens de bien (2). Lui-même il ne songe plus qu'à prendre la première barque, le premier cheval qui s'offrira à lui pour fuir loin de ses pénates, si toutefois il est possible de fuir encore (3). Son cœur saigne de cette nécessité, mais c'en est fait, il dira adieu au sol natal (4), il ira chercher au loin un repos qu'on n'y trouve plus; et puisqu'il ne peut rien pour le bonheur, pour le salut de sa patrie,

de L'Hôpital sur les malheurs de son temps et d'autres pièces où il déplore les dissensions et les guerres civiles sous Charles IX, *V.* p. 319, 414, 454, 468, 472, 480 de l'édit. citée. Il croit aussi assister à la ruine de la monarchie de France. Consult. égal. *les Lettres* de Pasquier : « C'est icy maintenant, écrivait-il, un empire de Galienus, » XIII, 9; cf. IV, 15; XV, 19, et *passim*. Déjà on a vu Montaigne exprimer les mêmes plaintes. Il serait facile de signaler ainsi, en beaucoup de rencontres, un rapprochement intime de pensées entre ces quatre illustres contemporains, La Boëtie, Montaigne, Pasquier et L'Hôpital.

(1) Il s'adresse « Ad Belotium et Montanum » (Il est question de M. de Belot dans la lettre de Montaigne sur la mort de son ami) :

Montane, ingenii judex æquissime nostri,
Tuque ornat quem prisca fides candorque, Beloti... P. 102.

(2) O socii, o dulces, gratissima cura, sodales,
Quæ mens, qui vobis animus, quos ira Deorum
Et crudelis in hæc servavit tempora Parca? *Ib.*

(3) Nam mihi consilii nihil est, nisi quo rapiet fors,
Vel ratibus vel equis, laribus migrare relictis,
Si modo et exilii dabitur jam copia... *Ib.*

(4) . . . . . Sane
Et dolet et miserum est: sed stat sententia longum
Extremumque vale natali dicere terræ. *Ib.*

il affranchira ses yeux du spectacle de tant d'infortunes et de crimes; il s'épargnera la douleur stérile d'être le témoin de sa ruine et de fouler ses cendres (1) : « O France ! il ne te verra pas expirante tendre vers les dieux sourds à tes prières tes bras désespérés.... Mais partout ton image le suivra ; ni la raison, ni l'espace, ni le temps, ni la séparation des mers ne sauraient l'effacer de son souvenir (2). »

Aux plaintes de La Boëtie, se mêle une allusion à ce continent récemment donné par Colomb à l'Espagne, comme si le monde eût voulu s'étendre pour Charles-Quint, a dit Montesquieu (3). « Ah! sans doute, s'écrie le poète, *les dieux* (4) nous ont averti de fuir

(1) . . . . Quid adhuc calcare parentis
Busta juvat? patriæ quando nihil est opis in me,
Parcam oculis. . . . *Ib.*

(2) . . . Nec aspiciam impatiens tua funera, nec te
Aversis palmas tendentem, Gallia, divis.
. . . . . Sed non pectore toto
Excutiam casum patriæ. Quacumque sequetur
Prostratæ facies, tristisque recurret imago.
Hanc mihi non ratio curam, non leniet ætas,
Non oras longo qui dividit objice pontus. P. 102 v°.

(3) V. aussi sur« cet aultre monde que vient de trouver le nostre, » Montaigne, *Essais*, l. III, c. 6, à la fin ; et sur les peuples qui l'habitent, *ib.*, l. I, c. 30.

(4) On a pu déjà remarquer ces formes copiées des anciens et d'un emploi fréquent vers cette époque. Bembo faisait dire à Léon X qu'il avait été élevé au trône pontifical par la faveur *des dieux immortels*. V. à ce sujet, Fr. Schlegel, *Histoire de la littérature ancienne et moderne*, c. 9, t. II, p. 30.

une contrée, objet de leur courroux, lorsque le domaine de l'homme a paru s'agrandir, que bien loin, au midi, de nouvelles terres se sont montrées aux regards, lorsque le nautonier, affrontant de vastes mers, a trouvé tout à coup des régions inhabitées, de vides royaumes, un autre soleil, des astres inconnus. Ah! sans doute, puisqu'ils avaient résolu d'anéantir l'Europe, leur providence voulait ménager aux fugitifs la retraite d'un autre univers. C'est là que lui-même il cherchera un asile (1). »

Cependant ses regards, son cœur ne sauraient, il nous l'a dit, se détacher du sol natal (2). Partout cet amour du pays respire dans ses vers. Il se montre principalement dans quelques pièces que signale en même temps leur importance historique. Après la fuite de Charles Quint qui laissait derrière lui les ruines fuman-

(1) Ipsa fugam jam tum nobis minus æqua monebant
Numina, cum ignotos procul ostendere sub austro
Telluris tractus, et vasta per æquora nautæ
Ingressi, vacuas sedes et inania regna
Viderunt, solemque alium terrasque recentes,
Et non hæc, alio fulgentia sidera cœlo.
Credibile est, cum jam crudeli perdere ferro
Europam late superi, turpique pararent
Deformare situ viduos cultoribus agros,
Providisse novum populis fugientibus orbem...
Huc iter, huc certum est remis que et tendere velis. P. 102 v°.

(2) Ante diem rapient peregrini tædia cœli. P. 103.

tes des cités de Hesdin et de Terouane à jamais détruites (1), le poète, sur un ton animé d'indignation, s'élève contre cette manière barbare de combattre en saccageant. Triomphant de la juste défaite d'un ennemi humilié qui s'est vengé par l'incendie, il adresse à Henri II un chant de victoire. La versification, aisée, élégante et gracieuse dans les sujets légers, devient ici rapide, colorée, énergique: « Ce fier Germain (2) qui naguère, dans sa témérité, forçait la France à courir aux armes, dont le courroux sévissait contre nos villes sans défense, le voilà, s'écrie-t-il, mis en déroute par la seule vue de tes étendards. Il ne peut soutenir ni l'approche de tes bataillons, ni ton œil qui le menace. Il fuit, et pour lui, c'est un triomphe d'avoir échappé à tes coups : ce honteux salut, cette vie déshonorée qu'il conserve, voilà les trophées dont il s'enorgueillit. Ainsi, un chien d'Afrique, lorsque son odorat lui a fait découvrir la trace de la bête féroce qu'il poursuit, s'agite, bat les airs de

(1) En 1553.

(2) AD HENRICUM REGEM.

Gallica Germanus modo qui temerarius arma
Sollicitans, nudas rabidus sævibat in urbes,
Nunc tua signa videns, non jam tua sustinet arma,
Non oculos, Henrice, tuos : fugit ille, fugaque
Effugiens vicisse putat, turpemque salutem :
Annumerat victus palmis, vitamque triumphis.
Qualiter Afra canis si quando naribus haurit
Signa feræ, furit instabilis, latratibus auras

ses aboiements, harcelle de ses clameurs le lion lui-même, ose s'attacher à sa crinière, effleurer ses oreilles de sa dent : mais le généreux animal vient-il à tourner sur lui son formidable regard, pendant qu'il rassemble sa colère, le chien tremble et s'enfuit emporté par la terreur. Calme et majestueux, le lion cependant poursuit sa marche, méprisant une proie indigne de lui ; et c'est à peine si ses yeux daignent contempler la fuite de son ennemi. »

Ce patriotisme éclate encore lorsque, dans une pièce pleine de mouvement et de véhémence, il rappelle la funeste bataille perdue sous les murs de Saint-Quentin (1), et qu'en déplorant la mort d'un guerrier qui lui était cher et qu'illustrait son courage, il accuse la cruauté du comte de Mansfeld (2) dont il a été la victi-

Impellens, ipsumque ciet clamore leonem ;
Jamque illi vellitque jubas auresque lacessit,
Dente feram lambens : at in hanc si forte reflexit
Torvos ille oculos, totam dum colligit iram,
Illa fugit, trepidansque volat, rapiturque timore:
At leo securus graditur prædamque pudendam
Negligit et vix jam fugientem respicit hostem. P. 107 v°.

(1) Le jour de la Saint-Laurent, 10 août 1557. *V.* à ce sujet, les *Lettres* de Pasquier, XV, 19; et Mézeray, *Abrégé chronolog.*, t. III, p. 209 de l'édit. citée.

(2) Mansfeld, un des généraux de Charles-Quint ; né en 1517, il mourut à Luxembourg en 1604.

me (1) : « Illustre Biron (2), tu n'es plus, toi jadis ma gloire, alors que les destins te conservaient pour ta patrie, ami de la paix, héros dans les combats. C'en est fait maintenant : Tu te mêles, ombre glorieuse, aux chœurs des champs Elysiens. C'est quand tu te signalais au milieu de mille guerriers, que le jour fameux par nos désastres te livra aux mains de l'ennemi. Noble conquête que l'on ne put sans doute, il est permis de le croire, briguer impunément. Maître d'une proie si belle, ton vainqueur ne se retira pas sans blessure; tu lui as laissé de quoi gémir. Captif, Mansfeld te plongea dans un noir cachot, il força tes mains valeureuses à porter des fers; mais ton âme héroïque, indignée de ces liens honteux, s'en-

(1) Ces vers étaient destinés à orner le cénotaphe de ce capitaine, fait captif à Saint-Quentin et qui finit peu après ses jours dans sa prison. *V.* sur lui Mézeray, l. I, not.

(2) Vixisti, memorande Biro, mea gloria, sed dum
Servabant patriæ te tua fata tuæ,
Pacis amans, bellique potens : nunc lumine cassus
Auges Elysios, nobilis umbra, choros.
Millibus in mediis pugnantem tradidit hosti
Laurenti nostro sanguine nota dies.
Non impune tulit sedenim, sic credere fas est,
Speravit tantum quisquis habere decus.
Nobilis huic cessit, sed non sine vulnere, præda,
Nec gratis vicit, quodque queratur habet.
Te captum tetro damnavit carcere Mansfeld,
Et docuit fortes vincula ferre manus :
Illustris turpes anima indignata catenas

fuit; libre, elle franchit les ondes du Styx, menaçant de la défaite les ennemis, Philippe de sa ruine, et réclamant pour expiation le sang de Mansfeld. Peut-être par un sort injuste, ce noble mort possède-t-il à peine en ce moment sur le sol de Flandre, une humble tombe: mais c'est, je l'espère, pour cette inhumaine contrée, un présage infaillible de malheur que la présence d'un si redoutable ennemi sur son territoire. Il ne veut pas pour ses funérailles l'appareil d'une pompe frivole; il ne te demande pas à toi, son généreux fils (1), un vain tribut de larmes. C'est un vengeur qu'il appelle. Que promenant chez les peuples soumis le ravage et le trépas Henri charge de dépouilles et de ruines le tombeau du héros; qu'il couvre largement sa cendre de décombres entassés. Telles sont les consolations qu'il attend,

Aufugit, et Stygias libera tranat aquas,
Multa minans, populisque fugam, clademque Philippo,
Et sibi Mansfeldi sanguine justa petens.
Forsan vix humilem, non justo funere, cippum
Nunc habet in Flandra grande cadaver humo.
Spero quidem haud vanum Flandris immitibus omen,
Hanc modo quod terram tam gravis hostis habet.
Non sibi fæmineis petit hæc solemnia pompis
Funera, non lacrymas, inclyte nate, tuas :
Henricum vocat ultorem qui mixta triumphis
Per domitos populos funera ducat ovans.
Augeat hic tumulum spoliis bustumque ruinis,
Et victam cineri largius addat humum.
Hæc sibi nunc sperat duris solatia vinclis,

(1) Depuis maréchal de France, et père de celui qui fut décapité en 1602 : *V. Lettres* de Pasquier, XVII, 4 et 5.

les offrandes qui lui feront oublier sa prison et ses chaînes.... » Puis s'indignant de nouveau contre Mansfeld : « Quoi, s'écrie le poète, Biron n'a-t-il donc pu désarmer ta férocité ? Ni sa piété si connue, ni le charme de son éloquence ne t'ont fléchi, ni sa vaillance illustrée sur tant de champs de bataille. La douceur de ses mœurs, la mûre prudence de sa verte vieillesse, la gloire conquise au prix du sang versé, rien n'a pu t'émouvoir. Non, tu n'étais pas l'ennemi des Français et de Biron : Barbare, tu étais bien plutôt l'ennemi de la vertu même. »

Dans ses poésies latines figurent d'autres noms illustres : les grandes figures de ce siècle passent ainsi sous nos yeux. On remarque surtout les vers par lesquels il déplore la mort de Jules César Scaliger, vaillant guerrier, savant enthousiaste (1), écrivain fa-

Hæc sibi pro diro carcere dona petit...
Non te nota viri pietas, non gratia linguæ
Flexit, non bello nobilitata manus,
Non placidi mores, viridis non cana senectæ
Consilia, et proprio sanguine partus honor.
Gallorum non hostis eras, non ergo Bironis,
Barbare, virtutis verius hostis eras. P. 119.

(1) *V.* de Thou, *Hist.*, l. XXI. On connaît le culte de Scaliger pour Virgile. C'est lui qui s'écriait aussi dans son admiration pour une ode d'Horace : « J'aimerais mieux avoir fait cette ode qu'être roi d'Aragon. » Son goût n'égalait pas son enthousiasme. *V.* l'analyse de sa Poétique dans Hallam, *Littérature de l'Europe*, c. 7, t. II, p. 300 et suiv.

meux (1), qui de plus joignit longtemps, en Guienne, à tant de titres de gloire, celui d'être le plus habile médecin de son époque (2). Une sensibilité douce anime ses regrets; et à l'émotion de la douleur semble se mêler un secret avertissement que bientôt, lui qui pleure les autres, il sera pleuré à son tour (3). Déjà La Boëtie encouragé par les suffrages de Scaliger qui applaudissait à ses premiers travaux (4), lui avait adressé des vers où se peignaient sa haute estime et sa reconnaissance (5).

(1) Longa gratis Cæsarem nepotibus
Sacrabit ætas... P. 110 v°.

Né en 1484 à Vérone d'une illustre origine, mort à Agen, 1558.

Hoc incola felix Agennum claruit,
Verona cive... *Ib.*

(2) Non hunc fefellit ulla vis recondita
Salubris herbæ, saltibus seu quam aviis
Celat nivalis Caucasus, seu quam procul
Riphæa duro contigit rupes gelu. *Ib.*

(3) .....Non illum ergo
Lugere vivus desinam, forsan meis
Et ipse mox luctum relicturus parem.
Sic dura poscunt fata, sic visum Diis:
Ævum omne flendo ducitur mortalibus,
Miserique luctu continenter mutuo
Lugemus aut lugemur omnes in vicem. P. 110 v°.

(4) Agnosco vix me in versibus tuis, Juli,
Interpolatum mire laudibus tantis. P. 119 v°.

(5) Noster hujus insolens pudor laudis
Videt quod in me conscius tibi gaudes
Potente versu æquare grandibus parva. P. 120.

Ailleurs il célèbre la mémoire du jeune Bourbon, marquis de Beaupreau, dont le trépas prématuré se rapporte à l'année qui vit mourir Henri VIII et François 1er (1). Redevenu ancien par l'imitation, il reproche aux dieux leur rigueur (2). Quand le Duc de Guise, frappé sous les murs d'Orléans par le bras d'un fanatique, meurt en héros chrétien, La Boëtie exprime par de nobles accents son admiration et ses regrets (3). Auparavant, dans une pièce curieuse par son sens politique et qui témoigne des passions contemporaines, après s'être déclaré l'ennemi de tout flatteur, après s'être indigné de cette atmosphère d'adulation qui environne les rois et leurs cours, il avait dirigé une violente attaque contre la gloire de ce capitaine (4) : c'était au sujet des guerres d'Italie, que condamna aussi le patriotisme

(1) Vix toto Regum duo funera vidimus anno,
Et mox Augustæ tertia damna domus. P. 119.

(2) Cur donant quæ mox repetant, lugendaque terris
Ostentant raptim gaudia falsa Dii ? *Ib.*

(3) Quantus erat quem claudit humus ne quærite de me :
Res me multa jubet dicere, pauca dolor.
Quantus erat sævo melius dicetur ab hoste. P. 116.
Cf. *Lettres* de Pasquier, IV, 20.

(4) François de Guise, 1557. Il est curieux de rapprocher ces vers de ceux de l'Hôpital « sur Metz sauvé, » adressés au même personnage, et de ceux par lesquels il célèbre la prise de Calais, p. 189, 195, 275, de l'édition citée. « Seul, lui dit-il, vous rétablirez la France ébranlée »... Il invite tous les ordres de l'état à venir féliciter le héros; il demande des couronnes pour ceindre son front. L'importance des

de L'hôpital (1). « A peine, dit il, Guise (2) s'est-il dérobé aux coups des Italiens avec les débris tremblants de ses troupes; à peine s'il a pu ramener ses enseignes vaincues, gémissant et furieux d'avoir confié la fortune de la France à des alliés si souvent trompeurs, et porté au delà des Alpes ses armes qu'il devait à la défense de la patrie : car il s'est laissé trop aisément abuser par la ruse romaine. Lui-même, s'il était possible, retrancherait cette année de son histoire; il effacerait sa malheureuse entreprise du souvenir de la postérité. Et pourtant combien s'en trouvera-t-il qui dans un poétique transport oseront chanter la défaite de l'Au-

services que ce guerrier, ami de l'état, dit le Laboureur, venait de rendre à la France, explique assez l'enthousiasme de L'Hôpital : son ambition explique l'attaque de La Boëtie. Plus tard L'Hôpital lui-même déplora cette ambition « écueil ordinaire des esprits les plus sublimes. »

(1) *V.* ses poésies latines, particulièrement p. 462 et suiv. de l'édition d'Amsterdam; Cf. Pasquier, qui dit dans ses *Lettres :* « Je ne voy point que l'Italie nous ayt servi d'autre chose que de tombeau, quand nous l'avons voulu envahir. » IV, 1. Il est question, *ibid.*, de ce « voyage du seigneur de Guise en Italie, à la semonce du pape *Paule Theatin.* » *Cf. id.*, XIV, 19.

(2) En modo vix trepidas Italo servavit ab hoste
Relliquias Visius, turbataque signa reduxit,
Secum multa gemens, incusans multa, quod ausus
Deceptum toties Romano credere Gallum,
Debita quod patriæ trans Alpes extulit arma,
Dum præbet faciles *Theatinis* fraudibus aures.
Ipse lubens fastis hunc, si queat, eximat annum,
Infaustique vetet cæpti meminisse nepotes.
Non deerit tamen Ausoniam qui dicere captam

sonie, qui ceindront le front de Guise d'un laurier menteur, rangeront sous ses lois l'Insubre, Parme la rebelle, avec tous les royaumes dont il rêva la conquête, et entonneront l'hymne de la victoire. Mais le héros de ces éloges les supportera-t-il sans rougir? Le peuple de cour est déjà prêt à redoubler ses perfides applaudissements, à charger Guise de louanges qui le rendront honteux et feront sourire Philippe. Naguère, lorsque Calais fut recouvré, quels cris parmi la foule des flatteurs? Toutes les formes du panégyrique furent épuisées. La France, disait-on, avait obtenu le plus beau prix de la valeur; désormais elle ne pouvait aspirer à de plus hautes destinées. Qu'ambitionner en effet après La Bourgogne soumise, après l'Anglais dompté? Rien qui dût surpasser ce triomphe, Guise lui-même

Audeat exultans, et inani tempora lauro
Cingat, et Insubrum populos, Parmamque rebellem
Annumerabit ovans, optataque regna triumphis,
Victrici nec parcet lo. Num talia possit
Laudati tolerare pudor? Quin aulica turba
Plausibus ingeminat falsis, et laude ruborem
Guisiadæ certant risumque movere Philippo.
Jam quas Calisio laudatrix turba recepta
Jactavit voces? Omnem profudit in illa
Materiam laudis, consumptaque præmia, Gallis
Sperari jam plura vetant : quis namque peracto
Burgundo, domitisque petat majora Britannis?
Non victis leges Visius si ponat Iberis,

eût-il donné des lois à l'Espagnol terrassé, Henri eût-il parcouru la France sur un char d'ivoire, traînant à sa suite Philippe chargé de chaînes, eût-il après avoir consommé la victoire fermé le temple de Janus.

Le poète nous parle, sur un ton bien différent, du frère de François de Guise, du cardinal de Lorraine, ami des lettres et protecteur des savants (1). Celui-ci avait pris plaisir, dans sa résidence de Meudon, à embellir une grotte de toutes les merveilles des arts, par les mains du célèbre Philibert de Lorme. La Boëtie en fait l'antre des muses : cadre ingénieux pour l'éloge du cardinal. Il invite les neuf Sœurs captives chez les Turcs à quitter cette terre d'esclavage pour une contrée plus digne d'être leur séjour. On sait combien alors elles étaient courtisées en France. C'est une évocation dans les formes antiques qu'il emploie à leur égard. D'abord il leur adresse des paroles suppliantes ; il offre de doux ombrages, des eaux limpides. Enfin après toutes ses promesses, il commande; et pour les forcer à

Non si per Celtas in bigis altus eburnis
Henricus vinctum traheret post terga Philippum,
Et pleno Jani clausisset templa triumpho. P. 108.

(1) Il a été loué par l'Hôpital, V. les poésies latines de celui-ci, p. 80, 98, 154, 174 de l'édit citée. Il avait toujours autour de lui beaucoup de savants qu'il appelait «son petit troupeau.» Lire sur ce cardinal le jugement de M. Villemain, dans la vie de l'Hôpital, p. 27 des *Nouv. Mélang.*

lui obéir, il se servira d'un dernier moyen plus infaillible; il prononce un nom auquel rien ne résiste, celui même du cardinal (1).

La Boëtie, dans ce morceau piquant, s'inspire du spectacle qu'il a sous les yeux. Il peint Meudon et ses vertes collines, ses gracieux paysages, ses fraîches retraites (2); il montre la Seine avec ses replis capricieux (3), ces bois qui s'enfuient, et là bas au fond, la grande ville, que déjà l'on appelle la ville superbe (4), plus polie qu'Athènes et que Rome. C'est là que, suivant le poète, les muses trouveront des adorateurs qui sauront les honorer, et un grand prince qui mérite leurs plus beaux chants (5).

(1) Dum vos eliciam potentioris
Jussu numinis usque sustinetis?
Antistes Lotharingus imperavit. P. 106.

(2) Hic tutus locus, hic amœna sedes;
Hic assurgit humus virente clivo
Qui Pindum referat Pieriumque... P. 105 v°.

(3) Mœandros quoque Sequanæ jocosos
Despectabitis hinc.... *Ibia.*

(4) Hinc arces triplicis videntur urbis
Magnæ, Juppiter, urbis et superbæ... *Ibid.*

(5) Hic vobis dabitur videre coram
Magni principis ora, quique vestra
Magnis carmina provocet triumphis. *Ibid.*
(Il est question de Henri IV).

D'autres pièces nous offrent le reflet des opinions de cette époque, les plus frivoles comme les plus graves. L'une d'elles rappelle la singulière faveur dont la surdité jouissait alors (1), faveur que l'on aurait peine à comprendre si l'on ne se souvenait qu'à cette *bien heureuse infirmité*, comme le dit Pasquier, notre patrie avait dû *le grand poëte Ronsard* (2). On sait qu'un auteur contemporain (3) s'applaudissait d'être devenu sourd pour ressembler en quelque point au maître du Parnasse français.

Dans un apologue finement satirique nous retrouvons aussi la trace d'un abus qui a signalé le règne corrupteur de Henri II, celui des semestres, inventés dans les parlements pour en faire des instruments plus dociles de la volonté du prince (4). D'Aurat, dont les vers sur

(1) P. 107, v°. « Ad Maumontium surdum. »

(2) Elle lui avait fait abandonner toute autre carrière pour celle des lettres : *V.* à ce sujet la Biographie universelle, t. XXXVIII, p. 554, et M. Ste-Beuve, *Poésie fr.* au XVIe siècle, t. I, p. 81, 82.

(3) Du Bellay, *V.* son hymne *à la Surdit.*

(4) *V.* M. Villemain, vie de l'Hôpital. Cette mutilation de la puissance du Parlement fut d'ailleurs de courte durée, l'abolition des semestres ayant eu lieu un an avant la mort de Henri II, 1558.

ce sujet nous sont parvenus, avait triomphé du coup qui lui semblait justement frapper un corps trop orgueilleux. La Boëtie le réfute. Nous avons dans ces deux pièces un monument de la polémique du temps. Comment *le poëte du roi* (1) soutient-il contre le loyal défenseur de la dignité du magistrat la mesure d'une cour artificieuse? « Naguère, dit-il (2), comme les présidents et les conseillers du Palais se montraient tout fiers de rendre la justice sans interruption et d'imposer, durant la révolution de l'année entière, leurs lois au peuple, le roi imagina de les diviser. De chacun des membres du parlement il en fit deux; et désormais ces fonctionnaires de six mois durent, au retour de la sixième lune, céder la place à leurs successeurs. Ainsi cette classe jadis si superbe vit par les soins d'un prince habile tomber sa morgue hautaine. S'ils se

(1) Consult. le Dictionnaire de Bayle à l'article Daurat « très-bon poëte » suivant lui et suivant Montaigne, *Essais*, l. II, c. 17. On écrit plus souvent d'Aurat. La reconnaissance de Ronsard, qui avait été son élève, l'avait fait membre de sa Pléiade. *V.* des vers latins à sa louange, dans Pasquier, t. I de l'édit. citée, p. 1131.

(2) Nuper et Rex Præsides suos cernens
Omnesque Consiliarios Palatinos,
Ferocientes integro quod anno jus
Darent, habentes continenter in plebem
Bis sex per orbes mentruos potestatem,
Divisit illos : deque singulis, binos
Fecit sedere, judicesque semestres
Sexto vicissim quoque mense præcepit :
Ita gens ferocior prius, suos fastus
Flatusque minuit Principis cati cura.

montrent insolents à l'avenir, qu'ils tremblent : Divisés encore et changeant de nom en même temps que d'état, de juges de six mois ils deviendraient juges de trois, puis juges d'un mois et demi, enfin juges mensuels. La nouvelle lune ramenerait un magistrat nouveau, et l'on dirait un jour plaisamment : La lune, comme elle préside aux mois, préside à la magistrature. »

Dans sa réponse, La Boétie sait être à la fois modéré et spirituel. Après s'être joué finement sur la comparaison, employée par d'Aurat, du parlement avec l'hermaphrodite, que Jupiter, pour le punir de son arrogance, avait séparé en deux individus forcés par leur faiblesse de devenir plus humbles, « Quant au sénat français, ajoute-t-il (1), chacun peut voir par quel motif la durée des fonctions de ses membres est

Quod si superbe, si insolenter ultra se
Gerant, verendum dividantur ut rursus,
Nomineque cum re sæpius diminuto,
Tandem trimestres, forte sesquimestresve
Dein vocentur, menstruique ad extremum ;
Novæque Lunæ cum novo magistratu
Redeant, et olim dictitetur urbane :
Ut Luna menses, sic regit magistratus. P. 117 v°.

(1) .... de senatu Celtico vel cuilibet
Videre promptum est ille quid jam viderit

réduite à six mois. Lorsqu'il fit deux parts du conseil suprême, l'habile ordonnateur les unit d'un lien merveilleux. C'est pour qu'elles se reposent et travaillent tour à tour, qu'elles se remplaçent; c'est dans le labeur de l'une que réside le loisir de l'autre. »

« En effet, poursuit l'écrivain, il faut à l'esprit épuisé par la fatigue des délassements qui le régénèrent (1)... Et le Roi, dites-vous, pour châtier son parlement (2), l'a voulu mutiler. Ainsi Jupiter, du trop confiant Hermaphrodite, forma deux êtres nouveaux. Mais le Dieu n'a-t-il pas été bien mal avisé? Traiter ainsi, diviser par moitié le genre

Discrevit horis quisquis hunc semestribus.
Nam cum senatum solvit in partes duas,
Miro has revinxit artifex mirus modo :
Hæc cessat, illa agit, illa cessat, hæc agit,
Rursusque cessat, sic sibi præstant vices,
Et hujus otium illius facit labor. P. 118.

(1) Quippe a labore nulla si datur quies,
Animi fatiscunt languidi, atque nulla mens
haud recreata sufficit laboribus. *Ibid.*

(2) . . . . . Hermaphroditum qui putas
Mulctasse corpore altero iratum Jovem,
Pœnas resectus ut daret superbiæ,
Pariter senatum dicis in partes duas
Truncasse Regem, sic ut ordo jam lacer

humain, n'était-ce pas doubler son insolence? de là vient sans doute qu'aujourd'hui elle est au comble. N'ayons donc garde de faire croire au roi que par ces mutilations il forcera ses magistrats à être modestes : craignons plutôt que Jupiter ne prenne la fiction au sérieux : car s'il lui venait l'idée de nous séparer, suivant la mesure de notre orgueil, en plus ou moins de parties, combien de chaque homme il resterait peu de chose? »

A cette physionomie de l'état politique et social, se joignent de piquants détails sur les arts qui ont brillé d'un si vif éclat dans cette époque (1).

Monitusque damno ponat insolentiam.
Quod si in gemellis illa mens erat Jovis
Quod mitiores singulos duxit fore,
Nil egit ille nilque præstitit secans;
Disseminavit latius ferum genus...
Et quid jam inausum singuli relinquimus?
At tu minaris insuper posthac fore,
Ut si senatus amplius superbiat,
Faciat bimestrem forte rex vel menstruum.
Regem monendo non minus doces Jovem
Ut singulorum subsecet rursum genus.
Quod si probarit deinde commentum tuum,
Si nos secabit pro modo superbiæ,
Quantilla nostrum quisque pars erit sui?

(1) V. M. de Châteaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France*, Henri III, à la fin.

On y surprend néanmoins, grâce à notre auteur, l'origine et l'enfance de quelques uns. Un témoignage curieux de ce genre qui nous fait sourire, c'est l'enthousiasme qu'une invention toute récente excite en lui : il s'émerveille au sujet d'une horloge si habilement travaillée que l'on ne vôyait pas le sable couler, et cette nouveauté lui suggère un distique gracieux (1).

Ainsi tous les sujets se succèdent sous la plume facile de La Boëtie. Dans son style et les mètres qu'il emploie règne une agréable variété : tantôt touchant et attendri, tantôt grave et vigoureux, il est parfois badin, ou malicieux et mordant, mais sans jamais sortir des bornes d'une discrète réserve. Ici une pièce pleine d'un charme senti et d'une grâce légère sur la mort d'un homme obscur mais sage, qui avait su trouver le bonheur dans le calme de la médiocrité, dans les joies du foyer domestique (2) Là

(1) Quis cursum teneat fugacis ævi ?
Vides ut fugit hora nec videtur. P. 107 v°.

(2) Sors tam medio gradu locarat
Ut deesset nihil et nihil vacaret,
Sic ut pauperibus fuisse dives,
Pauper divitibus queat videri.

dans un langage animé et nerveux il fait le tableau des peines et des regrets qu'engendre l'égarement des passions, des suites ou ridicules ou funestes qu'elles traînent après elles (1) : vive peinture plus propre à les combattre que de froids conseils (2). La haine des travers qui corrompent la raison échauffe sa verve. Dans le vice il montre, avec la vanité des joies qu'il promet, l'angoisse toujours éveillée, l'amertume toujours présente, et dans la vertu seule, la source du véritable bonheur. Aussi l'éloge de la vertu revient-il à tout moment sous sa plume; il veut lui réserver exclusivement ses louan-

Verum illi fuit uxor : o precamur,
Si cælebs agis, o Deos precamur,
Talem dent tibi conjugem!
Uxor flammeolis decens labellis,
Cujus basiolum rosas recentes
Et forsan flagrat Indicos odores,
Quantum suspicor ipse : namque scire
Qui vult, evocet inferis maritum. P. 109.

(1) Consulter sur cette *excellente satire* les *Essais* de Montaigne, l. I, c. 27. C'est la plus étendue des pièces connues de la Boëtie.

(2) Voyez par exemple comme il dépeint l'homme asservi par l'amour :

. . . . . Pendet
Ex oculis totus nutu que movetur herili;
Flet, ridet dominæ arbitrio, gaudetque doletque. P. 113.

Rapprocher de cette satire de La Boëtie le c. 36 du l. I des *Essais* où Montaigne accuse *la depravation des jugements et des mœurs* de son siècle.

ges (1), et pour en exprimer l'image comme pour la faire aimer, il trouve sans cesse de nouveaux traits d'une force et d'une délicatesse achevées.

Beaucoup d'abondance dans les idées, un tour aisé et ingénieux qui les relève, des saillies pleines de finesse, de nobles sentiments souvent rendus en beaux vers, tels sont donc les caractères du talent de La Boëtie dans ses poésies latines. Un autre attrait qui nous captive dans ces productions, c'est que nourries, pour revenir à une observation déjà présentée, des inspirations de l'ancienne littérature, par de judicieux emprunts ou des allusions ingénieuses elles en réveillent à chaque instant chez nous le souvenir. Tout à l'heure, en flétrissant le vice, en attachant à sa suite les chagrins qui le punissent, avec la finesse enjouée d'Horace il

(1) Virtus, deliciæ veræ, Charis ipsa, merum mel...
Aut nihil est felix usquam, aut præstare beatum
Sola potest virtus...
Indiga nullius sibi tota innititur: extra
Nil cupit aut metuit, nullo violabilis ictu,
Insanos spectat, media atque immobilis, æstus,
Vera fruens, ipsoque sui fit ditior usu. P. 115 v°.

Il n'aspire qu'à la vertu, il exhorte son ami à s'élancer vers elle, comme lui-même :

O mihi si liceat tantos decerpere fructus,
Si liceat, Montane, tibi ! Experiamur uterque ;
Quod ni habitis potiemur, at immoriamur habendis. P. 116.

rappelait la véhémence de Juvénal. Plus loin dans les conseils affectueux d'un père qui, enlevé à ses enfants, revient du séjour des ombres les consoler (1), il reproduit quelque chose de ce charme ému dont Properce a pénétré les accents de Cornélie à l'époux qui lui survit (2).

La Boëtie, s'il touche ainsi nos cœurs, n'est pas moins propre à les élever : car en lui l'homme n'a jamais à rougir du poète. Sa noble fierté, sa loyauté vertueuse se révèlent dans toutes ses paroles. Surtout il ne les prostitue pas à la flatterie : c'est pour célébrer le mérite qu'il les réserve, toujours justes, toujours sincères. Lui-même il le dit, rien ne déshonore autant les Muses que le mensonge (3) : comme elles, il en a horreur et préoccupé du bonheur des peuples, il s'indi-

(1) De me securi, felices vivite nati ;
Nil jam quod pietas vestra queratur habet...
Quam timui emeritus ne longa recurreret ætas,
Vita foret fracto neu repetenda mihi.
Sat vixisse semel : jamdudum fessa maligno
Pollice prolixum Parca trahebat opus.
Quin ego, ceu carpens tua tempora, nate, verebar
Hæc tibi ne possent adnumerare Dei. P. 116.

(2) Properce, l. IV, *Eleg.* XI.

(3) . . . . Si quis forte ad mendacia Musas
Ambitiosa vocat, veniunt cunctanter, et illis
Virgineus rubor haud alias magis ora notavit. P. 103.

« La plume du poète, écrivait Pasquier à Ronsard, en le blâmant

gne de voir la sainte vérité chassée loin des palais (1), repoussée de l'oreille de princes ; il les prend en pitié de n'en point entendre la voix (2) : Il voudrait la faire parvenir jusqu'à eux.

Dans ces vers se reflètent en outre, avec les généreuses passions qui ont animé cette courte existence, tous les tendres sentiments qui lui donnent je ne sais quoi de suave et de poétique. Au moment de s'éloigner de sa femme pour une absence de quelque durée, comme il lui peint (3), pour consoler son regret,

« d'avoir hault-loüé quelques uns qu'il sçavoit notoirement n'en estre dignes, doit estre seulement voüee à la celebration de ceux qui le meritent. » *Lettres*, I, 8.

(1) Devitat proceres refugitque palatiâ longe
Veri pulcher amor; sonat undique regia fictis
Carminibus; strepit et media dominatur in aula
Vilis adulantum cœtus, fallitque placendo. *Ibid.*

Montaigne partageait l'aversion de son ami pour les flatteurs, *V. Essais*, l. II, c. 16 : «Il n'est chose qui empoisonne tant les princes que la flatterie, ny rien par où les meschants gaignent plus ayseement credit autour d'eulx; » et ailleurs, l. III, c. 13 : « Il n'y a nul de nous, dit-il, qui ne valust moins que les roys, s'il estoit ainsi continuellement corrompu comme ils sont, de cette canaille de gents.» « Les sujets, remarque aussi Pasquier, doivent par dessus tout la verité à leurs prince. » *Lettres* XII, 71.

(2) Regibus hoc commune malum : vix forsitan unus
Vel toto quicquam veri semel audiit anno. *Ibid.*

(3) « Ad Carliam uxorem. » On ne s'étonnera pas que La Boëtie ait parlé à sa femme la langue de Virgile, dans une époque où beaucoup

l'allégresse du retour (1) ! « Quelle joie enivrante(2), quelle émotion fera battre ton cœur, quand enfin après sept mois d'absence je franchirai tout à coup le seuil de ma demeure ! Tu ne pourras sans changer de visage supporter tant de bonheur ; et la couleur altérée de tes joues trahira l'agitation de ton âme. Que tes doigts légers courent sur la laine ou manient l'aiguille, ou qu'un au-

de dames se distinguaient par leur mérite littéraire et leur savoir. Il suffira de rappeler les noms de Mesdames de La Trémouille, de Nevers, de Rohan, de La Vergne, de Champ-Baudouin, etc. A la cour de François Ier et de ses successeurs, aussi bien qu'à la cour d'Angleterre, vers la même époque, de jeunes et belles princesses entendaient et parlaient plusieurs langues anciennes et modernes. L'Hôpital adressait à Marie Stuart, pour célébrer son mariage avec François II, des vers latins (*V.* édition d'Amsterdam, p.231,) qu'elle goûtait fort. Celle-ci composait, suivant Brantôme, des harangues latines. La jeune Marguerite de Valois, fille de Henri II, Madame de Guise, Anne d'Este, qu'on appelait « Venus la saincte », sa mère Renée de France les lisaient et les admiraient.

(1) La pièce est composée de strophes formées d'un petit asclépiade, d'un glyconique, d'un iambe dimètre et d'un second glyconique, mètre dont la vivacité est fort bien appropriée à la nature des idées.

(2) Quæ pectus tremulum turbida gaudia
Uxor concutient tibi,
Cum mense tandem septimo
Irrumpam subitus fores ?
Non una facie fervida perferes
Æstum lætitiæ gravis,
Motumque mentis concitæ
Prodent instabiles genæ.
Seu te lana tenet pendula, seu leves

tre soin te captive, tu quitteras tout pour voler au devant de mes embrassements. Combien de fois tes mains me presseront-elles, combien tes bras caressants enlaceront-ils ton époux ravi ; comme immobile et silencieuse tu contempleras avidement ce visage bien-aimé ! Lorsque enfin, retenue par les larmes qui remplissaient tes yeux, ta voix trouvera un passage, de quelles douces et joyeuses paroles tu fêteras mon heureux retour ! Alors et les longs ennuis du chemin et les terribles menaces de l'hiver, j'oublierai tout, à la vue de l'allégresse, des transports de ma maison enpressée de m'accueillir. Oui j'entends déjà ma demeure frémir d'un nouveau tumulte : de tous côtés mes serviteurs précipitent leur pas. Ils accourent pour revoir leur maî-

Exercet digitos acus,
Ut ut futura, sic volans
Amplexus repetes meos.
Festinas quoties adjicies manus,
Et nectes avido mihi,
Optataque ora immobilis
Obtutu tacito leges !
At cum vox facilem repperiet viam
Expletis oculis diu,
Tum blanda lætum vocibus
Festis excipies virum.
Tum mi longa viæ tædia, tum feræ
Exhaustas hyemis minas
Delebit exultatio
Et plausus nitidæ domus.
Jam motu, video, tecta fremunt novo.

tre ; et tous animés d'un zèle jaloux, rivalisent de dévouement. Les uns avec des troncs de chêne entassés forment un immense foyer ; les autres vont puiser au tonneau soigneusement gardé et que mûrit le second hiver ; ils couvrent de coupes profondes la table déjà chargée de mets. Chère épouse ainsi, avec toi, je me plais à goûter les simples délices de mes humbles pénates et la modeste félicité des champs. Ici puissions-nous

Jam cerno famulis domum
Fervere concursantibus :
Visuri dominum ruunt,
Certantesque animis undique sedulam
Ostentant operam leves.
Pars curat altum sternere
Truncis ilicibus focum,
Pars Bacchi relinit sepositum cadum
Vincentem altera frigora,
Nigrisque obumbrat cantharis
Mensam jam dapibus gravem.
Tecum uxor faciles carpere, sic juvat,
Parvi delicias laris,
Rurisque inempta gaudia,
Hic, hic, o liceat diu !
Vitam nam sine te, Carlia, ducere
Intactam pariter malis ;
Hic et libet minacibus
Canis spargere verticem.
Hic mors una ferat, sera tamen, duos,
Si quid vota valent mea,
Societque Parca funere
Concordes cineres pari. P. 103 et v°.

continuer à les goûter longtemps ensemble. Laisse ici, Marguerite, couler tes jours à l'abri du malheur ; et puissé-je moi-même y attendre que la vieillesse menaçante vienne blanchir mon front: qu'ici (1) la mort nous frappe tous deux à la fois, mais sans hâter sa marche, si mes vœux ont sur elle quelque pouvoir ; et que la Parque à la fin renferme dans une même tombe nos cendres à jamais unies. » Ces vœux touchants ne devaient pas être réalisés pour le poète. Le terme de ses jours était proche. Vainement l'amour et toutes les affections douces resserraient leurs liens autour de son cœur : il allait bientôt leur échapper.

Du moins pour nous arrêter quelque temps sur ces idées pleines de vie et de charme, nous transcrirons ici le texte des vers par lesquels, comme on l'a vu plus haut, il exprime à Montaigne l'ardeur et la pureté du tendre sentiment qui les attacha l'un à l'autre :

AD MICHAELEM MONTANUM.

Prudentum bona pars, vulgo male credula, nulli
Fidit amicitiæ, nisi quam exploraverit ætas
Et vario casus luctantem exercuit usu
At nos jungit amor paulo magis annuus, et qui
Nil tamen ad summum reliqui sibi fecit amorem :
Forte inconsulto ; sed nec fas dicere, nec sit
Quamvis morose sapiens, cum noverit ambos,

Et studia et mores, qui nostri inquirat in annos
Fœderis, et tanto gratus non plaudat amori.
Nec metus in celebres ne nostrum nomen amicos
Invideant inferre, sinant modo fata, nepotes.
Insita ferre negat malum cerasus, nec adoptat
Pruna pirus; non id valeat, pugnantibus usque
Ingeniis, aut longa dies aut vincere cura.
Arboribus mox idem aliis haud segnis adhæsit
Surculus, occulto naturæ fædere; jamque
Turgentes coeunt oculi, et communibus ambo
Educunt fœtum studiis : viget advena ramus,
Et patrium humorem stirps læta ministrat et ultro
Migrat in externam mutato nomine gentem.
Haud dispar vis est animorum : hos nulla revinctos
Tempora dissocient ; hos nulla adjunxeris arte.
Te, Montane, mihi casus sociavit in omnes
Et natura potens et amoris gratior illex
Virtus : illa animum, spectata cupidine formæ
Ducit inexpletum : Nec vis præsentior ulla
Conciliatque viros et pulchro incendit amore.

Nous croyons être agréable au lecteur en terminant par la citation des vers de L'Hôpital sur la mort de Jacques Dufaur, dignes à tout égard d'être rapprochés des précédents :

Ergo tam prope me et sine me decessit amicus
Æqualisque meus, mihi primis notus ab annis
Ille Faber, qui me penitus mea que intima norat
Consilia; illius noram omnia et ipse vicissim.
Qui tanquam fratres gemini duo viximus una
Ætatem junctis animis paribusque, nec ulla
Re nobis unquam, nullo unquam gratia dicto
Dissiluit concussa ; bonisque malisque fideles

Temporibus socii fortunam duximus unam
Communemque, mihi quæcumque vel obtigit illi...
Ille quidem moriens superaverat omnia tela
Fortunæ, invidiam, confictaque crimina; Tantum
Me secum non esse moleste ægre que ferebat,
Luctum mi lacrymasque ferens...
I præ anima, i præ sancta, sequar te protinus ipse :
Una utinam regio, capiat locus unus et ambos ;
Defunctis eadem maneat quæ gratia vivis
Ambobus fuerat, nullo mutabilis ævo,
Si quis præteriti modo sensus amoris in umbris.

EXTRAITS DES TRADUCTIONS

DE LA BOËTIE

APPENDICE II

EXTRAITS

DES TRADUCTIONS

DE LA BOËTIE

APPENDICE II

« Nous aultres ignorants estions perdus si ce livre ne nous eust relevé du bourbier, » disait Montaigne en parlant des œuvres de Plutarque, traduites par Amyot, et qu'il appelait *son breviaire*. « Si ce bon homme

vit, ajoutait-il, je luy resigne Xenophon, pour en faire autant. Son style est plus chez soy, quand il n'est pas pressé et qu'il roule à son ayse (1). »

Il est à regretter que ce vœu de Montaigne n'ait pas été rempli : quelques passages extraits de la traduction de *l'Economique* par La Boëtie montreraient, au besoin, combien notre idiome manié avec talent pouvait dès lors s'approprier heureusement ces chefs-d'œuvre, pleins de naturel et de grâce, que nous n'avons pas su dérober à l'antiquité.

La *Mesnagerie*, pour retenir de préférence le nom du temps, offre en effet plusieurs parties charmantes dans leur simplicité : c'est qu'il y a comme une merveilleuse alliance entre la pensée saine et sans fard de l'écrivain original et la langue dont se sert La Boëtie.

On sait avec quel intérêt Xénophon nous parle de Cyrus le Jeune, dont il avait été le compagnon d'armes(2). Il raconte surtout avec beaucoup d'attrait l'entrevue de ce jeune prince et du lacédémonien Lysandre. Écoutons le traducteur français: « Entre autres bonnes

(1) *Essais*, l. II, c. 4, au commencement.

(2) Cicer. *de divinat.*, l. I, c. 25.

cheres qu'il luy feit, dit-il (1), il luy monstra à Sardes son verger (2). Lysandre le voyant s'estonnoit que les arbres feussent si beaux et si justement plantez à la ligne, et les ranes des fruitiers si droicts, et tous bien mesurez à angles compassez d'une façon belle à merveilles, et puis un grand nombre d'odeurs souëfves (3) qui les accompagnoient se promenans aux allees, dont luy tout esbahy dit à Cyre : De tout ce que je veois, pour vray je m'en esmerveille, ô Cyre, pour estre tout singulierement beau : mais sur tout, trop plus que nulle autre chose j'admire l'ouvrier qui vous a compassé et ordonné cecy. Cyre, l'oyant parler ainsi, en fut bien ayse. Moy mesme doncques, ô Lysandre, ay le tout compassé et ordonné, comme tu le veois : et encores, dit-il, y a de ces arbres que j'ay planté moy-mesme. Lors Lysandre le regardant, et veoyant la beauté de son habillement, et sentant les parfums qu'il

(1) J'ai suivi pour l'orthographe l'édition de 1572. On n'ignore pas d'ailleurs combien notre orthographe était alors peu fixée, ainsi que l'observait Pasquier au commencement de la lettre II du liv. I : de là ces variations nombreuses que l'on peut remarquer dans la manière d'écrire les mêmes mots.

(3) Il est question « du soing des jardinages que Xenophon attribue à Cyrus » dans les *Essais*, l. I, c. 38.

(2) *Souëf*, *souëfve*, suave : « La chambre feut incontinent embasmee de la grande *souëfve* odeur, » dit Joinville ; et Montaigne : La sueur (d'Alexandre le Grand) espandoit une odeur *souëfve*. *Essais*, l. I, c. 55.

portoit, et advisant la richesse de sa chaine, et de ses bracelets, et de tout le reste de sa parure : Que dis tu, ô Cyre, dit il, est il possible que tu ayes planté aucun de ces arbres de ta main ? Aucun de ces arbres ? tu t'esbahis doncques de cela, ô Lysandre, respondit Cyre : Je te jure le soleil, que tant que j'ay eu un jour de santé je n'ay jamais faict repas, premier que d'avoir travaillé jusques à suer, m'exercitant ou bien aux armes, ou bien à l'agriculture, ou à faire quoy que ce soit que j'aye prins à cœur. Lysandre à l'heure l'embrasse, et lui dit : Certes, ô Cyre, tu es vrayement bien heureux, et à bon droict ; car en toy la fortune accompagne la vertu. »

L'éloge de l'agriculture, si dignement louée par l'écrivain grec, nous plaît encore dans son traducteur que l'amour partagé de la campagne semble inspirer : « Ceste occupation faict sentir, à qui s'y estudie, un merveilleux plaisir, un grand accroissement de bien, et dresse le corps pour sçavoir tout ce qui est bien seant et convenable à un homme bien nay. Premièrement, tout ce dont les hommes vivent, la terre le produit à ceux qui la cultivent : et tout ce dont les hommes sentent plaisir, la terre aussi le porte. Davantage, tout ce dont ils parent les autels des dieux, et dont eux mesmes se parent, elle le leur donne, et

c'est avecques une admirable douceur de bonnes senteurs, et singulier plaisir de la veuë. Mais faisant largesse des biens, si n'endure elle pas qu'avec paresse on les recüeille, ains accoustume ceux qui en veulent avoir, avecques le froid de l'hyver, et le chaud de l'esté, de bien porter la peine. Elle rend plus forts et vigoreux ceux qui l'entretiennent eux mesmes de leur main, en les exerceant par l'effort de leurs bras, et ceux aussi qui l'entretiennent par le soing et soucy, les faisant vaillamment s'esveiller de bon matin, et les contraignant de marcher au grand pas, pour aller veoir leur besongne. Car aussi bien aux champs qu'à la ville, tousjours ce qu'on faict de bonne heure est le mieux faict, et le plus à propos.....

» Où est on mieux à son ayse pour hyverner avecques beaux grands feux ; où y a il plus grande commodité de passer l'esté qu'au village, avecques les belles fontaines, et les petits vents gracieux, et les ombrages ? Quelle est plus aymable aux serviteurs, plus plaisante à la femme, plus desirable aux enfants, plus gracieuse aux amis ? De ma part je treuve estrange s'il y a quelque homme bien nay qui ayt aucun bien au quel il prenne plus de plaisir qu'à son champ, ou s'il treuve aucun exercice plus plaisant que cestui-cy, ny plus proufitable pour la vie. Encores y a il bien mieux, car la terre de son gré enseigne de vivre justement à ceux

qui le sçavent comprendre : car ceux qui la servent le mieux, ce sont ceux qu'elle recompense de plus grands biens. »

Cette scène d'intérieur qui, sous le pinceau délicat de Xénophon, nous fait pénétrer au sein de la famille athénienne, La Boëtie la reproduit avec autant de vérité que de grâce : « Aprez que ma femme, ainsi parle Ischomaque à Socrates, me sembla desjà estre traitable et assez privee pour raisonner avec moy, je l'interrogeai à peu prez de la sorte : Dy moy, ma femme, t'es-tu point encores advisee à quelle intention je t'espousay, et pourquoy faire ton pere et ta mere t'ont baillee à moy pour espouse? Tu penses bien, je croy, que ce n'estoit pour faute que nous ne peussions avoir d'autre compaignie, ny toy ny moy : mais c'estoit que moy deliberant pour moy mesme, et tes parents pour toy, de nous trouver à moy une compagne selon mon naturel, et les tiens à toy un compagnon de mesme, pour estre communs et en maison et en posterité, de tous les partis qui se presenterent je t'ay choisie pour moy, et tes parents, ce croy-je, m'ont choisi pour toy. Quant est des enfants, si Dieu nous en donne quelque jour, lors delibererons nous comment il nous faudra faire pour les nourrir et instituer le mieux que nous pourrons : car ce bien là nous sera commun aussi entre nous

deux, d'avoir des bonnes gardes et nourrissiers de nostre vieillesse. Mais pour ceste heure, ceste maison c'est le bien de nostre societé. Car de mon costé, tout ce que j'ay au monde, je le mets en commun, et le declaire tel ; et aussi tout ce que tu apportas, tu le feis commun de mesme. Et n'est besoing maintenant de conter lequel de nous deux a plus mis en la communauté, mais il faut tenir cela pour certain que celuy qui sera le meilleur et plus industrieus, c'est celuy qui confere le plus en la societé. Lors, ô Socrates, ma femme me respondit : Moy pauvre, dit-elle, de quoy te sçaurois-je ayder? quel pouvoir ay-je ; le tout est en ta main : et quant est de moy, tout ce que j'ay à faire, c'est, comme ma mere me dit quand je vins ceans, de vivre chastement. A bon escient, ma femme, luy respondis-je, je croy qu'elle te le dit : car autant m'en dit ton pere. Mais encores il est en la puissance du mary et de la femme, en vivant chastement, de mettre si bon ordre, que les biens qu'ils ont desjà soient bien entretenus, et faire par honnestes et justes moyens, qu'il en vienne encores beaucoup d'ailleurs. Et en quoy vois tu, dit elle, que chose que je face puisse aucunement servir à l'accroissement de nostre maison? En quoy, dis-je? Efforce toy seulement de faire le mieux que tu pourras, ce que les dieux mesme ont dit que tu peus faire, et que nos loix ont approuvé. Et qu'est-ce cela, dit-elle? Non pas certes petite chose, ny de petite valeur, dis-je : ou il faut estimer de mesme,

que la royne des abeilles qui gouverne aussi la rusche a charge de chose de peu d'importance, en ce qui concerne leur faict... Dieu mesme, ce me semble, feit dez le commencement la nature de la femme pour avoir le soing et prendre la charge de ce qui est dans la maison. Car il a composé le corps et le cœur des hommes plus fort et puissant, pour souffrir les froidures, les chaleurs, les voyages, et les guerres, et aussi les a il chargez de tout ce qui se faict dehors... Mais Dieu ayant faict le corps moins vigoreux à la femme, pour cela il m'est advis qu'il a dit qu'il ordonnoit pour elle le soing des choses domesticques; et sçachant qu'il avoit donné et enjoinct naturellement aux femmes qu'elles nourriroient les enfants en bas aage, il leur despartit plus qu'à l'homme d'affection naturelle envers eux. Aussi aprez qu'il eust baillé à la femme le soucy et la garde des choses portees à la maison, cognoissant que pour bien garder il n'est pas mauvais d'avoir le cœur un peu craintif, il feit plus grande part de la crainte aux femmes qu'aux hommes, et veoyant, de l'autre part, que celuy qui feroit le train de dehors auroit besoing de se mettre en defense, si quelqu'un l'outrage, il l'avantagea aussi en courage et hardiesse....

» Ainsi, ma femme, il est besoing que nous, ayants cognoissance de ces choses, essayons de faire le mieux que nous pourrons nostre devoir, chascun de son costé,

suivant ce qui nous est enjoinct de Dieu... Les loix aussi ont approuvé cela, d'autant que par le mariage elles assemblent les hommes et les femmes; et tout ainsi que Dieu les a associez en la lignee, aussi a la loy. La loy a faict trouver plus beau aux femmes de demeurer plus dans la maison, que d'aller par la ville; et à l'homme moins honneste de sejourner dedans, que de negocier dehors : et de mesme Dieu les avoit faicts plus capables de ce qui leur devoit estre le plus seant. Mais si quelqu'un vient à faire le contraire de ce pourquoy Dieu l'a faict, par adventure il n'est pas que les Dieux ne le sçachent; et possible qu'il en portera quelque jour la peine. Or est l'occupation de la femme, à peu prez, ce me semble, comme la besongne à quoy Dieu à voulu que la mere des abeilles travaillast..... Pour vray, dis-je, il faudra que tu demeures à la maison, et que tu envoyes dehors tes serviteurs qui ont là leur journee ; et à ceux qui doivent travailler dedans, que tu ordonnes ce qu'ils auront à faire ; que tu reçoives ce qu'on apportera à la maison, et de cela que tu distribues ce qu'il en faut despendre, et que tu pourvoyes à ce qui restera, et le gardes bien, à fin que la provision d'une annee ne s'en aille en un mois. Quand on aura apporté la laine, tu auras le soing d'en faire des habillemens à ceux à qui il en faudra ; et aussi quant au bled, que le pain soit bien faict, et bien appresté pour nostre train. Un autre pensement auras tu qui est de ta charge et te sera, à mon avis, plus agreable : c'est qu'il

faut, quand il y aura des malades en nostre famille, que tu prennes garde à les faire tous bien guerir et bien traiter.... Quelle autre encores plaisante occupation pour toy, quand tu pourras à ton gré faire bien à ceux que tu verras sages, et chastier aussi ceux qui te sembleront mal conditionnez? Mais sur tout le plus grand plaisir seroit, si tu pouvois te monstrer meilleure que moy, et me faire par ce moyen moindre que toy, et aucunement ton subject. Ainsi il ne te faudra point craindre, quand tu seras plus avant en l'aage, que tu en sois pourtant moins honnoree en la famille : ains seras asseuree, qu'estant plus aagee, d'autant que tu seras en mon endroict plus loyale compagne, et à nos enfants plus fidelle tresoriere de nostre bien, de tant seras tu en plus grand honneur et reputation à ceux de la maison. Car de vray, luy dis-je, tout ce qui est de bel et bon en la vie des hommes leur vient et s'augmente par la vertu, non point par la fleur de la jeunesse ny la beauté. »

Après ces conseils une leçon de simplicité et de modestie qu'Ischomaque donne à sa femme, mérite, entre beaucoup d'autres morceaux que l'on voudrait encore citer, de ne pas être oubliée. Il converse toujours avec Socrate : « Je la veis une fois qu'elle s'estoit frottee tout le visage de ceruse pour paroistre plus blanche qu'elle n'estoit, et de fard, pour paroistre plus vermeille que le

naturel, et avoit aux pieds de hauts patins (1) pour se monstrer plus grande. Escoute, ma femme, ce luy dis-je, comment m'estimerois-tu loyal, si lors qu'on traiteroit de nous associer, je declairois franchement et au vray ce qui seroit à moy sans me vanter de ce que je n'aurois pas, et sans cacher ce que j'aurois, ou bien si je m'efforçois de te tromper en te faisant monstre de pieces d'argent faux, et si je te presentois des chaines creuses, pleines de bois par dedans, et si de l'escarlate contrefaicte de nulle valeur je t'asseurois que ce feust de la vraye et naïve. Ma femme adonc print le propos, et dit : Ne parlons point de cela, je te prie ; et jà ne puisse-je tant vivre, que je te veoye tel : car pour vray si tu l'estois, je ne sçaurois, ce crois-je, t'embrasser de bon cœur. Et nous, ô ma femme, sommes-nous pas assemblez pour estre en societé et communion des corps mesmes ? Les hommes le disent, feit-elle. Doncques, dis-je, en quelle maniere me trouverois-tu plus estimable compaignon en ceste communauté, ou bien si je mettois peine de rendre mon corps plus sain et plus fort, et l'entretenir en ce point, et par ce moyen je te demeure entier et naïf en ma naturelle couleur ; ou si me frottant la face du jus de

(1) « Sçavez vous pourquoy cet homme, dit Montaigne en traduisant Sénèque (epist. 76), vous l'estimez grand ? vous y comptez la haulteur de ses *patins*. » *Essais*, l. I, c. 42.

vermillon, je me presentois ainsi deguisé avec toy, pour te piper et faire veoir et taster le vermillon en lieu de moy? — A Dieu ne plaise que j'aymasse mieux toucher au vermillon que à toy, ou que je veisse plus volontiers aucune peinture que ton teint, ou que je prinsse plus de plaisir à regarder des yeux illuminez autour de couleurs empruntees, que sains et naturels. — Pense doncques, ma femme, qu'autant t'en dis-je de mon costé, que la couleur de ceruse ny du fard ne me plaist pas tant que la tienne... Ces tromperies là pourroient bien par adventure tromper les estrangers sans estre descouvertes; mais ceux qui vivent tousjours ensemble, ils ne pourroient faire qu'ils ne feussent prins sur le faict, s'ils entreprennent de se piper l'un l'autre. Car ceux-là ou bien ils sont surprins en se levant du lict, premier qu'avoir achevé leur appareil, ou sont convaincus par la sueur, ou decelez par les larmes, ou au fort le bain et l'estuve en font la raison de les descouvrir au vray. Et par ta foy, dis-je, que te respondit elle à cela? Rien autre chose, dit il, sinon qu'elle ne s'en essaya oncques puis. Il est vray qu'elle a tasché de se tenir honnestement, nette, propre, et advenante, et de se monstrer telle. Et si me demanda un jour, si je luy sçaurois point donner quelque bon conseil, pour faire non pas seulement qu'elle peust paroitre belle, mais l'estre vrayement, et le sembler. Et je luy conseillay de se garder bien de demeurer tousjours assise servilement, mais se monstrer, avec l'aide de Dieu, dame

et maistresse, et d'aller tantost à l'ouvroir de ses lingieres et voir comme elles font, et en s'essayant, ce qu'elle sçait mieux faire qu'elles, le leur enseigner; ce qu'elle ne sçait pas si bien, de l'apprendre. D'en user ainsi, je luy disois qu'il me sembloit que ce seroit tout à la fois et mesnager le bien, et se promener. Je luy dis aussi que pestrir parfois et secouër les habillements des lits et les ranger, c'estoit un exercice bon et sain, et que s'exerceant ainsi, elle en mangeroit de meilleur appetit, et avec beaucoup plus de plaisir, et en seroit plus saine, et aurait le teint naïfvement plus beau, et plus frais, qui seroit vrayement tel, et le sembleroit estre. De vray, quant à la grace, il me semble que cela donne je ne sçay quelle plus vive beauté, qu'il se cognoist qu'elle travaille liberalement et pour son plaisir et non par contrainte. »

A ce conter naïf et gracieux opposons un morceau plein de mouvement et de chaleur, où, d'après Xénophon, grand général autant que grand écrivain, le traducteur français expose dans un style nerveux et pittoresque combien diffèrent entre eux les capitaines par l'action qu'ils savent exercer sur leurs soldats : « Il y en a qui n'ont office, en une galere, que d'animer les autres : mais de ceux là les uns sçavent dire je ne sçay quoy qui les faict travailler franchement; et les autres y sont

si mal adroits qu'ils n'avanceront pas tant de chemin en deux fois autant de temps. Et ainsi les uns sortent aprez à terre joyeux, suans à grosses goutes, et se vantans, et s'entrelouans l'un l'autre, tant celuy qui les animoit, que ceux qui ont obey; et les autres arrivent sans suer goute, trahissans leur chef, et haïs de luy. Et en cela mesme consiste la difference des capitaines, pour ce qu'il y en a que les soldats, soubs leur charge, ne se mettent jamais de leur gré ny à la peine, ny au danger, et ne daignent obeïr ny ne veulent, sinon tant qu'il leur est force, ains prennent gloire de contredire et faire teste à leur chef : c'est ce capitaine qui ne leur pourroit enseigner d'avoir honte de luy, quelque vilanie qu'ils eussent faict. Mais il y en a aussi d'autres vrayement divins, et bons maistres à commander, qui prendroient en main ces mesmes soldats là, et d'autres encores mainte-fois, et les auroient si bien faicts à leur poste, qu'ils mourroient de honte de faire rien de vilain, de meschant, et se vanteroient et tiendroient fiers de leur rendre obeïssance. Et s'il est besoing que tous ensemble se mettent au travail, ils travaillent tous, sans montrer un seul brin de regret ny de lascheté. Ainsi les bons commandeurs d'armees impriment cela au cœur de tous ceux du camp, d'aymer le travail, de convoiter ambitieusement la gloire, d'estre veus de par leurs chefs, faisans quelque beau faict... Ce sont là les puissans capitaines et redoutables, non pas certes ceux qui dardent, ny

ceux qui tirent mieux de l'arc, ny qui sont le mieux montez pour combattre des premiers plus vaillamment et plus dextrement que nul autre, soit à cheval, ou à pied, la targue au poing (1); mais sont vrayement, ceux qui sçavent mettre cela en la teste des soldats, qu'ils les doivent suyvre, falust il passer dans le feu et par tous les dangers (2). A ceux cy faut il à bon droict donner le tiltre de cœur grand, quand plusieurs vont aprez un, ayans tous une mesme volonté. Cestui cy peut on dire avoir le bras grand, au sens du quel tant de bras obeïssent sans contrainte : Cestui cy est vrayement grand personnage, qui peut mettre à fin les choses grandes avec son sens, plus tost qu'avec sa force... Mais asseure toy que ce que je te viens de dire ne s'apprent point ny pour l'avoir veu faire, ny pour l'avoir ouy dire une fois : mais je te dis que qui le veut sçavoir faire, il a besoing de s'y nourrir et

(1) *Targe*, *Targue*, sorte de bouclier, écu d'armes. On lit dans le roman de la *Rose* :

> *Targes* ont et fors et fieres
> Ne trop pesants ne trop legieres.

De là le verbe *targuer*, armer : Il se *targue* pour le conflict, Montaigne, *Ess.*, l. III, c. 12, Il s'arme pour le combat. On n'a retenu que le sens figuré : se *targuer*, se prévaloir, s'enorgueillir.

(2) On peut comparer avec ce passage le chap. 34 du l. II des *Essais*, qui roule tout entier sur César, et où Montaigne nous parle « de la creance que ce chef de guerre avoit sur ses soldats. »

adresser (1), et encores que de sa nature il soit bien nay; et, ce qui est le plus fort encores, qu'il aye je ne sçay quoy de divin : car je ne peus bonnement croire que ce bien si grand puisse entierement estre propre de l'homme, mais vrayement de Dieu, de commander aux personnes de telle sorte, qu'il se cognoisse clairement que c'est de leur gré. C'est luy qui espargne ce bien et le reserve pour ceux qui ont faict la profession d'une vie pure et chaste : mais de regner sur les hommes malgré eux, cela donne il, à mon avis, à ceux qu'il estime dignes de vivre comme Tantale, lequel on dit estre là-bas en enfer languissant à tout jamais, et mourant, de peur de mourir deux fois. »

Ces paroles sont bien sorties de l'âme d'un Grec !

Dans ses *Preceptes de mariage*, Plutarque, pour le laisser parler par la bouche de son traducteur, adresse à de jeunes époux, Pollion et Eurydice (2), « un second chant Noçal, au son duquel la philosophie rend doux, privez et paisibles ensemble ceux qui par la commu-

(1) *Adresser*, *adressier*, redresser, dresser : Les tortes voyes seront *adressiees*, lit-on dans Beaumanoir.

(2) Il m'a paru curieux de rapprocher des citations, empruntées aux deux traités suivants, la traduction qu'Amyot en donnait également à une époque un peu antérieure : On verra si La Boëtie ne lui dispute

nion de la vie s'assemblent et deviennent de deux un..... Je veulx, ajoute-t-il, faire priere aux Muses qu'elles veuillent estre en vostre mariage compaignes et aides de Venus. Aussi à la vérité une lyre ne leur seroit pas mieulx seante, ny une guiterne (guitare), que de mettre un accord bien advenant en la maison et au mariage par un doux parler, par quelque harmonie, par la philosophie. Voilà pourquoy les anciens assirent sur mesme autel Venus et Mercure, comme voulans dire qu'au plaisir de mariage le doux parler y est necessairement requis..... Surtout il faut que

pas quelquefois l'avantage. Dans ce premier passage, celui-là fait entendre aux mariés « comme de bons et sages avertissements nuptiaux, ces beaux discours de la philosophie qui instruisant et enchantant ceux qui conviennent en un lieu pour user touts les jours de leur vie ensemble, les rend plus souples, plus gracieux et plus traitables l'un à l'autre... Je prie les Muses, continue-t-il, qu'elles veuillent assister et accompagner en vostre endroict la deesse Venus, pour ce que n'est pas moins leur office de mettre bon accord et bonne consonance en un mariage, par le moyen du discours de la raison et l'harmonie de la philosophie, que de bien accorder une cithe (*a*) ou une lyre. C'est pourquoy les anciens ont voulu que l'image de Venus fut colloquee joignant celle de Mercure, comme voulans par là donner à entendre, que le plaisir de mariage avoit besoing de l'entretien d'une bonne et sage parole... Il faut que ceux

(*a*) *Cithe, citole, cithare :* on lit dans un vieux traducteur d'Ovide, Chrestien Gouays, à propos d'une enumération d'instruments :

Et timbre et citole,
Et trompe et chevrie (musette),
Psalterion et viole.

les nouveaux mariez se donnent bien garde qu'ils ne s'entrepiquent et offensent l'un l'autre. Ainsi qu'ils ayent cela devant les yeux, qu'au commencement, quand on vient à former les vases à la fonte, ayseement par la moindre chose se viennent ils à resoudre : mais avec le temps, quand les joinctures se sont prises et consolidees, lors avec le feu et le fer à peine les peut on deffaire.

« L'homme (1), dit-il ailleurs, avec une de ces comparaisons ingénieuses qui animent le style de Plutarque, quand le vent le vouloit forcer avecques ses grandes soufflees de laisser le manteau, il serroit tousjours plus fort, et retint ainsi son habillement ; et puis quand le vent feut passé, l'homme, eschauffé par la cha-

qui sont conjoincts ensemble par mariage, ayent soigneusement l'œil à eviter du commencement toutes occasions de discord et de dissension, considerans que les pieces de bois qui sont assemblees et collees fraischement ensemble se desjoignent et desunissent facilement pour la moindre occasion du monde : mais au contraire quand les joinctures sont bien soudees et asseurees par long traict de temps, à peine les peut on plus desjoindre ne separer avec le feu ny avec le fer. »

(1) *Amyot.* — Plus le vent s'efforçoit d'oster par force la robe à l'homme, et, pour ce faire, souffloit violentement, d'autant plus l'homme se serroit, et restraignoit son habillement : mais quand le soleil vint à estre chaud aprez le vent, l'homme se sentant eschauffé

leur du soleil, et encores aprez bruslant de chaud, despouilla le manteau et le pourpoint. Ainsi beaucoup qu'il y a se debattent avec leurs marys quand ils leur veulent oster l'affetterie, la braveté (toilette) et la despense, là où si l'on y va par douceur avecques bonnes paroles, elles la laissent et se rangent à la raison. »

Ce n'est pas de là qu'elles doivent emprunter leurs charmes et leurs moyens de plaire. « Si un miroir, ajoute La Boëtie, presente triste la face d'un homme

despouilla sa robe, et puis aprez bruslant de chaud, il osta son saye (*a*) et tout : la plus part des femmes en font tout de mesme, car quand elles veoient que leurs marys leur veulent oster d'auctorité et par force les delices et la superfluité, elles combattent à l'encontre, et en sont marries : et au contraire s'ils leur remonstrent avec la raison, elles l'ostent d'elles-mesmes tout paisiblement, et le supportent patiemment. »

(1) *Amyot.* — « Si le mirouër (*b*) faict un visage triste à un qui est gay, ou au contraire riant et enjoué à une personne qui est melan-

(*a*) *Saye*, vêtement, surtout habit militaire, *sagum*. On lit dans Marot :

Bref le vilain ne s'en voulut aller
Pour si petit, mais encore il me hape
Saie, et bonnets, chausses, pourpoints et cape.

(*b*) On remarquera la manière diverse dont ce mot est écrit dans deux éditions du même temps à peu près, *miroüer* (1517) et *miroir* (1572) : mais comme je l'ai dit plus haut, dans les livres de cette époque, les exemples de telles différences sont multipliés à l'infini. On lit *mirouer* dans les *Essais* de Montaigne : « Le vray *mirouer* de nos discours est le cours de nos vies, » l. I, c. 25. Autrefois on disait *mireors*.

joyeux, et joyeuse et riante la face d'un homme despit (A) et melancholique, il est mauvais et ne vault rien. Et la femme est mal advenante et de nulle valeur qui a le visage refroigné et triste quand elle veoit le mary ayant envie de rire et le cœur en joie, et qui se rit et fait l'esbaudie (B) voyant son mari pensif. Par cela elle se monstre fascheuse, et par cecy nonchallante et desdaigneuse. »

La raison peut difficilement parler un langage plus aimable. « Platon (1), continue le traducteur, disoit à

cholique ou marrie, il est faux, et ne vault rien : aussi est une femme mauvaise et importune, qui faict de la renfrongnee quand son mary a envie de se jouer à elle, et de la caresser : ou à l'opposite qui veult rire et jouer alors qu'elle voit son mary en affaire, et bien empesché : car l'un est signe qu'elle est facheuse, l'autre qu'elle mesprise les affections de son mary. »

(A) *Despit*, *e*, courroucé :

Le Tout-Puissant de leur façon *despite*
Se moquera, car d'eux il ne lui chault. (MAROT.)

(B) *Esbaudise*, humeur gaie ; *esbaudier*, *esbanoyer*, se réjouir. Dans le roman *de la Rose*, on voit un voyageur

esbanoyant,
Le beau rivage costoyant.

(1) *Amyot*. — « Platon veoyant Xenocrates qui estoit au de-

Xenocrates qui avoit un peu la façon rude, et au demeurant homme de bien et fort honneste, qu'il sacrifiast aux Graces..... Ainsi à une femme chaste est-il besoing qu'elle aye de la grace beaucoup et de la courtoisie envers son mary... Car, bien qu'une femme soit mesnagere, si faut il qu'elle soit propre et nette ; et aussi pourtant qu'elle soit chaste, si est il besoing qu'elle s'avise d'estre gracieuse et courtoise : car la rudesse et le parler rigoureux rendent aucunement dure et desplaisante la sagesse, et la saleté faict trouver mauvaise la mesnagerie. Il faut que la femme, en bien vivant, se garde et s'exempte bien de toutes façons ex-

meurant bien vertueux et homme de bien, mais un peu de mœurs trop severes, l'admonestoit de sacrifier aux Graces : aussi estime-je que une dame honneste a encore besoing de graces envers son mary... Il ne faut pas, ny que, pour estre bonne mesnagere, elle mette en nonchalloir (*a*) d'estre propre et nette, ny que, pour bien aimer son mary, elle laisse de le caresser courtoisement, pour ce que la conversation fascheuse d'une femme rend son honnesteté odieuse, comme la saleté fait aussi haïr son espargne et bon mesnage... Aussi faut il que l'honneste mere de famille, en bien faisant, evite toute affetterie, toute curiosité, et brief toute façon de faire qui sente sa courtisane, ou sa femme qui se veuille monstrer, mais bien qu'en ses jeux, ses

(*a*) *Nonchalloir*, être indifférent, de *challoir*, *chaloir*, prendre soin, *curare* :

> Viens et approche toi doncques,
> Viens, si oncques,
> De tes enfants te *chalut*. (Marot.)

Montaigne, l. I, c. 11, des *Essais*, parle de ceux qui pensent que les dieux *mettent à nonchalloir* les choses humaines : expression alors fort usitée ; cf. Pasquier, *Recherches de la Fr.*, l. VII, c. 7.

cessives, et qui sentent sa femme commune et son cabaret, et aussi qu'elle ne s'estudie pas moins en toutes ces graces honnestes, qui rendent les façons plus agreables et plus plaisante la compaignie de la vie avecques son mary, l'accoustumant à ce qui est bon par ce qui est plaisant... Qu'elle craigne d'ailleurs de parler hors du logis, comme si en parlant elle se descouvroit par le dehors. Car en la parole se monstrent les affections, les complexions et la disposition de l'esprit de celle qui parle. Phidie peignit Venus d'Elide marchant du pied sur une tortue, pour un advertissement aux femmes de garder la maison et de se taire (1). »

Les derniers avis donnés à Eurydice, lorsqu'il l'excite « à se parer de savoir et de sagesse, » n'ont pas un attrait moins piquant: «Or quant à toy (1), ô Eurydice, mets peine d'avoir tousjours en main les beaux mots des bons et sages hommes, et fais que tu ayes sans

caresses et ses graces, dont elle usera en sa conversation ordinaire avec son mary, elle l'accoustume à l'honnesteté avec plaisir. Que la dame pudique ayt honte, autant presque de desployer sa parole, que de descouvrir son corps devant les estrangers, pour autant que ses mœurs, ses affections et ses conditions se voient et se descouvrent en icelle, quand elle parle. Phidias fait l'image de Venus aux Eliens, ayant le pied dessus la coque d'une tortue, qui signifioit que la femme ne se doit partir de la maison, ains y demeurer en silence. »

(1) *Amyot.* — Mais toy, Eurydice, estudie tousjours aux dicts notables des sages hommes et gents de bien, et ayes tousjours

cesse à la bouche ces propos là que tu apprins avecques moy estant encores fille : à fin que d'une part tu faces vivre en plaisir ton mary, et oultre cela que tu sois à toutes les autres femmes en admiration, estant ainsi singulierement parce et plus magnificquement que tu ne pourrois estre d'aucune autre chose. Car de recouvrer et mettre sur toy les perles des femmes riches ou soyes des estrangeres, tu ne le sçaurois faire sans les acheter bien cherement. Mais les beaux joyaux et parements de Theanon, de Cleobuline, de Thimoclee la sœur de Theagene, de Cornelie, la fille de Scipion, et tant d'autres qui ont esté tant admirables et renommees ; les beaux parements, dis-je, de celles là, il te sera aysé de t'en accoustrer pour

en la bouche les bonnes paroles que tu as par cy devant estant fille ouyes (*a*) et apprises de nous, à celle fin que tu en resjouïsses ton mary, et que tu en sois louee et prisee par les autres femmes, quand elles te verront si honnorablement et si singulierement parce, sans qu'il te couste rien en bagues et joyaux. Car tu ne sçaurois avoir les perles de ceste riche et opulente femme là, ni les robes de soye de ceste estrangere cy, pour t'en parer et accoustrer, que tu ne les achettes bien cherement; mais les ornements de Theano, ou de Cleobuline ou de Timocla sœur de Theagenes ou de Cornelia fille de Scipion, et de toutes ces autres dames qui ont esté pour leurs vertus tant celebrees et renommees, tu les peux avoir gratuitement sans qu'il te

(*a*) *Ouyes*, entendues :

Oyez, barons, France gent honoree,
Quelle parole le Roy vous a mandee.
(*Roman de Raoul.*)

neant, et puis aprez, en estant parce, de vivre par mesme moyen en grand honneur et grand heur. »

Dans la *Lettre de consolation*, La Boëtie, en même temps qu'il emprunte à Plutarque l'abondance et la couleur de son style, lui donne aussi en retour sa naïveté. De cet heureux mélange se forme ce langage plein de fraîcheur et de charme : « D'une chose sans plus (1), dit le philosophe à sa femme, te veux-je advertir, qu'en ceste douleur tu te maintiennes, et à toy et à moy, dans les termes du devoir. Si je treuve à mon arrivee que tu te tormentes oultre mesure, cela certes me troublera encores plus que l'accident mesme. Et pour vray je ne suis ny de bois ny de pierre ; toy-mesme le sçais bien, m'ayant tousjours tenu compaignie à nourrir en commun tant d'enfants que nous avous eu, qui ont tous esté elevez et entretenus par

couste rien, et t'en parer et orner, de maniere que tu en vivras heureusement ensemble et glorieusement. »

(1) *Amyot.* — « Seulement te veux-je admonester, ma femme, qu'en cest inconvenient tu te maintiennes, et pour toy et pour moy, en tranquillité d'esprit... Si je treuve que tu le portes trop impatientement, cela me sera plus grief et me faschera plus que l'inconvenient mesme, combien que je n'aye pas non plus esté engendré ny d'un chesne ny d'un rocher, de quoy tu peux toy mesme estre bien bon tesmoing, sçachant comme nous avons nourry ensemble plusieurs de noz enfans en nostre maison et par noz propres

nous mesmes ; et si sçais bien qu'aprez avoir eu quatre enfants masles, toy ayant grande envie d'avoir une fille, ceste icy nasquit et me donna occasion de lui mettre le mesme nom que tu portes, aymé de moy uniquement. Et veois bien encores qu'en nostre naturel amour il y a, oultre ces occasions, quelque particuliere pointe d'une vive affection, à raison de la façon gaye qu'elle avoit, et du tout franche et naïve, n'ayant rien de cholere et de despit ; et voyoit on en elle une nature admirable, paisible, douce et attrampee (*a*). Et l'amour qu'elle rendoit à ceux qui l'aymoient, et la recognoissance qu'elle avoit envers ceux qui luy faisoient quelque bien, donnoit tout à la fois plaisir

mains. Tu sçais aussi comme je l'aimois fort tendrement, pour ce que j'avois fort desiré avec toy que tu eusses une fille, aprez quatre fils que tu avois eu de reng, et pour ce qu'elle m'avoit apporté le moyen de luy donner ton nom. Mais, oultre l'amour paternelle que l'on a communement envers ses petits enfans, encores y avoit il en elle une poincte particuliere qui me la faisoit plus cherement aymer; c'est qu'elle me donnoit du plaisir, sans que j'apperceusse jamais en elle aucune cholere ny aucune mignardise : car elle avoit une doulceur et bonté naturelle merveilleuse ; et ce qu'elle s'efforçoit de monstrer qu'elle aymoit ceux qui l'aymoient, et s'estudioit de leur

(*a*) *Attramper*, modérer :

Devant l'image Cupido
Brusloit le brandon de destresse
Qui son ardeur jamais n'*attrampe* (MAROT)

et cognoissance d'un naturel humain et debonnaire... Or, ma femme, je ne sçay pas pourquoy toutes ces façons qui, elle vivant, nous donnoient tant de plaisir, maintenant nous donneront peine et nous travailleront quand nous y penserons : mais aussi je crains qu'en voulant chasser la douleur nous ne chassions tout d'un coup la souvenance.... Il faut donc entretenir ceste plaisante memoire, et non pas mener deuil et se desconforter tant et lamenter, qu'il semble à veoir que pour l'ayse qu'on a receu quelquefois, on veuille maintenant rendre en payement au double de fascheries et d'ennuys. Ceux qui viennent de là où tu es, vers moy, m'ont bien rapporté une chose, pour raison de laquelle ils t'admirent grandement; c'est que tu n'as point pris nouvel habillement, n'en rien difformé ne gasté ta façon accoustumee, en toy ny en

complaire, me donnoit du plaisir et ensemble cognoissance d'une grande debonnaireté que nature avoit mise en elle... Mais je ne voy pas, ma femme, pourquoy ces petits propos-là et autres semblables qui nous ont donné du plaisir en sa vie, nous doivent fascher et troubler maintenant aprez sa mort quand nous viendrons à les rememorer; mais aussi au contraire, crains-je que avec la douleur nous n'en chassions la memoire... Il faut que le pensement d'elle loge et vive avecques nous, ayant beaucoup de fois plus de joye que de tristesse, et non pas qu'au lieu de ces joyes là passees, nous leur rendions maintenant plusieurs fois autant de douleurs. Ceux qui y ont assisté nous rapportent, avec grande recommandation de ta vertu, que tu n'en as pas seulement changé de robe, ne pris accoustrement de deuil, et que tu ne t'en es ny defiguree ny outragee ny toy ny tes

tes chambrieres ; qu'il n'y avoit à l'enterrement aucun appareil somptueux qui sentist sa pompe et superfluité, mais que le tout a esté conduit avec grande discretion et sans bruit, à la compaignie seulement de noz plus plus proches parents. Quant est de moy, sçachant bien que tu ne prins jamais de belle robe pour aller aux jeux et à la feste, mais as tousjours pensé que la somptuosité ne sert de rien, non pas mesme pour la volupté, je ne me suis point esbahy d'entendre que tu ayes entretenu en la tristesse ton asseurance et modeste simplicité. »

Cette philosophie douce et sensée, en excitant la sympathie du traducteur, communique ainsi à son style l'allure naturelle d'une pensée originale : « (1) Il te souvient bien, ajoute-t-il avec ce ton aisé qui ne sent pas le copiste, de m'avoir souvent ouy dire que les change-

femmes en aucune maniere, ny que tu n'en as faict aucun appareil somptueux à ses funérailles, comme si c'eust esté pour une feste solennelle ; ains as faict toutes choses sobrement, honnestement, sans bruit, avec noz amis et parents ; de quoy je ne me suis point esmerveillé, quant à moy, si toy qui jamais n'as pris plaisir ny fait gloire de te monstrer ny en theatre ny en procession, ains plus tost qui as tousjours estimé que la somptuosité estoit inutile, voire mesme ès choses de plaisir, en chose triste et douloureuse, tu as observé la simplicité, qui est la plus seure. »

(1) *Amyot.* — « Tu as souvent ouy dire que la beatitude de ceste vie depend des saines ratiocinations (*a*) de nostre entendement, tendan-

(*a*) Du latin *ratiocinatio*, raisonnement : « C'est une *ratiocination*, dit Montaigne, et consequence tiree du sens naturel. » *Essais*, l. II, c. 12.

ments de fortune ne peuvent de gueres esbranler nostre vie. Toute la felicité ne depend que d'une bonne et droicte resolution, parfaicte et accomplie en une habitude ferme et asseuree. Et encores s'il faut, à la façon de la pluspart des hommes, se gouverner par ce qui est hors de nous, et s'il est besoing de conter ce que nous tenons de la fortune, et faire le peuple mesme juge de nostre bonheur, ne prens pas garde, je te prie, aux larmes et plaintes de ceux qui te visitent maintenant, lesquels par une mauvaise coustume on veoit faire ainsi, ains combien ceux là mesme admirent ton bonheur, à raison des enfants que tu as, et de la grandeur de nostre maison, et de ta vie... N'y a pas de raison que le mal mesme qui te pique ne te face sentir combien nous debvons à la fortune pour ce qui

tes à une constante disposition, et que les mutations de la fortune ne font ny n'apportent pas de grandes inclinations à nostre vie. Mais s'il fault que nous nous gouvernions comme le commun par les choses exterieures, et que nous comptions les evenements et accidents de la fortune, en prenant pour juges de notre felicité ou infelicité les communs et vulgaires hommes, ne regarde pas aux larmes ny aux regrets et lamentations que font ceux et celles qui te viennent maintenant visiter, qui se font par une mauvaise accoustumance à l'endroict de chascun, mais plus tost pense en toy mesme combien tu es reputee heureuse par celles mesmes qui te visitent, pour les enfants que tu as, et pour ta maison, et pour ta vie... Car il feroit mauvais veoir que tu ne sentisses pas au moins par la picqueure de ceste petite perte d'un petit enfant, combien tu doibs avoir de joye pour ceux qui demeurent vivans; ne plus ne moins que ceux qui vont faisant un

nous demeure. Ny plus ny moins qu'on a veu quelques uns qui se sont amusez à tirer les vers d'Homere, où il y a quelque faute au commencement et à la fin, laissant cependant passer sans y prendre garde tant de belles et grandes inventions, ainsi seroit-il de toy, si tu voulois rechercher curieusement les infortunes de ceste vie humaine... Or, ta petite Timoxene n'a perdu que peu de bien, de tant qu'elle n'en cognoissoit que bien peu, et se resjouissoit de peu. Car comment pourroit on dire qu'elle eust perdu ce dont elle n'avoit pas le sentiment, et qu'elle ne pouvoit encores ny cognoistre ny comprendre? Toutefois je sçay bien, touchant ceste opinion qu'aulcuns tiennent et la donnent à entendre, que les hommes, depuis qu'ils sont une fois dissoults par la mort, n'ont en nul endroict, nul mal, ny torment; je sçay bien, dis-je, quant à

recueil de vers d'Homere qui sont defectueux ou à la teste ou à la cueüe (queue), et cependant en passent par dessus une infinité, qui sont excellemment bien faicts, aussi que soigneusement tu examinasses et calomniasses particulierement toutes les legères mesadventures qui te sont advenues en toute ta vie... Mais ta fille Timoxene est privee non de grandes, mais de petites choses, car elle ne cognoissoit encore que petites choses, et ne se delectoit que de petites choses; et au demeurant de ce dont elle n'avait aucun sentiment, ne qui ne luy estoit jamais entré en pensement, comment pourroit on dire qu'elle feust privee? Au reste, quant à ce que tu as entendu d'autres, qui persuadent beaucoup de personnes vulgaires, disans que depuis que l'ame est separee du corps, il n'y a plus rien de mal ny de douloureux nulle part pour le suppost qui est ainsi dissoult, je sçay bien que tu n'y as point de foy, et que les raisons que tu as receuës de main en main de

ceste opinion, que la religion de nostre païs te gardera de la croire... Doncques, presupposant l'ame estre immortelle, imagine en toy qu'il lui advient de mesme que ès oyseaux qui sont pris... L'ame qui a demeuré peu de temps captive, ayseement par les puissantes loix de sa nature, est retenue en sa forme naturelle, n'ayant pris du corps qu'une façon de ply encores fraische et molle. C'est ainsi que le feu, si on l'esteint et incontinent aprez on le rallume, il flamboye et se reprent soudain : de mesme l'ame qui naguieres est partie de son origine, quand elle y reva bien tost, la reprent plus facilement. Et ne pourroit avoir aulcun avantage à reculer

De franchir au plustost les portes de Pluton,

noz ancestres, te gardent fort bien de le croire... Par quoy tenant pour chose arrestee, que nostre ame est incorruptible et immortelle, il faut que tu estimes qu'il luy prent et advient tout ainsi comme aux petits oyseaux qui sont pris... Celle qui est prise en jeunesse pretend à meilleures conditions d'estre, comme se redressant d'un ply plus doulx et d'une curvature plus molle et moins forcee, et se remettant à sa naturelle droicture, ne plus ne moins que le feu que l'on a esteint; si on le rallume soudainement, il se rembraze et reprent sa vigueur incontinent. C'est pourquoy il vaut beaucoup mieux

Passer bientost les portes de la mort,

sinon pour nourrir en soy une grande amour des choses du monde ; et, comme si elle estoit charmee par le corps, s'amollir et destremper avec luy. »

devant que l'ame ayt pris et imbeu trop d'affection aux choses d'icy bas et qu'elle se soit attendrie d'amour envers ce corps, et comme par quelques charmes collee et attachee à luy. »

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

AVANT-PROPOS. 1
Coup d'œil sur les principales productions de la littérature française, depuis son origine jusqu'aux essais de Montaigne. 4
Essai sur la vie et les ouvrages d'Etienne de La Boëtie. 75
Appendice I : La Boëtie, poète latin. 239
Appendice II : Extraits des traductions de La Boëtie. 279

FIN DE LA TABLE.

BINDING LIST FEB 15 1947

PQ
1628
L23F4

Feugère, Léon Jacques
Étienne de La Boëtie

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY